

2004-05

C 2007/8

Rapport
sur l'exécution
du Programme



C 2007/8

Août 2006

*Trente-quatrième session
de la Conférence
17–24 novembre 2007*

2004-05

Rapport
sur l'exécution
du Programme

Organisation
des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture
Rome, 2006

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l' Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce produit d'information peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation devront être adressées au:

Chief

Sous-division des politiques et de l'appui en matière de publications électroniques

Division de l'information

FAO

Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie

ou, par courrier électronique:

copyright@fao.org

Avant-propos du Directeur général

Le présent Rapport sur l'exécution du Programme fournit aux Membres des renseignements très concrets concernant les travaux entrepris par l'Organisation au cours du dernier exercice biennal. Il appartient à la série traditionnelle de documents sur la gestion de l'Organisation et contient à ce titre des informations sur les résultats financiers et les produits et réalisations de la FAO, témoignant de l'utilisation efficace des ressources confiées à l'Organisation. Il embrasse les ressources et les activités financées tant au titre du Programme ordinaire que par des fonds extrabudgétaires.

Il faut rappeler que la décision prise par la Conférence en novembre 2003, au moment de l'adoption de la résolution portant ouverture de crédits pour l'exercice 2004-05, comportait une importante augmentation nominale par rapport au budget approuvé pour l'exercice précédent, sans toutefois maintenir un niveau de croissance réelle zéro (CRZ) pour la totalité du montant. Aussi, à leurs sessions de mai 2004, le Comité du Programme et le Comité financier ont-ils étudié des Ajustements au Programme et travail et budget impliquant des réductions réelles de ressources d'un montant total de 51,2 millions de dollars EU par rapport au niveau CRZ. Le présent Rapport sur l'exécution du Programme rend compte des activités réalisées au titre du Programme de travail ajusté approuvé par les Comités.

Compte tenu des orientations fournies par le Comité du Programme et le Comité financier et, d'une façon plus générale, du souhait exprimé par les organes directeurs de disposer de documents plus concis et mieux ciblés, le présent document comporte deux sections principales: « Résultats d'ensemble de l'Organisation » et « Résumé de la mise en œuvre du Programme ». Toutefois, des informations plus détaillées figurent dans des annexes jointes au document même ou bien placées sur le site web de la FAO (<http://www.fao.org/pir>).

La section « Résultats d'ensemble de l'Organisation » contient, outre les résultats budgétaires et les coûts du programme de terrain, quatre sous-sections présentant un intérêt particulier et couvrant respectivement les progrès réalisés en matière de gains d'efficacité, la poursuite de la politique linguistique de la FAO, l'attention permanente à la représentation géographique et à l'équilibre hommes-femmes au sein du personnel du cadre organique, et enfin l'utilisation des arriérés.

L'exercice biennal 2004-05 se caractérise par un haut niveau d'exécution au titre des ressources du Programme ordinaire, les dépenses nettes ayant représenté 99,9 pour cent de l'ouverture de crédits, tandis que le taux de dépenses au titre du PCT a été le plus élevé jamais atteint. Il y a eu également une augmentation sensible de

l'exécution au titre des fonds fiduciaires non liés à des situations d'urgence, selon une tendance qui, nous l'espérons, se maintiendra au cours de l'exercice actuel et des suivants. Un autre aspect important est que, tout en respectant les dispositions relatives à leur utilisation telles qu'énoncées dans la Résolution 6/2001 de la Conférence, la plupart des sommes provenant des arriérés versés par le principal bailleur de fonds et destinées à couvrir des coûts ponctuels non récurrents, ont été engagées au cours de la période considérée. L'expérience acquise dans la mise en œuvre du dispositif de mise en recouvrement fractionnée des contributions introduit en application de la Résolution 11/2003 de la Conférence a été plutôt positive, mais des retards dans la réception des contributions des Membres ont entraîné des pertes de change importantes au cours de l'exercice.

On notera que le « Résumé de la mise en œuvre du Programme », qui contient une présentation de faits et d'indicateurs de réalisation par programme, à partir de ressources ordinaires et extrabudgétaires, couvre aussi les aspects régionaux de l'exécution des programmes techniques et économiques, rendant ainsi justice à une dimension clairement importante pour les Membres. On s'est également efforcé de donner la mesure des réalisations, en indiquant, le cas échéant, les réussites et les leçons apprises, sur la base notamment des résultats des autoévaluations effectuées au cours de l'exercice.

Les « encadrés » qui émaillent le document illustrent certains « faits saillants ». Il s'agit de réalisations particulièrement significatives financées au titre du Programme ordinaire ou du Programme de terrain, ou encore, bien souvent, grâce à la conjugaison fructueuse de ces deux sources de financement.

L'Organisation a continué d'apporter une contribution essentielle à la coopération internationale dans tous ses domaines de compétence, notamment pour l'application des conventions, traités et autres instruments importants. Trois d'entre eux, la Convention de Rotterdam sur les pesticides, le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le texte révisé de la Convention internationale sur la protection des végétaux, sont entrés en vigueur au cours de l'exercice, respectivement en février 2004, juin 2004 et octobre 2005.

Il sera sans doute intéressant de voir, en lisant le descriptif du Grand Programme 3.3 Opérations de terrain, comment l'Organisation a pu aider les Membres à faire face à une série de situations d'urgence dues à des crises comme celles du cricquet pèlerin ou de la grippe aviaire, ou bien liées à de nombreuses catastrophes naturelles, notamment le tsunami en Asie du Sud, le séisme dans le nord du Pakistan, les ouragans en

Amérique centrale et dans les Caraïbes et la sécheresse (en particulier en Afrique). Un autre élément intéressant, dans le cadre du Grand Programme 3.2 Soutien à l'investissement, est le montant de 6,2 milliards de dollars EU de fonds d'investissement (y compris les fonds nationaux de contrepartie) que le Centre d'investissement a contribué à produire dans les pays.

En 2004-05, la FAO a continué d'assurer ses activités globales traditionnelles et les services directs aux Membres. Ainsi, sa fonction fondamentale de collecte et de diffusion d'information a été renforcée à la suite de la restructuration de FAOSTAT et demeure symbolisée par le Centre mondial d'information agricole (WAICENT) dans le cadre duquel les premières tentatives de fourniture de services interactifs (« La FAO vous répond ») et la diffusion des meilleures pratiques servent de tremplin à une expansion plus vigoureuse, comme le prévoit le processus de réforme engagé au sein de l'Organisation. Le nouveau rapport sur la Situation des marchés mondiaux des produits agricoles (SOCO) est venu s'ajouter aux autres évaluations périodiques de la FAO, telles que la Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture (SOFA), l'État de l'insécurité alimentaire dans le monde (SOFI), la Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture (SOFIA) et la Situation des forêts du monde (SOFO), destinées à informer un vaste public de décideurs et de chercheurs et le grand public. Il est évident qu'aussi importantes soient-elles, toutes les activités ne peuvent être mentionnées dans ce bref avant-propos.

Je crois que les nombreux renseignements fournis dans ce Rapport sur l'exécution du programme convaincront les Membres du rendement de l'investissement collectif effectué par le truchement de cette Organisation. Les activités de la FAO profitent non seulement aux autorités gouvernementales qui sont par essence les principaux bénéficiaires et utilisateurs de leurs produits, mais aussi à un large éventail de parties prenantes dans les pays, et enfin – bien que de façon nécessairement moins directe dans la plupart des cas – à toutes les populations dont les moyens d'existence dépendent des secteurs de l'alimentation, de l'agriculture, des pêches et des forêts.



Jacques Diouf

Directeur général

Table des matières

AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	I
TABLE DES MATIÈRES.....	iii
RÉSUMÉ.....	1
 RÉSULTATS D'ENSEMBLE DE L'ORGANISATION.....	 4
COÛT DE L'APPUI AU PROGRAMME DE TERRAIN	16
GAINS D'EFFICIENCE: LES PROGRÈS ENREGISTRÉS.....	23
POLITIQUE LINGUISTIQUE DE LA FAO	25
REPRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE ET VENTILATION DU PERSONNEL FÉMININ ET MASCULIN: PERSONNEL DU CADRE ORGANIQUE	31
ARRIÉRÉS.....	33
 RÉSUMÉ DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	 35
CHAPITRE 1 DU PTB: POLITIQUE ET DIRECTION GÉNÉRALES.....	35
GRAND PROGRAMME 1.1: ORGANES DIRECTEURS.....	35
GRAND PROGRAMME 1.2: POLITIQUE, DIRECTION ET PLANIFICATION	37
GRAND PROGRAMME 1.3: COORDINATION EXTÉRIEURE ET LIAISON	43
CHAPITRE 2 DU PTB: PROGRAMMES TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES.....	47
GRAND PROGRAMME 2.1: PRODUCTION AGRICOLE ET SYSTÈMES DE SOUTIEN	47
GRAND PROGRAMME 2.2: POLITIQUES ET DÉVELOPPEMENT ALIMENTAIRES ET AGRICOLAS.....	64
GRAND PROGRAMME 2.3: PÊCHES	75
GRAND PROGRAMME 2.4: FORÊTS	87
GRAND PROGRAMME 2.5: CONTRIBUTIONS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PROGRAMMES SPÉCIAUX.....	95
CHAPITRE 3 DU PTB: COOPÉRATION ET PARTENARIATS	108
GRAND PROGRAMME 3.1: ASSISTANCE EN MATIÈRE DE POLITIQUES.....	108
GRAND PROGRAMME 3.2: SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT.....	112
GRAND PROGRAMME 3.3: OPÉRATIONS DE TERRAIN	120
GRAND PROGRAMME 3.4: REPRÉSENTANTS DE LA FAO	130
GRAND PROGRAMME 3.5: COOPÉRATION AVEC DES PARTENAIRES EXTÉRIEURS.....	133
CHAPITRE 4 DU PTB: PROGRAMME DE COOPÉRATION TECHNIQUE.....	136
GRAND PROGRAMME 4.1: PROGRAMME DE COOPÉRATION TECHNIQUE.....	136
GRAND PROGRAMME 4.2: UNITÉ CHARGÉE DU PCT	142
CHAPITRE 5 DU PTB: SERVICES DE SOUTIEN	143
GRAND PROGRAMME 5.1: SOUTIEN À L'INFORMATION ET AUX PUBLICATIONS.....	143
GRAND PROGRAMME 5.2: ADMINISTRATION.....	145
CHAPITRE 6 DU PTB: CHARGES COMMUNES.....	152

RÉALISATIONS OBTENUES AU TITRE DES DOMAINES PRIORITAIRES POUR UNE ACTION INTERDISCIPLINAIRE (DPAI)	154
ANNEXE I: RÉSULTATS OBTENUS PAR PROGRAMME EN 2004-05.....	158
ANNEXE II - REPRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE AU NIVEAU DU PERSONNEL DU CADRE ORGANIQUE	166
ANNEXE III - RAPPORT RELATIF AUX RÉUNIONS HORS PROGRAMME ET AUX RÉUNIONS ANNULÉES (1ER JANVIER 2004 - 31 DÉCEMBRE 2005) ..	173
SIGLES	182

RÉSUMÉ

1. Le Rapport sur l'exécution du Programme est un important document sur la gestion de l'Organisation et ses activités pendant l'exercice 2004-05. Il fournit des informations concernant l'utilisation des ressources et les résultats obtenus (*Première Partie: Résultats d'ensemble de l'Organisation; Annexe 2: Représentation géographique au sein du personnel du cadre organique*). Il présente les produits résultant de la mise en œuvre du Programme de travail (*Deuxième partie: Résumé de la mise en œuvre du Programme; Annexes 1: Achèvement des produits; 3: Réunions hors programmes et réunions annulées; 4: Utilisation des arriérés; et 5: Rapport succinct sur les entités de programme*); et donne quelques indications concernant les réalisations, dont une appréciation plus complète ne peut être obtenue que dans le Rapport d'évaluation du Programme et d'autres documents d'évaluation.

Résultats d'ensemble de l'Organisation

2. En 2004-05, les dépenses totales de l'Organisation ont atteint 1,543 milliard de dollars EU, soit près de 143 millions de plus (10,2 pour cent) qu'en 2002-03. Les dépenses au titre du Fonds général et des fonds connexes ont augmenté de 128 millions de dollars EU (16,5 pour cent), tandis que les dépenses globales au titre des fonds fiduciaires et du PNUE ont progressé de 14 millions de dollars EU (2,4 pour cent), après avoir diminué de 2,4 pour cent au cours de l'exercice précédent. Les dépenses au titre des fonds fiduciaires (à l'exclusion des projets de secours d'urgence) ont accusé une hausse de 95,7 millions de dollars EU (34 pour cent), tandis que les dépenses liées aux opérations d'urgence ont enregistré un recul de 70,2 millions de dollars EU (23 pour cent), dû principalement à la conclusion du Programme Pétrole-contre-nourriture en Iraq. Les dépenses au titre du PNUD ont continué de fléchir, diminuant de 10,7 millions de dollars EU (41 pour cent) pour s'établir à 15,3 millions de dollars EU.

3. Les dépenses engagées pour l'exécution du Programme de travail se sont élevées à 829,8 millions de dollars EU au total, contre un budget correspondant de 830,6 millions de dollars EU. Les recettes se sont élevées à 81,5 millions de dollars EU, tandis que les dépenses nettes totales ont représenté 748,2 millions de dollars EU pour une ouverture de crédits de 749,1 millions de dollars EU approuvée par la Conférence en 2003, au titre du Programme ordinaire. Les réaffectations de ressources entre les Grands Programmes ont été dues principalement à une variance défavorable de 16 millions de dollars EU dans les dépenses de personnel et à des dépenses de sécurité supplémentaires au siège et dans les bureaux régionaux et sous-régionaux.

4. Comme autorisé par la Conférence de 2003, un mécanisme de mise en recouvrement fractionnée des contributions a été introduit à partir du 1er janvier 2004 en vue de protéger l'exécution du Programme de travail des fluctuations du taux de change. L'engagement proportionnel selon la devise (dollar EU et euro) a été très proche du fractionnement approuvé des contributions. Les Membres semblent s'être adaptés relativement aisément aux nouveaux mécanismes, mais des retards dans la réception des contributions ont entraîné des pertes de change au cours de l'exercice biennal, pertes qui pourraient être en grande partie évitées grâce au versement rapide des contributions.

5. En 2004-05, l'exécution du programme de terrain, y compris au titre du PCT et du Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA), a progressé de 3,1 pour cent. Le coût du soutien connexe a enregistré lui aussi une forte hausse. Le coût total du Soutien administratif et opérationnel (SAO) a augmenté de 34 millions de dollars EU, passant à 105,5 millions de dollars EU, ou – en pourcentage de l'exécution totale des projets – de 10 pour cent à 14,1 pour cent en 2004-05, tandis que les remboursements ont atteint 78,4 millions de dollars EU, marquant ainsi un accroissement de 31,1 millions de dollars EU.

6. La recherche active de gains d'efficience à l'échelle de la FAO est en cours depuis longtemps et l'on estime à 60 millions de dollars EU par an les gains cumulés au cours des cinq derniers exercices. En 2004-05, des gains d'efficience ont été réalisés dans divers domaines, notamment les

suivants: amélioration du recouvrement des dépenses au titre des services d'appui technique; réduction de l'unité administrative de soutien de la Direction générale; procédures de facturation interne pour la distribution des publications; rationalisation de la gouvernance; restructuration des dossiers courants; amélioration des procédures opérationnelles et de l'organisation du travail; changements structurels concernant les services relatifs aux technologies de l'information; et activités conjointes avec d'autres institutions des Nations Unies à Rome.

7. Les principes suivis en matière de représentation géographique des États Membres au sein du personnel, tels qu'ils ont été révisés par la Conférence de la FAO à sa trente-deuxième session en 2003, ont pris effet en janvier 2004. L'application de la nouvelle formule a entraîné une augmentation sensible du nombre des pays équitablement représentés, qui sont passés de 59 à 123. Fin 2005, onze pays étaient surreprésentés, 17 étaient sous-représentés et 31 n'étaient pas représentés. On trouvera des détails à l'*Annexe 2*. Les dispositions prises au cours des cinq derniers exercices pour augmenter la proportion du personnel féminin dans la catégorie du cadre organique ont permis de faire passer le pourcentage de femmes occupant ces postes au siège de 21 pour cent au début de 1996 à 32 pour cent à fin 2005 et, tous lieux d'affectation confondus, de 18 pour cent à 29 pour cent.

Résumé de la mise en œuvre du Programme

8. Les principales réalisations au cours de l'exercice sont indiquées dans l'avant-propos du Directeur général, ainsi que dans les encadrés émaillant le document. Les informations sur la mise en œuvre du programme, qui suivent la structure du PTB, visent à illustrer les réalisations les plus importantes par programme, y compris les incidences régionales, les exemples de réussite et les leçons apprises. Un compte rendu détaillé par entité de programme figure à l'*Annexe 5* placée sur le site web de la FAO (<http://www.fao.org/pir>).

9. L'Organisation a apporté aux Membres une aide particulièrement active à l'occasion d'une longue série de situations d'urgence dues, notamment, à la grippe aviaire, au criquet pèlerin et à des catastrophes naturelles. L'application d'instruments mondiaux comme le Codex, la CIPV, le Traité international sur les ressources phytogénétiques, la Convention de Rotterdam et d'autres encore, élaborés sous l'égide de la FAO, a continué d'occuper une place de premier plan, tout comme l'assistance fournie aux pays à cet égard, grâce notamment à des fonds extrabudgétaires. La fonction de diffusion de l'information de la FAO a été renforcée à la suite de la restructuration de son principal système statistique (FAOSTAT); elle a bénéficié également de la croissance rapide de l'utilisation des informations de WAICENT dans le monde entier; et a continué de prévoir la réalisation des grandes évaluations et études prospectives périodiques.

10. Les programmes techniques et économiques (Chapitre 2 et Grand Programme 3.1) ont exécuté 1 041 (94 pour cent) des 1 110 produits planifiés, ainsi que 132 produits non planifiés (*Annexe 1*), tandis que les programmes de coopération techniques et non techniques ont fourni leurs services traditionnels. Au total, 251 sessions des organes directeurs de la FAO et consultations d'experts ont été organisées, dont 26 n'étaient pas prévues; six réunions planifiées ont été annulées (*Annexe 3*).

11. Des ajustements au niveau des ressources et des produits ont été nécessaires en raison d'une divergence inévitable entre l'exécution effective du programme de travail et celle qui avait été prévue, du fait de facteurs échappant souvent au contrôle des administrateurs de programme, phénomène naturel qui est exacerbé par le cycle de planification biennal adopté au sein de la FAO. Ces facteurs sont, notamment, les coûts imprévus et l'évolution des priorités en fonction de l'environnement externe et des efforts déployés par l'Organisation pour répondre aux besoins les plus pressants de ses Membres. Aussi, le tableau standard qui précède chaque programme dans le *Résumé de la mise en œuvre du Programme* contient-il des informations sur les dépenses par rapport au programme de travail effectif après les transferts budgétaires. Le pourcentage des ressources du PTB ayant fait l'objet de réaffectations est également fourni pour indiquer la mesure dans laquelle les programmes effectivement mis en œuvre se sont écartés, sur le plan financier, de ceux qui avaient été prévus au départ.

12. Par exemple, l'Organisation a dû prendre des mesures décisives au cours de l'exercice pour garantir la sûreté et la sécurité de l'environnement de travail de son personnel, quel qu'en soit le lieu d'affectation. Au total, les dépenses de sécurité au titre des Chapitres 1, 3 et 6, se sont élevées à environ 19 millions de dollars EU, soit plus du double des dépenses effectuées durant le précédent exercice, ce qui a comporté des réaffectations de ressources entre les chapitres. Ces dépenses ont couvert la participation de la FAO au Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies, les mesures prises pour renforcer la sûreté et la sécurité au siège et la mise à disposition d'équipements et d'installations respectant les normes minimales de sécurité opérationnelle pour le personnel de la FAO et dans les lieux d'affectation sur le terrain.

13. Les ressources extrabudgétaires ont continué à jouer un rôle essentiel en facilitant le continuum entre le travail normatif et les activités opérationnelles. Par exemple, un soutien extrabudgétaire direct aux activités du Programme ordinaire a été fourni pour le Secrétariat provisoire du Traité international sur les ressources phytogénétiques et pour le renforcement des capacités pour la mise en application des normes du Codex. Les dépenses au titre du Programme de terrain ont été égales au double de celles du Programme de travail pour les programmes techniques et économiques au titre du Chapitre 2 et notamment du Grand Programme 2.1 *Production agricole et systèmes de soutien*. Les domaines qui ont bénéficié d'un soutien extrabudgétaire sont indiqués pour chaque programme.

14. Fin 2002, l'Organisation a reçu de son principal bailleur de fonds un montant de 100 millions de dollars EU versés au titre d'arriérés dus. L'utilisation de ces fonds était stipulée dans la Résolution 6/2001 de la Conférence, à des fins précises, y compris pour des dépenses ponctuelles. Au bout du compte, les ressources disponibles pour de telles dépenses ont atteint 44,9 millions de dollars EU, dont 31,3 millions de dollars EU ont été dépensés en 2004-05. Huit domaines importants ont bénéficié d'un financement au titre des arriérés recouvrés, comme indiqué à l'*Annexe 4* figurant sur le site web de la FAO. Ces domaines à signaler en particulier sont les suivants: les travaux concernant les normes phytosanitaires, les ressources zoogénétiques et l'évaluation des ressources forestières nationales, la restructuration de FAOSTAT, la mise à jour de WAICENT et la mise en œuvre plus efficace des Plans d'action sur les oiseaux de mer, les requins, la capacité de pêche et la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

RÉSULTATS D'ENSEMBLE DE L'ORGANISATION

15. Le Rapport sur l'exécution du Programme (PIR), même s'il s'appuie sur les comptes financiers non vérifiés de la FAO et sur les registres comptables sur lesquels ceux-ci reposent, n'est pas conçu comme un document comptable. Il sert plutôt à faire le point sur l'origine et l'utilisation des ressources durant l'exercice biennal en ce qui concerne les produits ou les services et les réalisations. Cette section résume l'évolution des ressources disponibles, le coût du programme de terrain et les résultats budgétaires en général. En outre, le PIR poursuit l'étude de la politique linguistique de la FAO et de la répartition géographique du personnel de la FAO.

Évolution des ressources totales

16. Les dépenses pour 2004-05, telles qu'indiquées dans les comptes financiers pour 2004-05 par source de fonds, sont présentées dans le tableau 1 sous les rubriques comptables « Fonds général et fonds connexes » et « Fonds fiduciaires et Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) »:

- le Fonds général et les fonds connexes couvrent les activités financées par les crédits ouverts au titre du Programme ordinaire et par d'autres sources telles que les activités d'investissement à financement conjoint, les dépenses d'appui et divers autres postes;
- les fonds fiduciaires et le PNUD couvrent les activités financées par toutes les autres sources extrabudgétaires.

Tableau 1: Résumé des dépenses par source de financement (en millions de dollars EU)

Source de financement	2002-03	2004-05
Fonds général et fonds annexes:		
Crédits du Programme ordinaire (par rapport au budget 2004-05 de 749,1 millions de \$EU)	651,1	748,2
Activités d'investissement financées conjointement	29,4	26,7
Remboursement des dépenses d'appui (Fonds fiduciaire/PNUD)	32,6	41,5
Ajustements du PCT (Tableau ci-après)	15,7	25,6
Variation de change	34,8	18,7
Dépenses financées par les arriérés (Résolution 6/2001)	3,5	31,3
Autres	12,8	16,3
Total partiel	779,9	908,3
Fonds fiduciaires et PNUD		
Fonds fiduciaires (à l'exclusion des projets d'urgence)	284,3	380,0
Opérations spéciales de secours (projets d'urgence)	309,7	239,5
PNUD	26,0	15,3
Total partiel	620,0	634,8
Dépenses totales	1 399,9	1 543,1

*y compris services financiers fournis au PAM, dépenses du Fonds spécial des produits d'information et contributions de contrepartie en espèces des gouvernements pour les bureaux de pays.

17. En 2004-05, les dépenses totales ont atteint 1 543 millions de dollars EU, soit une hausse de 143 millions de dollars EU (10,2 pour cent) par rapport à 2002-03.

18. Les dépenses au titre du Fonds général et des fonds connexes, qui ont augmenté de 128 millions de dollars EU (16,5 pour cent) par rapport à l'exercice biennal précédent, ont connu des changements importants entre 2004-05 et 2002-03:

- les crédits ouverts au titre du Programme ordinaire, bien qu'inférieurs en valeur réelle, ont enregistré une hausse du niveau de dépenses de 15 pour cent en 2004-05;
- les activités d'investissement à financement conjoint ont enregistré une baisse de 2,8 millions de dollars EU (9 pour cent) en 2004-05 par rapport à une hausse de 6,5 millions de dollars EU (22 pour cent) en 2002-03;
- les remboursements des dépenses d'appui ont enregistré une hausse notable de 8,9 millions de dollars EU (27 pour cent);

- la ligne intitulée « Ajustements du PCT » inclut les dépenses de 2004-05 par rapport aux crédits prévus pour le Programme de coopération technique (PCT) en 2002-03, ajustées pour tenir compte des crédits du PCT non dépensés en 2004-05 qui pourront être dépensés en 2006-07. Le tableau 2 montre un niveau de dépenses moins élevé par rapport aux crédits du PCT de l'exercice biennal précédent et un niveau de recettes différées du PCT plus faible en 2004-05 qu'en 2002-03;
- les variances pour les dépenses de personnel, qui affichaient un solde positif de 5,4 millions de dollars EU en 2002-03, se sont détériorées en 2004-05 avec un solde négatif de 16 millions de dollars EU;
- les dépenses d'un montant de 31,3 millions de dollars EU au titre des arriérés concernent des dépenses ponctuelles approuvées par la Résolution 6/2001 de la Conférence;
- la hausse des dépenses inscrites au poste « Autres » est due à la hausse des autres recettes diverses étant donné que ses éléments (les services financiers fournis au PAM, les dépenses du fonds spécial des produits d'information et les contributions de contrepartie en espèces des gouvernements aux bureaux de pays) ont diminué en 2004-05.

Tableau 2: Ajustements des dépenses au titre du PCT (en millions de dollars EU)

Source de financement	2002-03	2004-05	Variation
Dépenses imputables aux crédits du PCT de l'exercice précédent	77,7	62,0	(15,7)
Crédits de l'exercice en cours reportés sur l'exercice suivant	(62,0)	(36,4)	25,6
Total	15,7	25,6	9,9

19. Les dépenses au titre des fonds fiduciaires et du PNUD, qui ont augmenté de 14 millions de dollars EU (2,4 pour cent), ont connu d'importantes variations entre les deux exercices biennaux:

- les dépenses au titre des fonds fiduciaires (à l'exclusion des projets de secours d'urgence) ont augmenté de 95,7 millions de dollars EU (34 pour cent);
- les dépenses liées aux opérations d'urgence ont enregistré un recul de 70,2 millions de dollars EU (23 pour cent), qui s'explique en partie par l'achèvement du Programme Pétrole-contre-nourriture en Iraq;
- les dépenses au titre du PNUD ont chuté de 10,7 millions de dollars EU (41 pour cent).

20. En ce qui concerne les dépenses au titre des arriérés déjà citées, l'Organisation a reçu de son principal bailleur de fonds, à la fin de 2002, un montant de 100 millions de dollars EU au titre du règlement d'arriérés de contributions. L'utilisation de ces fonds était régie par la Résolution 6/2001 de la Conférence. L'utilisation de ces ressources sur le plan de la procédure et sur le plan financier durant la période 2003-05 est examinée plus loin dans la présente section. On trouvera des informations sur les principaux résultats obtenus grâce à l'utilisation de ces arriérés dans les textes explicatifs du programme figurant à la section intitulée *Résumé de la mise en œuvre du Programme* et à l'*Annexe IV*.

21. L'exposé qui suit porte essentiellement sur les ressources et les dépenses relatives au Fonds général et aux fonds connexes qui couvrent l'exécution du Programme de travail. Les activités liées au Programme de terrain sont examinées par programme dans la présente section et dans certaines parties du *Résumé de l'exécution du Programme*, notamment les Grands Programmes 3.2 (*Appui à l'investissement*) et 3.3 (*Opérations de terrain*).

22. Le programme de travail pour 2004-05 incluait la disponibilité prévue de ressources provenant d'autres recettes, rubrique qui couvre les contributions volontaires qui sont mises à la disposition de l'Organisation et qui sont gérées en étroite coordination avec les crédits du budget ordinaire. L'inclusion d'autres recettes dans le programme de travail a l'avantage de fournir un tableau plus complet des ressources associées aux activités entreprises. Toutefois, les fluctuations des recettes au cours de l'exécution du programme par rapport aux niveaux budgétisés exigent la modification correspondante des dépenses, de façon à les faire coïncider avec les crédits budgétaires approuvés, ce qui ajoute un degré d'incertitude et de complexité à la gestion financière des crédits budgétaires.

23. Le programme de travail 2004-05 et les ajustements apportés pendant son exécution sont présentés au tableau 3 intitulé *Programme de travail et virements budgétaires, 2004-05*. Les ressources planifiées initialement dans le PTB 2004-05 se sont élevées au total à 823,3 millions de dollars EU, soit 749,1 millions de dollars EU de crédits au titre du Programme ordinaire et 74,2 millions de dollars EU provenant d'autres ressources. Les ajustements sont nécessaires parce que la réalisation du programme de travail diverge inévitablement de celle qui avait été planifiée en raison du fait que des facteurs tels qu'un taux d'inflation imprévu et non budgétisé, voire d'autres coûts, n'ont pas été pris en compte ou à cause des changements de priorité qui traduisent les fluctuations de l'environnement extérieur et les efforts entrepris par l'Organisation pour répondre aux besoins les plus pressants des Membres.

24. Conformément au Règlement financier, tous les virements de crédits au titre du Programme ordinaire entre les chapitres du PTB doivent être approuvés par le Comité financier de la FAO. En l'occurrence, à sa session de septembre 2005, le Comité financier a approuvé les virements entre chapitres budgétaires pour un montant de 6 millions de dollars EU au plus des Chapitres 1: *Politique et direction générales*, 2: *Programmes techniques et économiques* et 5: *Services de soutien* aux Chapitres 3: *Coopération et partenariats* (4,2 millions de dollars EU) et 6: *Charges communes* (1,8 millions de dollars EU). Les virements définitifs demandés s'élevaient à 300 000 dollars EU du Chapitre 1, 2 540 000 dollars EU du Chapitre 2 et 50 000 dollars EU du Chapitre 5 en faveur du Chapitre 3 (1 540 000 dollars EU) et du Chapitre 6 (1 350 000 dollars EU). Tous les virements correspondaient aux montants préalablement approuvés par le Comité financier. Au total, le Programme de travail final indiquait une augmentation de 7,3 millions de dollars EU résultant d'une hausse des revenus escomptés en 2004-05.

25. Les virements entre les Grands Programmes étaient essentiellement dus aux facteurs suivants:

- . variance défavorable au titre des dépenses de personnel, due au renforcement des monnaies locales par rapport au dollar EU dans les bureaux extérieurs, modifications importantes des sommes allouées aux obligations relatives au personnel par suite d'une nouvelle évaluation actuarielle et augmentation des primes des plans d'assurance maladie du personnel;
- . exigences supplémentaires en matière de sécurité dans les bureaux régionaux et sous-régionaux compte tenu de normes minimales de sécurité opérationnelle;
- . dépenses de construction et d'entretien au siège plus élevées que prévues

26. Durant l'exercice biennal, la FAO a pris des mesures décisives pour garantir la sûreté et la sécurité des conditions de travail de son personnel, dans tous les lieux d'affectation. Au total, les dépenses de sécurité ont avoisiné 19 millions de dollars EU, soit plus du double de celles du précédent exercice. Les principales mesures prises sur le terrain et au Siège sont décrites dans le *Résumé de l'exécution du programme* (Programme 1.3.1, Grand Programme 3.4 et Chapitre 6).

27. En 2004-05, les budgets et les dépenses de sécurité ont été répartis entre plusieurs chapitres et unités de l'Organisation, ce qui entrave la gestion et le contrôle financiers de ce secteur de dépenses important. Afin de consolider le cadre financier, pour planifier, surveiller et rendre compte des dépenses de sécurité de l'Organisation, en novembre 2005, la Conférence a approuvé la proposition du Directeur général visant à établir un Dispositif pour les dépenses de sécurité, avec un chapitre budgétaire distinct et un Compte de dépenses de sécurité. Par conséquent, les futurs Rapports sur l'exécution du programme rendront compte des dépenses de sécurité et des activités connexes de manière unifiée.

28. Le tableau 4 intitulé *Exécution du budget, 2004-05* indique les dépenses prévues pour la réalisation du programme de travail par rapport au budget définitif de 2004-05. Le montant total des dépenses est de 829,8 millions de dollars EU contre un budget définitif correspondant de 830,6 millions de dollars EU¹. Les recettes se sont élevées à 81,5 millions de dollars EU. Le montant total des dépenses nettes est de 748,2 millions de dollars EU pour une ouverture de crédits de 749,1 millions de dollars EU au titre du Programme ordinaire.

29. Les transferts budgétaires entre programmes sont dus le plus souvent à des causes sur lesquelles les attributaires n'ont aucun contrôle et dépendent, par exemple, des déficits de recettes, des variations des taux de change sur les coûts hors effectif, de décisions de la Commission de la fonction publique internationale concernant les traitements du personnel, etc. C'est pourquoi dans les tableaux récapitulatifs précédant chaque programme, dans la section du rapport intitulée *Résumé de l'exécution du Programme*, les dépenses sont indiquées par rapport au programme de travail définitif incluant les virements budgétaires. Figure également un pourcentage des ressources du PTB visées par des virements, pour montrer, en valeur comptable, l'écart entre l'exécution réelle des programmes et celle qui avait été planifiée à l'origine.

30. Au cours de l'exercice 2004-05, la variance négative entre les taux de dépenses de personnel effectifs et standards s'est élevée à près de 16 millions de dollars EU et a donc constitué un facteur important dans l'exécution du budget. L'incidence de la variance des dépenses de personnel par Grand Programme a été incluse au tableau 4.

¹ Les dépenses de 829,8 millions de dollars EU par rapport au budget définitif de 2004-05 sont à rapprocher des 908,3 millions de dollars indiqués au titre des dépenses du Fonds général et des fonds connexes dans les comptes financiers provisoires (voir tableau 1 *Résumé des dépenses par source de financement* ci-dessus). Le montant inscrit au tableau 4 *Exécution du budget* inclut uniquement les postes de dépenses imputables sur le Programme de travail et budget de 2004-05. Autrement dit: i) il exclut 1,4 millions de dollars EU de dépenses engagées par le Fonds spécial des produits d'information puisqu'un fonds distinct est établi à cette fin au titre de l'Article 6.9 du Règlement financier; ii) il exclut 31,3 millions de dollars EU de dépenses ponctuelles financées par des arriérés de contributions, conformément à la Résolution 6/2001 de la Conférence; et iii) il ajuste les dépenses du PCT de façon que la totalité des crédits ouverts pour 2004-05 au titre du Chapitre 4 soit censée avoir été dépensée, les soldes inutilisés demeurant disponibles pour le règlement des engagements de dépenses en 2006-07, conformément aux dispositions de l'Article 4.3 du Règlement financier.

Tableau 3: Programme de travail et virements budgétaires, 2004-05 (en milliers de dollars EU)

CH/ GP	Description	Programme de travail 2004-05			Recettes 2004-05			Ouvertures nettes de crédits/Recettes 2004-05		
		Programme de travail	Ajustements découlant de virements budgétaires	Programme de travail final	Recettes	Ajustement des recettes	Recettes finales	Ouvertures nettes de crédit	Virements approuvés	Ouvertures de crédit (chiffre final)
11	Organes directeurs	19 598	775	20 373	0	(85)	(85)	19 598	690	20 288
12	Politique, direction et planification	28 236	1 710	29 946	(2 100)	(170)	(2 270)	26 136	1 540	27 676
13	Coordination extérieure et liaison	21 621	(2 280)	19 341	0	(250)	(250)	21 621	(2 530)	19 091
1	Politique et direction générales	69 455	205	69 660	(2 100)	(505)	(2 605)	67 355	(300)	67 055
21	Production agricole et systèmes de soutien	102 927	890	103 817	(2 980)	(2 140)	(5 120)	99 947	(1 250)	98 697
22	Politiques et développement alimentaires et agricoles	100 547	(570)	99 977	(2 278)	(1 180)	(3 458)	98 269	(1 750)	96 519
23	Pêches	47 222	75	47 297	(2 173)	800	(1 373)	45 049	875	45 924
24	Forêt	35 374	775	36 149	(697)	(685)	(1 382)	34 677	90	34 767
25	Contributions au développement durable et programmes spéciaux	52 640	(280)	52 360	(1 447)	(225)	(1 672)	51 193	(505)	50 688
2	Programmes techniques et économiques	338 710	890	339 600	(9 575)	(3 430)	(13 005)	329 135	(2 540)	326 595
31	Assistance aux politiques	29 653	410	30 063	(861)	(230)	(1 091)	28 792	180	28 972
32	Soutien à l'investissement	55 128	(3 075)	52 053	(29 654)	1 500	(28 154)	25 474	(1 575)	23 899
33	Opérations de terrain	12 313	(310)	12 003	(8 206)	395	(7 811)	4 107	85	4 192
34	Représentants de la FAO	81 747	4 375	86 122	(11 332)	(1 910)	(13 242)	70 415	2 465	72 880
35	Coopération avec les partenaires extérieurs	11 790	480	12 270	(1 945)	(230)	(2 175)	9 845	250	10 095
39	Gestion du programme	2 288	150	2 438	(147)	(15)	(162)	2 141	135	2 276
3	Coopération et partenariats	192 919	2 030	194 949	(52 145)	(490)	(52 635)	140 774	1 540	142 314
41	Programme de coopération technique	98 645	0	98 645	0	0	0	98 645	0	98 645
42	Unité chargée du PCT	4 382	0	4 382	0	0	0	4 382	0	4 382
4	Programme de coopération technique	103 027	0	103 027	0	0	0	103 027	0	103 027
51	Soutien à l'information et aux publications	18 064	297	18 361	0	(60)	(60)	18 064	237	18 301
52	Administration	48 074	885	48 959	(6 723)	(1 172)	(7 895)	41 351	(287)	41 064
5	Services de soutien	66 138	1 182	67 320	(6 723)	(1 232)	(7 955)	59 415	(50)	59 365
60	Charges communes	52 486	2 985	55 471	(3 692)	(1 635)	(5 327)	48 794	1 350	50 144
6	Charges communes	52 486	2 985	55 471	(3 692)	(1 635)	(5 327)	48 794	1 350	50 144
70	Imprévus	600	0	600	0	0	0	600	0	600
7	Imprévus	600	0	600	0	0	0	600	0	600
	Total	823 335	7 292	830 627	(74 235)	(7 292)	(81 527)	749 100	0	749 100

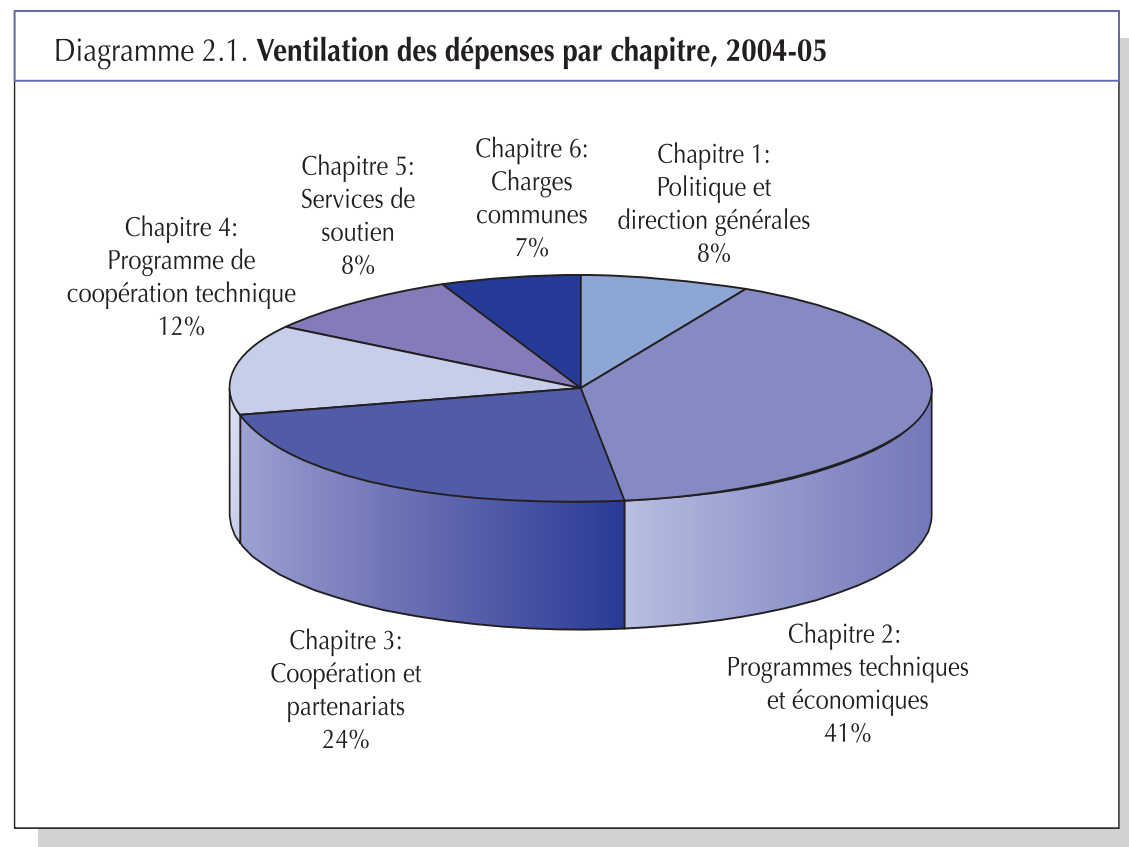
Tableau 4: Exécution du budget, 2004-05 (en milliers de dollars EU)

CH/ GP	Description	Budget final 2004-05			Dépenses 2004-05					Variation: Budget moins Dépenses/Recettes		
		Programme de travail	Recettes	Ouverture de crédits	Dépenses au taux budgétaire avant variation de coûts au titre du personnel	Variation des dépenses de personnel	Dépenses au taux budgétaire	Recettes	Dépenses nettes	Programme de travail (dépassement)/sou s-utilisation	Recettes supérieures/ (inférieures)	Ouvertures de crédit (dépassement)/ sous-utilisation
11	Organes directeurs	20 373	(85)	20 288	20 192	164	20 356	(85)	20 271	17	0	17
12	Politique, direction et planification	29 946	(2 270)	27 676	29 141	782	29 923	(2 268)	27 655	23	2	21
13	Coordination extérieure et liaison	19 341	(250)	19 091	19 027	274	19 301	(247)	19 054	40	3	37
1	Politique et direction générales	69 660	(2 605)	67 055	68 360	1 220	69 580	(2 600)	66 980	80	5	75
21	Production agricole et systèmes de soutien	103 817	(5 120)	98 697	101 155	2 610	103 765	(5 117)	98 648	52	3	49
22	Politiques et développement alimentaires et agricoles	99 977	(3 458)	96 519	97 733	2 195	99 928	(3 452)	96 476	49	6	43
23	Pêches	47 297	(1 373)	45 924	46 187	1 076	47 263	(1 367)	45 896	34	6	28
24	Forêt	36 149	(1 382)	34 767	35 156	961	36 117	(1 377)	34 740	32	5	27
25	Contributions au développement durable et programmes spéciaux	52 360	(1 672)	50 688	51 127	1 190	52 317	(1 661)	50 656	43	11	32
2	Programmes techniques et économiques	339 600	(13 005)	326 595	331 358	8 032	339 390	(12 974)	326 416	210	31	179
31	Assistance aux politiques	30 063	(1 091)	28 972	29 090	969	30 059	(1 090)	28 969	4	1	3
32	Soutien à l'investissement	52 053	(28 154)	23 899	49 942	2 103	52 045	(28 146)	23 899	8	8	0
33	Opérations de terrain	12 003	(7 811)	4 192	11 629	373	12 002	(7 810)	4 192	1	1	0
34	Représentants de la FAO	86 122	(13 242)	72 880	84 566	1 553	86 119	(13 242)	72 877	3	0	3
35	Coopération avec les partenaires extérieurs	12 270	(2 175)	10 095	11 923	348	12 271	(2 176)	10 095	(1)	(1)	0
39	Gestion du programme	2 438	(162)	2 276	2 402	31	2 433	(161)	2 272	5	1	4
3	Coopération et partenariats	194 949	(52 635)	142 314	189 552	5 377	194 929	(52 625)	142 304	20	10	10
41	Programme de coopération technique	98 645	0	98 645	98 771	0	98 771	(52)	98 719	(126)	(52)	(74)
42	Unité chargée du PCT	4 382	0	4 382	4 188	120	4 308	0	4 308	74	0	74
4	Programme de coopération technique	103 027	0	103 027	102 959	120	103 079	(52)	103 027	(52)	(52)	0
51	Soutien à l'information et aux publications	18 361	(60)	18 301	17 937	419	18 356	(61)	18 295	5	(1)	6
52	Administration	48 959	(7 895)	41 064	48 217	739	48 956	(7 895)	41 061	3	0	3
5	Services de soutien	67 320	(7 955)	59 365	66 154	1 158	67 312	(7 956)	59 356	8	(1)	9
60	Charges communes	55 471	(5 327)	50 144	55 402	55	55 457	(5 320)	50 137	14	7	7
6	Charges communes	55 471	(5 327)	50 144	55 402	55	55 457	(5 320)	50 137	14	7	7
70	Imprévus	600	0	600	14	0	14	0	14	586	0	586
7	Imprévus	600	0	600	14	0	14	0	14	586	0	586
	Total	830 627	(81 527)	749 100	813 799	15 962	829 761	(81 527)	748 234	866	0	866

31. Le montant total des dépenses au titre des principaux chapitres du PTB est résumé dans la figure 2.1. Les activités techniques de l'Organisation ont représenté 77 pour cent des dépenses de 2004-05, en légère baisse par rapport à 2002-03, et sont réparties comme suit:

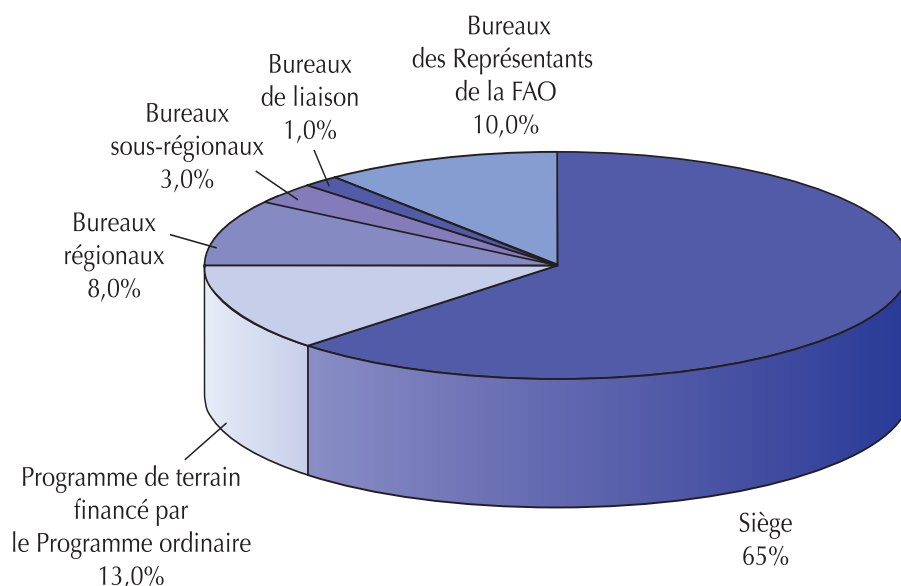
- . 41 pour cent au titre du Chapitre 2: *Programmes techniques et économiques*
- . 24 pour cent au titre du Chapitre 3: *Coopération et partenariats*
- . 12 pour cent au titre du Chapitre 4: *Programme de coopération technique*

32. Le Chapitre 1: *Politique et direction générales*, y compris les coûts de gouvernance et d'information du public (Grand Programme 5.1) ont représenté 11 pour cent de dépenses supplémentaires, les 12 pour cent restants étant imputables au Grand Programme 5.2 *Administration* et au Chapitre 6 *Charges communes*.



33. La répartition des dépenses entre le Siège et les bureaux décentralisés est indiquée dans la figure 2.2. Les dépenses du Siège ont représenté 65 pour cent du montant total des dépenses pour 2004-05, contre 62 pour cent en 2002-03. Les dépenses du programme de terrain pour le Programme de coopération technique (PCT) et le Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA), financées par le Programme ordinaire, sont en légère baisse et sont passées de 14 pour cent en 2002-03 à 13 pour cent en 2004-05, et celles des bureaux régionaux ont diminué de 10 pour cent à 8 pour cent. Les dépenses des représentants de la FAO sont restées stables à 10 pour cent, celles des bureaux sous-régionaux à 3 pour cent et celles des bureaux de liaison à 1 pour cent. Comme l'indiquent ces chiffres, le Siège demeure la principale source de dépenses pour l'Organisation, malgré le processus de décentralisation poursuivi depuis 1994.

Diagramme 2.2. Dépenses du Siège et des bureaux décentralisés, 2004-05



34. Le tableau 5 présente de manière détaillée les dépenses concernant le Chapitre 2: *Programmes techniques et économiques*. Ce Chapitre a pleinement utilisé les ressources du Programme ordinaire dont il disposait en 2004-05; le montant des dépenses au titre de ce chapitre (339,4 millions de dollars EU) ont dépassé d'environ 0,7 million le niveau initialement prévu (338,7 millions), par suite des virements entre chapitres autorisés par le Comité financier. Les domaines qui ont bénéficié de ressources supplémentaires importantes au titre du Programme ordinaire, par rapport aux prévisions budgétaires initiales pour l'exercice biennal, incluent: Programme 2.1.2: *Cultures* (1,1 millions de dollars EU); Programme 2.2.3: *Suivi, évaluations et perspectives de l'alimentation et de l'agriculture* (485 000 dollars EU); Programme 2.3.2: *Ressources halieutiques et aquaculture* (370 000 dollars EU); Programme 2.4.1: *Ressources forestières* (375 000 dollars EU); et Programme 2.4.3: *Politiques et institutions forestières* (420 000 dollars EU). Les domaines qui ont enregistré des réductions importantes de ressources ont été les suivants: Programme 2.1.1: *Ressources naturelles* (600 000 dollars EU); Programme 2.2.2: *Information en matière d'alimentation et d'agriculture* (980 000 dollars EU); Programme 2.3.3: *Exploitation et utilisation des ressources halieutiques* (325 000 dollars EU); et Programme 2.3.4: *Politiques halieutiques* (325 000 dollars EU).

Tableau 5: Exécution du budget pour le Chapitre 2: Programmes techniques et économiques (en milliers de dollars EU)

GP/ PR	Description	Programme de travail	Ajustements au programme de travail	Programme de travail final	Dépenses	Dépassement/sous- utilisation	Programme de terrain
210	Entités intradépartementales du programme pour la production agricole et les systèmes de soutien	5 395	200	5 595	5 589	6	4 952
211	Ressources naturelles	17 392	(600)	16 792	16 781	11	81 210
212	Cultures	27 745	1 160	28 905	28 894	11	207 363
213	Élevage	18 859	(210)	18 649	18 640	9	66 124
214	Systèmes agricoles de soutien	15 905	(105)	15 800	15 794	6	35 315
215	Applications agricoles des isotopes et des biotechnologies	5 682	280	5 962	5 956	6	780
219	Gestion du programme	11 949	165	12 114	12 111	3	0
21	Production agricole et systèmes de soutien	102 927	890	103 817	103 765	52	395 744
220	Entités intradépartementales du programme pour les politiques et le développement alimentaires et agricoles	6 603	(260)	6 343	6 334	9	6 131
221	Nutrition, qualité et sécurité sanitaire des aliments	20 626	215	20 841	20 831	10	22 406
222	Information en matière d'alimentation et d'agriculture	33 917	(980)	32 937	32 924	13	15 549
223	Suivi, évaluation et perspectives de l'alimentation et de l'agriculture	15 119	485	15 604	15 599	5	3 353
224	Politiques relatives à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et au commerce	13 024	(195)	12 829	12 819	10	17 899
229	Gestion du programme	11 258	165	11 423	11 421	2	0
22	Politiques et développement alimentaires et agricoles	100 547	(570)	99 977	99 928	49	65 338
231	Information sur les pêches	7 573	175	7 748	7 740	8	1 571
232	Ressources halieutiques et aquaculture	12 358	370	12 728	12 718	10	14 305
233	Exploitation et utilisation des ressources halieutiques	9 882	(325)	9 557	9 550	7	21 344
234	Politiques halieutiques	11 406	(325)	11 081	11 074	7	23 984
239	Gestion du programme	6 003	180	6 183	6 181	2	0
23	Pêches	47 222	75	47 297	47 263	34	61 204
241	Ressources forestières	9 131	375	9 506	9 497	9	25 006
242	Produits forestiers et aspects économiques des forêts	9 193	(35)	9 158	9 157	1	2 977
243	Politiques et institutions forestières	5 788	420	6 208	6 202	6	13 933
244	Liaison et information relatives aux programmes forestiers	5 457	25	5 482	5 474	8	4 162
249	Gestion du programme	5 805	(10)	5 795	5 787	8	0
24	Forêt	35 374	775	36 149	36 117	32	46 078
251	Recherche, gestion des ressources naturelles et transfert de technologies	17 853	70	17 923	17 919	4	21 212
252	Parité hommes-femmes et population	6 058	(250)	5 808	5 794	14	13 841
253	Développement rural	8 580	75	8 655	8 647	8	23 220
256	Production alimentaire à l'appui de la sécurité alimentaire dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier	11 644	(210)	11 434	11 425	9	52 988
259	Gestion du programme	8 505	35	8 540	8 532	8	0
25	Contributions au développement durable et programmes spéciaux	52 640	(280)	52 360	52 317	43	111 261
	Total	338 710	890	339 600	339 390	210	679 625

35. La dernière colonne du tableau 5 indique les dépenses au titre du programme de terrain, qui couvrent toutes les activités d'assistance technique et de secours d'urgence financées par des sources extrabudgétaires, ainsi que les projets d'assistance technique et de secours d'urgence financés par le Programme ordinaire au titre du PCT et du PSSA. Il convient d'attirer l'attention sur la distinction entre les ressources extrabudgétaires, qui englobent toutes les sources de fonds autres que le Programme ordinaire et les dépenses connexes figurant dans les comptes financiers de l'Organisation, et le programme de terrain, qui couvre les dépenses directement liées à l'exécution par la FAO de projets d'assistance technique et de secours d'urgence. Dans ce contexte, la contribution de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires (Codex Alimentarius) fait partie des ressources extrabudgétaires, mais pas du programme de terrain. Inversement, le PCT et les crédits ouverts pour le Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA) relèvent des crédits du Programme ordinaire, mais font partie du programme de terrain.

36. Le ratio des dépenses de 2004-05 du programme de terrain aux dépenses du programme de travail financé par le Programme ordinaire pour le Chapitre 2 est indiqué dans le tableau 6. Globalement, les dépenses du programme de terrain ont été plus de deux fois supérieures à celles du programme de travail. Toutefois, il existe d'importantes différences entre les Grands Programmes. Le Grand Programme 2.1 *Production agricole et systèmes de soutien*, a représenté à lui seul 58 pour cent des dépenses totales du programme de terrain pour 2004-05 et a enregistré le ratio le plus élevé, avec des dépenses du programme de terrain 3,8 fois supérieures à celles du programme de travail. Le Grand Programme 2.5 *Contributions au développement durable et programmes spéciaux* a lui aussi enregistré un ratio relativement élevé de 2,4, car il s'attache davantage à l'exécution des projets au titre du PSSA qu'au financement du programme de terrain. À cet égard, les ressources consacrées au PSSA au sein du programme de terrain ont reculé de 8,8 millions de dollars EU en 2002-03 à 5,4 millions dollars EU en 2004-05. Le Programme 2.3: *Pêches* et le Programme 2.4: *Forêts* montrent tous deux un ratio de 1,3. Il s'agit d'une hausse considérable pour les Pêches, qui correspond principalement à l'aide fournie par le programme de terrain aux opérations de secours et de relèvement pour le tsunami. Le Grand Programme 2.2 *Politique et développement alimentaires et agricoles* est le seul pour lequel les dépenses du programme de terrain ont été inférieures à celles financées par le Programme ordinaire, ne représentant que 70 pour cent environ du programme de travail.

Tableau 6: Rapport entre les dépenses du programme de terrain et les dépenses du programme de travail au titre du Chapitre 2: Programmes techniques et économiques, 2004-05

Grand Programme	Programme de travail, en milliers de dollars EU	Programme de terrain, en milliers de dollars EU	Rapport entre le Programme de terrain et le Programme de travail
2.1 Production agricole et systèmes de soutien	103 764	395 744	3,8
2.2: Politique et développement alimentaires et agricoles	99 929	65 338	0,7
2.3 Pêches	47 263	61 204	1,3
2.4 Forêts	36 117	46 078	1,3
2.5 Contributions au développement durable et programmes spéciaux	46 881	111 261	2,4
Total	333 955	679 625	2,0

* Afin d'éviter toute distorsion du coefficient, le programme de travail financé par le Programme ordinaire pour le Chapitre 2 comprend toutes les dépenses à l'exclusion de l'exécution des projets au titre du PSSA, d'une valeur de 5,4 millions de dollars EU en 2004-03, qui figure dans la colonne intitulée « Programme de terrain ».

Recouvrements fractionnés

37. À sa trente-deuxième session en 2003, la Conférence a adopté la Résolution 11/2003 visant à amender l'Article V du Règlement financier pour tenir compte de l'application de la méthode de mise en recouvrement fractionnée des contributions au Programme ordinaire à compter du 1er janvier 2004. Cette méthode prévoit le fractionnement en partie en euro et en partie en dollar EU des contributions mises en recouvrement au titre du Programme ordinaire comme moyen de protéger l'exécution du programme de travail.

38. La Conférence fixait le montant total des ouvertures de crédits pour 2004-05 à 749,1 millions de dollars EU. Elle fixait aussi le taux de change budgétaire à 1€ = 1,19 \$EU, et le pourcentage des crédits budgétaires à verser en dollars EU et en euros, soit 45 pour cent et 55 pour cent respectivement. Après ajustements pour tenir compte des recettes accessoires, du financement de l'amortissement de l'assurance maladie après cessation de service et du Fonds de péréquation des impôts, les contributions dues pour l'exercice biennal comprenaient 341,6 millions de dollars EU (payables en dollars EU) et 348,9 millions d'euros (payables en euros).

39. À sa trente-troisième session en novembre 2005², la Conférence a examiné un rapport établi à sa demande sur les résultats du mécanisme de mise en recouvrement fractionnée des contributions pour l'exercice 2004-05. Elle a approuvé la proposition tendant à ce qu'aucun montant ne soit plus imputé au Compte de réserve spécial en raison de variances sur les dépenses de personnel au Siège découlant des écarts entre le taux budgétaire et les taux de change opérationnels des Nations Unies, à compter de l'exercice biennal 2004-05.

40. Les données d'expérience pour l'exercice 2004-05 (appels de contributions, relevés et encaissements dans les deux monnaies et réponse aux questions et demandes d'information) montrent que les États Membres se sont adaptés avec une relative facilité à la méthode de mise en recouvrement fractionné des contributions. La plupart des pays ont en général versé les contributions en dollars et en euros en même temps; certains États Membres effectuent leurs versements de façon irrégulière au cours de l'année, alors que d'autres le font de manière plus cohérente et règlent leurs contributions à la même période chaque année. En raison de l'irrégularité des recouvrements, il continue d'être difficile pour l'Organisation de prévoir ses mouvements de trésorerie.

41. L'analyse des dépenses engagées dans l'exercice 2004-05 indique que le pourcentage des dépenses par monnaie est très proche de ce qui était prévu pour le fractionnement, la proportion en dollars EU étant cependant légèrement plus forte (46 pour cent) et celle en euros légèrement plus faible (54 pour cent) que celles approuvées pour le PTB 2004-05.

42. Dans l'ensemble, l'application du recouvrement fractionné durant l'exercice 2004-05 s'est révélée une expérience positive. Les États Membres semblent s'être adaptés aux nouvelles dispositions avec une relative facilité, mais les retards dans le recouvrement des contributions de certains membres ont provoqué des pertes de change durant l'exercice, qui pourraient en grande partie être évités si les contributions étaient versées en temps voulu.

Coût de l'appui au Programme de terrain

43. La fourniture d'une assistance technique est un élément important du mandat de l'Organisation, spécifié à l'Article I 3 (a) de son Acte constitutif, qui stipule: « *L'Organisation a en outre pour fonction de fournir aux gouvernements l'assistance technique qu'ils demandent* ». Cette assistance technique est fournie au titre du Programme ordinaire - comme c'est le cas pour le PCT et le PSSA - ou provient de sources extrabudgétaires, au titre du Programme de coopération avec les gouvernements, de fonds fiduciaires unilatéraux, du PNUD ou d'autres arrangements concernant les contributions volontaires au Programme de terrain.

² C 2005/16.

44. L'Organisation fournit aussi une assistance technique importante grâce à son soutien au programme de terrain par le biais des services d'appui technique (SAT) et des services de soutien administratif et opérationnel (SAO).

45. Depuis 1992, l'Organisation s'efforce d'évaluer et de documenter de manière transparente le coût de l'appui au programme de terrain au titre de ces deux types de services. Elle utilise pour cela le questionnaire sur la charge de travail envoyé à près de 1 000 fonctionnaires chaque année. Les données ainsi recueillies sont utilisées à diverses fins:

- . dans le cas des SAT, pour estimer le temps et le coût que représente la fourniture de ces services par le personnel; et
- . dans le cas des SAO, pour évaluer de manière fiable les frais de soutien du projet et orienter les actions visant à les réduire.

46. En 2004-05, l'exécution du programme de terrain de la FAO a représenté 723 millions de dollars EU, comme indiqué au titre du Grand Programme 3.1 et dans le tableau 3.3-1 du Sommaire du Programme d'exécution. La proportion de projets de fonds fiduciaires est restée stable à 82 pour cent, tandis que les projets PCT ont légèrement augmenté, passant de 15 à 16 pour cent et les projets du PNUD ont continué à décliner, ne représentant plus que 2 pour cent de l'exécution. Dans les paragraphes ci-après relatifs au coût de l'appui au programme de terrain, l'exécution totale est indiquée comme étant supérieure de 24,8 millions de dollars EU au montant indiqué dans le tableau 3.3.1, en raison de la prise en compte de l'exécution de projets de secours d'urgence, de projets normatifs et de projets d'assistance technique qui ne contribuent pas directement aux activités de terrain, mais attirent des services SAT et SAO.

Services d'appui technique (SAT)

47. Ces services incluent:

- . l'identification de projets;
- . la conception et la formulation de projets;
- . les services d'évaluation préalable des projets;
- . l'appui technique au Siège, dans les bureaux régionaux ou sur le terrain, y compris l'assistance à des réunions et à des examens tripartites de projets; et
- . les services d'évaluation des projets.

48. Le tableau 7 présente le niveau global des SAT fournis en 2004-05 par rapport à l'exercice précédent. On notera que des renseignements plus détaillés sur les SAT sont inclus dans les tableaux relatifs au programme figurant dans la suite du document, au chapitre Résumé de l'exécution du Programme.

Tableau 7: Services d'appui technique

Élément du budget	2002-03		2004-05	
	en millions de dollars EU*	Pourcentage d'exécution du total**	en millions de dollars EU	Pourcentage d'exécution du total
Exécution	725,6		747,9	
Conception et formulation de projets	12,8	1,8%	16,1	2,1%
Examen préalable des projets	7,1	1,0%	9,9	1,3%
Suivi des projets	18,8	2,6%	26,2	3,5%
Évaluation et vérification des comptes des projets	5,2	0,7%	6,9	0,9%
Établissement de rapports sur les projets	5,1	0,7%	7,6	1,0%
Réunions des projets	8,6	1,2%	9,9	1,3%
Total SAT	57,6	8,0%	76,6	10,1%

* Ces chiffres tiennent compte de la variation des dépenses de personnel, de manière à présenter les coûts réels au taux budgétaire de change entre l'euro et le dollar EU.

** le pourcentage correspondant à l'exécution totale a été recalculé pour y inclure les SAT.

49. Si l'exécution totale du programme de terrain a progressé de 3,1 pour cent en 2004-05 par rapport 2002-03, le coût des services d'appui technique a fortement augmenté, passant de 19 à 76,6 millions de dollars EU. De ce fait, les SAT évalués en pourcentage de l'exécution totale sont passés de 8,1 pour cent en 2002-03 à 10,2 pour cent en 2004-05. Au niveau des composantes des SAT, l'augmentation par rapport à 2002-03 a été proportionnelle.

50. Puisque le temps consacré par le personnel est une composante majeure des services d'appui technique, le tableau 8 montre le pourcentage du temps du personnel technique consacré à ces services. Ces services étant restés dans l'ensemble à peu près stables (29 pour cent) par rapport à l'exercice précédent, l'augmentation du coût de ces services est attribuable à l'augmentation des dépenses de personnel en 2004-05, ainsi qu'à l'effort accru en faveur des projets PCT et à des crises majeures (grippe aviaire, criquet pèlerin, tsunami).

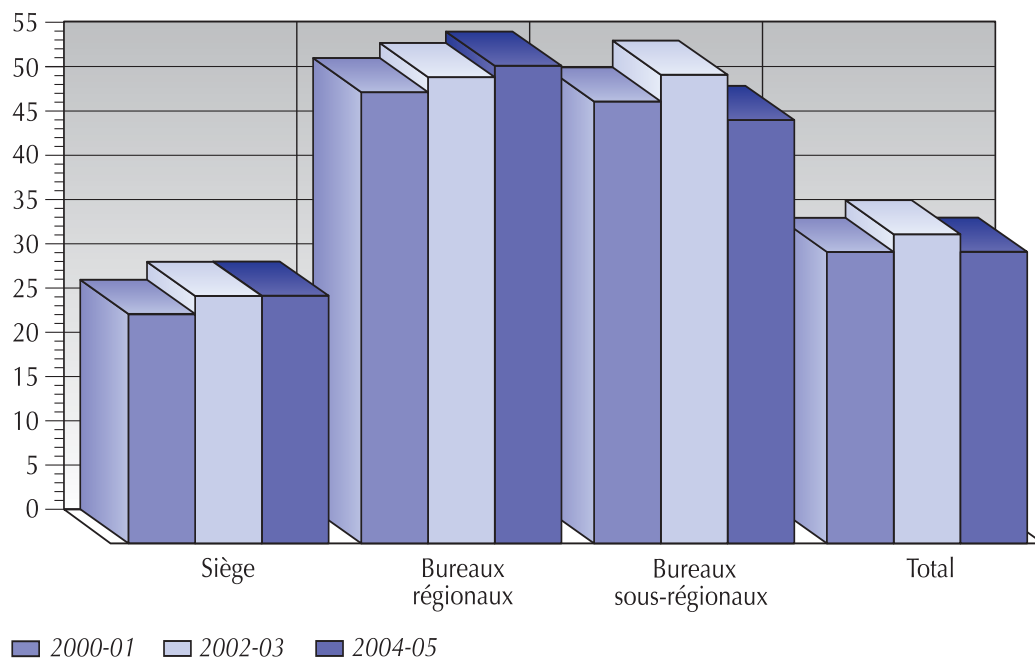
51. Le tableau 7 montre que les services d'appui technique fournis à des projets pendant l'exercice 2004-05, essentiellement sous forme de temps de travail du personnel, ont coûté 76,6 millions de dollars EU. Le remboursement de cette assistance technique s'est monté à 19,9 millions de dollars EU et a été assuré par des projets financés par des ressources extrabudgétaires (7,2 millions de dollars EU) et par des projets PCT et PSSA (12,7 millions de dollars EU). Le solde des SAT a été imputé sur le budget du programme ordinaire pour les divisions techniques. Les remboursements provenant de projets extrabudgétaires ont augmenté de près de 85 pour cent par rapport à l'exercice précédent, conformément aux efforts faits pour budgétiser ces services dans ce type de projet. Les remboursements provenant de projets PCT ont augmenté de 21 pour cent, grâce à l'augmentation de l'exécution des PCT et compte tenu de l'amélioration du suivi des projets et de la simplification des modalités de remboursement qui ont encouragé les divisions techniques à demander plus systématiquement le remboursement des services fournis.

Tableau 8: Part du temps des fonctionnaires techniques du cadre organique consacrée aux services d'appui technique au programme de terrain, 2004-05

GP/PR	Description	Siège	Bureaux régionaux	Bureaux sous-régionaux	Total
2.1.0	Entités de programme départementales pour la production agricole et les systèmes de soutien	19	58	34	21
2.1.1	Ressources naturelles	33	54	54	40
2.1.2	Cultures	30	48	40	34
2.1.3	Élevage	30	54	45	34
2.1.4	Systèmes de soutien à l'agriculture	35	57	41	41
2.1.5	Applications agricoles des isotopes et des biotechnologies	27	0	0	27
2.1	Production agricole et systèmes de soutien	31	53	44	36
2.2.0	Entités de Programme départementales pour les politiques et le développement alimentaires et agricoles	21	41	56	26
2.2.1	Nutrition, qualité et sécurité sanitaire des aliments	15	60	49	21
2.2.2	Information en matière d'alimentation et d'agriculture	10	40	56	13
2.2.3	Suivi, évaluation et perspectives de l'alimentation et de l'agriculture	7	50	0	8
2.2.4	Politiques relatives à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et au commerce	17	35	60	19
2.2	Politiques et développement alimentaires et agricoles	12	45	53	16
2.3.1	Information sur les pêches	5	42	38	9
2.3.2	Ressources halieutiques et aquaculture	28	46	34	29
2.3.3	Exploitation et utilisation des ressources halieutiques	27	36	37	28
2.3.4	Politiques halieutiques	21	39	35	25
2.3	Pêches	21	41	36	24
2.4.1	Ressources forestières.	33	47	32	35
2.4.2	Produits forestiers et aspects économiques des forêts	13	47	35	17
2.4.3	Politiques et institutions forestières	34	46	33	37
2.4.4	Liaison et information relatives aux programmes forestiers	6	45	35	11
2.4	Forêts	23	46	34	27
2.5.1	Recherche, gestion des ressources naturelles et transfert des technologies	29	46	54	33
2.5.2	Parité hommes-femmes et population	32	45	65	36
2.5.3	Développement rural	36	62	48	41
2.5.6	Production vivrière à l'appui de la sécurité alimentaire dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier	55	0	0	55
2.5	Contributions au développement durable et programmes spéciaux	35	50	51	38
3.1	Assistance aux politiques	34	53	46	44
	Moyenne	24	50	44	29

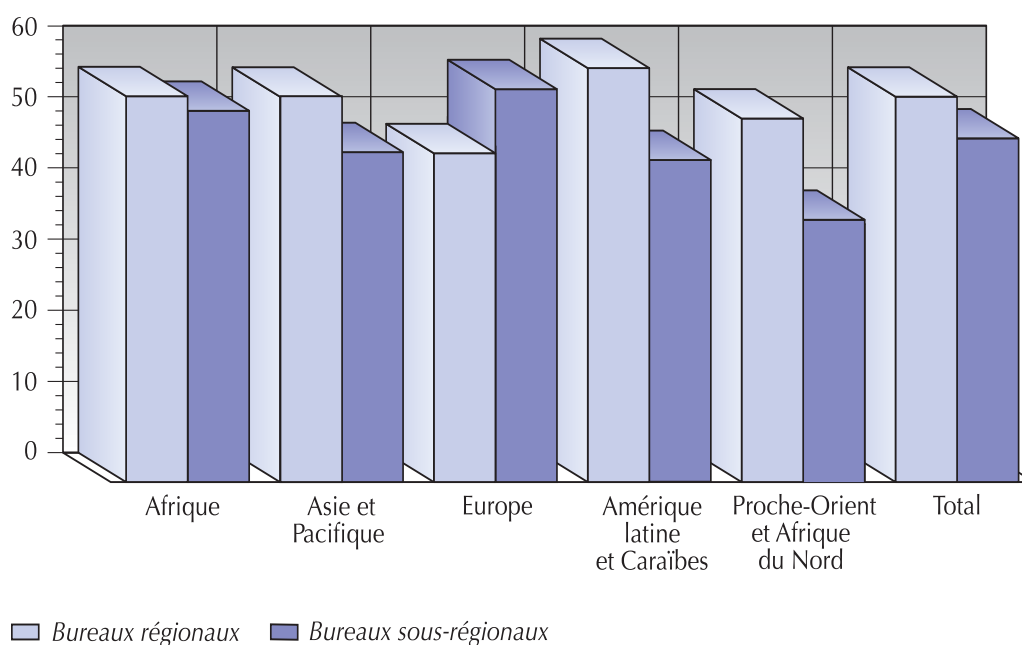
52. La décentralisation des responsabilités en matière de SAT vers les bureaux régionaux et sous-régionaux et l'importance accrue accordée au programme de terrain sont mises en évidence dans le tableau 8 et la figure 2.3. Dans les bureaux régionaux, le temps consacré par les cadres techniques à l'appui technique au programme de terrain s'est maintenu à 50 pour cent, tandis que le déclin enregistré dans les bureaux sous-régionaux a été compensé par une hausse des SAO. Au Siège, avec un pourcentage de 24 pour cent, il n'y a pas eu de changement en 2004-05.

Diagramme 2.3. Pourcentage du temps du personnel du cadre organique consacré à l'appui du programme de terrain



53. Comme indiqué dans la figure 2.4, le soutien au programme de terrain a occupé plus de 33 pour cent du temps de travail du personnel dans tous les bureaux décentralisés. Le temps consacré par le personnel technique à l'appui au programme de terrain a varié selon les bureaux décentralisés par région, allant de 45 pour cent dans la région du Proche-Orient à 51 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Diagramme 2.4. **Pourcentage du temps du personnel du cadre organique décentralisé consacré à l'appui du programme de terrain**



Soutien administratif et opérationnel (SAO)

54. Par services de soutien administratif et opérationnel, on entend tous les coûts indirects variables qui peuvent être associés à l'exécution d'activités directement liées à des projets. Ces services incluent:

- . l'élaboration de propositions pour les donateurs et la négociation d'accords et de plans d'opérations avec les parties prenantes;
- . le recrutement, la mise au courant et le soutien administratif du personnel affecté aux projets;
- . l'affectation et le soutien administratif des boursiers et la formulation de plans d'étude;
- . la sélection et l'achat de fournitures et de matériel;
- . la préparation et la mise au point des contrats;
- . la préparation, le suivi et la révision des budgets et le contrôle des dépenses des projets;
- . le recouvrement, la garde et le décaissement de fonds;
- . la tenue des comptes du projet, l'établissement des rapports financiers et les vérifications internes et externes;
- . la localisation et la supervision de personnel qualifié;
- . la coordination et la supervision de l'exécution du projet.

55. Le tableau 9 indique le niveau de ces coûts pour les deux derniers exercices biennaux.

56. Pendant l'exercice 2004-05, ces coûts ont augmenté de 34 millions de dollars EU et sont donc passés, en pourcentage de l'exécution totale des projets, de 10 pour cent à 14,1 pour cent. Les autres facteurs clés de l'augmentation des coûts SAO sont la part plus importante des projets PCT dans l'exécution totale (étant donné la taille modeste et la relative complexité de ces projets), l'augmentation générale des coûts liés au personnel, la reconnaissance de l'effort réalisé par les bureaux de pays et l'évolution des projets d'assistance d'urgence.

57. Le tableau 9 indique une forte augmentation des coûts opérationnels directs assumés par TCE pour l'assistance d'urgence, en pourcentage de l'exécution des projets d'urgence, qui sont passés de 2,4 pour cent à 6,5 pour cent. Cette hausse est attribuable au déclin proportionnel des Programmes Pétrole-contre-nourriture en faveur de l'Iraq relativement moins coûteux, qui bénéficiaient d'arrangements administratifs et opérationnels particuliers et qui, du fait de leur interruption en 2003, sont passés de 64 pour cent de l'exécution de projets d'urgence en 2002-03 à 0 pour cent en 2004-05. Bien que l'exécution de projets d'urgence ait diminué de quelque 27 pour cent, elle est restée toutefois à des niveaux élevés en raison de l'augmentation du nombre de projets d'assistance d'urgence, comme indiqué plus avant au titre du Grand Programme 3.3. La diversité des opérations d'urgence menées pendant l'exercice a entraîné une hausse proportionnelle des frais de soutien. C'est ce que le Conseil a reconnu en novembre 2005, quand il a approuvé une modification de principe et du taux de recouvrement des dépenses d'appui aux projets d'assistance d'urgence.

Tableau 9: Coûts du soutien administratif et opérationnel

Élément du budget	2002-03		2003-04	
	en millions de dollars EU*	Pourcentage d'exécution des éléments du budget	en millions de dollars EU	Pourcentage d'exécution des éléments du budget
Personnel des projets	16,6	0,8%	22,2	0,8%
Achats des projets	7,7	14,7%	10,6	12,7%
Contrats de sous-traitance des projets	3,4	6,2%	3,8	5,2%
Formation pour les projets	3,6	13,7%	4,5	16,9%
Contrôle non technique des projets	16,4	4,4%	23,9	4,8%
Budgétisation et comptabilité des projets	7,3	1,9%	11,2	2,2%
Responsabilités des responsables de budget de projets	5,5	1,5%	7,5	1,5%
Secrétariat des projets	3,0	0,8%	5,8	1,1%
Coûts des opérations d'urgence (TCE)	8,1	2,4%	16,1	6,5%
Total SAO	71,6	10,0%	105,5	14,1%

* Ces chiffres tiennent compte de la variation des dépenses de personnel, de manière à présenter les coûts réels au taux budgétaire de change entre l'euro et le dollar EU. Les coûts ont été recalculés pour inclure les coûts indirects marginaux.

** Le pourcentage d'exécution par élément a été recalculé pour inclure les SAT.

58. Les coûts de SAO sont partiellement couverts par des remboursements obtenus des projets par le biais de la facturation des frais de gestion du projet. Le tableau 10 indique le montant total des remboursements obtenus au titre des SAO, y compris pour les projets de secours d'urgence et les projets PCT/PSSA financés au titre du Programme ordinaire.

Tableau 10: Coûts du soutien administratif et opérationnel et remboursements reçus à ce titre

en millions de dollars EU	2002-03	2004-05	Écart
Coûts du soutien administratif et opérationnel	71,6	105,5	33,9
Remboursements	47,3	78,4	31,1
Montant non recouvré des coûts du soutien	(24,3)	(27,1)	(2,8)
Pourcentage net des coûts recouverts	66,0%	74,3%	

59. Les coûts SAO ont augmenté de près de 34 millions de dollars EU pour atteindre 105,5 millions de dollars EU en 2004-05, tandis que les remboursements reçus pendant l'exercice ont augmenté de 31 millions de dollars EU pour atteindre le niveau sans précédent de 78 millions de dollars EU. D'une part, les recouvrements relatifs aux projets PCT ont doublé en raison du niveau élevé d'exécution, tandis que les recouvrements provenant de projets de fonds fiduciaires augmentaient également. D'autre part, une distorsion a été créée du fait que l'Organisation a enregistré en 2004 des recettes au titre du remboursement de ses dépenses d'appui à l'exécution de contrats réalisés en 2003 pendant la période de clôture du Programme Pétrole-contre-nourriture. On peut donc s'attendre à ce que les recouvrements soient inférieurs en 2006-07.

Gains d'efficience: les progrès enregistrés

60. Le Conseil de la FAO a défini les gains d'efficience comme étant des réductions du coût des intrants sans impact matériel négatif sur les produits. Cette recherche active de gains d'efficience se poursuit depuis janvier 1994 à la FAO; les gains d'efficience réalisés par rapport aux cinq exercices biennaux précédents sont estimés à 60 millions de dollars EU par rapport à 1994, et dérivent de mesures axées sur les intrants (39 millions de dollars EU par an), de mesures orientées sur les processus (19 millions de dollars EU par an) et de mesures de remboursement des coûts (4 millions de dollars EU par an).

61. Les ajustements apportés au PTB 2004-05 ont mis en évidence plusieurs domaines où des gains d'efficience sont attendus au cours de l'exercice biennal, ainsi que plusieurs autres domaines, actuellement à l'étude, où des économies pourraient être réalisées.

Réductions opérées dans l'Unité administrative de la Direction générale (ODGX)

62. Les gains d'efficience au niveau des unités de service, à savoir le Service d'appui à la gestion (MSS), le Service d'appui à la gestion de la décentralisation (OCDS) et les unités administratives de soutien régionales (MSU), et à certains échelons des divisions AFH et AFF, se sont progressivement concrétisées. Le MSS a assumé nombre des fonctions dévolues à ODXG; en conséquence, cette unité a été sensiblement réduite, notamment par la suppression de quatre postes représentant une économie de 535 000 dollars EU par exercice biennal.

Facturation interne des coûts de distribution des publications à titre d'incitation.

63. En juin 2005 a été approuvé un nouveau mécanisme de facturation interne des coûts de distribution et de stockage de l'ensemble des publications et documents de réunion de la FAO. Auparavant, ces coûts étaient financés centralement par la Division AFS tandis que depuis janvier 2006, ils sont répercutés sur les « clients internes », lesquels ont une certaine influence sur les coûts dans la mesure où il leur appartient de décider du volume des publications à distribuer et à conserver. Les économies attendues, de l'ordre de 0,7 million de dollars EU, seront réalisées dans le courant de l'exercice biennal grâce aux changements de comportement que ces décisions susciteront.

Rationalisation de la gouvernance

64. L'Organisation a bénéficié du soutien des organes directeurs dans ce domaine et les coûts de gestion des réunions ont été sensiblement réduits, avec une économie estimative d'environ 2 millions de dollars EU par an par rapport à 1994.

65. Après avoir réduit de neuf à sept jours la durée de la Conférence, comme décidé par cette dernière à sa trente-deuxième session, la longueur des sessions du Comité des produits et du Comité de l'agriculture a été abrégée en 2005, et les coûts ont été réduits en organisant les réunions l'une à la suite de l'autre.

66. Comme cela est signalé au *Grand Programme 1.1*, les envois de documents de conférence ont été limités du fait de la tendance accrue à télécharger les documents depuis le site web, et la règle relative au nombre de mots maximum a été appliquée strictement. Le Programme de travail et budget (PTB) et son Sommaire pour 2006-07, qui ont été produits en 2005, ont ainsi été sensiblement abrégés, de même que ce Rapport sur l'exécution du Programme.

67. Dans sa recherche de solutions novatrices pour réaliser des économies supplémentaires en matière de gouvernance, l'Organisation a également tenu compte des meilleures pratiques mises en œuvre dans les autres institutions des Nations Unies. La suppression ou la production plus efficace des procès-verbaux, dont le coût est élevé, ont notamment été examinées. Tout en reconnaissant que ceux-ci sont prévus dans les Textes fondamentaux, d'autres méthodes moins onéreuses ont toutefois été envisagées, notamment l'enregistrement audio/vidéo des réunions des organes directeurs. On a estimé à quelque 300 000 dollars EU par an les économies que ces mesures permettraient de dégager. Dans l'intervalle, un aménagement plus rigoureux du temps de travail a permis de réduire de 30 pour cent par rapport à l'exercice biennal précédent le nombre d'agents affectés à la production des procès-verbaux des sessions de la Conférence et du Conseil.

Restructuration des bureaux des dossiers courants

68. L'examen des dossiers courants commencé au milieu de l'année 2003 a débouché sur des changements significatifs dans les méthodes de travail par l'introduction de la numérisation en 2004-05. Le processus de gestion des dossiers courants de la FAO a été modifié pour appliquer les recommandations de la norme 15489 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), qui est un élément fondamental des nouvelles normes de responsabilisation et de gestion de la qualité. Pour réaliser tous les gains d'efficacité envisageables dans les dossiers courants, l'Organisation a procédé à une analyse des changements possibles au niveau de la structure et du personnel. Des économies nettes de 222 000 dollars EU par an ont été réalisées en 2004-05. La mise en œuvre de la phase suivante pourrait aboutir à de nouvelles économies, à hauteur de 260 000 dollars EU par an, au cours de l'exercice biennal 2006-07.

Examen des procédures de l'Organisation, rationalisation et améliorations du flux de travail.

69. Depuis 1994, les procédures administratives et financières de la FAO ont fait l'objet d'une vaste révision, sur la base des conclusions pertinentes du Commissaire aux comptes et de l'Inspecteur général, qui a débouché sur la révision d'une grande partie des procédures, notamment au niveau du système administratif et financier Oracle. Durant l'exercice biennal 2004-05, l'Organisation a entrepris de réviser ses processus de gestion des ressources humaines dans le cadre du développement du système de gestion des ressources humaines (HRMS), ce qui aura des implications à l'échelle de l'Organisation à partir de 2007. Des gains d'efficacité devraient provenir de la suppression, dans les processus administratifs, de certaines étapes entraînant des pertes de temps et d'une réduction de la paperasserie, grâce par exemple à l'insertion des transactions directement en ligne, dans le système, par les intéressés.

Changements structurels en cours: technologies de l'information

70. L'Organisation a envisagé d'externaliser les opérations de développement et de maintenance des systèmes administratifs et d'information, ou de les confier à un bureau régional moins dispendieux. Cette dernière possibilité a été retenue et un Centre décentralisé de soutien et de développement des systèmes a été créé en 2005 à Bangkok pour le système de gestion des ressources humaines (HRMS). L'extension de ce type d'externalisation aux services de TIC sera fonction des résultats du projet lancé à Bangkok.

71. L'ordinateur central de la FAO a été installé, en janvier 2004, au Centre international de calcul des Nations Unies (CIC) à Genève, où les systèmes opèrent sur un ordinateur spécialisé pour un coût analogue aux arrangements précédents. Les systèmes de la FAO ont ensuite été déplacés vers un système central plus puissant du CIC, où les applications de la FAO partagent cette ressource avec celles d'autres institutions des Nations Unies. Les économies attendues à compter de 2006 devraient être de l'ordre de 60 000 dollars EU par an.

Initiative conjointe FAO-FIDA-PAM: achat d'électricité sur le marché libéralisé.

72. L'étude du marché libéralisé de l'offre d'électricité entamée en 2003 s'est conclue en 2005 par la signature d'un contrat attribué sur appel d'offres. Des économies de 183 000 dollars EU ont été réalisées en 2005, chiffre qui devrait se porter à 275 000 dollars EU par an dans les années à venir. L'analyse de marché et l'appel d'offres ont été conjointement engagés avec le FIDA et le PAM, ce qui a confirmé les perspectives d'une meilleure rentabilité découlant de l'achat en commun de certains biens et services.

Recouvrement accru des dépenses d'appui

73. L'efficacité de la politique en matière de remboursement des dépenses d'appui a été régulièrement examinée, et un rapport annuel sur la question a été présenté au Comité financier. Le Conseil a approuvé une proposition visant à la remanier pour les projets d'aide d'urgence afin de recouvrer l'intégralité des dépenses indirectes variables de ces projets.

Politique linguistique de la FAO

74. En 1999, à sa trentième session, la Conférence de la FAO a réaffirmé que « la politique linguistique de la FAO reposait sur la parité et l'équilibre entre toutes les langues de l'Organisation et qu'un contrôle de la qualité des traductions et de l'interprétation était indispensable. Convaincue que la situation allait encore s'améliorer dans les années à venir, la Conférence était convenue que les Membres devraient suivre de près les progrès réalisés grâce à des contrôles et à des évaluations périodiques³ ».

Réunions de la FAO

75. Le nombre de sessions⁴ tenues en 2004-05 (voir tableau 11) est resté équivalent à celui de 2002-03, surtout en raison du grand nombre de sessions non prévues qui se sont tenues durant l'exercice et de la part accrue des sessions financées par des ressources extrabudgétaires.

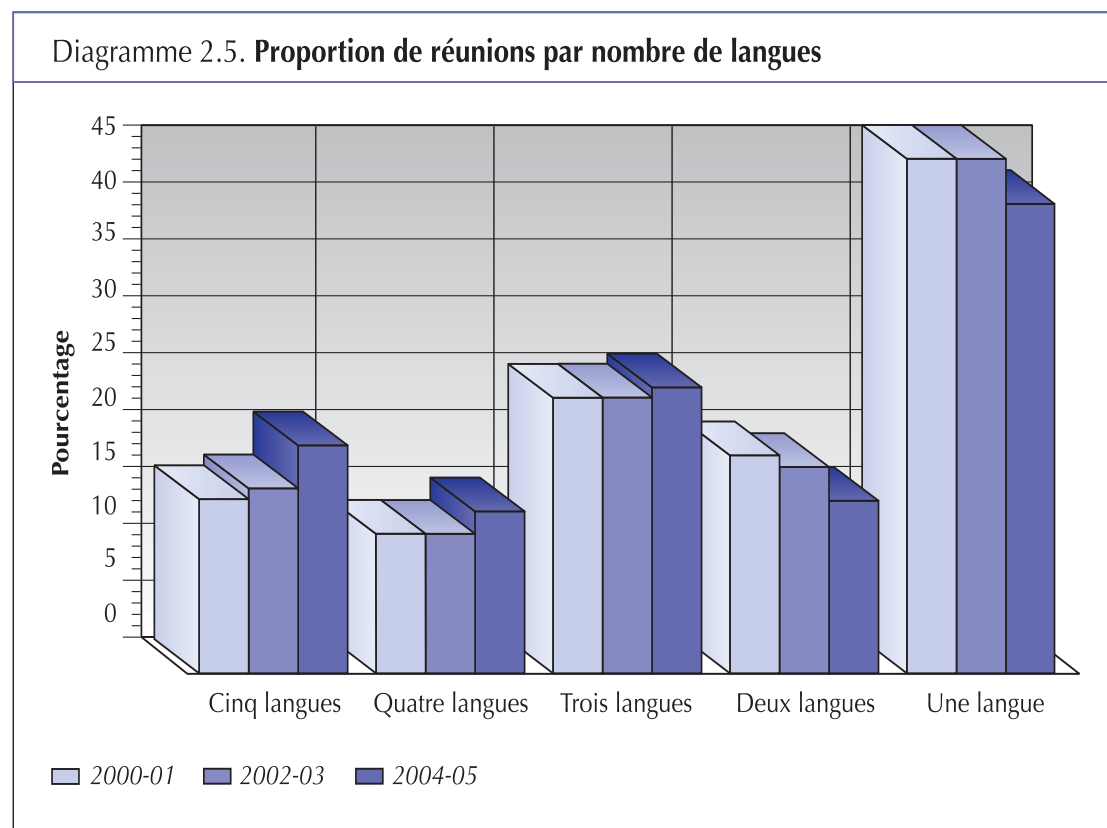
Tableau 11: Sessions tenues au Siège et hors Siège

Description	2000-01	2002-03	2004-05
Sessions approuvées dans le PTB	235	232	231
Sessions supprimées, Programme ordinaire	29	6	62
Sessions non programmées, Programme ordinaire	22	26	27
Sessions non programmées, Fonds fiduciaires	71	12	67
Total	299	264	263
Siège	112	101	115
Hors Siège	187	163	148
Total	299	264	263
Pourcentage de réunions décentralisées	63%	62%	56%

76. Un des indicateurs de l'équilibre linguistique pour ce qui est des réunions de la FAO est le pourcentage de réunions tenues dans toutes les langues officielles (figure 2.5). En 2004-05, le pourcentage des réunions tenues en cinq et en quatre langues a augmenté de 17 pour cent et 11 pour cent, respectivement, tandis que le pourcentage des réunions tenues en trois langues est resté constant et le pourcentage des réunions monolingues a baissé.

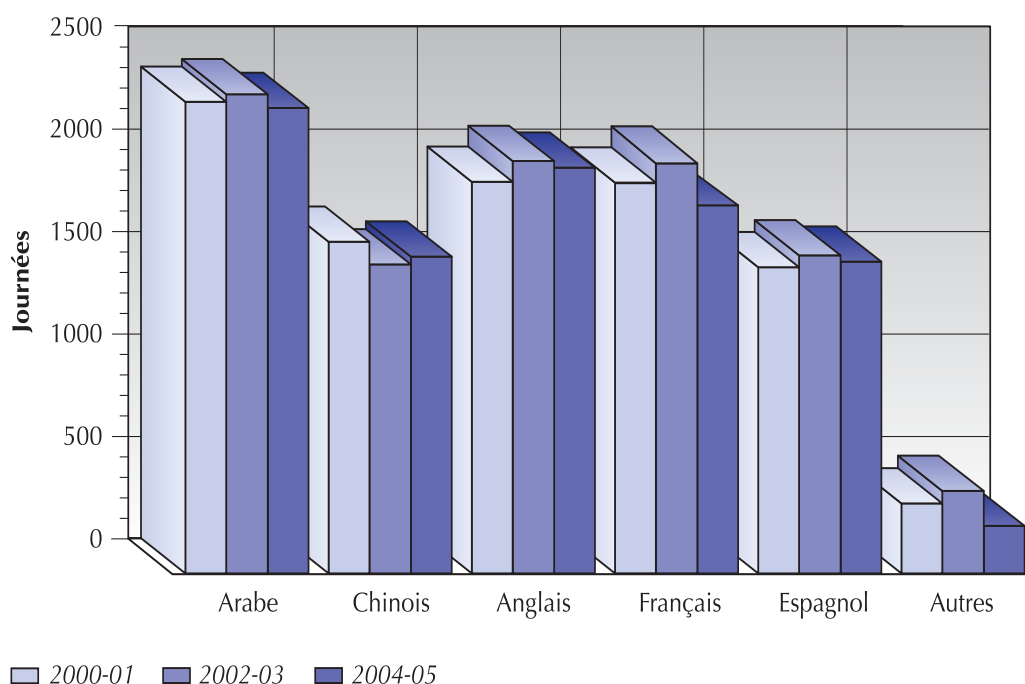
³ C 99/REP, paragraphe 94.

⁴ Les sessions de la FAO se répartissent en différentes catégories: 1. réunions intergouvernementales; 2. sessions techniques réunissant des experts désignés par les Membres; 3. comités et groupes d'experts composés d'individus sélectionnés pour leurs compétences personnelles par la FAO; 4. colloques, cours de formation et ateliers. Dans chacune de ces catégories, des réunions peuvent être convoquées soit pour les organes statutaires, s'ils ont été établis, soit sur une base ad hoc.



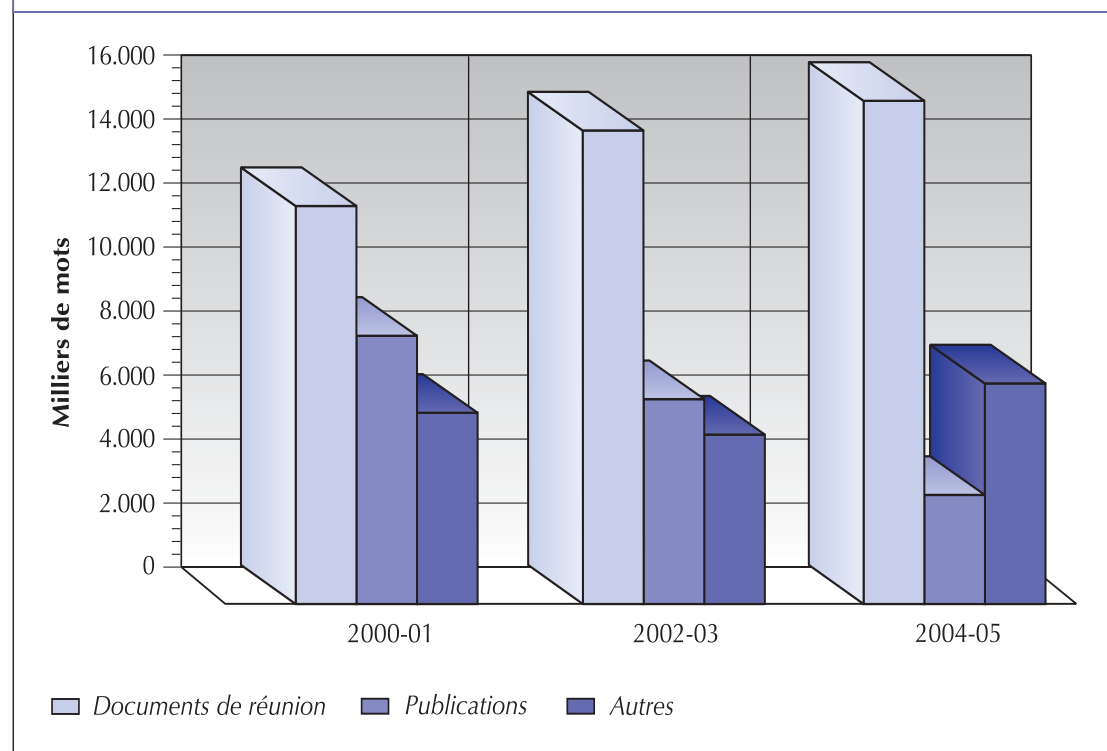
77. Si le nombre de réunions organisées par la FAO a baissé au cours des deux derniers exercices biennaux, les services d'interprétation assurés pour les réunions de la FAO sont restés à peu près constants en 2004-05, comme l'indique la figure 2.6 ci-dessous⁵. Cela est dû au fait que la proportion des réunions tenues dans plus de trois langues a augmenté.

⁵ Les pourcentages qui apparaissent dans la figure ont été pondérés pour l'arabe et le chinois, afin de tenir compte du fait que ces langues sont assurées par des équipes de trois interprètes dans chaque cabine pour toutes les réunions (contre deux interprètes pour les autres langues).

Diagramme 2.6. **Journées d'interprétation**

78. En ce qui concerne la traduction, le nombre total de mots traduits en 2004-05 par le Service de traduction s'est élevé à 23,9 millions, volume qui est resté pratiquement constant au cours des trois derniers exercices biennaux. Le volume de traduction a augmenté pour l'arabe (16 pour cent), le chinois (4 pour cent) et l'anglais (18 pour cent), tandis qu'il a baissé pour le français (7 pour cent) et l'espagnol (4 pour cent). Comme l'indique la figure 2.7, la traduction des documents de réunion a augmenté régulièrement atteignant 15,7 millions de mots en 2004-05, contre 13,8 millions de mots en 2002-03 et 11,6 millions de mots en 2000-01. Durant la même période, la traduction des publications a baissé de 7,5 millions de mots en 2000-01 à 2,3 millions de mots en 2004-05. Toutefois, ces chiffres représentent les traductions officielles assurées par les services internes et ne tiennent pas compte des traductions de documents non officiels externalisées directement par les services techniques.

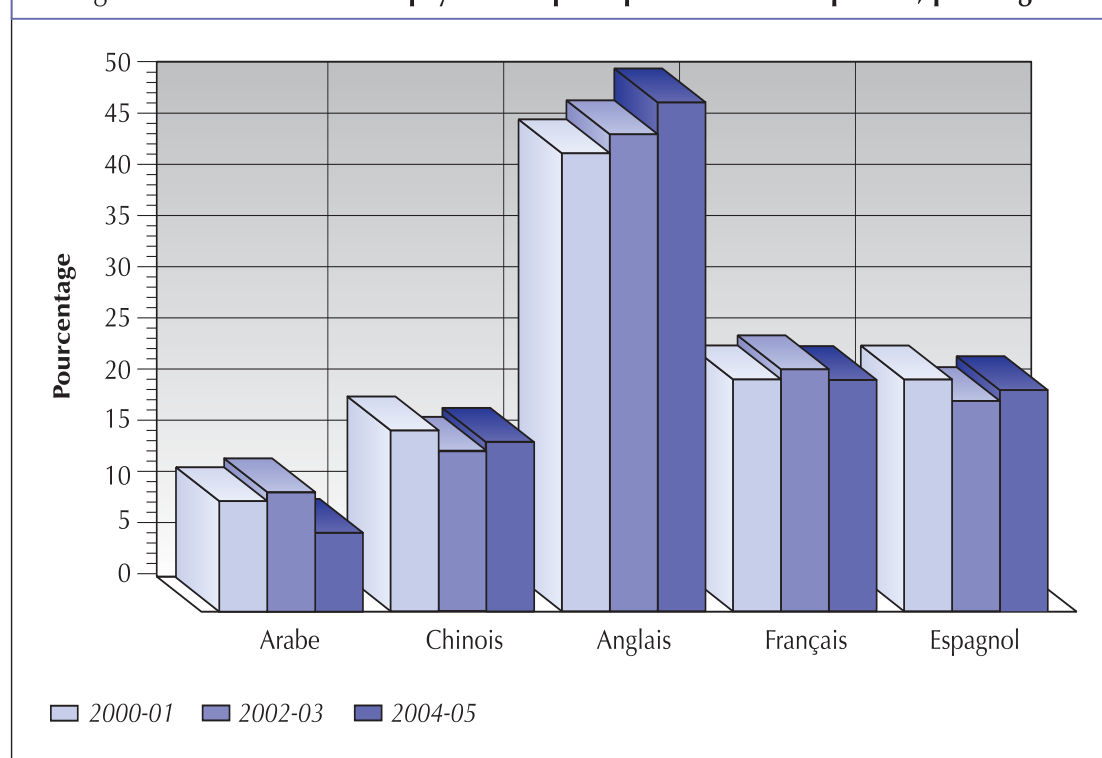
Diagramme 2.7. Volume de la traduction (en milliers de mots)



Publications

79. La publication des documents dans les langues officielles de l'Organisation reste une priorité absolue pour la FAO. Toutes les publications de prestige ont été publiées dans les cinq langues, tandis que certaines publications plus techniques ont paru dans les versions linguistiques les plus appropriées aux besoins du marché.

80. Il y a eu quelques modifications de la répartition linguistique des publications par rapport à l'exercice biennal précédent, comme le montre la figure 2.8. On constate une augmentation du pourcentage de publications en anglais (46 pour cent en 2004-05 contre 41 pour cent en 2002-03), tandis que les chiffres restent relativement constants pour le français, l'espagnol et le chinois (19, 18 et 14 pour cent respectivement). Le nombre de publications en arabe a diminué (7 pour cent en 2002-03 et 4 pour cent en 2004-05); toutefois, un certain nombre de publications en arabe financées par une allocation spéciale au titre du budget 2004-05 sortiront au début de l'exercice 2006-07, augmentant la proportion des publications dans cette langue.

Diagramme 2.8. **Publications payantes et principaux documents publiés, par langue**

Matériel électronique (WAICENT et site Internet de la FAO).

81. Le Centre mondial d'information agricole (WAICENT) continue à tirer parti des nouvelles technologies pour améliorer sa couverture linguistique. Grâce au scannage des documents et à l'utilisation du lecteur optique de caractères, des documents arabes et chinois ont été ajoutés aux Archives de documents de l'Organisation et la part des informations diffusées dans ces langues s'est accrue.

82. Un partenariat a été instauré avec l'Académie nationale chinoise des sciences agricoles pour établir des correspondances entre le Thésaurus agricole chinois et le Thésaurus multilingue de terminologie agricole (AGROVOC), ce qui a permis d'accroître les correspondances entre les applications multilingues et d'élargir les domaines et la couverture linguistique des deux thésaurus.

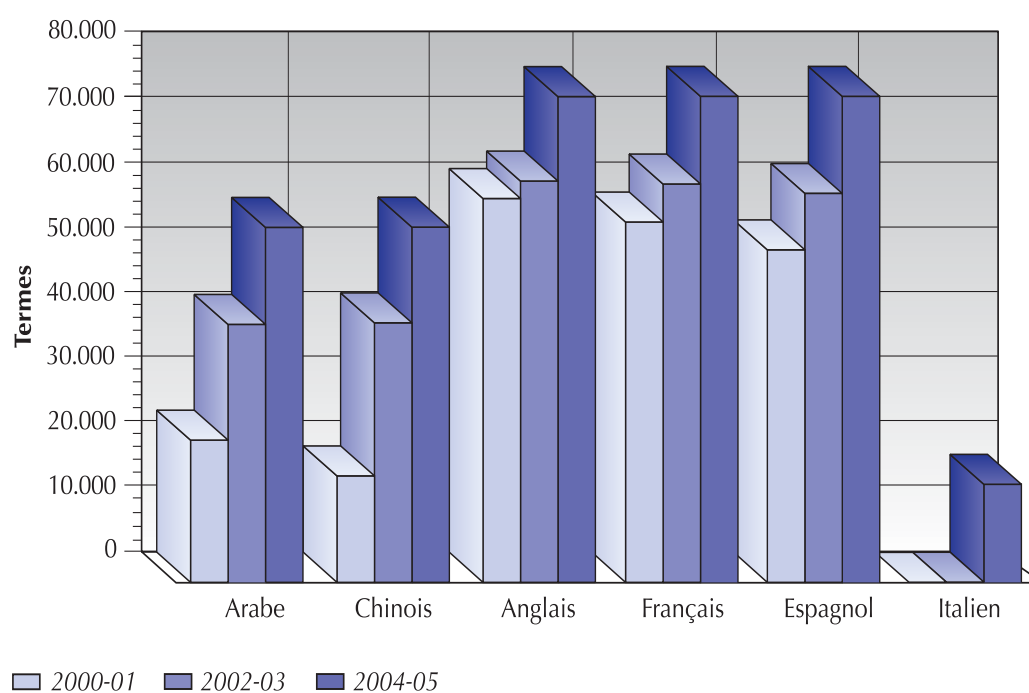
83. Les ressources consacrées aux activités de publication sur Internet dans le cadre du « programme d'amélioration de la couverture linguistique » ont baissé en 2004-05, ce qui a entraîné une réduction du nombre total d'entrées dans le Système de gestion des nouvelles et des événements (NEMS), comme l'indique le tableau 12. Comme tous les documents, sites web et nouvelles et événements ne sont pas reportés dans le Système électronique de gestion de l'information (EIMS) et dans NEMS, le nombre effectif d'entrées dans chaque langue a été supérieur, surtout si l'on tient compte du fait que de nombreux sites sont gérés hors du Siège de la FAO.

Tableau 12: Nombre d'entrées par langue dans le site web de la FAO apparaissant dans les systèmes EIMS et NEMS

	Anglais	Français	Espagnol	Arabe	Chinois	Total
2002-03						
EIMS	17 113	6 355	4 934	3 113	2 158	33 673
NEMS	2 506	1 251	2 343	489	308	6 897
Total	19 619	7 606	7 277	3 602	2 466	40 570
2004-05						
EIMS	14 925	7 187	6 311	4 194	2 230	34 847
NEMS	2 467	1 160	1 295	633	426	5 981
Total	17 392	8 347	7 606	4 827	2 656	40 828

Terminologie et soutien linguistique

84. En 2004-05, le nombre de termes de la base de données terminologique FAOTERM a atteint 70 000 en anglais, français et espagnol et environ 50 000 en arabe et chinois et près de 10 000 en italien (figure 2.9). Quelque 13 000 nouveaux termes ont été ajoutés à la base de données durant l'exercice biennal. Une nouvelle interface a été créée pour faciliter l'utilisation de FAOTERM et pour améliorer sa diffusion et la gestion des travaux. Par conséquent, le personnel de la FAO, les autres organisations internationales et le grand public ont fait une utilisation accrue de ce système (quelque 300 000 demandes sur la base de données chaque mois pour une moyenne de 12 000 utilisateurs).

Diagramme 2.9. Nombre de termes figurant dans FAOTERM, par langue

85. En ce qui concerne la traduction et le soutien linguistique, les techniques de traduction assistée par ordinateur, en particulier les mémoires de traduction, les outils de documentation multilingue et l'adaptation des méthodes de travail ont permis d'effectuer la recherche et la récupération des traductions antérieures afin d'améliorer la cohérence des documents de la FAO et d'accélérer la diffusion de la documentation lors des réunions.

Programme d'amélioration de la couverture linguistique.

86. Depuis l'exercice 2000-01, l'entité de programme 222P5: *Programme d'amélioration de la couverture linguistique* apporte un soutien pour des investissements ayant une incidence immédiate sur les pays à peu de frais, permettant de créer une infrastructure pour une capacité permanente dans les cinq langues officielles et de combler les lacunes existant de longue date dans la couverture linguistique. Toutes ces dépenses se sont élevées environ à 1,1 million de dollars EU pour l'exercice biennal et ont également servi à financer la traduction des documents en chinois entreprise en coopération avec l'Académie chinoise des sciences agricoles.

87. Les investissements ayant une incidence immédiate incluent l'amélioration de la couverture linguistique des sites Internet internes et externes de la FAO, les productions audiovisuelles et les publications importantes, ainsi qu'une formation linguistique. Les investissements dans l'infrastructure ont inclus la traduction du Cours d'évaluation des cycles de projet en français et en espagnol à l'intention des bureaux décentralisés dans le cadre du développement du programme de terrain. Les investissements destinés à combler les lacunes existant de longue date ont été concentrés essentiellement sur la traduction de 40 publications supplémentaires en arabe, poursuivant ainsi les efforts entamés durant l'exercice précédent.

Représentation géographique et ventilation du personnel féminin et masculin: personnel du cadre organique

Représentation géographique du personnel du cadre organique.

88. Les principes de la représentation géographique des États Membres mis en œuvre par l'Organisation ont été définis par le Conseil de la FAO en 1957, à l'occasion de sa vingt-septième session. La Conférence de la FAO, à sa trente-deuxième session en novembre-décembre 2003, a adopté une nouvelle méthode de calcul de la répartition géographique qui se fonde sur la formule appliquée au Secrétariat des Nations Unies et dans plusieurs organisations du système commun des Nations Unies. Selon cette nouvelle méthode, 40 pour cent des postes sont attribués en fonction de la composition, 5 pour cent sur la base de la population du pays membre et 55 pour cent en proportion du barème des quotes-parts. La nouvelle méthode a été appliquée à partir du 1er janvier 2004, entraînant une forte augmentation du nombre de pays équitablement représentés.

89. Des tableaux récapitulatifs indiquant les pays qui n'entraient pas dans la catégorie des nations équitablement représentées avec l'ancienne formule, au 31 décembre 2003 (123 sur 183 États Membres) et avec la nouvelle formule, au 31 décembre 2005 (59 sur 187 États Membres), figurent à l'*Annexe II: Représentation géographique du personnel du cadre organique*.

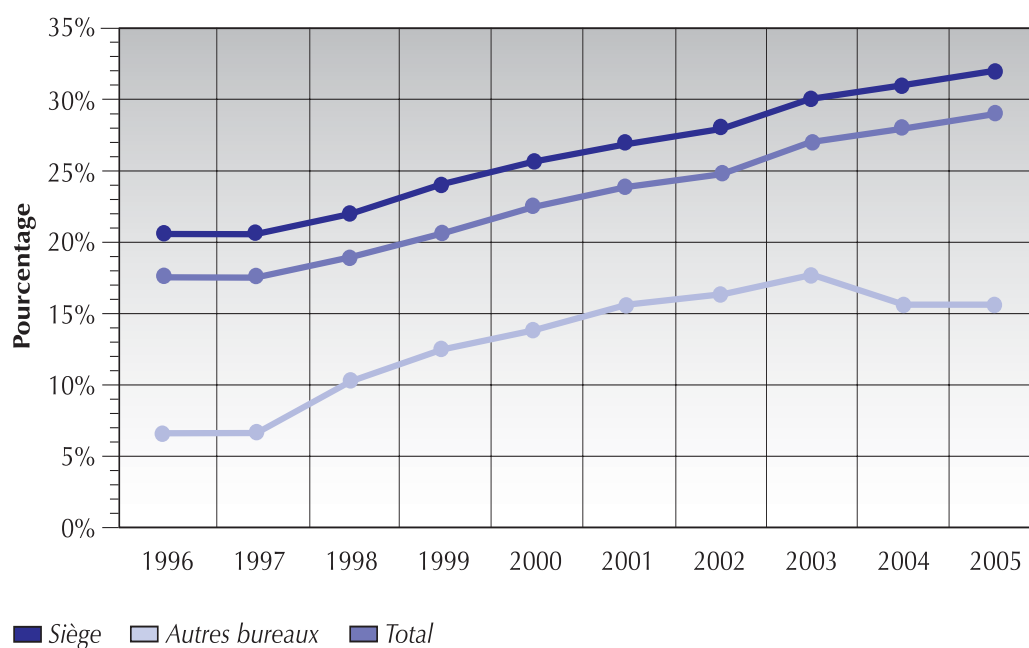
90. Fin 2005, 11 pays étaient surreprésentés avec la nouvelle formule, contre 77 fin 2003 avec l'ancienne formule; 17 pays étaient sous-représentés fin 2005 contre 16 fin 2003; et 31 pays n'étaient pas représentés fin 2005 contre 30 fin 2003. Une priorité spéciale est accordée à l'embauche d'administrateurs issus de pays non représentés et 6 des 30 pays non représentés fin 2003 étaient représentés fin 2005. Toutefois, 24 des pays non représentés fin 2003 étaient encore non représentés fin 2005. Sur 31 pays non représentés fin 2005, 4 étaient des pays devenus membres en novembre 2003.

Ventilation du personnel féminin et masculin

91. Accroître la proportion de femmes fonctionnaires du cadre organique est un des principaux objectifs de la politique de l'Organisation en matière de ressources humaines. Les dispositions prises en ce sens au cours des cinq derniers exercices biennaux ont permis d'augmenter le nombre de femmes occupant des postes du cadre organique au Siège de 21 pour cent début 1996 à 32 pour cent fin 2005 et, tous lieux d'affectation confondus, de 18 à 29 pour cent (figure 2.10). Ces chiffres ont été calculés pour le total des fonctionnaires internationaux du cadre organique ayant des contrats à durée

déterminée ou de caractère continu au Siège ou dans les bureaux extérieurs⁶. Le pourcentage de femmes occupant des postes du cadre organique dans les bureaux extérieurs de la FAO reste nettement inférieur à celui du Siège, néanmoins, leur nombre augmente à un rythme relativement soutenu, passant de 8 pour cent en 1996 à 16 pour cent en 2005.

Diagramme 2.10. **Représentation des femmes dans le cadre organique international, en pourcentage, 1996-2005**



92. Au total, les femmes représentent la moitié (50 pour cent) du personnel de l'Organisation, soit 66 pour cent du personnel des services généraux (G1 à G7), 31 pour cent des administrateurs (P1 à P5), 32 pour cent des autres administrateurs (fonctionnaires recrutés localement et cadres associés) et 14 pour cent des cadres supérieurs (de D-1 à Directeur général adjoint). Parmi les cadres dirigeants, les femmes occupent environ 16 pour cent des postes de Directeur de classes D-2 et Sous-Directeur général. Dans la catégorie des administrateurs, la proportion de femmes varie d'environ 50 pour cent des postes de classes P-2/P-1 et 46 pour cent des postes P-3 à 19 pour cent des postes de niveau P-5. Le plus grand pourcentage de femmes occupant des postes de niveau P-1 à P-3 s'explique par le nombre croissant de jeunes femmes qualifiées dans les domaines techniques relevant du mandat de l'Organisation, ce qui leur permet de postuler avec succès aux fonctions d'administrateur de niveau débutant ou intermédiaire. Les départs à la retraite des cadres et des dirigeants devraient permettre d'accroître le pourcentage de femmes occupant les postes libérés. La correction du déséquilibre entre les effectifs masculins et féminins au niveau des postes de rang supérieur est en cours et devrait se traduire par des résultats tangibles dans les années à venir.

⁶ À l'exclusion du personnel des projets de terrain et du personnel embauché avec des contrats de moins de 12 mois.

Tableau 13: Ventilation des hommes et des femmes parmi les fonctionnaires, par classe

Classe	Femmes	Hommes	Total	% de femmes
DGA	0	1	1	0%
SDG	2	10	12	17%
D-2	7	39	46	15%
D-1	17	105	122	14%
DIRECTEURS	26	155	181	14%
P-5	62	261	323	19%
P-4	104	320	424	25%
P-3	123	143	266	46%
P-2	58	54	112	52%
P-1	4	5	9	44%
CADRE ORGANIQUE	351	783	1 134	31%
FRN	15	69	84	18%
APO	34	36	70	49%
AUTRES FONCTIONNAIRES DU CADRE ORGANIQUE	49	105	154	32%
G-7	38	18	56	68%
G-6	171	65	236	72%
G-5	356	77	433	82%
G-4	418	131	549	76%
G-3	211	149	360	59%
G-2	57	170	227	25%
G-1	4	23	27	15%
SERVICES GÉNÉRAUX	1 255	633	1 888	66%
Total	1 681	1 676	3 357	50%

Arriérés

93. Fin 2002, l'Organisation a reçu du principal bailleur de fonds un versement d'un montant de 100 millions de dollars EU au titre des arriérés de paiement des contributions ordinaires, du Compte de réserve spécial et du Fonds de roulement. La Résolution 6/2001 de la Conférence précise l'utilisation de ces fonds pour des usages définis et des dépenses ponctuelles.

94. La Résolution 6/2001, au Point 4 de son Dispositif, autorisait des dépenses d'un montant maximal de 50,7 millions de dollars EU, alors que les ressources disponibles s'élevaient à 44,9 millions de dollars EU. Il a donc été nécessaire de réaligner les dépenses proposées sur la base de ce montant inférieur⁷.

95. D'autres revendications sur les arriérés découlent des décisions du Comité financier et de la Conférence de la FAO qui ont accepté le principe d'une utilisation des arriérés, dans les budgets 2002-03 et 2004-05, pour financer des dépenses ponctuelles d'équipement, de sécurité du personnel de terrain et de réaffectation et de cessation de service associées à la mise en application de la réduction budgétaire pour 2004-05. Toutefois, l'Organisation a été invitée à tout mettre en œuvre pour absorber ces coûts au titre du Programme ordinaire, ce qu'elle a fait.

96. Les huit domaines d'activité énumérés dans la Résolution 6/2001, au Point 4 du Dispositif, et le niveau rectifié des ressources disponibles et des dépenses finales correspondant à chacun d'entre eux apparaissent au tableau 14.

⁷ FC 107/15.

Tableau 14: Arriérés budgétaires et dépenses (milliers de dollars EU)

Point	Total des ressources	Dépenses 2002-03	Dépenses 2004-05	Total des dépenses	Variation (sous-)/sur-
1 – Biotechnologie et biosécurité	3 360	369	2 995	3 366	(6)
2 – Évaluation et conservation des ressources naturelles, et plus particulièrement sur les forêts	3 472	437	3 021	3 451	21
3 – Amélioration de la couverture linguistique grâce à la traduction des textes de référence dans les langues officielles, y compris le Codex Alimentarius	1 775	245	1 545	1 790	(15)
4 – Commerce multilatéral	2 274	124	2 082	2 206	68
5 – Données statistiques - amélioration de la qualité et de la couverture	1 575	73	1 415	1 488	87
6 – Plans d'action pour les pêches et autres	1 918	173	1 792	1 966	(48)
7 – Infrastructure des technologies de l'information à l'appui des activités techniques et autres de l'Organisation	7 664	1 391	6 429	7 820	(156)
8 – Systèmes administratifs de l'Organisation	18 803	718	11 991	12 713	6 090
9 – Montant pour imprévus, à utiliser pour la sécurité, les redéploiements et les cessations de service	4 071	0	0	0	4 071
Total	44 912	3 530	31 270	34 800	10 112

97. Les dépenses engagées au titre des arriérés dans tous les domaines techniques (1 à 7) ont été proches des ressources disponibles. La seule dépense inférieure au montant budgétisé a concerné les systèmes administratifs de l'Organisation, notamment le regroupement en cours des modules du système Oracle « Financials » et la mise au point des modules de remplacement pour la gestion des écarts de paie et des ressources humaines.

98. Comme cela a été autorisé par le Comité financier à sa session de septembre 2005 et approuvé dans le Programme de travail et budget révisé 2006-07, le solde non utilisé, au 31 décembre 2005, des arriérés visés dans la Résolution 6/2001, s'élevant à 10,1 millions de dollars EU, a été transféré au Dispositif pour les dépenses d'équipement, pour assurer son fonctionnement.

99. Des informations sur certains projets financés par des arriérés sont données dans la section suivante – *Résumé de l'exécution du Programme*. Des informations plus complètes sur la mise en œuvre des différents projets financés par des arriérés figurent à l'Annexe IV sur le site Internet de la FAO à l'adresse suivante: www.fao.org/pir/2004/.

RÉSUMÉ DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

100. Le présent document résume les principales réalisations de l'Organisation au cours de l'exercice biennal. Il suit la présentation du Programme de travail et budget (PTB) 2004-05 et donne, sous forme de tableau, des informations ventilées par grand programme et programmes sur les ressources et les dépenses du programme de travail. Le cas échéant, le tableau inclut aussi des rubriques sur l'exécution du programme de terrain en ce qui concerne les « Fonds fiduciaires extrabudgétaires (FF) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) », les « Projets extrabudgétaires de secours d'urgence », le « Programme de coopération technique (PCT) » et le « Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA) ».

101. Soucieuse d'appliquer au Rapport sur l'exécution du programme l'approche fondée sur les résultats qui gouverne la gestion de ses programmes, l'Organisation a présenté les aspects notables de la mise en œuvre des programmes techniques (Chapitre 2 et Grand Programme 3.1) dans le contexte général des objectifs et résultats spécifiés dans le Plan à moyen terme (PMT) 2004-09. Les principales réalisations sont présentées au niveau des programmes, en mettant en lumière les réussites et les enseignements qui en ont été tirés, notamment par l'autoévaluation des entités de programme, le cas échéant. L'incidence au niveau régional et les contributions des ressources extrabudgétaires, les partenariats et les projets financés par des arriérés sont également présentés au niveau des programmes. Des tableaux présentant des informations sur la situation des réalisations prévues dans le PTB, accompagnées de nouvelles réalisations introduites durant la mise en œuvre du programme pour répondre à l'évolution de la situation et aux demandes d'aide des États Membres, figurent à l'*Annexe I*.

102. L'*Annexe V* qui se trouve sur le site Internet de la FAO (<http://www.fao.org/pir>) donne des informations plus détaillées sur les réalisations des entités de programme technique, sur la base des objectifs et des indicateurs, en tenant compte des progrès effectués pendant l'exercice biennal au niveau des principales réalisations.

Chapitre 1 du PTB: Politique et direction générales

Grand Programme 1.1: Organes directeurs

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	19 598
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	775
Programme de travail final	20 373
Dépenses par rapport au Programme de travail final	20 356
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	17
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	4,0%

Réalisations

103. Ce Grand Programme englobe le soutien aux réunions des organes directeurs, la préparation de la correspondance officielle et la liaison avec les OIG, le service de programmation des réunions et les services linguistiques et terminologiques, la planification et l'utilisation des installations de conférence au siège, et les activités de liaison et de protocole au siège. Les indicateurs d'activité figurent au tableau 1.1.1 ci-après.

104. La trente-troisième session de la Conférence (19 - 26 novembre 2005) s'est étendue sur sept jours – soit deux jours de travail de moins que la session précédente. Une organisation plus serrée de l'ordre du jour et du débat général, ainsi qu'une préparation plus poussée des travaux en groupes de travail présession, ont permis au Secrétariat de pallier les contraintes d'un calendrier réduit sans pour autant compromettre les fonctions institutionnelles de la Conférence. Un aménagement plus rigoureux du temps de travail a également permis de réduire de 30 pour cent, par rapport à l'exercice biennal précédent, le nombre des effectifs détachés pour la production des comptes rendus in extenso des sessions de la Conférence et du Conseil.

105. L'augmentation des téléchargements de documents à partir du site web a été constante au cours de l'exercice biennal 2004-05, permettant ainsi de réduire considérablement les envois de documents aux pays. Les Membres qui ont un accès limité à Internet ont eu la possibilité d'utiliser des installations d'impression sur demande en cours de session. L'établissement d'une base de données retraçant la participation des Membres aux organes directeurs depuis leur création, a permis de réduire les tirages d'un document volumineux tout en fournissant des informations à jour. Par ailleurs, en vue d'offrir aux délégués des documents succincts pour les travaux de la Conférence et du Conseil, les dispositions relatives au nombre maximum de mots ont été appliquées de manière plus stricte – conformément à la pratique suivie par l'Assemblée générale des Nations Unies n'accordant des dérogations que dans des circonstances exceptionnelles. Des efforts ont été déployés avec les parties prenantes afin de trouver des solutions permettant de réduire le volume des documents d'évaluation présentés au Comité du Programme.

106. L'utilisation du site web des Représentants permanents servant d'interface flexible avec les Membres, s'est développée avec la publication et la mise à jour régulières de documents, d'avis et de convocations concernant des questions relatives aux organes directeurs. Cela a eu une incidence positive sur les délais de livraison des invitations aux sessions et aux consultations de la FAO, et des notes verbales sur les questions d'orientation générale. Une tendance analogue a été observée avec les moyens de diffusion électronique pour la gestion de la réponse de l'Organisation aux invitations à 400 réunions extérieures convoquées par d'importantes OIG, qui ont été traitées et enregistrées par voie numérique, ce qui a permis des économies de ressources, réduit les risques d'erreur d'acheminement et facilité les opérations d'archivage.

107. Durant l'exercice biennal, des efforts ont également été faits pour éviter toute superposition des réunions et assurer ainsi une utilisation optimale des salles de réunion et des services connexes. L'ameublement et l'équipement des bureaux utilisés par les organisateurs des réunions ont été standardisés, afin qu'il ne soit plus nécessaire d'effectuer des changements avant les réunions. Le Service de programmation et de documentation des réunions a continué à s'occuper de la mise en place des outils de traduction assistée par ordinateur et de nouvelles technologies notamment pour la traduction à distance lors des grandes réunions hors siège, la gestion des flux de travail, la distribution et l'archivage de documents.

108. Un total de 5 771 demandes de traduction et d'impression ont été gérées à l'aide du Système électronique de demande de traitement de documents (E-DPR), qui a été amélioré par l'adjonction de capacités additionnelles de présentation de rapports et de suivi. La collaboration interne avec les rédacteurs des documents a permis de mettre en place des processus de production électronique pour certains documents de réunion tels que le Programme de travail et budget et le Rapport sur l'exécution du Programme, avec des coûts et des délais de traitement réduits.

109. La Sous-Division du protocole a continué à fournir des avis sur les questions de protocole, à veiller au respect des normes et des procédures au sein de l'Organisation, et à servir de point de contact principal pour les Représentants permanents accrédités auprès de la FAO.

Tableau 1.1.1: Appui aux organes directeurs (indicateurs choisis)

Description	2000-01	2002-03	2004-05
Interprétation (journées)	8 655	8 731	8 441
Traduction (millions de mots)	24	23	24
Lettres circulaires (communications au niveau des politiques)	225	445	390
Lettres d'acceptation concernant les réunions de la FAO	85	110	110
Modification des circuits de correspondance (pages)	2 100	1 445	960
Durée des sessions de la Conférence/du Conseil (journées)	27	26	22

Grand Programme 1.2: Politique, direction et planification

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	28 236
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	1 710
Programme de travail final	29 946
Dépenses par rapport au Programme de travail final	29 923
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	23
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	6,1%
Programme de terrain	en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	17
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	0
Exécution de projets du PCT	0
Total exécution du Programme de terrain	17
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	0,0
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	1 788

Programme 1.2.1: Direction générale

110. Ce programme couvre le Bureau rapproché du Directeur général et du Directeur général adjoint, y compris le Cabinet et les conseillers spéciaux auprès du Directeur général et traite essentiellement des relations de haut niveau avec le gouvernement hôte. À cette équipe, dirigée par le Directeur général, est confiée la gestion centrale de l'Organisation au plus haut niveau.

Programme 1.2.2: Planification, budget et évaluation du Programme

111. Exécuté par le Bureau du programme, du budget et de l'évaluation (PBE), ce programme a continué à fournir une assistance en matière de politiques générales concernant les objectifs de l'Organisation, la formulation des programmes ainsi que le suivi et le contrôle budgétaires. L'évaluation des activités de l'Organisation relève également de ce programme, mais en toute indépendance et conformément aux indications des organes directeurs. Le budget du Programme a été ajusté pour financer l'appui aux autoévaluations, la préparation du document de politique générale sur les OMD (*La FAO et les défis posés par les Objectifs du Millénaire pour le développement: la voie à suivre*) en collaboration avec SAD et ES, ainsi que l'élaboration et l'utilisation accélérées de PIRES.

Planification et budget du Programme

112. Les services chargés de la planification, du suivi budgétaire et de la présentation de rapports sur l'exécution du programme de l'Organisation ont été en constante évolution au cours de cet exercice, et une suite rapide a été donnée aux propositions de réforme élaborées en 2005. Les principales réalisations sont les suivantes:

- . La programmation fondée sur les résultats a été étendue aux programmes non techniques au moment de la préparation du Plan à moyen terme (PMT) 2006-11 afin d'assurer une amélioration continue des services fournis par l'Organisation et d'identifier les gains d'efficacité possibles sur plusieurs exercices. Le processus d'établissement du PMT a été soutenu par un nouveau module dans le système PIRES.
- . Plusieurs scénarios budgétaires ont été préparés, y compris l'ajustement du Programme de travail et budget (PTB) 2004-05, quatre scénarios du PTB 2006-07 et la préparation d'un cinquième scénario au niveau approuvé du budget, ainsi que les propositions de réforme présentées à la Conférence.
- . Un débat a été lancé avec les organes directeurs sur la rationalisation de tout le processus et de la documentation du budget-programme; dans cette optique, deux documents ont été préparés pour la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier et le sommaire et la version intégrale du PTB.
- . Le Dispositif pour les dépenses d'équipement, approuvé par la Conférence en 2003, et le Dispositif pour les dépenses de sécurité, approuvé par la Conférence en 2005, ont été mis en place en vue de renforcer le cadre financier pour la planification et le suivi des projets d'investissement, et pour assurer la sécurité et la protection du personnel et des biens de l'Organisation.
- . Les résultats de la politique en matière de recouvrement des dépenses d'appui ont fait l'objet d'une analyse et d'un rapport annuels au Comité financier. Une proposition concernant la mise à jour de la politique relative aux projets d'aide d'urgence a été approuvée par le Conseil en vue d'un recouvrement intégral des coûts indirects variables de ces projets.
- . Une nouvelle politique concernant le remboursement des services d'appui technique (SAT) au titre du programme PCT a été élaborée et mise en œuvre au sein de la FAO en 2005 et prévoit l'introduction d'un taux forfaitaire simplifié en remplacement d'un système de points plus complexe, avec un abaissement du coût des services d'appui technique aux projets du PCT.
- . Un système de communication d'informations sur la gestion fondé sur le web a été mis au point et diffusé en collaboration avec les Départements AF et TC, pour la fourniture aux gestionnaires de rapports en temps réel et de demandes d'information concernant les ressources humaines, les questions financières et les projets.
- . L'élaboration du système PIRES d'appui à la planification et à l'évaluation du programme, ainsi qu'à la présentation de rapports sur son exécution, a en grande partie été menée à bien. Un nouveau module concernant les crédits annuels a rationalisé ce processus et en a renforcé la transparence. Un nouveau module sur la planification des activités annuelles a intégré des fonctions automatisées pour les ajustements de crédit en conformité avec les règles de fongibilité, facilitant ainsi le suivi des budgets de la part de leurs responsables. Le système PIRES a prouvé son adaptabilité en facilitant la préparation, en 2004, d'un Programme de travail et budget ajusté non prévu et des propositions de réforme en 2005.
- . Les documents du PMT 2006-11, du Rapport sur l'exécution du Programme 2002-03 et du PTB 2006-07 ont été produits grâce à une nouvelle technologie mise au point avec les divisions GIC et GIL dans le but de rationaliser le flux des travaux de production, de traduction et de publication des documents.
- . Un suivi budgétaire attentif et continu de la part de PBE et des attributaires a abouti à l'utilisation quasi-totale de l'ouverture de crédits biennale.

Évaluation

113. Une synthèse des mesures prises pour renforcer l'indépendance, la rigueur et l'objectivité de l'évaluation figure dans le Rapport d'évaluation du Programme 2005⁸. Les évaluations ont pris peu à peu une orientation plus stratégique et, en vue de préserver l'indépendance de la fonction d'évaluation, les principales évaluations soumises aux organes directeurs ont généralement été dirigées de l'extérieur. L'autoévaluation de la part des gestionnaires, avec un appui extérieur, a été pleinement appliquée pour les programmes techniques de l'Organisation en 2004 avec le soutien méthodologique et l'assurance de qualité du Service de l'évaluation.

114. L'évaluation de la décentralisation de la FAO entamée au cours de l'exercice antérieur, a été achevée puis a fait l'objet d'un suivi et de débats durant plusieurs sessions du Comité du Programme de la FAO en 2004-05. Une Évaluation externe indépendante du Programme de coopération technique a été entreprise à la demande de ce Comité. Des évaluations ont porté, pour la première fois, sur les stratégies intersectorielles de la FAO énoncées dans le Cadre stratégique et concernant la diffusion des messages de la FAO et l'élargissement des partenariats et des alliances. Toutes ces évaluations ont fait l'objet d'un examen approfondi par le Comité du Programme et ont été soumises à la Conférence dans le cadre du Rapport d'évaluation du Programme 2004-05. Ce rapport contenait pour la première fois une série de fiches d'évaluation pour chacune des évaluations présentées, visant à offrir une synthèse concise et conviviale des résultats, des recommandations, de la réponse de la Direction générale et des conclusions des organes directeurs concernant chaque évaluation.

115. Le Service de l'évaluation a assuré le secrétariat du Groupe de travail intersessions du Conseil pour les travaux préparatoires en vue de l'Évaluation externe indépendante de la FAO.

116. Un soutien a également continué d'être fourni pour les évaluations des projets et des programmes d'urgence, avec notamment la participation du Service de l'évaluation à certaines de ces missions. Des nouvelles dispositions sont introduites pour l'évaluation des travaux financés par des fonds extrabudgétaires, tandis que la tendance à une évaluation plus programmatique s'est maintenue.

117. L'impact des évaluations, bien que difficile à mesurer, a révélé une influence croissante sur les décisions prises par la direction et par les organes directeurs, par exemple sur la stratégie de décentralisation poursuivie par l'Organisation, les changements apportés au programme PCT et l'introduction des cadres de priorités à moyen terme par pays.

Tableau 1.2.1: Activités d'évaluation (indicateurs choisis)

Activités menées par le Service de l'évaluation (indicateurs choisis)	2002-03	2004-05
Appui aux évaluations et aux examens de projets (sans la participation des fonctionnaires du Service de l'évaluation)	26	16
Évaluations et examens de projets avec la participation des fonctionnaires du Service de l'évaluation	18	11
Évaluations présentées aux Organes directeurs dans le Rapport d'évaluation du programme	6	7
Autres examens de programmes, y compris les opérations d'urgence	3	8
Autoévaluation		36

Programme 1.2.3: Vérification des comptes et inspection

118. Le Bureau de l'Inspecteur général (AUD), dont relève ce programme, est chargé de la vérification interne des comptes et de l'inspection ainsi que du suivi et de l'évaluation de la conformité et de l'efficacité du système de contrôle interne, de gestion du risque, de gestion financière et d'utilisation des ressources de l'Organisation. Il est également chargé des enquêtes sur les cas d'inconduite et de fraude. Le Bureau a continué à fournir au Directeur général et aux responsables des fonctions et des programmes examinés, des analyses, recommandations, conseils et informations concernant les activités passées en revue. En outre, il s'est attaché à identifier des

⁸ C 2005/4.

moyens pour améliorer l'efficacité et l'économie des opérations et favoriser une utilisation efficace des ressources, tout en assurant un contrôle à un coût raisonnable. Le budget de ce programme a également couvert les honoraires du commissaire aux comptes, en la personne du Contrôleur et Vérificateur général des comptes de l'Inde, avec lequel le Bureau entretient des relations de concertation et de coordination en vue d'assurer la complémentarité de leurs tâches respectives et d'éviter les doubles emplois.

119. Le Bureau est composé de trois groupes: le *groupe des missions spéciales et des enquêtes*, le *groupe des activités décentralisées* et le *groupe des activités au Siège*. Le *groupe des missions spéciales et des enquêtes* est chargé de déceler les cas de fraude, de gaspillage de ressources, d'abus d'autorité, d'inconduite et autres irrégularités, d'enquêter sur ces cas et d'évaluer les domaines se prêtant à la fraude à travers l'analyse du système de contrôle de l'Organisation, ainsi que les opérations du groupe des appels d'offres au Siège. Le *groupe des activités décentralisées*, qui comprend des vérificateurs détachés dans chacun des quatre grands bureaux régionaux ainsi qu'une unité de gestion au Siège, a procédé à des vérifications dans les bureaux régionaux et sous-régionaux, dans les bureaux de liaison et de pays et dans les représentations, ainsi que pour certains projets exécutés dans les régions et pour certains aspects des activités décentralisées au Siège. Le *groupe des activités au Siège* a conduit des vérifications intégrées couvrant le Département de l'administration et des finances et les départements techniques, et il a joué un rôle important en fournissant aux unités du Siège des avis sur des questions relatives à la vérification des comptes.

120. Le Bureau a assuré le secrétariat du Comité de vérification, qui fournit des avis au Directeur général et l'assure de l'efficacité et de l'efficacités des fonctions internes de vérification des comptes, d'inspection et d'enquête au sein de la FAO. Composé de cinq membres internes et de deux membres externes et présidé par le Directeur général adjoint, le Comité de vérification s'est intéressé activement aux activités du Bureau de l'Inspecteur général, procédant à un examen approfondi de divers rapports et recommandations et donnant des avis sur la planification et la conduite de la vérification des comptes, et l'établissement des rapports qui en découlent.

121. Les activités du programme font l'objet d'une planification biennale fondée sur la méthode de l'évaluation des risques et les connaissances institutionnelles cumulées du Bureau concernant l'Organisation. Le Bureau valorise ainsi au maximum les services qu'il fournit à la FAO, tout en étant à même d'offrir au Comité de vérification une estimation raisonnablement fiable de la qualité de la gestion des risques stratégiques, opérationnels, financiers et liés aux parties prenantes.

Tableau 1.2.2: Rapports et services de vérification intérieure et d'enquête

Domaine couvert par l'examen	2002-03	2004-05
Publication de rapports d'enquête:		
Niveau mondial	14	24
Publication d'autres rapports de vérification:		
Siège	36	27
Bureaux régionaux	12	6
Bureaux sous-régionaux	6	3
Bureaux de liaison	1	3
Représentants de la FA	23	21
Projets	35	34
Total	127	118
Autres activités:		
Opérations du Groupe des appels d'offres	755	761

122. Des vérifications des comptes et des enquêtes ont été effectués pour des aspects très divers de l'activité de l'Organisation, tant au siège que sur le terrain (voir le tableau 1.2.2 ci-dessus). Des recommandations ont été formulées, visant à améliorer certains aspects de la gestion financière, de la budgétisation et des achats, à établir ou renforcer certaines politiques ou directives en matière de ressources humaines, de technologies de l'information et de sécurité, à améliorer la reddition de comptes et à renforcer et appliquer les contrôles internes. Des aspects particulièrement significatifs au cours de cet exercice biennal ont été le rôle important joué par le Bureau dans la coordination des

activités avec la Commission d'enquête indépendante sur le Programme Pétrole-contre-nourriture; le travail de vérification des comptes concernant le projet Tsunami de la FAO et la situation d'urgence acridienne; et le Programme spécial national pour la sécurité alimentaire au Nigéria. Les rapports annuels du Bureau de l'Inspecteur général, adressés au Directeur général et présentés au Comité financier⁹, livrent davantage de détails sur les activités du Bureau.

123. Une attention particulière a continué d'être portée au suivi et à la résolution des problèmes constatés par les vérificateurs, au cours de l'exercice 2004-05, avec une amélioration substantielle du degré de mise en œuvre des recommandations. Soixante-huit pour cent des recommandations formulées au cours de l'exercice biennal, ont été mises en application avant la fin de la période, contre 34 pour cent à la fin de l'exercice précédent.

Programme 1.2.4: Services juridiques

124. En vertu de son mandat constitutionnel, le Bureau juridique (LEG) a veillé à ce que les activités de l'Organisation soient exécutées sur une base juridique et constitutionnelle solide, conformément aux Textes fondamentaux de la FAO et à son statut d'organisation intergouvernementale du système des Nations Unies. Il a fourni les services juridiques nécessaires à la gestion de l'Organisation, aux niveaux national et international.

125. Des avis juridiques ont été donnés au Directeur général, aux départements administratifs et techniques ainsi qu'aux organes directeurs de l'Organisation. Le Bureau juridique a fourni des services au Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ) ainsi qu'au Secrétariat et au Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial (PAM).

126. Une grande partie des activités ont porté sur des affaires juridiques internationales, notamment:

- . négociation et suivi d'accords juridiques internationaux aux échelons mondial et régional, et fourniture d'une assistance juridique pour leur mise en application;
- . relations avec les gouvernements hôtes pour ce qui est du siège, des bureaux des représentants de la FAO et des bureaux régionaux et sous-régionaux;
- . relations avec les gouvernements et les institutions internationales, notamment en ce qui concerne la rédaction d'accords bilatéraux, de notes verbales et d'autres instruments apparentés;
- . exercice des fonctions de dépositaire du Directeur général pour un certain nombre de traités internationaux;
- . représentation de la FAO lors d'actions en justice et du règlement de différends, en particulier pour les affaires portées devant le Tribunal administratif de l'Organisation internationale du travail (OIT); et
- . aspects juridiques des questions de personnel.

127. Au cours de l'exercice, une attention particulière a été donnée aux activités suivantes:

- . Fourniture de services à la Commission intérimaire des mesures phytosanitaires, notamment quant aux aspects juridiques des normes phytosanitaires et des droits de propriété intellectuelle connexes, et préparation de la première réunion de la Commission des mesures phytosanitaires et de la première Conférence des Parties à la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV). L'enregistrement international d'une marque de certification au titre de la CIPV a entraîné une augmentation du nombre des avis et des documents juridiques.
- . Fourniture de services à la Commission du Codex Alimentarius, notamment pour ce qui concerne la révision de ses Statuts, la participation des organisations d'intégration économique régionale (OIER) et d'autres questions juridiques connexes, et participation au Comité du Codex sur les principes généraux.

⁹ FC 109/9; FC 113/7.

- Suivi des aspects juridiques de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, concernant notamment les travaux relatifs au Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, la préparation de l'Accord relatif au transfert de matériel, la poursuite du développement du réseau international de banques de semences et la négociation d'un accord portant création du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures destiné à financer les activités relatives au Traité.
- Assistance pour la négociation et l'adoption de l'Accord entre la FAO et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et l'amendement à l'Accord portant création de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région centrale.
- Assistance juridique concernant le fonctionnement et les accords portant création des organes régionaux des pêches de la FAO, tels que la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan Indien (CPSOOI), l'Accord sur les pêches dans le sud de l'océan Indien (SIOFA), la Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO), la Commission Asie-Pacifique des pêches (CAPP), la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) et la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI).
- Assistance concernant la participation de la Communauté européenne à des organismes et à des accords établis au titre de l'Acte constitutif de la FAO.

128. Des services juridiques ont été fournis pour certaines questions interdépartementales, notamment pour ce qui concerne le droit à l'alimentation, et le Bureau a continué d'assister plus de 15 comités internes et divers groupes de travail interdépartementaux (ONG/OSC, Cadre stratégique, Biotechnologies, etc.) ainsi que le Groupe d'experts éminents en matière d'éthique alimentaire et agricole. Les indicateurs d'activité figurent au tableau 1.2.3 ci-après (voir aussi le Programme 3.1.3).

Tableau 1.2.3: Bureau du Conseiller juridique et Service des affaires juridiques générales

Description	2002-03	2004-05
Fonctions techniques		
Présence à des réunions pour assurer la liaison concernant des conventions internationales	65	77
Rédaction ou remaniement de textes fondamentaux destinés à des conventions dont le Directeur général est le dépositaire	25	12
Activités liées aux instruments dont le Directeur général est le dépositaire	96	152
Fonctions administratives		
Communication d'avis juridiques (y compris par courrier électronique)	1 791	1 630
Recours/conclusions pour le Directeur général, le Comité des recours (en collaboration avec AFH) et les tribunaux administratifs de l'OIT et des Nations Unies	122	72
Interventions dans des procédures judiciaires intéressant l'Organisation	69	120

Programme 1.2.5: Coordination du programme et des opérations

129. Dans le cadre de ce programme, le Bureau de la coordination des activités normatives, opérationnelles et décentralisées (OCD) est chargé d'assurer une coordination efficace entre les services du Siège et les bureaux décentralisés, ainsi qu'entre les bureaux décentralisés eux-mêmes, afin de favoriser une unité de vues et une synergie entre toutes les unités de la FAO – quelle que soit leur localisation. Les autres activités du Bureau sont présentées sous le Grand Programme 3.4 et le Programme 3.5.3.

130. Au cours de l'exercice 2004-05, les réalisations au titre de ce programme ont été notamment les suivantes:

- Formulation et suivi de la politique de décentralisation de l'Organisation, et soutien à sa mise en œuvre, avec une importante contribution aux mesures prises en réponse à l'Évaluation indépendante de la décentralisation de la FAO, et suites données aux rapports du Commissaire aux comptes et du Corps commun d'inspection (CCI).

- Coordination des fonctions opérationnelles et de programme des représentants de la FAO avec les unités du Département de la coopération technique, et des fonctions relevant du Programme ordinaire avec les départements techniques, notamment pour ce qui concerne: l'introduction progressive des cadres nationaux de priorités à moyen terme; les contributions des représentants de la FAO aux grandes interventions d'urgence telles que la réponse de la FAO au Tsunami, les opérations de lutte contre le criquet pèlerin et la grippe aviaire; et la transposition de la politique de décentralisation dans les procédures du programme de terrain.
- Questions d'orientation générale concernant l'évolution du système des Nations Unies au niveau des pays, les questions relatives à la présence dans les pays, les autorités responsables, les relations et les contributions à l'*Examen triennal d'ensemble des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies*, et les débats des groupes de travail du Groupe des Nations Unies pour le développement.
- Supervision générale des bureaux décentralisés, notamment par la fourniture d'orientations générales et la consolidation progressive des systèmes de programmation, d'établissement de rapports et de suivi ainsi que des procédures s'appliquant aux bureaux décentralisés, avec en particulier la mise à jour et la diffusion par voie électronique du *Manuel destiné aux représentants de la FAO*; la production de 182 Notes de gestion, et la publication de 4 Bulletins OCD.
- Formulation de directives visant à améliorer l'organisation des Conférences régionales, leur suivi et l'établissement des rapports.
- Gestion d'un fonds d'un montant limité qui a permis aux représentants de la FAO de répondre à des besoins urgents à court terme, en faisant appel à des consultants locaux.

Grand Programme 1.3: Coordination extérieure et liaison

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	21 621
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	(2 280)
Programme de travail final	19 341
Dépenses par rapport au Programme de travail final	19 301
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	40
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	(10,5%)
Programme de terrain	en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	0
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	0
Exécution de projets du PCT	0
Total exécution du Programme de terrain	0
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	0,0
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	234

Programme 1.3.1: Relations extérieures et coordination

Coordination interinstitutions

131. L'Unité pour les avis de politique stratégique concernant le système des Nations Unies (SADN) a continué à communiquer des avis sur les politiques relatives à la coordination interinstitutions à la Direction générale ainsi qu'aux départements et unités concernés par les dispositions de coordination et de coopération s'appliquant à l'ensemble du système des Nations Unies. Elle a préparé la participation du Directeur général aux réunions du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) auxquelles prennent part les chefs de secrétariat du système des Nations, de l'OMC et des institutions de Bretton Woods.

132. L'Unité a continué à représenter l'Organisation aux réunions du Comité de haut niveau sur les programmes (HLCP), principal organe de préparation des réunions du CCS. Le Groupe des Nations Unies pour le développement (UNDG), qui assure la coordination au niveau des pays, s'occupant de plus en plus de questions de politique générale, SADN en a suivi les réunions, en étroite collaboration avec le Département de la coopération technique, afin d'assurer la cohérence des prises de position de la FAO. Une contribution a également été fournie au Département de l'administration et des finances pour la préparation et la représentation de l'Organisation aux réunions du Comité de haut niveau sur la gestion (HLCM).

Avis de politique générale sur les aspects du système des Nations Unies intéressant la FAO

133. Au cours de l'exercice 2004-05, l'évolution rapide du processus de réforme des Nations Unies a donné lieu à une augmentation du nombre des demandes de suivi, d'analyses et d'avis. SADN a ainsi fourni des informations et des analyses concernant les propositions de réforme du système des Nations Unies et les décisions prises, notamment quant aux répercussions et aux possibilités d'action pour la FAO et son propre programme de réforme. Ces travaux ont consisté entre autres en l'établissement de rapports périodiques et la préparation de la contribution principale concernant la réforme des Nations Unies sur le terrain au document stratégique de la FAO intitulé *La FAO et les défis posés par les objectifs du Millénaire pour le développement: la voie à suivre*. Les travaux se sont également concentrés sur la mise au point de certaines initiatives de la FAO, notamment le Programme de lutte contre la faim et l'Alliance internationale contre la faim, dans le contexte général des Nations Unies (voir tableau 1.3.1 ci-dessous).

134. Une partie intégrante de la réforme des Nations Unies et de la FAO a été la nécessité perçue d'approfondir et d'élargir la coopération avec les autres entités du système des Nations Unies. À ce propos, SADN a répondu à une demande accrue d'avis concernant les possibilités de coopération et les arrangements au regard des orientations générales de la FAO, ainsi que les meilleures pratiques et modalités de coopération.

135. Des réponses coordonnées ont été fournies à des demandes extérieures de contribution de la FAO dans un large éventail de domaines, y compris les rapports annuels du Secrétaire général à l'Assemblée générale et au Conseil économique et social (ECOSOC).

Tableau 1.3.1: Avis sur la coordination interinstitutions et les questions intéressant le système des Nations Unies

Description	2002-03	2004-05
Réponse aux demandes émanant du système des Nations Unies:		
Conseil économique et social et Assemblée générale	91	60
Divers Nations Unies	251	280
Conseils en matière de politiques à la FAO:		
Conseils en matière de politiques aux unités de la FAO à propos de questions relatives au système des Nations Unies	226	321
Conseil des chefs de secrétariat et Comité de haut niveau sur les Programmes	345	362

Documentation et réunions du système des Nations Unies

136. Le programme a également continué de fournir des services concernant la représentation de la FAO à des réunions extérieures du système des Nations Unies, afin d'assurer une utilisation optimale des crédits alloués aux voyages officiels et pour une approche concertée en matière de représentation (voir tableau 1.3.2). SADN a continué de filtrer et distribuer les documents du système des Nations Unies intéressant l'Organisation, pour permettre aux unités concernées de situer leurs travaux dans le contexte élargi du système.

Tableau 1.3.2: Demandes de réunions et de documentation des Nations Unies

Description	2002-03	2004-05
Réunions des Nations Unies:		
Nombre d'invitations reçues	856	882
Nombre d'invitations acceptées	558	561
Documentation des Nations Unies:		
Nombre de documents reçus, distribués dans toutes la FAO et archivés	4 800	5 300
Articles des Nations Unies recherchés et distribués par voie électronique à la FAO	3 700	2 500

137. Ce programme a également administré le budget destiné aux « contributions aux mécanismes interinstitutions à financement conjoint », et notamment au Corps commun d'inspection (CCI), à la Commission de la fonction publique internationale (CFPI), au Tribunal administratif de l'OIT, au Comité de haut niveau sur les programmes et au Comité de haut niveau sur la gestion. Il contenait également des provisions destinées à financer la contribution de la FAO aux coûts du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies (auparavant dénommé Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité) et aux coûts du Plan d'assurance contre les actes de malveillance inscrites au budget pour un montant total de 6,3 millions de dollars EU. Toutefois, comme prévu et signalé aux organes directeurs, les dépenses ont été nettement inférieures (3,3 millions de dollars EU) en raison d'un ajustement de la part de la FAO pour le Programme ordinaire comme pour les activités extrabudgétaires et d'une mise en oeuvre plus lente que prévu du Programme élargi du Département de la sûreté et de la sécurité. Cela a permis d'effectuer un transfert de ressources de près de 2,3 millions de dollars EU pour compenser partiellement les dépenses croissantes relatives à la sécurité du personnel de terrain des Nations Unies, comme indiqué dans le Grand Programme 3.4.

Bureau du suivi du Sommet mondial de l'alimentation (SADDW)

138. Le Bureau du suivi du Sommet mondial de l'alimentation a assuré, en collaboration avec divers départements de la FAO et organismes ayant leur siège à Rome, la promotion et le suivi de l'Alliance internationale contre la faim (IAAH) aux niveaux national et mondial. En collaboration avec plusieurs unités de la FAO, il s'est occupé de la préparation de la documentation et des communications en vue de la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation, tandis que des brochures et des communiqués spéciaux ont été distribués aux organisations et aux représentants officiels des pays, pour les inviter à établir des Alliances nationales. Au cours de l'exercice, 14 Alliances nationales ont ainsi été constituées et 16 autres pays se sont déclarés intéressés.

Programme 1.3.2: Bureaux de liaison

139. Ce programme couvre les Bureaux de liaison avec les Nations Unies (LONY à New York et LOGE à Genève); avec l'Amérique du Nord (LOWA à Washington DC); avec l'Union européenne et la Belgique (LOBR) à Bruxelles; et avec le Japon (LOJA à Yokohama). LONY et LOGE ont participé aux décisions prises au Siège de la FAO en suivant les événements nouveaux intéressant le système des Nations Unies et en représentant l'Organisation aux réunions intergouvernementales et interinstitutions qui ont eu lieu dans leurs villes respectives; en contribuant à assurer la liaison avec les institutions intergouvernementales, non gouvernementales et privées; en participant à l'information du public et aux relations publiques, y compris en répondant aux demandes d'information, et en informant les fonctionnaires de la FAO en visite. LOWA, LOBR et LOJA ont continué à assister le Siège de la FAO pour la formulation et la mise en oeuvre des politiques et le

maintien de la communication et de la coopération avec les gouvernements et les organisations locales dans leurs villes respectives. Certaines des réalisations des Bureaux de liaison au cours de l'exercice 2004-05 ont été les suivantes.

- . Au cours du dernier exercice biennal, LOGE a continué de centrer ses activités sur les négociations commerciales multilatérales de l'OMC sur l'agriculture, contribuant à assurer la participation, sur un pied d'égalité et en toute connaissance de cause, des pays en développement à ce processus. Le Bureau a également renforcé sa coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUE) au titre du Programme-cadre intégré et de la création de capacités dans les pays en développement.
- . LONY a travaillé en relation étroite avec les délégations et le système des Nations Unies pendant les délibérations de l'Assemblée générale des Nations Unies, à ses cinquante-neuvième et soixantième sessions, du Conseil économique et social à ses sessions de 2004 et de 2005, et d'autres comités de premier plan. L'un des fruits de la présence active et visible de la FAO tout au long du processus du Sommet mondial de 2005 a été la réaffirmation, par les dirigeants mondiaux, de l'importance du développement agricole et rural.
- . LOWA s'est occupé du problème de la grippe aviaire en liaison avec diverses organisations, universités et organismes gouvernementaux s'occupant d'alimentation, ainsi qu'avec le secteur privé, tant au Canada qu'aux États-Unis, et il travaille actuellement à un accord de coopération élargi avec le Département américain de l'agriculture, qui devrait tirer parti de l'éventail complet des compétences spécialisées de la FAO.
- . LOBR a contribué à renforcer la coopération avec les autorités belges, avec la Commission et le Parlement européens, et avec le Secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP); un accord de partenariat stratégique a été signé avec la Commission européenne.
- . LOJA a amélioré la sensibilisation aux activités réalisées par la FAO dans des domaines comme les secours après le tsunami, la grippe aviaire, la lutte contre le criquet pèlerin et le projet de relèvement agricole de Mindanao, après la période de conflit, et a lancé des campagnes du TeleFood avec des ONG.

Chapitre 2 du PTB: Programmes techniques et économiques

Grand Programme 2.1: Production agricole et systèmes de soutien

Programme ordinaire		en milliers de dollars EU
	Programme de travail	102 927
	Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	890
	Programme de travail final	103 817
	Dépenses par rapport au Programme de travail final	103 765
	Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	52
	Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	0,9%
Programme de terrain		en milliers de dollars EU
	Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	135 814
	Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	199 774
	Exécution de projets du PCT	60 157
	Total exécution du Programme de terrain	395 744
	Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	3,8
	Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	17 382

140. Le Grand Programme 2.1 couvre les défis que l'agriculture doit relever pour répondre à la demande croissante et diversifiée de produits alimentaires et autres – et partant réduire aussi le nombre de personnes vulnérables et sous-alimentées – tout en préservant les ressources naturelles, en assurant la qualité et la sécurité sanitaire des denrées alimentaires et en améliorant les moyens d'existence dans les zones rurales.

Programme 2.1.0: Entités départementales

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	5 395
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	200
Programme de travail final	5 595
Dépenses par rapport au Programme de travail final	5 589
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	6
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	3,7%
Programme de terrain	en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	3 649
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	0
Exécution de projets du PCT	1 303
Total exécution du Programme de terrain	4 952
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	0,9
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	419

Réalisations

141. Le programme accueille le Secrétariat de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA) et le Secrétariat du Comité de l'agriculture. Il comprend aussi les entités départementales qui traitent de questions nouvelles intéressant l'ensemble de l'Organisation et assurent la cohérence des activités et services au niveau départemental. Les principaux résultats obtenus ont été les suivants:

- La tenue de la dixième session ordinaire de la CRGAA et le soutien d'une session de chacun des groupes de travail techniques subsidiaires sur les ressources zoogénétiques et les ressources phylogénétiques. Le résultat a été une décision de la Commission de préparer un plan de travail pluriannuel pour sa onzième session ordinaire et de mieux structurer les activités de la FAO concernant la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.
- L'organisation de quatre réunions préparatoires pour la première session de l'organe directeur du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et la promotion de la ratification rapide du Traité qui est entré en vigueur le 29 juin 2004.
- La tenue de la troisième session du Groupe d'experts éminents en matière d'éthique alimentaire et agricole et la publication d'une étude sur les questions d'éthique dans le domaine des pêches. La création d'une nouvelle collection intitulée *Documents de la FAO sur l'éthique alimentaire et agricole*, rassemblant les activités des programmes techniques pertinents, montre comment les questions d'éthiques ont été intégrées avec succès aux activités de la FAO.
- L'organisation de deux sessions du Comité de l'agriculture: la dix-huitième session en février 2004 était une session spéciale consacrée à la suite que la FAO se proposait de donner au Rapport de la Consultation d'experts OMS/FAO sur *la nutrition et la prévention des maladies chroniques*; et la dix-neuvième session ordinaire en avril 2005 au cours de laquelle ont été examinés les faits nouveaux intervenus dans le domaine de l'agriculture et du développement rural durables (ADRD) et des bonnes pratiques agricoles (BPA), la stratégie de la FAO pour un approvisionnement en aliments sains et nutritifs, les nouvelles questions ayant trait à la

bioénergie et l'impact de l'évolution des marchés sur un secteur de l'élevage qui se mondialise (voir encadré).

- L'organisation de la Consultation biennale des chefs de Groupes techniques du Département de l'agriculture en provenance des bureaux régionaux et sous-régionaux, à Rome en décembre 2004. La consultation a permis des interactions étroites entre les chefs de groupe et les collègues du siège et d'informer les chefs de groupe des événements récents survenus dans les domaines prioritaires.
- La préparation de plusieurs études de cas sur l'économie de l'intensification des systèmes de production, les systèmes de production intégrée et les interactions entre les entreprises agricoles et non agricoles. Des progrès ont été réalisés dans les activités liées aux BPA, dans le cadre du domaine prioritaire des Systèmes de production intégrée (ADRD/PSSA), mettant l'accent sur le soutien technique et les orientations pour les activités de terrain dans des pays comme le Burkina Faso.
- La promotion de l'agriculture de conservation au moyen de matériel pédagogique, d'ateliers, de conférences et d'un soutien direct aux pays, conduisant à l'augmentation des aides publiques et à l'adoption de pratiques et de mesures pour l'agriculture de conservation. Un événement important à cet égard a été le troisième Congrès mondial sur l'agriculture de conservation tenu à Nairobi (Kenya) en octobre, qui a donné une haute visibilité et contribué à sensibiliser les bailleurs de fonds à l'agriculture de conservation.

Incidences régionales

142. En Afrique, des activités sur les systèmes de production intégrée ainsi que des ateliers et des activités de formation sur les BPA pour le coton, les céréales et l'élevage au Burkina Faso ont été menées avec le Bureau régional pour l'Afrique et avec la participation d'autres projets FAO dans la région [protection intégrée (PI) au Mali et au Sénégal], par exemple. En Asie, l'atelier consacré aux BPA pour les fruits et les légumes frais en Thaïlande, organisé avec le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, a été co-parrainé par les pouvoirs publics; d'autres pays dans la région ainsi que des organisations et des bailleurs de fonds intéressés (notamment, Malaisie, Singapour, ANASE - BPA, CESAP, Norvège). En Amérique latine, une conférence électronique sur le renforcement des capacités nationales et régionales pour l'application des BPA dans différentes filières de produits et différents écosystèmes agricoles a été organisée par le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (RLC) en collaboration avec des partenaires des secteurs public et privé, y compris des organisations de la société civile (OSC), afin d'élaborer des initiatives et des projets régionaux. Les ateliers régionaux sur l'agriculture de conservation ont débouché directement sur des demandes de projets PCT, en particulier en Afrique (Kenya, Lesotho, Mozambique, Afrique du Sud, Swaziland, Tanzanie, Ouganda) et en Asie (Bangladesh, Chine, République populaire démocratique de Corée, Kazakhstan, Ouzbékistan). L'agriculture de conservation soulève l'intérêt dans deux régions, plus particulièrement en Afrique subsaharienne, où elle contribue à traiter les problèmes de la dégradation de l'environnement ainsi que les questions de sécurité alimentaire et d'amélioration des moyens d'existence en milieu rural.

Ressources extrabudgétaires

143. Plus de 2,5 millions de dollars EU de ressources extrabudgétaires, ainsi que des appuis en nature, ont été mobilisés pour préparer la première réunion de l'organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme de travail pluriannuel de la CRGA et la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques. Le Programme de partenariat FAO-Norvège a permis de financer des activités de terrain concernant les BPA. Dans ce contexte, des partenariats étroits ont été établis avec les gouvernements, les instituts de recherche comme l'Institut d'études et de recherches agricole (INERA), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA), l'Université de Wageningen, plusieurs bailleurs de fonds intéressés par le secteur du coton en Afrique de l'Ouest (CE, Banque africaine de développement, Banque mondiale, Office allemand de la coopération technique) et d'autres organisations internationales (PNUE). Les activités de production et de protection intégrée au Burkina Faso devraient être reliées aux écoles pratiques d'agriculture financées par les Pays-Bas pour la protection des cultures de coton. Les projets d'agriculture de conservation ont attiré d'autres financements de la part des bailleurs de fonds, soit avec la participation de la FAO

(Kenya/Allemagne, République populaire démocratique de Corée/Suède et Italie) soit dans le cadre d'une exécution national directe (Kazakhstan/Banque mondiale, Ouzbékistan/Banque asiatique de développement). Neuf projets nationaux de coopération et deux projets régionaux (en Asie et Afrique) ont été financés au titre du programme de coopération technique de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour traiter des questions liées à la conservation des sols et à la dégradation des terres.

Le Comité de l'agriculture

À la demande des organes directeurs, le Secrétariat a cherché comment organiser de manière efficace et économique les sessions du Comité de l'agriculture en parallèle avec les réunions du Comité des produits durant le même exercice biennal. Pour la première fois en 2005, les sessions du Comité des produits et du Comité de l'agriculture ont été organisées l'une à la suite de l'autre dans la même semaine, chacune avec une durée plus courte et un ordre du jour plus concentré. Ainsi, la dix-neuvième session du Comité de l'agriculture en avril 2005 n'a duré que trois jours contre cinq pour les sessions ordinaires précédentes; le nombre des questions de fond inscrites à l'ordre du jour était plus réduit (six contre huit en 2003), avec un examen prospectif et stratégique renforcé du programme de travail de la FAO dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture; une distinction plus claire a été faite entre les points présentés pour information et pour examen, et un nombre réduit de documents de réunions a été préparé; et enfin, les événements parallèles ont été soigneusement programmés en corrélation étroite avec les questions de fonds examinées en plénière. Des réductions de coûts d'environ 15 pour cent ont ainsi pu être réalisés par rapport à la session ordinaire précédente du Comité de l'agriculture en 2003. Les Membres se sont en général déclarés satisfaits de la tenue des sessions du Comité des produits et du Comité de l'agriculture l'une à la suite de l'autre.

Programme 2.1.1: Ressources naturelles

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	17 392
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	(600)
Programme de travail final	16 792
Dépenses par rapport au Programme de travail final	16 781
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	11
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	(3,4%)
Programme de terrain	en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	37 247
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	38 193
Exécution de projets du PCT	5 771
Total exécution du Programme de terrain	81 210
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	4,8
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	3 797

Réalisations

144. Le Programme 2.1.1 contribue à la gestion et à la mise en valeur des terres et des eaux pour améliorer la sécurité alimentaire et atténuer la pauvreté en milieu rural; il s'efforce d'accroître la productivité agricole grâce au développement durable et à la gestion améliorée des ressources en terres et en eaux. Les principales réalisations durant l'exercice biennal ont été notamment les suivantes:

- Renforcement des capacités de gestion de la modernisation de l'irrigation en Asie du Sud (Pakistan, Inde, Népal) moyennant l'évaluation rapide des grands périmètres d'irrigation.
- Recherche sur l'avenir des grands périmètres d'irrigation du riz dans le Sud-Est de l'Asie (Colloque de Ho Chi Min Ville, 2005).
- Consultation d'experts sur le dessalement de l'eau pour les applications agricoles.
- Forum électronique sur la base de références mondiales pour les ressources en sol et l'élaboration d'une nouvelle version pour adoption au Congrès de l'Association internationale de la science du sol en 2006.
- Soutien aux pays en matière de politiques d'engrais, y compris la libération des prix des engrais et son impact sur l'agriculture au Pakistan; suivi dans les pays de la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC) de la résolution sur les engrais adoptée lors de la vingt-troisième Conférence régionale pour l'Afrique; et renforcement de l'accès des agriculteurs aux engrais dans le cadre du Programme national spécial pour la sécurité alimentaire au Nigéria.
- Lancement d'une initiative mondiale sur l'eau au bénéfice de l'alimentation et des écosystèmes, avec une conférence internationale à La Haye en janvier-février 2005 précédée d'une préconférence africaine à Addis Abeba en novembre 2004.
- Création de systèmes d'information sur les engrais (Fertibase), systèmes intégrés de nutrition des plantes (SINP) et informations infranationales géoréférencées sur la production végétale, les rendements et les zones récoltées (Agromaps).
- Activités de projet et soutien au renforcement des capacités dans le cadre du Programme international pour la recherche et la technologie en irrigation et drainage (IPTRID). Des publications sur les enseignements tirés de toutes ces activités ont été largement diffusées par le biais du réseau de l'IPTRID qui comprend plus de 4 000 spécialistes de l'eau. L'IPTRID a aussi établi le Centre virtuel pour l'eau dans l'agriculture, un système d'informations sur l'Internet pour l'Afrique francophone et maintenant disponible aussi en anglais.

Incidences régionales

145. L'élaboration du programme de maîtrise de l'eau dans la Région Asie et Pacifique (RAP) a conduit à un vaste examen au niveau régional des performances de l'irrigation dans les grands périmètres en Asie. Suite à la troisième réunion régionale de la Commission de l'agriculture et de l'utilisation des terres et des eaux pour le Proche-Orient (ALAWUC) tenue à Doha en 2004, une assistance technique a été fournie afin de renforcer les capacités des pays à formuler et à mettre en application des stratégies de lutte contre la sécheresse et de préparation des interventions. Des politiques et des stratégies d'irrigation ont été formulées pour le Botswana, le Ghana, le Nigéria et la Zambie, qui ont abouti à une évaluation régionale de la demande pour la production irriguée en Afrique subsaharienne. L'Initiative de partenariat sur la gestion durable des terres dans les Caraïbes a été mise en place en collaboration avec le Secrétariat et le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, le PNUE, le Réseau des Caraïbes pour le développement rural intégré, l'Office allemand de la coopération technique et le gouvernement de Trinité-et-Tobago. Avec le soutien de fonds extrabudgétaires, l'IPTRID a mené à bonne fin trois grands projets en Asie Centrale, en Afrique de l'Ouest et en Égypte portant sur des problèmes stratégiques de l'agriculture irriguée. L'IPTRID a aidé des institutions chargées de l'eau à planifier les interventions visant à améliorer les activités d'irrigation et de drainage en Ouzbékistan, en Syrie et au Sénégal; il a aussi parrainé des ateliers de perfectionnement des compétences gestionnaires et opérationnelles des spécialistes des systèmes d'irrigation et de drainage dans la Fédération de Russie, en Inde, au Niger, au Burkina Faso, au Mali, en Chine, en Malaisie et en Tanzanie.

Ressources extrabudgétaires

146. Les programmes sur les eaux internationales, la dégradation des terres et les écosystèmes intégrés du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) ont été une source principale de financement. Des ressources ont également été mobilisées dans le cadre de fonds fiduciaire unilatéral pour les projets de gestion des ressources en eau dans le Bassin du Nil, et un financement au titre du Fonds pour l'eau de l'Union européenne a été utilisé au Mozambique. Le partenariat étroit instauré avec le Gouvernement néerlandais pour l'initiative mondiale sur l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes a eu un effet multiplicateur sur la mobilisation d'autres ressources du Programme de partenariat FAO/Pays-Bas (PPFPB) pour la gestion des ressources en eau pour l'agriculture. Un programme de coopération avec la Banque africaine de développement, le FIDA, l'Institut international de gestion des ressources en eau et la Banque mondiale a permis de réaliser une étude régionale approfondie dans le cadre du NEPAD. Un soutien important a été apporté à l'évaluation détaillée de la gestion de l'eau dans l'agriculture menée par le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI). La mise à jour de la base de données mondiales Sols et terrain a continué d'avancer en coopération avec l'UE et le Centre international de référence et d'information pédologique.

AQUASTAT

AQUASTAT est le système mondial d'informations sur l'eau et l'agriculture. Il collecte, analyse et diffuse des données et des informations par pays et par région. Son but est de fournir aux utilisateurs intéressés par les analyses aux niveaux mondial, régional et national (comme par exemple, les responsables, les décideurs et les chercheurs) des informations précises, fiables, cohérentes et actualisées sur les ressources en eau et la gestion des eaux en agriculture. Tous les produits d'AQUASTAT sont disponibles sur le web et sous forme de rapports publiés ou sur CD-ROM. Durant cet exercice biennal, les informations concernant le continent africain ont été actualisées; les chiffres figurent dans la collection de la FAO Rapport sur l'eau n°29 *L'irrigation en Afrique en chiffres: enquête - 2005*. AQUASTAT est considéré comme le système d'information mondial le plus pertinent sur les ressources en eaux et leur utilisation en agriculture; il s'agit de l'un des systèmes d'information de la FAO les plus consultés.

Programme 2.1.2: Cultures

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	27 745
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	1 160
Programme de travail final	28 905
Dépenses par rapport au Programme de travail final	28 894
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	11
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	4,2%
Programme de terrain	en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	58 177
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	115 664
Exécution de projets du PCT	33 522
Total exécution du Programme de terrain	207 363
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	7,2
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	5 131

Réalisations

147. Le programme concerne l'amélioration de la gestion intégrée de la production végétale et des systèmes de protection des cultures vivrières, horticoles, industrielles, des herbages et des cultures herbagères. Une attention particulière est portée à la conservation et à l'utilisation des ressources phytogénétiques, par le biais de la sélection végétale et des systèmes de production semencière, et à la protection végétale, à la protection intégrée, à l'utilisation et à la gestion des pesticides dans le contexte mondial des normes et de la biosécurité, afin de réduire les risques pour la santé et l'environnement. Les réalisations les plus marquantes de l'exercice biennal ont été les suivantes:

- Soutien par l'élément concernant les ravageurs des plantes de EMPRES dans le cadre du Centre d'intervention antiacridienne d'urgence (ECLO) à la coordination des campagnes de lutte antiacridienne en Afrique à la suite des infestations en Afrique de l'Ouest (2003) et de la recrudescence survenue en 2004 en Afrique du Nord-Ouest. La priorité a été donnée au renforcement des capacités nationales, en particulier pour les opérations de prospection et de lutte antiacridienne, en accordant une attention spéciale à la santé et à l'environnement. Une évaluation du programme effectuée en 2005 a conclu que le programme de la région centrale avait fourni une base solide pour la coordination des futures activités de lutte préventive contre le criquet pèlerin.
- Publication d'alertes spéciales, de mises à jour concernant les infestations, de directives et de procédures opérationnelles normalisées pour la lutte antiacridienne en langues arabe, anglaise et française. Les unités nationales chargées de la lutte antiacridienne ont été renforcées en leur fournissant des outils essentiels pour évaluer en temps réel la situation concernant le criquet pèlerin et pour établir des prévisions et publier des alertes spéciales sur les situations graves dans ce domaine.
- Entrée en vigueur du texte révisé de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) en octobre 2005. Huit normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP) ont été adoptées. Plus de 30 réunions ont été tenues pour la préparation de normes et la formation. Deux réunions de la Commission (interimaires) sur les mesures phytosanitaires, trois réunions du Bureau de la CIPV et deux réunions du Groupe de travail sur la planification stratégique et l'assistance technique ont été organisées. Des réunions du Groupe spécial de réflexion sur les options de financement pour la CIPV ont été organisées et des activités ont été préparées pour la reconnaissance des zones exemptes d'organismes nuisibles.
- Entrée en vigueur de la Convention de Rotterdam en février 2004, et organisation des première et deuxième sessions de la Conférence des parties (COP-1 et COP-2) en 2004 et en 2005, respectivement. Un protocole d'accord pour le Secrétariat conjoint de la Convention de Rotterdam a été signé par le Directeur exécutif du PNUE et le Directeur général de la FAO en octobre et novembre 2005.
- Le Programme d'élimination des pesticides périmés a été lancé avec des activités préparatoires dans cinq pays et l'établissement d'une unité de soutien technique pour ce Programme, en tant que projet du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Le programme vise à éliminer tous les stocks de pesticides périmés dans les pays africains et à mettre en place des mesures efficaces pour éviter que le problème ne se reproduise.
- Une étroite interaction a été maintenue entre les activités de terrain et les activités normatives concernant la protection intégrée et la réduction des risques dus aux pesticides.
- Activités organisées à l'occasion de l'Année internationale du riz 2004, et notamment plus de 800 manifestations dans le monde, un site web spécial et des publications sur l'Année internationale du riz.
- Adoption d'une nouvelle approche pour le suivi de la mise en application du Plan d'action mondial sur les ressources phytogénétiques, et préparation de directives pour les rapports de pays contribuant au deuxième Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA) dans le monde. À cet égard, des réunions ont été organisées pour 21 représentants de pays dans les régions du Proche-Orient et de l'Afrique.
- Soutien apporté aux cultures et cultivars de remplacement par l'intermédiaire de réseaux sur les principales cultures, de bulletins d'information et de directives sur la production, et lancement de l'initiative conjointe FAO/OMS visant à encourager la production de fruits et

- de légumes pour la santé et la création de revenus. Contributions de plus de 20 pays à Hortivar, une base de données sur les performances des cultivars en horticulture.
- . Démarrage d'une évaluation des capacités en matière de sélection végétale et des biotechnologies apparentées dans les pays en développement, destinée à orienter les activités concernant l'utilisation durable des ressources phytogénétiques, y compris pour le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et à servir de fondement au renforcement des capacités stratégiques.
- . Assistance à plusieurs pays pour mettre en place ou renforcer les systèmes nationaux de biosécurité et organiser, en coopération avec l'Association internationale d'essais de semences (AIES) des cours de formation technique régionaux pour le personnel technique des secteurs public et privé sur la détection des organismes génétiquement modifiés (PGM), le contrôle des semences et la vérification des variétés végétales. Organisation d'une Consultation d'experts sur les *organismes génétiquement modifiés dans la production végétale et leurs effets sur l'environnement: méthodologies de suivi et perspectives d'avenir* en 2005 à Rome.
- . Soutien aux politiques pour l'harmonisation des législations et des réglementations en matière de semence en Afrique australe et occidentale. Les activités sont destinées à élargir les marchés des entreprises semencières en facilitant des expéditions transfrontières de semences.
- . Nouveaux progrès accomplis pour faciliter la prise de décision en matière de production et de protection des plantes grâce au système d'information ECOCROP sur les besoins écologiques des cultures.

Incidences régionales

148. L'élément relatif au criquet pèlerin d'EMPRES qui est bien établi dans la région centrale (autour de la mer Rouge) a contribué aux activités visant à maîtriser l'infestation qui s'est développée au Soudan en 2003 et les recrudescences survenues dans la région centrale en novembre 2004. Les partenariats Sud-Sud et les financements extrabudgétaires ont été déterminants dans la période de recrudescence acridienne, car les ressources nationales disponibles pour les opérations de surveillance et de lutte s'épuisaient rapidement. Des réunions des chargés de liaison d'EMPRES, le suivi de la situation acridienne, la surveillance, la formation et le renforcement des capacités nationales dans la région ont été organisés. Les programmes régionaux de protection intégrée en Afrique, en Asie, au Proche-Orient, en Europe centrale et orientale ont contribué à la coopération entre les pays et à l'élaboration de 12 nouveaux programmes nationaux. Les réseaux régionaux pour les RPGAA et les semences ont reçu un soutien technique et scientifique pour encourager la conservation et l'utilisation des RPGAA et l'élaboration de stratégies régionales de conservation des RPGAA. Un Plan d'action pour l'Initiative africaine sur les pollinisateurs a été élaboré avec la participation des Membres de l'initiative provenant de 17 pays africains, et a été largement diffusé. Le Réseau régional pour les biotechnologies agricoles en Afrique (ABNETA), une initiative qui a été soutenue par un projet financé avec des arriérés de contribution, constitue une plateforme commune de débats et de partage d'informations sur toutes les questions relevant de la biotechnologie en agriculture. ABNETA bénéficie de l'expérience acquise pendant près de deux décennies par le Réseau de coopération technique sur la biotechnologie végétale (REDBIO), un réseau sur les biotechnologies végétales très actif en Amérique latine. Dans le cadre des activités liées à l'intensification et à la diversification durable des systèmes de culture y compris l'aménagement des parcours et l'utilisation et la gestion des ressources génétiques des herbages, plus de 30 projets ont été mis en œuvre en Afrique, en Asie et Pacifique, en Amérique latine et en Europe; par ailleurs, 25 publications, plusieurs CD-ROM, des brochures éducatives, des vidéos et des plaquettes ont été produits.

Ressources extrabudgétaires

149. Le volet Crique pèlerin du programme EMPRES a été appuyé dans la région occidentale par la CLCPRO, le DLCC et des fonds de l'USAID¹⁰¹¹, et dans la région centrale par la Commission de la région centrale, la Suisse, les Pays-Bas et des fonds de l'USAID. Un Fonds d'affectation spéciale pour la CIPV a permis la participation accrue des pays en développement à la réunion annuelle de la Commission intérimaire sur les mesures phytosanitaires, la participation au Comité de normes et aux groupes de travail d'experts, la mise en œuvre de normes et le soutien à l'assistance technique et à l'échange d'informations. La contribution du FEM au Programme d'élimination des pesticides périmés en Afrique s'élève à 25 millions de dollars EU pour la première phase dont 3,3 millions de dollars EU sont administrés par la FAO, montant complété par un projet de 2,2 millions de dollars EU financé par les Pays-Bas et 0,65 million de dollar EU au titre du Mécanisme d'octroi de dons pour le développement de la Banque mondiale. Les partenaires incluent notamment le NEPAD¹², la Banque mondiale, CropLife International et les ONG Réseau d'action contre les pesticides (PAN) et Fonds mondial pour la nature (WWF)¹³. Des contributions financières extrabudgétaires des Gouvernements néerlandais, japonais et norvégien ont facilité la participation de nombreux pays à la préparation du second Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA) dans le monde, y compris le suivi de l'application des BPA. Le FEM finance le projet intitulé « Conservation et gestion des pollinisateurs pour l'agriculture durable dans le cadre d'une approche écosystémique », qui traite les questions de pollinisateurs au niveau mondial ainsi qu'au Brésil, au Ghana, en Inde, au Kenya, au Népal, au Pakistan et en Afrique du Sud.

Année internationale du riz – 2004

L'Assemblée générale des Nations Unies, à sa cinquante septième session tenue en décembre 2002, a proclamé 2004 Année internationale du riz et demandé à la FAO de faciliter l'organisation des célébrations. *Le riz, c'est la vie* a été choisi comme le slogan de l'Année internationale du riz et plus de 800 manifestations ont été organisées dans 68 pays, dans le monde entier, par des institutions et organisations publiques, des organismes des Nations Unies, des centres du groupe consultatif, des ONG, des associations d'agriculteurs, des groupes de jeunes et le secteur privé. Des comités nationaux ont été établis dans quarante pays pour promouvoir l'accroissement durable de la production rizicole et la conservation de l'environnement. Un rapport sur l'Année internationale du riz (2004) a été présenté à la soixantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies en novembre 2005. Il fournissait des suggestions à la communauté internationale sur la façon de stimuler des systèmes de production efficaces, durables et rentables fondés sur le riz. L'ouvrage *Rice Is Life* a été publié en 2005. Il décrit les manifestations qui ont eu lieu et les résultats obtenus aux niveaux national, régional et international durant l'Année internationale du riz – 2004. La réussite de l'Année internationale du riz a contribué de manière efficace à attirer l'attention du monde sur l'importance du riz pour la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté en vue de la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

¹⁰ Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale (CLCPRO); Comité de lutte contre le criquet pèlerin (DLCC); Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).

¹¹ United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC).

¹² Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

¹³ Organisations non gouvernementales (ONG); Réseau d'action contre les pesticides (PAN); Fonds mondial pour la nature (WWF).

Programme 2.1.3: Élevage

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	18 859
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	(210)
Programme de travail final	18 649
Dépenses par rapport au Programme de travail final	18 640
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	9
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	(1,1%)
Programme de terrain	en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	25 741
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	25 999
Exécution de projets du PCT	14 384
Total exécution du Programme de terrain	66 124
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	3,5
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	3 278

Réalisations

150. Le programme cherche à renforcer la contribution que l'élevage apporte à la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire tout en assurant l'utilisation durable des ressources naturelles et en traitant les questions de sécurité sanitaire liées aux produits d'origine animale – la croissance du secteur de l'élevage est un facteur déterminant du déboisement, du changement climatique, de l'épuisement des ressources en eau, de la pollution du sol et de l'eau et des risques de zoonose.

151. Outre les activités normatives menées dans les domaines de l'utilisation des ressources biophysiques, de la santé publique vétérinaire, de l'économie, des politiques et de l'information en matière d'élevage, le programme a fourni une assistance technique aux Membres. Il a aussi joué un rôle déterminant dans la rédaction du chapitre consacré à l'élevage du document accompagnant le PDDAA¹⁴, qui est aujourd'hui entériné par l'Union africaine et le NEPAD.

152. L'exercice biennal a été marqué par les efforts considérables que l'Organisation a déployés à l'appui des pays et des régions touchés par la grippe aviaire hautement pathogène. Ces efforts, dirigés par le vétérinaire en chef de la FAO et chef du Centre d'urgence de la FAO pour la lutte contre les maladies animales transfrontières nouvellement créé, consistaient notamment à assumer le rôle de chef de file mondial en étroite collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) dans la lutte internationale contre la maladie, sur la base d'une analyse technique et socioéconomique rationnelle. Outre la définition et la négociation d'une stratégie mondiale pour la lutte contre la grippe aviaire hautement pathogène avec l'OIE et en collaboration avec l'OMS, de directives et de programmes de coordination aux niveaux mondial et régional, un grand nombre de projets nationaux et régionaux ont été entrepris, des missions effectuées et des réunions internationales organisées (voir encadré). D'autres réalisations importantes ont vu le jour:

¹⁴ Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA).

- Approbation de l'initiative FAO/OIE « Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières » par les organes directeurs des deux organisations, et établissement de comités directeurs en Asie, en Amérique et en Europe.
- Création et fonctionnement du Centre d'urgence de la FAO pour la lutte contre les maladies animales transfrontières, une plateforme de l'Organisation pour l'exécution intégrée du programme sur l'élevage d'EMPRES, fondée sur l'intégration étroite de la Division de la production et de la santé animales (AGA) et de la Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation (TCE).
- Consolidation du Programme de lutte contre la trypanosomose africaine (PLTA) qui sert de plateforme technique et scientifique internationale pour les activités continentales et/ou régionales, y compris la Campagne panafricaine d'éradication des glossines et de la trypanosomose.
- Publications, ateliers régionaux et sous-régionaux visant à favoriser l'application des nouveaux codes d'usages recommandés par le Codex sur l'alimentation animale, l'hygiène de la viande et le lait et les produits laitiers.
- Extension des options techniques, normatives et institutionnelles pour la gestion durable des effluents d'élevage et pour le paiement des services d'intérêt écologique liés aux changements dans l'utilisation de la terre impliquant l'élevage (projets FEM).
- Progrès dans l'adoption des techniques production laitière pour les petites exploitations, y compris le traitement du lait de chamelle.
- Compilation du premier rapport sur l'*État des ressources zoogénétiques dans le monde*, et du rapport sur les *Activités stratégiques prioritaires* visant à améliorer l'utilisation et la conservation de ces ressources. À la fin 2005, 169 pays avaient soumis leurs rapports au titre de contribution à l'État des ressources zoogénétiques.
- Une couverture mondiale des répartitions numériques des principales espèces d'élevage, avec une limite de résolution spatiale de 5x5 km, est maintenant disponible dans la base de données GeoNetwork de la FAO.

Incidences régionales

153. À l'appui de la compilation du premier rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde, plusieurs ateliers régionaux ont identifié des priorités stratégiques visant à améliorer la conservation et l'utilisation de ces ressources pour soumission à des négociations intergouvernementales. Une étude a été publiée sur les points sensibles et les facteurs déterminant du déboisement induit par l'élevage en Amérique latine. Des options de gestion des effluents de l'élevage et les politiques associées ont été élaborées pour les pays de l'Asie de l'Est. En Amérique centrale, un appui aux politiques a été fourni pour l'élaboration de programmes pour le paiement des services relatifs à l'environnement dans le cadre de l'intégration arbres-paturages. Un mécanisme pour des politiques d'élevage a été établi au sein de l'Autorité intergouvernementale sur le développement dans la région afin de soutenir les pays dans leurs efforts visant à utiliser le secteur de l'élevage comme un moyen de lutter contre la pauvreté. Des systèmes d'information et un soutien aux politiques ont été fournis aux pays du Sahel afin de traiter les problèmes de pression sur les ressources qui affectent le pastoralisme. En Asie, des options de politiques d'élevage en faveur des pauvres ont été élaborées pour les pays d'Asie du Sud et du Sud-Est, axées sur le renforcement de l'accès aux marchés pour les petits producteurs. L'Atlas mondial sur la production et la santé animales comprend maintenant des projets régionaux couvrant certaines collectivités économiques régionales et des notes d'information correspondantes sur le secteur de l'élevage ont été produites pour résumer les tendances du secteur de l'élevage sur une base régionale.

Ressources extrabudgétaires

154. Le programme a obtenu d'importantes ressources extrabudgétaires pour réaliser ses objectifs principaux, par exemple l'élaboration de politiques d'élevage en faveur des pauvres, l'analyse des interactions entre l'environnement et l'élevage et la fourniture de conseils de politique générale. Dans le cadre des activités mondiales de lutte contre la grippe aviaire hautement pathogène, il a été déterminé que des ressources extrabudgétaires considérables seraient nécessaires pour le programme de la FAO (130 millions de dollars EU à la fin 2005), dont une partie a été mise à disposition de l'Organisation au cours de l'exercice biennal. Ces ressources ont appuyés des activités aux niveaux

national, régional et mondial concernant les besoins urgents, à moyen et long terme en matière de surveillance, d'épidémiologie, d'écologie, de préparation aux situations de crise, d'alerte rapide, de diagnostique, de lutte contre la maladie, d'ajustement sectoriel et des besoins associés pour la conception de politiques et de stratégies.

155. Le programme sur les ressources zoogénétiques a été soutenu par un projet financé avec des arriérés de contribution et par les gouvernements des Pays-Bas, de la Finlande, de l'Allemagne, du Royaume-Uni et de la Norvège. Des fonds ont permis d'aider les pays à établir les rapports destinés à l'*État des ressources zoogénétiques dans le monde* et des études thématiques associées. Le partenariat avec l'Institut international de recherches sur l'élevage (ILRI) a débouché sur plusieurs projets soumis au FEM. Afin d'aider les pays en développement et les pays à économie en transition à préparer les rapports de pays, la FAO a poursuivi l'accord détaillé pris avec l'Association mondiale de zootechnie (AMZ) qui a démarré en septembre 2001, au titre duquel un soutien financier et technique a été fourni aux comités consultatifs nationaux dans 70 pays en développement et en transition.

156. Le Gouvernement suisse a apporté un soutien au programme pilote mondial sur le renforcement des capacités pour la surveillance et la prévention de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et d'autres zoonoses. La FAO, en partenariat avec l'Association internationale d'alimentation animale, a obtenu un financement du Mécanisme pour l'élaboration des normes et le développement du commerce pour la mise en application du Code d'usages du Codex sur l'alimentation animale. Le *Manuel des bonnes pratiques pour l'industrie de la viande* a été soutenu par des fonds de la Fondation Internationale Carrefour. Le *Guide de bonnes pratiques en production laitière* a été élaboré grâce à la collaboration de la FAO et de la Fédération internationale de laiterie. L'Initiative Élevage, environnement et développement a reçu le soutien de la Banque mondiale, de l'UE, des gouvernements de la France, de l'Allemagne, du Royaume-Uni, des États-Unis d'Amérique, du Danemark et de la Suisse. L'Initiative a été déterminante pour obtenir d'autres ressources importantes, par le biais du FEM, à l'appui d'activités régionales en Asie de l'Est et du Sud-Est (gestion des effluents de l'élevage), en Amérique centrale (paiement des services relatifs à l'environnement) et en Afrique de l'Est (interactions entre l'élevage et la faune sauvage). Financé par le Royaume-Uni, le Mécanisme pour des politiques d'élevage en faveur des pauvres a axé ses activités sur la région andine, l'Asie du Sud et du Sud-Est, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est, où il a réussi à obtenir le financement de la CE pour un projet régional (Autorité intergouvernementale sur le développement) visant la conception et la négociation des politiques sur l'élevage.

Action menée par la FAO pour faire face à la grippe aviaire hautement pathogène H5N1

Depuis 2004, la FAO a travaillé auprès des pays touchés par la grippe aviaire et de ceux à risque en Asie (puis en Asie, en Europe orientale, au Moyen-Orient, au Caucase, en Amérique latine et aux Caraïbes) afin de faciliter le partage d'informations, la constitution de réseaux et le renforcement des capacités locales grâce à des projets du PCT et, de plus en plus, à des contributions extrabudgétaires. Le principal objectif de ces projets était de renforcer l'information sur les maladies et la préparation aux situations de crise, d'examiner le rôle des oiseaux migrateurs, d'appuyer la sensibilisation et la communication sur les risques, de renforcer la surveillance sur le terrain et le soutien des laboratoires, et les capacités de surveillance et d'alerte rapide sur la grippe aviaire dans le monde. Dans ce contexte, la FAO a envoyé sur le terrain respectivement, en 2004 et en 2005, 106 et 166 missions, en partenariat avec l'OIE, l'OMS, la Banque mondiale et la CE.

La FAO a aidé les pays à définir et à appliquer des stratégies nationales de lutte urgentes et à long terme, à faire l'examen des capacités humaines, des infrastructure et des politiques pour la surveillance, la détection et le contrôle de la grippe aviaire, à évaluer les conséquences socioéconomiques des crises et les coûts et conséquences des mesures de lutte y compris le relèvement et la restructuration à long terme du secteur de la volaille.

La FAO et l'OIE ont publié conjointement un Plan mondial pour la maîtrise progressive de la grippe aviaire hautement pathogène. Les deux organisations ont constitué le Réseau de laboratoires de référence et d'expertise pour la grippe aviaire afin de coordonner la recherche, de fournir des diagnostics de confirmation, d'apporter un soutien aux pays par des missions de spécialistes et l'interface avec l'OMS dans l'analyse des souches virales.

Les activités d'alerte rapide concernant la grippe aviaire au niveau mondial sont la préoccupation commune de la FAO, de l'OIE et de l'OMS, qui collaborent à un Système mondial d'alerte précoce pour les maladies animales transfrontières et les zoonoses émergentes.

Dans le cadre de la coordination de la lutte contre la grippe aviaire et la pandémie de grippe humaine dans l'ensemble du système de l'ONU, la FAO joue un rôle de chef de file en tant qu'organisation spécialisée chargée d'aider les Membres à lutter contre la maladie à la source chez les animaux.

Programme 2.1.4: Systèmes de soutien à l'agriculture

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	15 905
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	(105)
Programme de travail final	15 800
Dépenses par rapport au Programme de travail final	15 794
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	6
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	(0,7%)
Programme de terrain	en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	10 220
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	19 918
Exécution de projets du PCT	5 177
Total exécution du Programme de terrain	35 315
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	2,2
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	4 051

Réalisations

157. Le programme soutient la commercialisation par les petites exploitations et le développement agroindustriel, les techniques après récolte appropriées et la diversification des exploitations en fonction des marchés, la gestion des exploitations agricoles, la gestion dans le secteur agro-industriel, la commercialisation et le financement rural, l'assurance de qualité des denrées alimentaires et la sécurité sanitaire dans les filières alimentaires par le biais d'études, de directives, d'informations, de compétences et de renforcement des capacités. Les réalisations étaient notamment les suivantes:

- En conjonction avec l'Année internationale du microcrédit, trois ateliers régionaux ont été organisés pour faciliter l'apprentissage et l'innovation parmi les professionnels et les décideurs régionaux en matière de finances rurales.
- Un guide destiné aux planificateurs des collectivités locales a été produit pour les aider à comprendre les systèmes d'approvisionnement et de distribution des denrées alimentaires, les systèmes de commercialisation des denrées alimentaires dans les villes et les infrastructures commerciales.
- Cinq brochures ont été produites dans le cadre de la collection « FAO Diversification Booklets » et décrivent différentes sources de revenus possibles pour les exploitants agricoles.
- Les coûts de la certification des produits biologiques en fonction de programmes de substitution ont été évalués en Inde, en Thaïlande, en Hongrie, en République tchèque et au Brésil.
- Des directives sur la mécanisation ont été publiées pour donner des informations sur les options de mécanisation durable et efficace et les pratiques d'économie de main-d'oeuvre.
- Un guide sur les liens entre les marchés ruraux et urbains a été préparé, dont une méthode pour identifier et planifier les infrastructures commerciales et routières en milieu rural.

- Un guide sur les contraintes de la commercialisation et de la transformation a été publié; il offre aux planificateurs une approche permettant d'identifier les contraintes intérieures qui empêchent les producteurs et les exportateurs de tirer pleinement parti des possibilités d'accès aux marchés étrangers.
- Cent vingt nouveaux systèmes de microcrédit FAO-Office allemand de la coopération technique ont été installés dans huit pays asiatiques.
- Des informations ont été produites pour le secteur agroalimentaire sur l'emballage, la gestion des déchets, l'utilisation et la sécurité sanitaire de l'eau et sur la gestion après récolte des fruits frais.
- Des conseils techniques ont été fournis pour améliorer la qualité et la compétitivité dans le secteur de l'agroindustrie rurale grâce à l'utilisation efficace et durable de l'énergie.
- Des directives sur le matériel d'application des pesticides agricoles ont été élaborées pour aider à réduire les dangers dus aux pesticides.
- Des données et des informations sur les questions de mécanisation et d'énergie rurales ont été analysées pour contribuer à améliorer les connaissances des États Membres dans ce domaine.

Incidences régionales

158. Des études régionales sur les financements destinés aux négociants en Asie, en Amérique latine et en Afrique ont contribué à identifier des propositions pour favoriser les financements disponibles pour les opérations commerciales des négociants. Des progrès ont été accomplis en ce qui concerne les activités liées aux agroindustries en Afrique de l'Ouest. En Asie et au Pacifique, un soutien a été apporté à plusieurs programmes communautaires pour l'amélioration des moyens d'existence. Le programme a aussi apporté un soutien au programme d'urgence en Iraq, ainsi qu'au PSAA, en particulier en Afrique. En Europe centrale et orientale et dans plusieurs pays de la Communauté des États indépendants (CEI), une assistance a été fournie sur la commercialisation dans les exploitations agricoles, l'agroindustrie et le développement des entreprises rurales. En Amérique latine, le programme a soutenu les activités menées pour construire des partenariats productifs, reliant les producteurs à des chaînes de valeur plus rentables.

Ressources extrabudgétaires

159. Des ressources complémentaires ont été mobilisées, au titre de fonds fiduciaires, pour des activités concernant les revenus et les moyens d'existence des petits exploitants et pour le renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises agroalimentaires. Un soutien extrabudgétaire a été apporté à des activités normatives dans le domaine du financement rural. Des liaisons novatrices entre les secteurs structuré et non structuré afin d'étendre les services financiers ruraux ont été examinés dans le cadre de cas de liaisons en Afrique et en Asie avec le soutien financier de la Fondation Ford et en partenariat étroit avec des universités.

Le Centre d'apprentissage de finance rurale

Des contacts étroits ont été établis avec différents bailleurs de fonds et des partenaires spécialisés pour lancer le Centre d'apprentissage de finance rurale. Ce centre de référence en ligne contient un grand nombre d'informations et d'outils pédagogiques pour les dirigeants des institutions de financement rural, les décideurs et différents clients. Le site détient une collection de plus de 900 ressources, est disponible en quatre langues, et comporte une section de formation spéciale avec des leçons interactives en ligne, des guides d'auto-apprentissage, des vidéos en continu et des informations détaillées sur les possibilités de formation.

Programme 2.1.5: Applications agricoles des isotopes et des biotechnologies

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	5 682
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	280
Programme de travail final	5 962
Dépenses par rapport au Programme de travail final	5 956
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	6
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	4,9%
Programme de terrain	en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	780
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	0
Exécution de projets du PCT	0
Total exécution du Programme de terrain	780
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	0,1
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	481

Réalisations

160. Le programme s'efforce de renforcer les capacités au sein des pays afin d'atténuer les contraintes qui pèsent sur la sécurité alimentaire durable grâce à l'application des techniques nucléaires et des biotechnologies. Il est mis en œuvre conjointement avec l'AIEA et coopère avec d'autres programmes de la FAO. Pour l'essentiel, le programme fonctionne en s'appuyant sur les réseaux de recherche, les cours de formation, les projets de terrain en partenariat avec les CNRA, les centres du GCRAI et les organismes nationaux de réglementation et d'autres organisations des Nations Unies telles que l'OMS. Il fournit également une aide à l'établissement des normes internationales par la CIPV, le Codex et l'OIE. Les principales réalisations durant l'exercice biennal ont été notamment les suivantes:

- Les sélectionneurs redécouvrent les mutants induits comme solution de remplacement des OGM de nature transgénique. Le nombre de variétés de plantes mutantes mises en circulation est en constante augmentation et plus de 100 lignées mutantes ont été échangées entre les pays. L'impact socioéconomique dans l'agriculture d'aujourd'hui se chiffre déjà en milliards de dollars et en millions d'hectares. Les variétés mutantes utiles englobent des cultures plus nutritives et plus saines, d'un rendement plus élevé et d'une qualité supérieure pour les denrées alimentaires, les aliments pour animaux et les usages industriels.
- Des techniques utilisant les retombées de radionucléides pour mesurer l'érosion et la sédimentation à l'échelle d'un bassin versant ont été transférées avec succès dans les pays d'Asie de l'Est et du Pacifique où l'érosion est un problème d'importance majeure.
- Des zones exemptes ou à faible prévalence sont créées dans sept pays pour lutter contre les insectes nuisibles des principales cultures. Les politiques et les stratégies de lutte à grande échelle contre les mouches des fruits ont été plus largement acceptées (voir encadre). Le premier ouvrage détaillé sur la technique de l'insecte stérile, intitulé *Sterile insect technique: principles and practice in area-wide integrated pest management*, compilé et édité par l'AIEA et la FAO, a été publié en 2005.
- En ce qui concerne la peste bovine, l'infection persiste uniquement dans une zone retrainte (l'écosystème somalien). Tous les autres pays ont demandé à l'OIE d'être déclarés exempts

de la maladie et de l'infection de la peste bovine. En 2004-05, les pays inclus dans la déclaration d'absence de la maladie de la peste bovine étaient: l'Érythrée, le Sénégal, le Togo et le Bénin pour l'ensemble du pays et la République centrafricaine (par zone), le Tchad, le Kenya (par zone); et le Soudan et l'Ouganda en cours d'évaluation. La déclaration de l'OIE d'absence d'infection de la peste bovine incluait: le Burkina Faso, le Burundi, la République du Congo, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Niger et la Zambie; la Gambie, le Mali, la République démocratique du Congo et le Rwanda étant en cours d'évaluation.

- . L'irradiation est appliquée à des fins sanitaires et phytosanitaires dans près de 60 et 20 pays respectivement, soit un accroissement de 15 pour cent au cours de l'exercice biennal. Les activités sur les mesures correctives pratiques appliquées pour renforcer la sécurité sanitaire des aliments et la sécurité alimentaire après une urgence nucléaire ou radiologique ont progressé de manière satisfaisante.

Incidences régionales

161. Dans trois régions (Asie, Europe et Amérique latine), dix laboratoires d'essais isotopiques ont confirmé systématiquement leur compétence dans les mesures de N total et de ^{15}N au cours de l'exercice biennal. Vingt-sept laboratoires ont participé à la production de données de qualité assurée sur l'efficacité de l'utilisation des retombées de radionucléides pour évaluer les effets de l'agriculture de conservation sur la productivité des terres et l'érosion du sol. Il a été procédé à des essais régionaux sur sites multiples de plantes mutantes en Asie et en Afrique. Les pays participants ont échangé plus de 100 lignées mutantes. En Afrique les variétés mutantes de sésame et de manioc officiellement mises en circulation ont été transférées dans d'autres pays de la région. Des directives sur les enquêtes sérologiques destinées à confirmer l'absence de la peste bovine ont été soumises au Programme mondial d'éradication de la peste bovine de la FAO. Des protocoles pour l'échantillonnage entomologique et l'évaluation des populations génétiques, ont été mis à disposition des collaborateurs dans plusieurs régions en vue de l'application de la méthode de l'insecte stérile contre les principaux insectes nuisibles. Des contributions ont été apportées à des études de faisabilité pour l'introduction de l'irradiation des aliments sur une échelle commerciale en Asie et pour le renforcement des capacités dans le domaine de la gestion des pesticides en Amérique centrale.

Ressources extrabudgétaires

162. Les gestionnaires des programmes de lutte contre les insectes nuisibles de 24 pays ont participé à un stage de formation interrégional de quatre semaines consacré à « L'utilisation de la technique de l'insecte stérile et des techniques apparentées pour la gestion à grande échelle des insectes nuisibles », dont le financement a été assuré par le Gouvernement des États-Unis, l'Université de Floride et le Programme de coopération technique de l'AIEA. Des partenariats avec le Bureau interafricain pour les ressources animales (BIRA), le Programme panafricain pour le contrôle des épizooties, l'OMS, l'ILRI et la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC) ont appuyé la lutte contre les maladies animales transfrontières (entre autres, peste bovine, peste des petits ruminants et péripneumonie contagieuse des bovins). En partenariat avec l'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA), il a été procédé à une étude de faisabilité sur la lutte à grande échelle contre la Chrysomye de Bezzi au Moyen-Orient.

163. Des financements extrabudgétaires ont été fournis par la Chine, le Japon, l'OPEP et les États-Unis d'Amérique pour des activités préparatoires de lutte à grande échelle contre la mouche tsé-tsé. Les partenariats se sont poursuivis avec d'autres organisations du système des Nations Unies pour l'application de normes internationales et de programmes de coopération technique (OMS, ONUDI, PNUE), et avec des OIG pour l'élaboration de normes internationales (Codex, CIPV) et avec des OING pour l'élaboration et l'application de lignes directrices internationales harmonisées (IUCPA, AOAC, IFAH¹⁵).

¹⁵ Union internationale de chimie pure et appliquée (IUPAC); Association des chimistes analytiques officiels (AOAC); Fédération internationale pour la santé animale (IFAH).

Technique de l'insecte stérile

En 2005, les États-Unis d'Amérique ont reconnu officiellement l'ensemble de la Patagonie en Argentine comme une région exempte de mouches des fruits. Ce formidable succès est le résultat de dix années d'assistance technique de la part de l'AIEA et de la FAO pour l'application de la technique de l'insecte stérile dans le cadre d'une approche de protection intégrée à grande échelle. Ce résultat permettra à la Patagonie d'exporter des fruits et des légumes frais aux États-Unis d'Amérique sans régimes de quarantaine, ce qui représente des économies annuelles de 2 millions de dollars EU. L'élimination de ces régimes de quarantaine coûteux concerne plus de 3 millions de caisses de poires et de pommes de qualité que cette région exporte vers de nombreuses autres régions dans le monde. Elle ouvre aussi des possibilités d'exportation pour d'autres cultures fruitières comme les cerises. Les autorités nationales et provinciales ont reconnu le rôle important de l'AIEA et de la FAO et de la technique de l'insecte stérile pour obtenir ce résultat qui vient après l'établissement d'autres zones exemptes de mouches des fruits dans la province de Mendoza en Argentine.

Grand Programme 2.2: Politiques et développement alimentaires et agricoles

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	100 547
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	(570)
Programme de travail final	99 977
Dépenses par rapport au Programme de travail final	99 928
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	49
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	(0,6%)
Programme de terrain	en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	45 084
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	9 146
Exécution de projets du PCT	11 107
Total exécution du Programme de terrain	65 338
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	0,7
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	6 988

164. Le Grand Programme est réalisé par le Département économique et social (ES) et la Division de la bibliothèque et des systèmes documentaires. Son orientation générale est de contribuer à l'éradication de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté rurale. S'appuyant sur des études statistiques fondamentales, il a pour but de surveiller et d'analyser les raisons de l'insuffisance des progrès réalisés en matière de lutte contre la faim, la malnutrition et l'insécurité alimentaire, de proposer des politiques et des programmes qui peuvent être appliqués aux niveaux national et international pour résoudre ces problèmes, et de diffuser des informations sur la sécurité alimentaire

et le développement rural par l'intermédiaire du Centre mondial d'information agricole (WAICENT).. Le Grand Programme joue un rôle important, car il permet aux pays en développement de participer davantage à l'élaboration d'un système commercial agroalimentaire fondé sur des règles et qui renforce la sécurité alimentaire, et aide l'ensemble des pays membres à améliorer la qualité et la sécurité sanitaire des aliments et à promouvoir des régimes équilibrés pour les consommateurs.

Programme 2.2.0: Entités départementales

Programme ordinaire		en milliers de dollars EU
	Programme de travail	6 603
	Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	(260)
	Programme de travail final	6 343
	Dépenses par rapport au Programme de travail final	6 334
	Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	9
	Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	(3,9%)
Programme de terrain		en milliers de dollars EU
	Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	3 396
	Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	2 652
	Exécution de projets du PCT	82
	Total exécution du Programme de terrain	6 131
	Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	1,0
	Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	811

Réalisations

165. Ce programme comprend des entités regroupées qui sont les plus directement liées à l'objectif fixé par le Sommet mondial de l'alimentation (SMA), à savoir réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées d'ici 2015 et aux efforts entrepris à l'échelle du système des Nations Unies pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). De nature interdisciplinaire, ses produits sont réalisés par les unités du Département économique et social. Les réalisations les plus notables sont décrites ci-dessous:

- L'élaboration et l'examen d'une méthodologie fondée sur les profils des moyens d'existence des groupes vulnérables contribuant au Système d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité (SICIAV).
- L'amélioration du format des aperçus nutritionnels par pays (publiés sur Internet et sur CD-ROM) et la création de nouveaux outils évaluant la diversité des régimes alimentaires pour mesurer la sécurité alimentaire des ménages.
- Le perfectionnement du Système d'information et d'alerte rapide pour l'alimentation et l'agriculture (SMIAR), notamment par le biais de l'élaboration de modules de base de données pouvant être utilisés aux niveaux national et international.
- La publication de deux éditions de *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde* comprenant notamment des estimations à jour de la malnutrition (2000-02) et une analyse critique des questions relatives à la faim dans le contexte du changement des systèmes alimentaires, du suivi de l'objectif du SMA et des OMD.

- L'organisation de sessions de formation en vue d'évaluer la sous-alimentation au niveau infranational sur la base des données relatives à la consommation alimentaires collectées dans le cadre des enquêtes sur les ménages.
- Réalisée en collaboration avec des organismes partenaires, l'évaluation externe du Groupe de travail interinstitutions sur le SICIIV a estimé que les travaux du SICIIV n'avaient pas eu l'impact escompté au niveau des pays, mais que le concept de SICIIV n'en demeure pas moins très pertinent et d'une grande importance pour le suivi du SMA, des OMD et des processus d'élaboration des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté.
- Les pays ont adopté un format simplifié pour leurs rapports au Comité de la sécurité alimentaire mondiale.
- Le rapport spécial intitulé *La FAO et les défis posés par les Objectifs du Millénaire pour le développement – la voie à suivre* a fourni un cadre dans lequel s'inscrit la contribution de la FAO à la réalisation des OMD.
- La FAO a cosigné le rapport des Nations Unies sur l'Objectif du Millénaire pour le développement (2005) présenté à l'Assemblée générale, et la version 2005 de l'OMD concernant la région arabe.
- La contribution au rapport intitulé *Halving Hunger: it can be done* établi par le Groupe de travail contre la faim du Projet du « Millénaire ».
- Deux sessions du Comité de la sécurité alimentaire mondiale ont été organisées, ainsi que des manifestations spéciales et parallèles, afin de sensibiliser l'opinion au besoin d'investir davantage dans l'agriculture et le secteur rural, et de mettre en lumière l'impact des situations d'urgence, notamment les conflits armés et le VIH/sida, sur la sécurité alimentaire.

Incidences régionales

166. La région Asie et Pacifique s'est employée avec succès à renforcer les activités nationales liées aux SICIIV et à les rapprocher de celles se rapportant à la sécurité alimentaire, à la planification de la nutrition et à la formulation de politiques. La page web des Statistiques de sécurité alimentaire de la FAO a été refondue et présente désormais les analyses aux niveaux national, régional et mondial. Elle est devenue une nouvelle fenêtre pour les utilisateurs du monde entier intéressés par les informations et les analyses concernant la sécurité alimentaire. La couverture des régions de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient par les cartes de la nutrition par pays a été améliorée (Algérie, Tunisie, Égypte, Libye, Syrie, Palestine, Iran et Jordanie). Une attention spéciale a été accordée à la situation de la sécurité alimentaire dans les petits États insulaires. Six pays d'Afrique et d'Asie ont reçu une aide pour préparer des politiques en matière de sécurité alimentaire, et les priorités en matière de sécurité alimentaire dans les différentes régions ont été examinées.

Ressources extrabudgétaires

167. Les financements externes fournis par la Commission européenne, le Japon, les Pays-Bas, le PNUD, le DFID¹⁶, le Canada et l'Italie ont joué un rôle important dans les activités liées aux SICIIV et donné à la FAO les moyens de renforcer son impact aux niveaux national et régional. Les fonds fournis par le Programme de partenariat FAO/Pays-Bas ont permis d'aider six pays d'Afrique et d'Asie à élaborer des politiques en matière de sécurité alimentaire. Grâce aux ressources extrabudgétaires fournies par l'Allemagne, le Groupe de travail intergouvernemental a pu terminer les Directives volontaires sur le droit à l'alimentation.

¹⁶ Département du développement international (Royaume-Uni).

Programme 2.2.1: Nutrition, qualité et sécurité sanitaire des aliments

Programme ordinaire		en milliers de dollars EU
	Programme de travail	20 626
	Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	215
	Programme de travail final	20 841
	Dépenses par rapport au Programme de travail final	20 831
	Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	10
	Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	1,0%
Programme de terrain		en milliers de dollars EU
	Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	14 206
	Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	2 248
	Exécution de projets du PCT	5 952
	Total exécution du Programme de terrain	22 406
	Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	1,1
	Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	1 996

Réalisations

168. Le programme contribue à améliorer le bien-être nutritionnel des individus et des populations en garantissant la qualité et la sécurité sanitaire des aliments, assurant ainsi la protection du consommateur et l'établissement de pratiques équitables dans le commerce alimentaire. Il permet à tous de se procurer et de consommer des aliments sains et adéquats du point de vue nutritionnel. Il contribue à faire en sorte que le développement agricole et un approvisionnement alimentaire amélioré se traduisent par une meilleure santé et une nutrition mieux équilibrée des populations. Les réalisations les plus notables sont décrites ci-dessous:

- La publication du rapport et de documents scientifiques de travail de la Consultation d'experts FAO/OMS sur les besoins énergétiques humains, ainsi que de l'application logicielle et du rapport de l'atelier sur la « Mondialisation des systèmes alimentaires dans les pays en développement et leur impact sur la sécurité alimentaire et la nutrition ».
- La publication sur un CD-ROM de soixante-trois aperçus nutritionnels par pays, produits depuis 1999. Onze d'entre eux ont été préparés au cours de 2005 sur la base d'un nouveau modèle interactif.
- L'adoption généralisée d'interventions nutritionnelles ciblées sur les communautés et liant la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens d'existence dans le contexte de réponses apportées à des situations d'urgence et en rapport avec le développement.
- Des initiatives déterminées en matière de promotion, d'information, d'éducation et de communication qui ont encouragé la consommation d'aliments sains et adéquats du point de vue nutritionnel.
- Plus de trente-neuf normes alimentaires, nouvelles ou révisées, ont été adoptées par la Commission du Codex Alimentarius, qui a également accompli des progrès importants dans l'application des recommandations de l'évaluation FAO/OMS du Codex Alimentarius (voir encadré).

- Huit réunions d'experts ont été organisées conjointement avec l'OMS, portant sur des questions de sécurité alimentaire liées à l'utilisation des additifs alimentaires et des médicaments vétérinaires dans la production alimentaire et aux contaminants alimentaires microbiologiques et chimiques.
- Conjointement avec l'OMS, trois conférences régionales sur la sécurité sanitaire des aliments ont été organisées en Asie, en Afrique, dans les Amériques et les Caraïbes, ainsi qu'un deuxième Forum mondial des responsables de la sécurité sanitaire des aliments (voir encadré).

Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires (Codex Alimentarius)

La Commission du Codex a terminé toutes les activités prévues pour l'exercice biennal 2004-05 en adoptant trente-neuf normes ou textes connexes du Codex, nouveaux ou révisés, ainsi qu'un certain nombre de recommandations sur les concentrations maximales d'additifs alimentaires et de contaminants et les limites maximales de résidus de pesticides et de médicaments vétérinaires. La Commission a poursuivi la mise en œuvre des propositions issues de l'Évaluation conjointe FAO/OMS du Codex Alimentarius et des autres travaux réalisés en 2002 par la FAO et l'OMS en matière de normes alimentaires. La Commission a notamment renforcé les fonctions de gestion des programmes et de planification stratégique de son Comité exécutif et inclus les coordonnateurs des régions, qui comptent désormais au nombre de ses membres. Soulignant l'importance de la coopération et de la coordination avec d'autres organisations intergouvernementales dans le domaine de l'établissement des normes, la Commission a renforcé ses liens mutuels avec l'OIE. La participation des membres des pays en développement aux travaux de la Commission a été facilitée par le projet et le fonds fiduciaire FAO/OMS à l'appui de la participation au Codex, qui est devenu opérationnel en mars 2004.

Contrôle de la qualité des aliments, protection du consommateur, évaluation de la sécurité sanitaire des aliments et système d'alerte rapide

Les ressources procurées par les arriérés de contributions ont permis au Service de la qualité des aliments et des normes alimentaires de terminer ses activités prévues pour l'exercice biennal et d'inclure plusieurs activités de formation ainsi que la publication d'une série d'instruments techniques dans toutes les langues officielles. Douze pays ont notamment reçu une aide pour examiner et réorganiser leurs systèmes de sécurité sanitaire des aliments, et dix autres pour créer et mettre en service des Comités du Codex au plan national. Conjointement avec l'OMS, trois conférences régionales sur la sécurité alimentaire ont été organisées en Asie, en Afrique, dans les Amériques et les Caraïbes, et un deuxième Forum mondial des responsables de la sécurité sanitaire des aliments a eu lieu. Quatre sessions du Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA) et quatre autres réunions d'experts portant sur l'évaluation des risques causés par les organismes microbiologiques, les biotoxines, l'acrylamide et des substances sans DJA/LMR ont été organisées et leurs rapports publiés.

Incidences régionales

169. En Amérique latine, en Asie et au Proche-Orient, la formation à la gestion des activités du Codex au plan national a eu un impact positif sur le niveau et la qualité de la participation des pays de la région aux travaux du Codex. Plus de mille cent professionnels ont été formés dans huit ateliers subrégionaux et quarante ateliers nationaux organisés dans la région andine sur des questions liées à la sécurité sanitaire des aliments. La formation de plus de deux cents formateurs professionnels d'Afrique, d'Asie, du Proche-Orient, d'Amérique latine et des Caraïbes aux pratiques de manipulation permettant de préserver la qualité et la sécurité sanitaire des fruits et des légumes frais devrait avoir un impact positif sur l'accès de ces produits aux marchés d'exportation internationaux. Une aide technique en matière de nutrition et de sécurité alimentaire des ménages a été fournie à plusieurs pays, notamment l'Afghanistan, le Burundi, la Mauritanie ainsi que des pays des Caraïbes et des régions touchées par le tsunami.

Ressources extrabudgétaires

170. Une aide technique concernant la nutrition dans les communautés et en milieu scolaire a été fournie par le biais du Programme de coopération technique et du Programme de coopération FAO/gouvernements dans dix-huit pays. Des notes d'information sur la nutrition, la sécurité sanitaire des aliments et la protection des consommateurs ont été élaborées en vue de promouvoir les Directives volontaires sur le droit à l'alimentation. La FAO, en coopération avec l'Association mondiale des guides et des éclaireuses, a commencé à élaborer un livre illustré pour enfants sur le droit à une alimentation adéquate. La collaboration a été renforcée avec des partenaires appartenant au système des Nations Unies, notamment l'OMS, en ce qui concerne l'usage des fruits et des légumes pour améliorer la santé et les revenus, et les environnements scolaires « favorables à la nutrition ». La FAO a également coopéré avec l'UNICEF¹⁷ pour élaborer du matériel pédagogique en Zambie, et avec le PAM pour promouvoir des jardins potagers scolaires.

Programme 2.2.2: Information en matière d'alimentation et d'agriculture

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	33 917
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	(980)
Programme de travail final	32 937
Dépenses par rapport au Programme de travail final	32 924
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	13
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	(2,9%)
Programme de terrain	en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	12 131
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	0
Exécution de projets du PCT	3 418
Total exécution du Programme de terrain	15 549
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	0,5
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	2 076

Réalisations

171. Le programme compte parmi les instruments dont dispose la FAO pour s'acquitter de sa mission, qui consiste à répondre aux besoins d'information de ses Membres et de la communauté internationale en collectant des statistiques sur l'alimentation et l'agriculture, concernant notamment la production, le commerce, l'approvisionnement alimentaire et la consommation, voire d'autres statistiques socioéconomiques liées à l'agriculture. Il fournit également une aide au niveau national dans le but de renforcer les capacités de diffusion électronique des informations et d'améliorer les systèmes d'information technique et statistique.

- Parmi les réalisations marquantes, citons: La modernisation de FAOSTAT, financée par des arrières de contribution, a eu les résultats suivants: l'élaboration de nouveaux cadres

¹⁷ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

statistiques, l'amélioration de la méthodologie et de la qualité des données, la création d'un système de métadonnées statistiques, de nouvelles techniques de compilation, de traitement et de diffusion des données, et le développement et le déploiement de CountrySTAT (voir encadré).

- . Les principales publications statistiques de la FAO ont été regroupées dans un Annuaire statistique de la FAO 2005 en deux numéros, et des annuaires régionaux ont été publiés.
- . La collecte de données concernant les prix payés aux agriculteurs a été relancée en 2004 après une interruption de plusieurs années. Les données ont été mises à jour en 2005.
- . Le programme du recensement mondial de l'agriculture 2010 a été publié afin d'aider les pays à effectuer le recensement de leur agriculture pendant la période 2006-2015.
- . Le nouveau service « Ask FAO » et le site web sur les « Meilleures pratiques » sont prêts et désormais accessibles.
- . Des directives, des outils, des normes et un guide de publication sur le web ont été élaborés en vue d'améliorer l'accès aux multiples informations contenues dans le Centre mondial d'information agricole. Le nombre d'accès des utilisateurs est passé de quarante millions par mois (soit 1,5 million de visites mensuelles) à la fin de 2003 à cent millions par mois (plus de quatre millions de visites mensuelles) à la fin de 2005 (voir encadré).
- . Les publications de la FAO ont été largement diffusées par le biais de l'Archive des documents de l'organisation, et 6 400 documents ont été ajoutés au catalogue pendant l'exercice biennal.
- . Le programme stratégique intitulé « Comblant le fossé numérique » (222S2) a été lancé pour améliorer le rôle de l'échange des connaissances et de l'accès à l'information dans la lutte contre la faim et la pauvreté. Un nouveau site web a été élaboré. Des réseaux collaboratifs ont été créés et renforcés, et une consultation d'experts a permis d'élaborer une nouvelle vision du Système international d'information pour les sciences et la technologie agricoles (AGRIS).
- . De nouveaux modules du Kit de ressources pour la gestion de l'information (IMARK) ont été publiés, et un nouveau site web, copublié, a été lancé, incluant des versions en ligne de ces modules (voir le soutien extrabudgétaire).
- . Par le biais du consortium du système des Nations Unies pour l'acquisition d'informations électroniques (UNSEIAC), l'amélioration de l'accès aux ressources d'informations électroniques s'est poursuivie, et la bibliothèque de la FAO a collaboré avec cinquante-cinq institutions participantes afin de partager les frais d'acquisition de sources électroniques très coûteuses, ce qui a contribué à réduire les coûts et à élargir l'accès aux contenus dans l'ensemble du système des Nations Unies.

Incidences régionales

172. Des Centres de démonstration nationaux ont été créés en vue de renforcer la capacité des organisations nationales de statistiques en matière de conception, de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion de statistiques sur l'insécurité alimentaire, issues de leurs enquêtes sur les ménages. Des partenariats avec des institutions régionales pertinentes ont été renforcés en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi qu'au Proche-Orient, en vue d'établir des réseaux pilotes AGRIS nationaux et des systèmes pilotes de communication et d'information rurales. Parmi les publications régionales, citons notamment les suivantes: *Selected Indicators for Food and Agriculture for Arab States 1999-2003*; *Africa Statistical Yearbook and Selected Indicators of Food and Agriculture 1993-2003*; et *Selected Indicators of Food and Agriculture Development in Asia and Pacific Region 1994-2004*.

Ressources extrabudgétaires

173. Plus de quarante partenaires et institutions ont apporté leur concours au développement des modules d'apprentissage électronique IMARK par le biais de fonds, d'expertise, d'examen par des spécialistes et de la diffusion aux niveaux national et international. Les contributions extrabudgétaires aux modules IMARK les plus récents ont dépassé de 60 pour cent le coût total du développement, y compris l'adaptation à d'autres langues. Deux nouveaux modules principaux, l'un à l'appui des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire, l'autre à l'appui du droit à l'alimentation, ont été lancés en 2005, entièrement financés par des contributions extrabudgétaires.

FAOSTAT et CountrySTAT

Grâce aux arriérés de contributions, FAOSTAT a fait l'objet d'une refonte, notamment en ce qui concerne les éléments suivants: cadre méthodologique, systèmes de traitement et de diffusion, couverture, classifications, bases de données statistiques et de métadonnées. Capable désormais de fournir des statistiques actualisées et fiables, FAOSTAT est la seule base de données de statistiques agricoles dans le monde. Elle est riche de plus de trois millions de données chronologiques et intersectorielles concernant la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans 210 pays et plus de 250 produits de base et d'intrants. Sa nouvelle version nationale, CountrySTAT, est élaborée et déployée dans plusieurs pays pilotes (le Ghana, le Kenya et le Kirghizistan). Elle fournit un accès bilatéral entre les statistiques nationales et internationales sur l'alimentation et l'agriculture. La famille de base de données FAOSTAT et CountrySTAT est organisée en modules articulés autour d'un noyau analytique qui regroupe et intègre les données contenues dans des bases de données thématiques couvrant des domaines comme la production, la consommation, le commerce, les prix et les ressources agricoles.

Centre mondial d'information agricole (WAICENT)

L'autoévaluation a permis de déterminer que le programme WAICENT était globalement apprécié par les utilisateurs extérieurs, qui estiment que le site web de la FAO est une ressource très utile. Les publications en texte intégral et les statistiques sont particulièrement appréciées. L'un des résultats les plus intéressants a été la grande variété des types de recherche et des intérêts manifestés par les publics ciblés, ce qui a permis de perfectionner le service de questions/réponses « Ask FAO » et de jeter les bases des futurs réseaux de connaissances thématiques. L'évaluation a également permis de mieux connaître les profils des utilisateurs selon les régions, d'améliorer l'analyse du trafic et de mettre à jour le portail WAICENT.

Programme 2.2.3: Suivi, évaluation et perspectives de l'alimentation et de l'agriculture

Programme ordinaire		en milliers de dollars EU
	Programme de travail	15 119
	Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	485
	Programme de travail final	15 604
	Dépenses par rapport au Programme de travail final	15 599
	Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	5
	Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	3,2%
Programme de terrain		en milliers de dollars EU
	Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	2 850
	Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	395
	Exécution de projets du PCT	108
	Total exécution du Programme de terrain	3 353
	Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	0,2
	Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	652

Réalisations

174. Le programme a pour but de satisfaire les besoins des Membres qui exigent des informations pertinentes et actualisées ainsi que des évaluations de la situation concernant l'offre et la demande de denrées alimentaires, les perspectives des produits agricoles de base, des analyses stratégiques et des études prospectives sur l'agriculture, l'alimentation et la sécurité alimentaire aux niveaux national, régional et mondial. Parmi les principales réalisations de l'exercice biennal, citons les suivants:

- . La première publication conjointe OCDE-FAO¹⁸ des Perspectives agricoles mondiales 2005-2014 (voir encadré).
- . La publication du premier numéro de la nouvelle publication phare de la FAO, intitulée *Situation des marchés des produits agricoles* (SOCO).
- . La publication du second numéro de la nouvelle version du *Rapport sur les marchés des produits*, qui se concentre exclusivement sur des analyses approfondies des questions que la FAO considère comme capitales pour le développement du marché mondial des produits agricoles.
- . La mise au point d'un nouveau modèle de simulation des produits de base (COSIMO), en partenariat avec l'OCDE.
- . Le système mondial d'information et d'alerte rapide pour l'alimentation et l'agriculture SMIAR a effectué trente-trois évaluations des cultures et des disponibilités alimentaires et communiqué vingt-six avis d'alertes spéciales concernant l'Afrique, l'Asie, l'Amérique centrale et l'Amérique latine sur des sujets divers.
- . L'outil web permettant d'établir des rapports sur les crises alimentaires et la surveillance a été nettement amélioré. Le site web du système mondial d'information et d'alerte rapide pour l'alimentation et l'agriculture a été entièrement refondu. Il est devenu disponible dans les cinq langues de l'Organisation à partir de 2004.
- . Deux éditions de la *Situation de l'alimentation et de l'agriculture* (SOFA) ont été publiées, se concentrant sur un seul thème principal (voir encadré).

Incidences régionales

175. Des versions régionales de la Situation de l'alimentation et de l'agriculture (SOFA) ont été préparées pour l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes. Elles ont été présentées lors des conférences régionales de la FAO et des réunions de l'Union africaine.

Ressources extrabudgétaires

176. La portée, l'exhaustivité et la qualité des rapports de missions d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires ont été renforcées par des améliorations méthodologiques financées par des donateurs.

OCDE-FAO Perspectives agricoles 2005-2014

Au cours du présent exercice biennal, la FAO et l'OCDE ont développé conjointement un outil analytique radicalement nouveau pouvant réaliser des simulations à moyen terme sur les produits ainsi que des analyses des politiques commerciales concernant les principales denrées alimentaires. Cette coopération exemplaire entre deux institutions, voire entre certaines de leurs divisions, a abouti à la publication conjointe des Perspectives agricoles 2005-2014. La FAO a pris l'initiative d'élaborer les évaluations et les modules du cadre analytique et a donc utilisé son avantage comparatif pour faire en sorte que les perspectives à moyen terme, qui étaient réalisées tous les cinq à sept ans, puissent désormais l'être tous les ans. En outre, les évaluations sont devenues beaucoup plus fiables parce que les ressources et l'expertise qui sont à la base de l'analyse sont mises en commun par les deux institutions et sont donc nettement supérieures à celles dont disposent séparément les deux institutions.

¹⁸ Organisation de développement et de coopération économiques (OCDE).

La situation de l'alimentation et de l'agriculture

Les éditions 2004 et 2005 du rapport sur la Situation de l'alimentation et de l'agriculture sont largement citées et utilisées par la communauté internationale engagée dans le développement, notamment les universités, les centres de recherche et les pays donateurs. L'édition 2004 du rapport sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture qui a pour titre *Les biotechnologies agricoles: une réponse aux besoins des plus démunis?* a remporté l'adhésion de plus de 650 chercheurs et économistes du monde entier. L'American Agricultural Economics a décerné à ce rapport le prix de la qualité de la communication. Il a en outre été sélectionné comme document scientifique de consensus par l'organisation Greenfacts, basée aux Pays-Bas. Plusieurs chapitres du rapport sont en cours de réimpression dans la série Edgar Elgar intitulée *Critical Writings in Economics*. L'édition 2005 du rapport sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture intitulé *Commerce des produits agricoles et pauvreté: le commerce peut-il aider les pauvres?* a également été largement citée et, comme l'édition 2004, utilisé dans les écoles à des fins pédagogiques. De nombreuses sections sont réimprimées sous la forme de chapitres. Les demandes de présentations sont constantes et ces rapports sont parmi les plus consultés sur la page web de la FAO.

Programme 2.2.4: Politiques relatives à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et à l'agriculture

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	13 024
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	(195)
Programme de travail final	12 829
Dépenses par rapport au Programme de travail final	12 819
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	10
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	(1,5%)
Programme de terrain	en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	12 501
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	3 851
Exécution de projets du PCT	1 547
Total exécution du Programme de terrain	17 899
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	1,4
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	1 387

Réalisations

177. Ce programme vise à améliorer durablement le niveau de vie et la situation nutritionnelle des populations en tirant un parti maximal des contributions de l'agriculture au développement économique et rural et à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. Parmi les réalisations marquantes, citons les suivantes:

- Les politiques concernant les nouvelles tendances en matière de systèmes alimentaires ont été examinées par le biais de deux ateliers et de publications, notamment la revue électronique e-JADE.

- . Une réunion internationale sur le thème du « Développement rural et agricole au vingt et unième siècle: leçons du passé et politiques pour l'avenir » s'est tenue à Pékin.
- . L'aide technique a concerné principalement la conception et la mise en œuvre des dispositifs de protection sociale, notamment dans le contexte du droit à l'alimentation. Elle s'est efforcée de tirer les enseignements du passé afin de contribuer à l'élargissement du Programme spécial pour la sécurité alimentaire.
- . La publication de plus de dix notes techniques et notes d'orientation sur des questions diverses relatives aux négociations commerciales menées dans le cadre de l'OMC; l'organisation de huit ateliers régionaux sur des questions concernant les négociations dans le cadre de l'OMC; et l'organisation de plusieurs tables rondes informelles réunissant des experts à Genève afin d'être en contact direct avec les négociateurs commerciaux.
- . Plusieurs consultations d'experts sur les politiques et les marchés des produits ont été organisées.
- . La collaboration avec d'autres institutions internationales a été renforcée, notamment avec la Banque mondiale et le PAM.

Incidences régionales

178. Plusieurs domaines de travail avaient une optique régionale:
- . Un volume de la série *Examen des problèmes actuels et émergents en matière d'analyse économique et de recherche sur les politiques* (CUREMIS) a été publié.
 - . Deux projets ont été réalisés en Amérique centrale concernant la manière d'associer les petits agriculteurs aux réseaux de distribution modernes et de dynamiser la formation de coalitions entre diverses parties prenantes.
 - . Des contributions techniques ont été apportées aux ateliers régionaux en Asie sur les rôles du commerce international et des réserves alimentaires dans l'amélioration de la sécurité alimentaire.
 - . Des études de cas sur l'évaluation des stratégies en matière de sécurité alimentaire ont été réalisées au Bhoutan et au Mozambique. D'autres études de cas sur les situations de crises prolongées ont été conduites en Afghanistan et au Soudan.
 - . Un soutien à la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC) en vue de préparer le Sommet extraordinaire sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, tenu à Dar-es-Salaam.
 - . Des réponses immédiates aux besoins alimentaires, fondées sur des mesures de protection sociale, ont été mises en œuvre en Amérique latine, puis transposées dans d'autres régions.
 - . Une évaluation des systèmes d'alerte rapide dans trois sous-régions d'Afrique a été préparée.
 - . Le programme de sécurité alimentaire de la région des Caraïbes a contribué à repositionner l'agriculture dans la région.

Ressources extrabudgétaires

179. Un appui budgétaire a été fourni à plusieurs activités:
- . Un appui technique et financier a été fourni aux gouvernements pour inclure la sécurité alimentaire dans les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). D'autres initiatives en matière de politiques ont été prises au niveau national avec le soutien du Programme de partenariat FAO/Pays-Bas. Des études de cas ont reçu le soutien de la Commission européenne.
 - . Le soutien extrabudgétaire fourni par le Japon a financé le projet « Rôles de l'agriculture ». Un soutien a également été accordé au titre du Programme de partenariat entre la Norvège et la FAO.
 - . Les travaux sur le « commerce équitable » se sont nettement renforcés grâce à l'appui de financements externes importants.
 - . Plus de dix consultations d'experts sur des questions de négociation avec l'OMC ont été conduites avec l'appui de financements extrabudgétaires.
 - . Des projets de terrain ont été exécutés en Afrique, au Proche-Orient et en Asie dans le but d'améliorer les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et les évaluations de la vulnérabilité en vue de formuler des politiques alimentaires et de mettre sur pied des

interventions en matière de sécurité alimentaire. Des programmes régionaux d'amélioration de la sécurité alimentaire ont également bénéficié d'un appui.

- Les progrès accomplis conjointement avec le PAM dans le renforcement des évaluations des besoins en matière de sécurité alimentaire ont permis de créer des synergies entre les deux organisations. D'autres partenariats techniques ont été noués avec le Bureau de la Coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), le réseau du système d'alerte précoce contre la famine (FEWS NET) et l'UNICEF. Le soutien de la Communauté européenne, du Programme de partenariat FAO/Pays-Bas et de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) a renforcé les capacités de la FAO sur le terrain.

Grand Programme 2.3: Pêches

Programme ordinaire		en milliers de dollars EU
	Programme de travail	47 222
	Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	75
	Programme de travail final	47 297
	Dépenses par rapport au Programme de travail final	47 263
	Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	34
	Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	0,2%
Programme de terrain		en milliers de dollars EU
	Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	36 906
	Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	16 839
	Exécution de projets du PCT	7 458
	Total exécution du Programme de terrain	61 204
	Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	1,3
	Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	5 274

180. Durant l'exercice biennal, le Département des pêches a intensifié ses activités pour développer et gérer les pêches et l'aquaculture sur une base durable à long terme dans le cadre du Code de conduite pour une pêche responsable et des autres instruments internationaux, régionaux et nationaux connexes. Il a déployé des efforts considérables pour des secours d'urgence et des activités de redressement après la catastrophe provoquée par le Tsunami, fin 2004.

Programme 2.3.1: Information sur les pêches

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	7 573
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	175
Programme de travail final	7 748
Dépenses par rapport au Programme de travail final	7 740
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	8
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	2,3%
Programme de terrain	en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	1 477
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	0
Exécution de projets du PCT	94
Total exécution du Programme de terrain	1 571
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	0,2
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	330

Réalisations

181. Ce programme fournit aux Membres des informations et des statistiques exhaustives sur la pêche et l'aquaculture à l'appui de l'analyse, de l'élaboration des politiques et de la planification, dans le cadre de la Stratégie de la FAO visant à améliorer l'information sur la situation et les tendances des pêches de capture, Stratégie STP adoptée par le Comité des pêches et le Conseil et entérinée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2003. Ce programme, dont la portée est mondiale, repose toutefois en grande partie sur une collaboration officielle et officieuse avec des organismes régionaux des pêches (CGPM, CPCA, COPACE, CAPP, CTOI, COPACO, CORÉPÊCHES¹⁹) et d'autres institutions. Les principales réalisations ont été les suivantes:

- Le lancement du projet FishCode-STP (avec des fonds du Japon, de la Norvège et des États-Unis) visant à mettre en œuvre la Stratégie STP (voir encadré).
- L'amélioration ultérieure de la qualité des statistiques et des informations, conformément à la Stratégie-STP, avec l'introduction d'un classement plus détaillé des espèces et des produits, par l'utilisation de ARTFISH pour développer les statistiques, par le renforcement de FIGIS et FAOSTAT2, par les partenariats FIRMS et ASFA, par le CWP²⁰ et les réseaux de bibliothèques.
- Le Partenariat FIRMS a été établi et un système a été conçu pour rassembler les informations les plus exhaustives et les plus fiables au niveau mondial sur la situation et les tendances des pêches et des ressources halieutiques provenant de dix organismes régionaux des pêches et d'autres organismes intergouvernementaux (activité financée par des arriérés).

¹⁹ Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM), Comité des pêches continentales pour l'Afrique (CPCA), Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE), Commission Asie-Pacifique des pêches (CAPP), Commission des thons de l'océan Indien (CTOI), Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO), Commission régionale des pêches (CORÉPÊCHES).

²⁰ Stratégies, règles et techniques du contrôle statistique des pêches (ARTFISH); Système mondial d'information sur les pêches (FIGIS); Base de données statistiques fondamentales de l'Organisation (FAOSTAT); Système de surveillance des ressources halieutiques (FIRMS); Résumés des sciences aquatiques et halieutiques (ASFA); Groupe de travail chargé de coordonner les statistiques des pêches (CWP).

- L'élaboration des premiers inventaires mondiaux des pêches et des ressources halieutiques, prônée par la Stratégie STP, a été intensifiée et complétée pour la moitié environ des eaux marines mondiales.
- Le projet FishCode-STP a élaboré des méthodes permettant de décrire et d'évaluer les méthodologies nationales en matière de statistiques halieutiques.
- La préparation et la publication de deux volumes de directives sur la conception des systèmes de collecte et de partage des données pour les pêches gérés conjointement, servant de contribution à la section sur les pêches du chapitre sur l'alimentation de l'Évaluation des écosystèmes en début de Millénaire des Nations Unies, la mise au point finale du Manuel sur les normes en matière de statistiques halieutiques destiné à être publié sur Internet et la préparation de la Partie 1 de *La Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture* (SOFIA).
- Une forte croissance de l'utilisation de FIGIS, d'après une analyse des statistiques d'utilisation et d'après les constatations de l'autoévaluation entreprise en 2004.
- La base de données ASFA a atteint un million d'entrées, son utilisation a continué à croître et une association de bibliothécaires professionnels a classé une fois encore ASFA comme la première base de données bibliographiques du monde pour les sciences aquatiques et les pêches.
- La tenue de la trente et unième Conférence annuelle de l'Association internationale des bibliothèques et centres de documentation en sciences aquatiques et marines (IAMSLIC) qui a mis l'accent sur les réalisations et les activités en matière d'informations du Département des pêches, en particulier en ce qui concerne le Code de conduite.

Incidences régionales

182. Certains programmes mondiaux ont eu des incidences régionales. Le Partenariat ASFA s'est élargi à de nouveaux partenaires: Indonésie, CTOI, Mauritanie, CPS, Sénégal, Iran et Nigéria. Le Partenariat FIRMS s'est élargi avec la participation de la CCAMLR, d'EUROSTAT, de la NAFO et du SEAFDEC²¹.

183. Dans la région Asie-Pacifique, un appui technique a été fourni à un projet régional de « Renforcement des capacités de collecte d'informations sur les pêches » avec le Laos, le Cambodge, la Thaïlande et le Timor-Leste. En partenariat avec le SEAFDEC, des avis techniques ont été fournis pour la collecte et l'analyse d'informations dans les pays de l'ANASE. Dans le cadre de l'APFIC, des avis techniques ont été fournis en ce qui concerne les informations et les statistiques des pêches, en particulier sur les poissons de rebut. Un projet de coopération technique régional portant sur la qualité des informations concernant les pêches intérieures, a été mis en place et exécuté. Le projet FishCode-STP a organisé un atelier régional sur les statistiques halieutiques pour les pays d'Asie du Sud-Est, en collaboration avec SEAFDEC. En Chine, deux enquêtes pilotes sur la collecte des données statistiques dans les principaux ports ont reçu une assistance technique et un soutien financier et une version chinoise des « Directives pour la collecte systématique des données sur les pêches de capture » a été publiée.

184. Dans la sous-région du Pacifique Sud, un appui a été fourni pour l'amélioration des statistiques sur les pêches côtières et de subsistance et de l'aquaculture et un atelier de formation régional conjoint SPC/FAO sur la gestion et les statistiques des pêches a été organisé. Un projet de coopération technique sur le renforcement de la législation sur les pêches côtières dans les États insulaires du Pacifique de Micronésie a été mis en œuvre et un atelier régional conjoint SPC/WPRFMC/FAO sur la législation des pêches et la gestion des pêches communautaires a été organisé et une session du programme a porté sur les statistiques des pêches. Une étude sur l'amélioration de la collecte des données et des statistiques des pêches dans les États fédérés de Micronésie a été effectuée.

²¹ Communauté du Pacifique Sud (CPS); Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR), Office des statistiques des Communautés européennes (EUROSTAT); Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (NAFO); Centre de développement des pêches de l'Atlantique Sud-Est (SEAFDEC).

185. En Amérique latine, un projet de coopération technique a été mis en œuvre pour améliorer les statistiques des pêches au Guatemala et aider à établir une base de données et des protocoles, afin de recueillir des informations dans certains lieux de débarquement des pêches artisanales. Un autre projet de coopération technique a été exécuté pour améliorer les statistiques des pêches et de l'aquaculture au Brésil et une étude a été menée à la demande du Gouvernement argentin pour renforcer le système statistique à l'appui de la gestion des pêches.

186. Dans la région Afrique, une assistance technique a été fournie à certains pays pour renforcer leurs capacités en matière de collecte, traitement et analyse des statistiques des pêches, dans le cadre de missions d'experts et d'ateliers entrepris en Angola et à Sao-Tomé. La Géorgie a reçu une aide pour la mise en place d'un système statistique pour les pêches artisanales. Un atelier national sur les méthodes statistiques a été organisé au Liban.

Ressources extrabudgétaires

187. La France a mis à disposition les services d'un cadre-associé travaillant sur le système FIGIS/FIRMS. Des fonds ont été accordés par le Département du développement international du Royaume-Uni (DFID)/MRAG pour élaborer et publier des directives portant sur la conception de systèmes de collecte et de partage des données sur les pêches en cogestion. L'éditeur d'ASFA a fourni une contribution au Fonds fiduciaire ASFA pour son renforcement, en particulier dans les pays en développement, pour des redevances sur les ventes. Un projet de formation à la gestion des informations statistiques sur les pêches a été mis en œuvre au Viet Nam.

Lancement d'un projet destiné à améliorer la surveillance de la situation et des tendances des pêches

Afin de promouvoir et soutenir la mise en œuvre de la Stratégie STP, le projet FishCode-STP a été lancé fin 2004 avec des fonds du Japon, de la Norvège et des États-Unis. Ce projet vise à mettre au point des inventaires, des méthodes et des directives opérationnelles pour améliorer les rapports sur la situation et les tendances, notamment en ce qui concerne l'utilisation des pêches artisanales et l'approche écosystémique des pêches. Les activités de terrain visent à renforcer les capacités des pays en développement, à améliorer les systèmes nationaux de surveillance des pêches et à renforcer le rôle des organes régionaux des pêches en matière d'information.

En 2005, ce projet a organisé trois grandes réunions internationales conjointement avec d'autres organismes, notamment un atelier régional pour l'Asie du Sud-Est (avec SEAFDEC), un atelier mondial sur le rôle des organes régionaux des pêches dans la mise en œuvre de la Stratégie STP (avec CWP) et un atelier mondial sur l'évaluation interdisciplinaire des pêches artisanales (avec WFC).

Programme 2.3.2: Ressources halieutiques et aquaculture

Programme ordinaire		en milliers de dollars EU
	Programme de travail	12 358
	Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	370
	Programme de travail final	12 728
	Dépenses par rapport au Programme de travail final	12 718
	Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	10
	Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	3,0%
Programme de terrain		en milliers de dollars EU
	Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	11 655
	Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	1
	Exécution de projets du PCT	2 649
	Total exécution du Programme de terrain	14 305
	Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	1,1
	Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	1 870

Réalisations

188. Le Programme 2.3.2 aide les États Membres à faire en sorte que leurs pêches marines et continentales et leur aquaculture contribuent de manière durable aux approvisionnements vivriers, à la sécurité alimentaire et à la croissance économique générale sans perdre de vue l'état des ressources et de l'écosystème. Durant l'exercice 2004-05, la mise en œuvre du programme a été largement conforme aux plans.

189. En ce qui concerne les pêches de capture dans les eaux marines, le programme a contribué à:

- Mieux identifier les ressources, notamment par un catalogue des requins dans le monde, et élaborer des systèmes d'information mondiaux comme FIGIS et FIRMS.
- Adapter et intégrer les méthodes d'évaluation des ressources, par exemple en ce qui concerne l'évaluation des risques pour dresser la liste des espèces dans la CITES²², et élaborer des méthodes bayésiennes d'évaluation des stocks.
- Mettre en œuvre l'approche écosystémique de la pêche, notamment par l'élaboration de directives techniques et l'analyse des interactions entre les tortues et les pêches.
- Améliorer la surveillance globale des ressources des pêches marines mondiales, notamment par: une étude à jour de l'état des ressources halieutiques marines mondiales; une étude des stocks de poissons migrateurs, chevauchants et de haute mer comme contribution à la Conférence des Nations Unies de 2006 sur l'Accord sur les stocks de poisson.

190. En ce qui concerne les pêches de capture dans les eaux intérieures et l'aquaculture, le programme a contribué à assurer:

- L'élaboration d'une base conceptuelle améliorée pour le développement responsable, y compris l'utilisation responsable des espèces exotiques; l'étude de la culture en nasses; l'utilisation des ressources mondiales en semences; la remise en état de l'habitat des pêches en eaux intérieures, la surveillance et le zonage des maladies aquatiques, les directives sur la

²² Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

biosécurité des écloseries de crevettes et, de façon plus générale, l'interaction entre aquaculture et pêches.

- . L'élaboration ultérieure de bases de données et de méthodes d'évaluation par l'intermédiaire du SIG²³ et des systèmes d'information sur Internet; la biodiversité utile pour la riziculture/pisciculture; le Système d'information pour la prévention des agents pathogènes d'animaux aquatiques, mis au point avec le Réseau de Centres d'aquaculture pour la région Asie-Pacifique; et la base de données sur les introductions d'espèces aquatiques.
- . La surveillance et l'établissement de rapports à l'échelle mondiale, en mettant l'accent sur une série d'études régionales (40 Vues d'ensemble des législations nationales sur l'aquaculture, 120 Vues générales des systèmes aquacoles nationaux et 30 notes d'information sur les espèces aquacoles).

Incidences régionales

191. En Afrique, les activités d'élevage en nasses ont permis de sensibiliser la population et de promouvoir ce type d'exploitation. Les résultats de l'étude régionale sur le développement de l'aquaculture dans la région Afrique ont été utilisés par la Banque africaine de développement pour concevoir un programme de promotion des activités aquacoles dans la région. Une assistance a été fournie pour l'évaluation des ressources en particulier au large de l'Afrique de l'Ouest, de nouveaux projets ont été établis et des fonds ont été mobilisés pour poursuivre les activités permettant d'améliorer l'évaluation et la gestion des pêches et de renforcer l'approche écosystémique aux pêches dans les prochaines années. Une étroite collaboration a été instaurée avec d'autres projets financés par le Fonds pour l'environnement mondial dans le cadre d'un vaste écosystème marin.

192. Dans la région Asie-Pacifique, des études ont porté sur: le cadre de la gestion des pêches au Cambodge; l'élaboration des meilleures pratiques d'élevage aquacole des crevettes et l'introduction d'espèces nouvelles dans l'élevage des crevettes; les interventions d'urgence contre les maladies dans un projet d'élevage de carpes koi (Indonésie); une étude des méthodes de renforcement des stocks pour la pêche dans les eaux intérieures; l'aquaculture biologique (Viet Nam); la biodiversité et la nutrition en riziculture (RPD Lao et Thaïlande); la gestion des vastes écosystèmes marins dans le Golfe du Bengale; et l'étude régionale de l'aquaculture. Une assistance a également été fournie pour évaluer l'incidence du Tsunami ainsi que les activités de secours et de redressement.

193. En Amérique latine et aux Caraïbes, le programme a suscité un vif intérêt pour les systèmes d'exploitation associant riziculture et pisciculture. Une aide a été fournie pour la mise en place d'une approche écosystémique aux pêches dans les Petites Antilles, du Plan d'action international sur les requins et de l'approche écosystémique des pêches en général.

194. De façon générale, le programme a continué à accorder la priorité aux problèmes les plus urgents des ressources halieutiques particulièrement vulnérables des fonds marins et autres stocks chevauchants et de haute mer présentant un intérêt mondial. Il a poursuivi la mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches dans les Caraïbes, dans le sud-ouest de l'océan Indien, dans le Golfe du Bengale, ainsi que dans l'ouest et le sud-ouest de l'Afrique et dans les Petites Antilles. Ce programme a également permis d'entreprendre, en collaboration avec WFC, une approche à l'évaluation interdisciplinaire des pêches artisanales. Une étude mondiale de la situation de l'aquaculture a été entreprise, par une série d'examen régionaux et une synthèse mondiale. Ce document a été utilisé par la Banque mondiale pour établir son document conceptuel sur l'aquaculture. L'intérêt international accru pour la situation de l'exploitation des ressources marines biologiques et la nécessité de promouvoir une approche écosystémique des pêches a dépassé ce qui était prévu. Une étude mondiale améliorée et mise à jour de la situation des ressources halieutiques dans le monde a été publiée durant l'exercice biennal et l'ONU a été invitée à prêter une attention particulière à l'analyse de la situation des stocks de grands migrants et des stocks chevauchants et autres ressources de haute mer, aux requins vulnérables et aux ressources des fonds marins.

²³ Système d'information géographique.

Ressources extrabudgétaires

195. En général, les synergies entre activités normatives et opérationnelles ont été favorisées par divers projets du Programme de coopération FAO/gouvernements (financés par l'Italie, le Japon, la Norvège et l'Espagne) et ont permis à la fois aux projets et aux entités de programme connexes d'atteindre leurs buts et objectifs respectifs. Ce programme a également permis d'entretenir et de développer une collaboration et un partenariat avec quelques universités, musées et centres de recherche, notamment pour des activités d'identification des espèces et d'évaluation des ressources. Certaines activités importantes ont été effectuées en partenariat avec d'autres organisations régionales et internationales, gouvernementales ou non-gouvernementales, telles que l'OMI, le RCAAP, le WWF, l'UICN, la CDB, la FEAP²⁴, le WFC, etc.

Réseaux d'aquaculture

En réponse aux recommandations du Sous-Comité de l'aquaculture du Comité des pêches, des consultations ont été organisées pour étudier la possibilité de créer des réseaux d'aquaculture, comme le Réseau de centres d'aquaculture pour la région Asie-Pacifique (RCAAP) dans d'autres régions du monde, possibilité qui a été accueillie favorablement dans toutes les régions. En novembre 2004, le Réseau de centres d'aquaculture pour la région d'Europe orientale, composé de 31 institutions provenant de 13 pays d'Europe centrale et orientale, a été établi. L'Institut hongrois de recherche sur les pêches, l'aquaculture et l'irrigation a été chargé de la coordination. L'établissement de réseaux semblables en Amérique latine et en Afrique est en cours.

Programme 2.3.3: Exploitation et utilisation des ressources halieutiques

Programme ordinaire		en milliers de dollars EU
	Programme de travail	9 882
	Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	(325)
	Programme de travail final	9 557
	Dépenses par rapport au Programme de travail final	9 550
	Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	7
	Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	(3,3%)
Programme de terrain		en milliers de dollars EU
	Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	2 203
	Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	16 624
	Exécution de projets du PCT	2 517
	Total exécution du Programme de terrain	21 344
	Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	2,2
	Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	1 367

²⁴ Organisation maritime internationale (OMI), Convention sur la diversité biologique (CDB), Fédération européenne des associations piscicoles (FEAP).

Réalisations

196. Ce programme appuie l'amélioration de la production, de l'utilisation et du commerce responsable et durable des produits de la pêche, dans le cadre du Code de conduite pour une pêche responsable. Il vise à limiter les effets néfastes des engins de pêche sur l'environnement, à réduire les pertes, à promouvoir l'utilisation efficace et durable des ressources halieutiques et le commerce responsable. Les principales réalisations ont été les suivantes:

- . Méthodologie d'évaluation des rejets et de réestimation des prises accessoires au niveau mondial.
- . Études de l'incidence des engins de pêche sur l'environnement.
- . Atelier de formation et publications sur l'utilisation des dispositifs d'exclusion des tortues et de réduction des captures accessoires.
- . Mise à jour des directives visant à éviter les prises accidentelles d'oiseaux.
- . Quatre ateliers régionaux sur les systèmes de surveillance par satellite des navires.
- . Révision du Code pour la sécurité des pêcheurs et des bateaux de pêche.
- . Réunion régionale du Pacifique Sud sur la sécurité en mer.
- . Monographies et ateliers locaux/nationaux sur le développement des micro-entreprises pour les communautés de pêcheurs artisanaux et sur le microcrédit pour les femmes.
- . Expérimentation et diffusion de techniques appropriées pour améliorer la préservation et l'utilisation du poisson pour la consommation humaine.
- . Assistance technique et formation aux systèmes de qualité et de sécurité, à la traçabilité et à l'analyse des risques.
- . Assistance technique et formation aux principales questions commerciales intéressant les pêches dans le cadre du programme de Doha pour le développement (OMC).
- . Succès de l'atelier régional d'experts des technologies halieutiques en Afrique et du sixième Congrès mondial sur le commerce et la sécurité sanitaire du poisson et des fruits de mer.

Incidences régionales

197. Le programme a porté essentiellement sur l'aquaculture en Asie et dans une certaine mesure en Amérique latine, tandis que le soutien accordé à l'Afrique a concerné essentiellement les pêches de capture marine. De même, en Asie, le programme a été centré sur la collaboration régionale et le renforcement des réseaux, tandis qu'en Afrique et au Proche-Orient, les initiatives ont été davantage nationales.

198. Deux ateliers régionaux sur le microfinancement (pour le développement durable des pêches de capture en eaux intérieures et la remise en état des pêches et de l'aquaculture dans les pays frappés par le Tsunami) et une consultation technique sur la conservation des tortues de mer et les pêches ont eu lieu en Asie en collaboration avec des fonctionnaires nationaux spécialistes des pêches et des représentants des institutions financières. En Afrique, une consultation d'experts des technologies de la pêche s'est tenue en Tanzanie, et un atelier régional sur les prises accessoires de la pêche à la crevette au chalut et l'approche écosystémique à la gestion des pêches s'est tenu au Mozambique dans le cadre de la Commission des pêches pour le Sud-Ouest de l'océan Indien (SWIOFC).

199. Aux Caraïbes, un atelier régional a porté sur l'utilisation des informations démographiques et socioéconomiques pour la gestion des pêches et des zones côtières comprenant une visite interrégionale aux Philippines et en Malaisie de spécialistes des pêches venant des Caraïbes. Des travaux préparatoires ont été organisés pour l'élaboration de directives sur les bonnes pratiques d'aquaculture et l'analyse des risques aux points critiques (HACCP) en aquaculture et leur diffusion dans le cadre d'ateliers régionaux en Asie et en Amérique latine. Ces activités ont accru la sensibilisation de l'opinion à l'incidence des opérations de pêche sur l'environnement, elles ont renforcé le soutien aux pêches artisanales, les questions d'accès aux marchés, les mesures sanitaires et phytosanitaires, les obstacles techniques au commerce et la traçabilité multipliant les possibilités d'activités de la FAO dans ces domaines.

200. L'aide importante pour la remise en état du secteur de la production du poisson, après le tsunami qui a frappé fin 2004 les pays bordant l'océan Indien, a permis de reprendre la pêche et d'élaborer des stratégies nationales de gestion responsable des pêches.

Ressources extrabudgétaires

201. Les activités de ce programme ont bénéficié de plusieurs projets PCT en Afrique, de fonds extrabudgétaires du Fonds pour l'environnement mondial, de la Suède, du Fonds commun pour les produits de base, du Ministère des affaires étrangères norvégien et de la ville de Brême, de partenariats avec l'ONUDI, l'OMC, l'OMS et d'une collaboration avec les partenariats Fish InfoServices et Globefish.

202. Ces ressources et ces partenariats ont aidé à mettre en œuvre des activités normatives visant à améliorer la sécurité sanitaire et l'efficacité des opérations de pêche artisanale, ainsi que la prévention des catastrophes et l'évaluation de leur incidence dans les communautés de pêcheurs. Il y a eu une forte synergie entre ces activités et l'aide d'urgence accordée après le tsunami, surtout pour l'évaluation des dégâts, la création et la construction d'engins de pêche, la sécurité en mer, etc.

203. Le projet sur l'OMC et les pêches, financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, a permis d'organiser trois ateliers régionaux en Afrique de l'Ouest pour examiner la question des conditions d'accès aux marchés et des négociations dans le cadre de l'OMC. Trois grands projets financés par le Fonds commun pour les produits de base portant sur les technologies apportant une valeur ajoutée au poisson ont été mis en œuvre en Amérique latine, au Proche-Orient et en Asie et un soutien a été apporté pour pouvoir entreprendre des projets similaires en Afrique et au Proche-Orient.

Tsunami

Le Département des pêches a aidé les pays victimes du tsunami de décembre 2004 à faire face aux effets directs et indirects de cette catastrophe sur les pêches et l'aquaculture. Il a apporté son soutien sous trois formes. Premièrement, en fournissant une aide technique et un soutien pour des projets d'appel accélérés visant essentiellement à reconstituer les moyens d'existence de la population en distribuant des moyens de production essentiels comme des bateaux, du matériel de pêche et de transformation et en reconstruisant le secteur des services et l'infrastructure connexes. Deuxièmement, en aidant les gouvernements à coordonner l'action des très nombreux organismes d'aide, essentiellement des ONG, dans leurs opérations de secours et de remise en état, afin d'assurer le redressement de la capacité de pêche jusqu'à des niveaux acceptables et la fourniture de matériel et d'installations de qualité. Troisièmement, en aidant les pays victimes du tsunami à concevoir et appliquer des stratégies et des projets à long terme visant à reconstruire un avenir durable pour les utilisateurs des ressources halieutiques et aquacoles. Cette dernière composante fait partie du programme mis en œuvre par le Département des pêches pour améliorer la gestion des pêches et le développement de l'aquaculture dans le cadre de la mise en œuvre du Code de conduite pour une pêche responsable.

Programme 2.3.4: Politiques halieutiques

Programme ordinaire		en milliers de dollars EU
Programme de travail		11 406
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires		(325)
Programme de travail final		11 081
Dépenses par rapport au Programme de travail final		11 074
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation		7
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)		(2,8%)
Programme de terrain		en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)		21 571
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence		214
Exécution de projets du PCT		2 198
Total exécution du Programme de terrain		23 984
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire		2,2
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)		1 593

Réalisations

204. Ce programme vise à promouvoir la mise en œuvre du Code de conduite pour une pêche responsable, notamment en ce qui concerne les pêches en eaux intérieures et l'aquaculture. Il est centré sur les aspects sociaux et économiques des pêches de capture et de l'aquaculture, l'analyse, l'élaboration de politiques appropriées et de stratégies de gestion du secteur et le renforcement de la gouvernance. Les principales réalisations sont notamment les suivantes:

- . Publication et diffusion du SOFIA 2004.
- . Sensibilisation accrue aux aspects néfastes de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et élaboration de nombreux plans d'action nationaux pour lutter contre ce fléau.
- . Adoption de directives pour l'écoétiquetage du poisson et des produits dérivés provenant des pêches de capture marines.
- . Élaboration d'études sur des aspects spécifiques présentant un intérêt particulier au niveau mondial et pour les régions, notamment sur l'incidence de l'aquaculture commerciale sur la croissance économique, la lutte contre la pauvreté et la promotion de la sécurité alimentaire en Asie, en Afrique et en Amérique latine.
- . Participation accrue des pêcheurs aux processus et stratégies de gestion des pêches pour améliorer la contribution des pêches artisanales à la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire.
- . Mise en place de nouveaux organes régionaux des pêches et reconnaissance de leur rôle accru dans la mise en œuvre du Code de conduite pour une pêche responsable. Des mesures spéciales ont été prises pour renforcer les organes régionaux des pêches de la FAO et accroître leur efficacité ainsi que pour améliorer et intensifier la collaboration entre tous les organes régionaux des pêches relevant ou non de la FAO.
- . Succès d'ateliers régionaux et nationaux sur l'élaboration du Plan d'action pour la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée en mettant tout particulièrement l'accent sur la formation.
- . Succès de l'assistance apportée aux Membres pour la formulation de stratégies de gestion et de politiques halieutiques, soit directement à partir du siège, soit par l'intermédiaire des bureaux régionaux ou sous-régionaux et en coordination avec les Représentants de la FAO, le cas échéant.

Incidences régionales

205. De nombreux pays collaborent déjà au niveau régional pour les questions halieutiques d'intérêt commun dans le cadre d'organisations régionales relevant ou non de la FAO. Lorsque ces organisations existent et qu'il y a déjà une collaboration de longue date, les efforts de mise en œuvre du Code de conduite pour une pêche responsable sont le prolongement logique des arrangements en vigueur. Une approche régionale est parfois absolument essentielle dans de nombreuses parties du monde, compte tenu de l'importance des pêches partagées et de la migration des pêcheurs. Il est également essentiel d'étudier les questions de contrôle de l'accès aux pêches et de surveillance des bateaux et les initiatives qui, dans le cadre de ce programme, ont permis d'accroître la collaboration à cet égard, en particulier en Afrique de l'Ouest.

206. Des activités de renforcement des capacités et autres ont été financées et entreprises en 2004-05, notamment pour sensibiliser au Code de conduite pour une pêche responsable dans le cadre d'ateliers, réunions et publications spéciales (Consultation sur la régionalisation du Code de conduite - SEAFDEC) ainsi que par une assistance directe aux pays pour l'élaboration de plans d'action nationaux. De telles initiatives ont été entreprises en Amérique centrale, dans le cadre de l'Organización del Sector Pesquero y Acuícola del Istmo Centroamericano (OSPESCA) ainsi que dans plusieurs pays membres de l'Organización Latinoamericana de Desarrollo Pesquero (OLDEPESCA) pour l'élaboration de plans d'action visant à lutter contre la pêche illicite, pour gérer la capacité des flottilles et pour la gestion des requins. Plusieurs ateliers sur le Plan d'action international de lutte contre la pêche illicite ont été organisés dans différentes régions (Malaisie, octobre 2004; Trinité-et-Tobago, novembre 2004; Fidji, août 2005; Ghana, octobre 2005; Égypte, décembre 2005).

207. Dans le cadre de ce programme, des études et des documents présentant un intérêt pour les différentes régions ont également été publiés, notamment par RAP sur l'accroissement de la contribution des pêches artisanales à la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire et l'intégration de la cogestion des pêches en Asie-Pacifique, ainsi que la préparation d'études sur des problèmes spécifiques présentant un intérêt particulier pour les régions. Pour la préparation du SOFIA, plusieurs questions régionales ont été sélectionnées en tenant compte du fait qu'elles ont acquis ou pourraient acquérir une portée mondiale.

208. Durant l'exercice biennal, plusieurs organes régionaux des pêches de la FAO se sont réunis (EIFAC, CECAF, GFCM, APFIC, CIFA, IOTC, RECOFI, COPESCAL²⁵, WECAFC, SWIOFC). SWIOFC a tenu sa première réunion en avril 2005 et WECAFC a adopté de nouveaux statuts. Les Secrétariats des organes régionaux des pêches de la FAO et d'autres organes régionaux des pêches ont également organisé des réunions (quatrième Réunion des organes régionaux des pêches, Rome, mars 2005) ainsi que les Secrétariats et d'autres organes compétents (réunions du Secrétariat APFIC et de la Commission du fleuve Mékong, NACA, SEAFDEC, WFC).

Ressources extrabudgétaires

209. La plupart des ressources extrabudgétaires ont été acheminées dans le cadre du Programme FishCode, notamment par la Norvège, la Suède, les États-Unis, le Japon et la Finlande, pour une grande variété d'activités de terrain destinées à soutenir la mise en œuvre du Code de conduite pour une pêche responsable. D'autres fonds extrabudgétaires ont été utilisés pour soutenir des activités de terrain et des fonds du PCT ont servi à financer des activités entreprises au niveau national ou à apporter une assistance aux organes régionaux des pêches.

²⁵ Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures, Commission des pêches continentales pour l'Amérique latine.

210. Un exemple d'activités thématiques entreprises dans le cadre du programme au niveau national est l'assistance fournie pour la planification et l'élaboration des politiques nationales en matière d'aquaculture, dont les activités ont été financées par des fonds du PCT et des ressources extrabudgétaires. Les résultats et les enseignements tirés de ces activités ont été intégrés dans le programme normatif. Dans bien des cas, les partenaires nationaux, régionaux et internationaux ont été invités à apporter une contribution (donateurs bilatéraux, RCAAP, INFOPESCA, Banque mondiale et Union mondiale pour la nature), aboutissant à la constitution de plusieurs partenariats très productifs, tant officiels qu'officieux.

Programme pour des moyens d'existence durables dans les pêches

Le Programme pour des moyens d'existence durables dans les pêches (PMEDP) a été établi en tant que partenariat entre DFID, la FAO et 25 pays d'Afrique occidentale et centrale.

Entre autres réalisations, le travail de ce programme a permis de mieux comprendre le problème de la pauvreté, de la vulnérabilité et de l'exclusion sociale de la population vivant de la pêche. Il a montré en particulier que pour parvenir à instaurer une pêche responsable, les initiatives de développement doivent viser les facteurs qui menacent le plus directement et immédiatement la durabilité des moyens d'existence des pêcheurs. Souvent ces facteurs n'ont aucun rapport avec leurs activités de pêche ni avec la situation des ressources et ils ne sont pas particuliers aux communautés de pêcheurs. Ils concernent plutôt - à des degrés divers - les pauvres en général, en particulier les ruraux pauvres vivant dans des zones éloignées et ayant peu accès aux services sociaux, aux infrastructures et aux marchés.

Projet financé par des arriérés: renforcement de la capacité nationale à lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée

Un projet financé par des arriérés a permis de soutenir la planification et la mise en œuvre de plusieurs activités de lutte contre la pêche illicite et en particulier de réunir une série d'ateliers régionaux visant à élargir et approfondir la mise en œuvre du Plan d'action international de 2001 visant à prévenir, à contrecarrer et à éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

Ces ateliers ont eu pour but: i) de sensibiliser aux effets néfastes de la pêche illicite et à la nécessité pour les pays d'agir de manière concertée et énergique pour la combattre; ii) de mieux faire comprendre le Plan d'action international visant à prévenir, à contrecarrer et à éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, ses liens avec les autres instruments internationaux des pêches (Accord d'application de la FAO de 1993 et Accord sur les stocks de poisson de l'ONU de 1995) et sa pertinence compte tenu de la situation des pêches dans les pays participants; iii) de définir plus clairement les étapes que les services des pêches devront franchir pour élaborer des plans d'action nationaux contre la pêche illicite; et iv) de mettre en commun les informations sur l'intérêt d'harmoniser les mesures sur une base régionale pour prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

Grand Programme 2.4: Forêts

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	35 374
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	775
Programme de travail final	36 149
Dépenses par rapport au Programme de travail final	36 117
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	32
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	2,2%
Programme de terrain	en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	36 879
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	440
Exécution de projets du PCT	8 759
Total exécution du Programme de terrain	46 078
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	1,3
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	4 797

211. La gestion durable des forêts revêt trois dimensions principales: environnementale, économique et sociale, qui sont traitées au titre du Grand Programme 2.4, Programme 2.4.1 *Ressources forestières*, s'intéresse aux fonctions environnementales et productives des forêts, y compris les aspects essentiels de leur conservation et gestion. Programme 2.4.2 *Produits forestiers et aspects économiques des forêts*, aborde les fonctions économiques des forêts, met en avant l'utilisation raisonnée de la forêt et encourage l'évaluation appropriée des biens et services forestiers. Programme 2.4.3 *Politiques et institutions forestières*, se concentre sur les dimensions sociales et institutionnelles des forêts. Enfin, le Programme 2.4.4 *Liaison et information relatives aux questions forestières*, apporte un soutien intersectoriel aux trois autres programmes techniques, tout en coordonnant les contributions de la FAO aux principales initiatives internationales concernant les forêts, y compris le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) et le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF).

Programme 2.4.1: Ressources forestières

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	9 131
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	375
Programme de travail final	9 506
Dépenses par rapport au Programme de travail final	9 497
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	9
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	4,1%
Programme de terrain	en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	20 515
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	415
Exécution de projets du PCT	4 076
Total exécution du Programme de terrain	25 006
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	2,6
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	2 068

Réalisations

212. Ce programme a trait aux fonctions environnementales et productives des forêts, y compris les aspects essentiels de la conservation et de la gestion des forêts, ainsi qu'aux activités établies d'évaluation des ressources forestières, et il a donné lieu aux réalisations clés suivantes:

- on a entamé des processus consultatifs avec la participation de multiples parties prenantes pour élaborer des codes d'application volontaire pour les plantations forestières et la prévention des feux.
- L'*Évaluation mondiale des ressources forestières 2005* est achevée. La préparation de l'évaluation forestière mondiale la plus complète à ce jour, qui couvre tous les pays et renseigne sur les progrès accomplis dans la gestion durable des forêts, aura mobilisé 880 personnes.
- Des activités de renforcement des capacités ont été mises en route moyennant l'organisation de cours de gestion communautaire de la prévention des feux en Afrique australe et en Amérique latine en partenariat avec le Centre mondial de surveillance des incendies et The Nature Conservancy.
- Des activités de soutien aux évaluations forestières nationales ont été achevées dans quatre pays, et entamées dans 20 autres pays, tous dans des régions en développement. Une base de données de référence a été élaborée en partenariat avec l'Union internationale des instituts de recherches forestières (IUFRO) et l'Université suédoise des sciences de l'agriculture (SLU).
- La FAO a joué un rôle actif dans la mise en place d'une initiative mondiale sur la restauration des paysages forestiers, en collaboration avec les pays, la société civile et le secteur privé.
- La FAO a assumé un rôle moteur en prêtant un soutien technique aux participants aux négociations sur les changements climatiques et au Secrétariat de la CCNUCC, ainsi qu'au Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, en renforçant les capacités des pays et en leur fournissant des informations relatives à la mise en œuvre du Protocole de Kyoto en ce qui concerne les forêts.
- Suite à un examen mondial de l'aménagement des bassins versants, quatre études de cas ont été publiées (Amérique latine, Burundi, Népal, zone méditerranéenne) et cinq volumes de

comptes rendus ont été rédigés à l'intention des ateliers régionaux à Arequipa, Katmandou, Megève et Nairobi et de la conférence internationale en Sardaigne.

- . Le soutien apporté aux pays à faible couvert forestier s'est poursuivi moyennant une étude régionale sur la disponibilité de données sur les arbres, les forêts et les parcours et les capacités nationales portant sur sept pays du Proche-Orient (Arabie saoudite, Égypte, Iran, Jordanie, Oman, Syrie et Yémen). Cette étude avait pour objet de définir un projet régional sur l'amélioration et l'harmonisation des politiques relatives aux forêts et aux parcours.

Incidences régionales

213. Elles ont servi, entre autres, aux activités suivantes:

- . Une étude sur l'*excellence en matière de gestion forestière* dans la région Asie-Pacifique a recensé 28 cas de pratiques forestières exemplaires qui ont été partagées dans l'ensemble de la région au moyen de l'une des publications de la FAO sur la foresterie les plus amplement distribuées dans l'histoire.
- . Un réseau régional sur les espèces envahissantes a été établi sous la direction de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique.
- . Une stratégie régionale et deux stratégies sous-régionales de collaboration en matière de gestion des incendies de forêt dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes ont été définies et sont actuellement mises en œuvre (voir l'encadré plus bas).
- . La FAO a continué à jouer un rôle actif dans la promotion de la collaboration entre les pays à faible couvert forestier, notamment en coparrainant un important atelier au Mali, auquel ont participé des pays d'Afrique et du Proche-Orient; une aide au renforcement des capacités a été fournie à sept pays du Proche-Orient.
- . La Commission des forêts pour l'Amérique du Nord et la Commission européenne des forêts ont accompli de notables progrès dans la coopération en matière d'aménagement des bassins versants.
- . Silva Mediterranea a été relancé avec une réunion couronnée de succès au Maroc.
- . Des études régionales sur la situation au plan national des ressources génétiques forestières ont été publiées sur le site web de la FAO.
- . Des ateliers régionaux ont encouragé la mise en œuvre du mécanisme pour un développement propre du protocole de Kyoto sur les forêts.

Ressources extrabudgétaires

214. Au cours de l'exercice 2004-05:

- . Le Secrétariat du Partenariat de la montagne a été mis en place, installé au Siège de la FAO et financé par la Suisse et l'Italie.
- . L'Opération Acacia financée par l'Italie a considérablement avancé. Des plantations ont été établies dans plus d'une centaine de sites dans six pays, où elles couvrent plus de 6 000 hectares.
- . Le financement du projet décennal de gestion intégrée des ressources naturelles dans les massifs montagneux du Fouta Djallon par le FEM a été approuvé et la FAO a été chargée de son exécution dans huit pays d'Afrique de l'Ouest.
- . Des activités de formation à la gestion communautaire de la prévention des feux ont été mises en œuvre en Afrique et en Amérique latine en collaboration avec The Nature Conservancy.
- . Un soutien de la Suède, des Pays-Bas et du PCT a permis à la FAO d'aider le Guatemala, le Cameroun, le Liban et les Philippines à achever leurs évaluations forestières nationales; des « évaluations de l'utilisation intégrée des terres », portant entre autres sur les forêts et d'autres terrains ont été entamées en Zambie et au Kenya; des ateliers sur les changements climatiques ont été organisés en Amérique centrale.
- . Des ressources fournies par l'Espagne ont permis à la FAO de redynamiser son soutien à l'aménagement de parcs nationaux et de zones protégées dans des pays d'Amérique latine, afin d'y contribuer à la conservation de la diversité biologique.

- Des projets du PCT ont soutenu les efforts des pays visant à accroître les plantations forestières, y compris les forêts communautaires, à favoriser le développement durable dans les zones de montagne, à aménager les bassins versants, à améliorer la santé des forêts et à soutenir la lutte contre les incendies dans les terrains non cultivés.

Coopération en matière de prévention, de surveillance et de lutte contre les feux de forêt en Amérique latine et dans les Caraïbes

Un projet régional du PCT a été mis leur œuvre afin de renforcer les capacités des pays d'Amérique latine et des Caraïbes s'agissant de prévenir et de maîtriser les incendies de forêt. Ce projet a fait participer l'ensemble des pays de la région à une série d'ateliers sous-régionaux et à la Conférence panaméricaine sur les incendies de forêt qui a eu lieu à San José (Costa Rica) en octobre 2004. Cette conférence a réuni les chefs de 28 offices forestiers nationaux de toute l'Amérique – Nord, centre et Sud – et des Caraïbes. Aux termes de la Déclaration de San José, les pays sont convenus d'élaborer des stratégies régionales et sous-régionales de coopération en matière de lutte contre les incendies. Par la suite, les pays de la région sont parvenus à atteindre les objectifs du projet. En effet, l'effort consenti au plan régional a permis l'approbation d'un processus visant à élaborer une stratégie mondiale avant leur rencontre à Rome en mars 2005 à l'occasion de la troisième Réunion ministérielle sur les forêts et de la 17e session du Comité des forêts.

Programme 2.4.2: Produits forestiers et aspects économiques des forêts

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	9 193
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	(35)
Programme de travail final	9 158
Dépenses par rapport au Programme de travail final	9 157
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	1
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	(0,4%)
Programme de terrain	en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	1 847
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	7
Exécution de projets du PCT	1 123
Total exécution du Programme de terrain	2 977
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	0,3
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	821

Réalisations

215. Ce programme a trait à la récolte, la transformation et l'utilisation durables des produits forestiers ligneux et non ligneux (PFNL), ainsi qu'aux fonctions économiques des forêts. Ses réalisations clés étaient les suivantes:

- Les études prospectives des secteurs forestiers européen et latino-américain ont été achevées.
- De notables progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre de l'étude prospective du secteur forestier en Asie occidentale et centrale, en particulier avec la rédaction de 20

rapports sur les pays et diverses études thématiques. Cinq ateliers ont été organisés pour renforcer les capacités nationales en matière de planification stratégique.

- . Une évaluation mondiale des tendances et de la situation actuelle de la contribution du secteur forestier aux bénéfices financiers et à l'emploi a été achevée et les résultats en ont été abondamment diffusés.
- . Des données statistiques sur les produits forestiers ont été collectées, compilées, synthétisées et diffusées dans l'*Annuaire des produits forestiers*.
- . La collaboration avec le secteur privé a été améliorée grâce au travail du Comité consultatif du papier et des produits dérivés du bois.
- . Des informations techniques sur les PFNL, la dendroénergie et l'exploitation forestière ont été analysées et diffusées.

Incidences régionales

216. Au cours de l'exercice 2004-05:

- . Les études prospectives régionales des secteurs forestiers ont catalysé des activités aux plans national et régional. L'étude prospective du secteur forestier en Afrique est à la base du volet forestier du NEPAD-PDDAA.
- . L'étude prospective du secteur forestier européen a constitué le socle d'une série de réflexions sur des questions ayant trait aux politiques forestières, y compris aux priorités en matière de recherche en Europe.
- . Le code pour une exploitation écologiquement durable du bois a été adapté aux besoins spécifiques de l'Afrique et des efforts ont été accomplis pour qu'il soit davantage utilisé par les diverses parties prenantes. Des codes nationaux relatifs à l'exploitation forestière, inspirés par le code de la région Asie-Pacifique, sont en cours de préparation dans la sous-région indochinoise.

Ressources extrabudgétaires

217. Elles ont servi, entre autres, aux activités suivantes:

- . Tirant parti des conclusions de l'étude prospective du secteur forestier en Afrique, la FAO, en partenariat avec l'Académie royale suédoise d'agriculture et de sylviculture et l'Académie africaine des sciences ont conçu conjointement un programme intitulé « enseignements tirés de l'aménagement durable des forêts en Afrique », qui met l'accent sur le renforcement des capacités des pays concernés.
- . La FAO est un acteur de premier plan dans l'initiative multidonateurs du secteur forestier au Libéria, qui contribue à améliorer et à rationaliser le système d'aménagement des concessions forestières (voir l'encadré plus bas).
- . La FAO est un partenaire essentiel de l'initiative régionale de la Banque asiatique de développement intitulée « Poverty alleviation in upland communities through improved community and industrial forestry » (atténuation de la pauvreté dans les communautés des hauteurs par l'amélioration de la foresterie communautaire et industrielle).
- . Le FAO et le Japon ont achevé le projet intitulé « Impact assessment of forest products trade in the promotion of sustainable forest management » (évaluation de l'impact du commerce des produits forestiers sur la promotion de la gestion durable des forêts).
- . Le projet allemand de fonds fiduciaire intitulé « Enhancing food security through non-wood forest products in Central Africa » (améliorer la sécurité alimentaire grâce aux produits forestiers non ligneux en Afrique centrale) a donné lieu à une synergie entre les bailleurs de fonds internationaux, les instituts de recherche, les ONG, le secteur privé et les gouvernements et il a sensibilisé sur l'importance des PFNL en tant que partie intégrante de la gestion durable des forêts.

L'initiative dans le domaine des forêts au Libéria (LFI)

L'initiative forestière du Libéria (LFI), établie en 2004, est un partenariat entre plusieurs organisations visant à accompagner les réformes du secteur forestier au Libéria. La LFI regroupe vingt partenaires internationaux, dont la Banque mondiale, le FMI, le Gouvernement des États-Unis, l'UICN, la FAO et l'Union européenne. L'objectif de la LFI est de promouvoir et soutenir les réformes menées dans le secteur forestier au Libéria qui favorisent un aménagement transparent des ressources forestières et de veiller à ce que ces ressources soient utilisées au profit des Libériens. Le soutien de la LFI à la réforme du secteur forestier de ce pays s'organise autour de trois grands thèmes: la foresterie commerciale, la foresterie communautaire et la conservation. En outre, la LFI travaille sur des questions transversales, telles que: la gouvernance et le respect du droit; la transparence et la gestion de l'information; l'élaboration des politiques; la législation; le renforcement des capacités et la sécurité. La contribution de la FAO à la LFI a consisté en la mise au point d'une nouvelle politique des forêts au Libéria, la prestation de conseils sur la réforme des concessions forestières et du régime fiscal forestier, un soutien à la collecte de données et la gestion du site web de la LFI.

Programme 2.4.3: Politiques et institutions forestières

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	5 788
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	420
Programme de travail final	6 208
Dépenses par rapport au Programme de travail final	6 202
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	6
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	7,3%
Programme de terrain	en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	10 355
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	18
Exécution de projets du PCT	3 560
Total exécution du Programme de terrain	13 933
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	2,2
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	1 527

Réalisations

218. Ce programme s'intéresse aux dimensions sociales et institutionnelles des forêts, et accorde au renforcement des capacités toute l'attention nécessaire. Il a donné lieu aux réalisations clés ci-après:

- Grâce aux projets menés au titre du PCT et au Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux, 50 pays ont bénéficié d'un soutien à la mise en œuvre de leurs programmes forestiers nationaux, l'accent étant mis sur la participation de la société civile et le renforcement des capacités.
- Vingt-sept pays en développement d'Afrique, d'Asie, d'Europe de l'Est et d'Amérique latine ont bénéficié d'une aide pour actualiser, moderniser et renforcer leurs structures institutionnelles au sein du secteur forestier et des administrations publiques qui ont une incidence sur les forêts.

- . Les « meilleures pratiques pour l'application des lois dans le secteur forestier », définies de pair avec l'Organisation internationale des bois tropicaux, sont une illustration des mesures concrètes que les pays sont en train de prendre pour lutter contre l'abattage et le commerce illégaux.
- . L'ouvrage « Microfinance and forest-based small-scale enterprises », qui décrit les besoins de microfinancement particuliers des petites entreprises implantées dans les forêts, a été publié.
- . Une assistance a été fournie à sept pays pour la révision de leurs politiques forestières et de leurs procédures opérationnelles afin de favoriser une plus grande participation de la société civile.
- . La législation relative à la planification de la gestion des forêts par les petits exploitants et les communautés dans plus de 40 pays a été analysée en vue de promouvoir la gestion communautaire des forêts.

Incidences régionales

219. Le programme a eu les impacts suivants:

- . La Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique a procédé à l'examen de l'impact du cadre d'orientation sur les investissements commerciaux et publics dans les plantations forestières, qui met en relief l'importance de politiques claires, cohérentes et stables et d'un environnement favorable aux investissements pour le développement des plantations forestières.
- . En Amérique latine, les capacités des forestiers en matière de financement de l'administration et de l'aménagement des forêts ont été renforcées grâce à des outils novateurs.
- . En Asie du Sud-Est, une étude approfondie sur les dispositions relatives au régime foncier des forêts a conduit à la rédaction d'un rapport très important sur la propriété et les moyens de subsistance durables.
- . En Afrique orientale et australe, des ateliers sous-régionaux ont servi à sensibiliser sur les liens intersectoriels dans le domaine des forêts.

Ressources extrabudgétaires

220. Elles ont servi, entre autres, aux activités suivantes:

- . Grâce à une aide du Gouvernement des Pays-Bas, onze pays et deux organisations régionales ont bénéficié d'un soutien pour réviser la législation et les politiques forestières, renforcer l'application du droit forestier et accroître la participation des parties prenantes.
- . Les responsables forestiers au Ghana, en Ouganda et au Guyana ont été formés aux approches participatives en matière de foresterie avec l'aide du Royaume-Uni.
- . Moyennant une collaboration avec le programme forestier national (Mécanisme pour les PFN), on a procédé au renforcement des capacités en matière de formation aux programmes forestiers nationaux dans les pays partenaires du Mécanisme, et ainsi renforcé la participation des parties prenantes à la mise en œuvre des programmes forestiers nationaux dans ces pays (voir encadré).
- . Le partenariat avec l'Organisation internationale des bois tropicaux a été crucial dans la définition et la diffusion de meilleures pratiques pour améliorer l'application des lois dans le secteur forestier.
- . Un soutien extrabudgétaire du Gouvernement de la Norvège a servi au renforcement des capacités, au soutien des politiques et à l'assistance à 12 pays désireux de mettre à profit les méthodes participatives à assise communautaire pour évaluer les débouchés commerciaux pour les petites entreprises du secteur des produits forestiers.

Le Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux

Il s'agit d'un mécanisme financier placé sous les auspices de la FAO qui a pour vocation de soutenir la participation active d'intervenants au niveau des pays au développement et à la mise en œuvre de programmes forestiers nationaux et qui met l'accent sur le renforcement des capacités et le partage de l'information. Il fournit en outre des services d'information sur les programmes forestiers nationaux dans le monde.

La particularité du Mécanisme est de stimuler la participation au processus des PFN en octroyant des dons directement aux parties prenantes dans les pays partenaires, suivant une démarche concurrentielle et transparente d'appel et de sélection de propositions des parties intéressées par le soutien au Mécanisme.

Depuis sa création en 2002, le Mécanisme a créé des partenariats avec 42 pays et quatre organisations sous-régionales. Au cours de l'exercice 2004-2005, il a alloué 3 millions de dollars EU pour l'octroi de 120 dons aux parties prenantes, dont 80 pour cent de dons de sources non gouvernementales. Les dons au titre du Mécanisme ont soutenu la participation éclairée de parties prenantes dans la formulation de politiques et de stratégies, l'élargissement des PFN à un large éventail de sujets et la mise au point de nouveaux instruments juridiques, budgétaires et institutionnels. Le Mécanisme a aussi créé une plateforme d'information sur les PFN sur le web et il a lancé des initiatives de partage dynamique de l'information sur les PFN.

Programme 2.4.4: Liaison et information relatives aux programmes forestiers

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	5 457
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	25
Programme de travail final	5 482
Dépenses par rapport au Programme de travail final	5 474
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	8
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	0,5%
Programme de terrain	en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	4 162
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	0
Exécution de projets du PCT	0
Total exécution du Programme de terrain	4 162
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	0,8
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	303

Réalisations

221. Ce programme apporte un appui transversal aux trois autres programmes techniques, tout en couvrant d'importantes activités d'information et en coordonnant les contributions de la FAO aux grandes initiatives internationales dans le domaine des forêts, dont le FNUF et le PCF. Il a donné lieu aux réalisations clés suivantes:

- Plus de 600 délégués, dont 90 directeurs d'organisations forestières nationales, étaient présents à la dix-septième session du Comité des forêts de la FAO.

- . La troisième Réunion ministérielle sur les forêts a rassemblé 47 ministres responsables des forêts, qui ont demandé à la FAO de travailler avec les partenaires concernés pour mettre au point une stratégie internationale de coopération contre les incendies de forêt et invité les pays à prendre des mesures concrètes pour mettre en œuvre une gestion durable des forêts.
- . La FAO a ouvert un site web d'actualités sur les forêts, qui a publié plus d'une cinquantaine de bulletins web dans les langues officielles de la FAO.
- . La FAO a lancé *Infosylva*, service électronique bimensuel original d'information sur les forêts et la foresterie, qui s'est développé et compte à présent plus de 10 000 abonnés.
- . Le document *Situation des forêts du monde 2005* a été édité en cinq langues. Plus de 1 000 demandes expresses d'exemplaires ont été reçues, outre la distribution initiale de 10 000 exemplaires à des pays, des bibliothèques, des organisations et des particuliers.

Incidences régionales

222. Au cours de l'exercice biennal:

- . Les six commissions forestières régionales de la FAO sont apparues comme les mécanismes régionaux les plus importants s'agissant de mettre en œuvre une gestion durable des forêts. Plus 550 personnes, représentant 133 pays et 104 organisations, ont participé aux sessions de ces six commissions en 2004.
- . Des réseaux régionaux ayant pour objet de lutter contre les espèces envahissantes ont été mis en service et soutenus par la FAO dans la région Asie-Pacifique et en Afrique.
- . La première Conférence panaméricaine sur les incendies de forêt, parrainée par les commissions forestières d'Amérique du nord et d'Amérique latine et des Caraïbes avec le soutien du PCT, a réuni les directeurs d'organisations forestières de 28 pays d'Amérique – Nord, Sud et centre – et des Caraïbes, ce qui a donné lieu à une approche régionale plus efficace et mieux coordonnée de la gestion et de la prévention des feux de forêt.
- . Les approches d'information régionale ciblée ont été renforcées, notamment par de nouveaux sites web et des publications axées sur des questions régionales fondamentales.

Ressources extrabudgétaires

223. Elles ont servi, entre autres, aux activités suivantes:

- . Le Partenariat de collaboration sur les forêts, coalition originale de 14 secrétariats de conventions et organisations présidée par la FAO, a accompli des progrès s'agissant de rationaliser l'établissement de rapports de pays destinés aux organisations et aux mécanismes internationaux sur les forêts et la foresterie.
- . La FAO a créé et héberge un site web pour le Service mondial d'information sur les forêts (GFIS), initiative de recherche en foresterie en partenariat avec l'IUFRO.

Grand Programme 2.5: Contributions au développement durable et programmes spéciaux

224. Le Grand Programme veille à appliquer une approche intégrée de la planification, de la coordination et du suivi de l'action de la FAO en faveur du développement durable, et met particulièrement l'accent sur les dimensions sociales, environnementales et humaines. Il couvre également les allocations du Budget ordinaire au PSSA, ce qui permet de coordonner sa mise en œuvre au sein de l'Organisation.

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	52 640
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	(280)
Programme de travail final	52 360
Dépenses par rapport au Programme de travail final	52 317
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	43
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	(0,5%)
Programme de terrain	en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	83 744
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	13 291
Exécution de projets du PCT	14 226
Total exécution du Programme de terrain	111 261
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	2,1
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	8 507

Programme 2.5.1: Recherche, gestion des ressources naturelles et transfert de technologies

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	17 853
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	70
Programme de travail final	17 923
Dépenses par rapport au Programme de travail final	17 919
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	4
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	0,4%
Programme de terrain	en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	16 029
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	824
Exécution de projets du PCT	4 360
Total exécution du Programme de terrain	21 212
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	1,2
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	3 243

Réalisations

225. Le programme a associé les analyses environnementales et les actions de recherche, d'éducation, de vulgarisation et de communication sur l'agriculture pour aider les pays à mener à bien leurs activités d'agriculture durable et de gestion des ressources naturelles. Les principales réalisations durant l'exercice biennal ont été les suivantes:

- . La constitution et l'exploitation de bases de données sur l'environnement et d'outils d'aide à la décision en vue des analyses, de la gestion des ressources naturelles et de l'élaboration des politiques d'application des accords et conventions sur l'environnement, notamment: la Convention sur la diversité biologique, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, la Convention-cadre sur les changements climatiques, la Commission du développement durable et des petits États insulaires en développement.
- . Les progrès enregistrés dans le monde du point de vue de la protection de l'environnement suite au soutien apporté aux mécanismes visant à remédier aux problèmes mondiaux tels que la disparition de la diversité biologique, les changements climatiques et la désertification.
- . L'aide aux Systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) fondée sur le renforcement des institutions et des capacités; l'élaboration des politiques et la planification stratégique; et la constitution de bases de données sur les technologies ayant fait leurs preuves sur le terrain, les sources de financement et les institutions de recherche agricole.
- . Le soutien aux pays pour la formulation de politiques sur les biotechnologies, la gestion de la sécurité biologique et la constitution d'un corpus de connaissances sur les politiques relatives aux biotechnologies. Le Forum mondial sur la recherche agronomique (FMRA) a apporté son concours à des manifestations régionales et sous-régionales par voie électronique et par le biais des programmes de partenariats mondiaux pour la recherche.
- . L'aide aux systèmes nationaux de vulgarisation agricole fondée sur des prestations de conseil concernant les réformes institutionnelles, la planification participative et les contenus techniques. Quatre réseaux sur les technologies d'information et de communication, notamment le Réseau virtuel de communication pour la vulgarisation et la recherche (VERCON) et les réseaux associés, ont renforcé les liens entre les systèmes de recherche, de vulgarisation et d'enseignement agricoles et les communautés rurales de 49 pays.
- . Le développement de la bioénergie, souvent évoqué par les Membres de la FAO, a été reconnu comme une priorité internationale de premier plan durant l'exercice biennal. Suite à des discussions techniques entre le Comité de l'agriculture et le Comité des forêts et avec l'accord du Conseil, la 28e Conférence de la FAO a approuvé le développement des activités sur la bioénergie ainsi que la création d'un groupe de travail interdépartemental. Par ailleurs, un soutien a été apporté à ONU-Énergie, un mécanisme de coordination des activités sur la bioénergie dans l'ensemble du système des Nations Unies dont la FAO assume la vice-présidence.
- . L'entité de programme 251P1 - Infrastructures et services d'information géoécologique – a fait l'objet d'une autoévaluation complète qui a conclu à la qualité du soutien apporté aux unités techniques de la FAO utilisant des données géospatiales dans les domaines de l'agriculture, des forêts et des pêches, ainsi qu'au système des Nations Unies, notamment le Département des opérations de maintien de la paix (DPKO), le Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) et le Programme alimentaire mondial (PAM). L'aide a notamment consisté à fournir des cartes terrestres et satellites à la suite du tsunami qui a frappé l'océan Indien en décembre 2004.
- . L'achèvement de la base de données SIG sur l'insécurité alimentaire, la pauvreté et l'environnement dans le monde qui rassemble des informations environnementales et géospatiales sur la pauvreté et l'insécurité alimentaire, plus particulièrement axées sur les zones agroécologiques et les systèmes d'exploitation, l'accès aux marchés, et les systèmes de production agricole et animale.

Incidences régionales

226. L'assistance technique pour l'amélioration des systèmes nationaux de recherche et de vulgarisation s'est intensifiée en Afrique, au Proche-Orient, en Asie et dans le Pacifique. Deux manifestations, « la Révolution verte d'Afrique » et « la Foire agricole de Dakar » ont été organisées pour appuyer la recherche et les technologies en Afrique. Asian Bio-Net, un réseau de pays d'Asie qui a pour vocation de développer les capacités dans le domaine de la biosécurité, a analysé les capacités nationales en la matière, et s'est employé à promouvoir l'harmonisation régionale au moyen de consultations et d'actions de formation sur les questions liées à la biosécurité. Le Bangladesh, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, le Pakistan, les Philippines, Sri Lanka, la Thaïlande et le Vietnam sont membres de ce réseau dont l'expansion à d'autres pays intéressés de la région n'est limitée que par le manque de ressources. Plusieurs projets du PCT sur la biosécurité ont été menés à bien en Bolivie, à la Grenade, au Kenya, en Malaisie, au Paraguay et au Swaziland, tandis que des actions de formation sur la question ont été organisées au profit du Bénin, de la Colombie, de la Côte d'Ivoire et de la Syrie. Un système de vulgarisation à visées multiples, fondé sur la participation, sensible aux différences entre les sexes et assorti à la demande a été mis au point pour la gestion des ressources naturelles et testé dans le cadre d'un projet pilote au Pakistan. Le FIDA a par la suite financé un grand projet de développement communautaire basé sur cette démarche.

Ressources extrabudgétaires

227. Le Conseil scientifique du GCRAI a été constitué en 2004 sous l'égide de la FAO pour succéder au Comité consultatif technique et son siège est situé dans les locaux de la FAO. Le Conseil scientifique veille à la qualité et à la pertinence des travaux scientifiques des Centres GCRAI en réalisant des évaluations externes des Centres, des programmes à l'échelle du système et des études thématiques intersectorielles. Le Secrétariat du Conseil scientifique a apporté son soutien à la planification, à l'organisation et à la mise en oeuvre d'une grande priorité, d'un exercice stratégique pour le GCRAI et de diverses études thématiques. Son appui a également permis d'évaluer les plans à moyen terme des 15 Centres et de quatre programmes Défi, et de faciliter l'évaluation des retombées de divers travaux de recherche réalisés par le GCRAI. Conformément à sa toute nouvelle fonction qui consiste à mobiliser la recherche scientifique dans le monde, le Conseil scientifique a mené à bien une enquête sur les collaborations scientifiques en cours entre les Centres du GCRAI, et préparé une publication intitulée *La science au service du développement agricole*.

228. Des arriérés et des financements extrabudgétaires émanant du PNUE, du GCRAI, de l'OCHA et du PAM ont permis de financer d'importants nouveaux moyens satellitaires et des infrastructures géospatiales supplémentaires que l'Organisation utilisera pour les systèmes d'alerte précoce, l'évaluation des changements mondiaux et la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Les travaux de développement du réseau GeoNetwork, un répertoire gratuit de recherche et de téléchargement de cartes, se sont poursuivis (voir l'encadré). Le FIDA et la FAO ont coopéré pour développer un modèle permettant aux communautés de planifier les actions de vulgarisation en fonction de la demande; ce modèle initialement mis au point au Pakistan a été élargi à d'autres régions au titre de son nouveau projet de développement communautaire. Une assistance technique financée par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le gouvernement égyptien a été fournie aux services de vulgarisation de ce pays pour familiariser les agriculteurs avec les relations d'interdépendance entre les facteurs démographiques, l'environnement et la production agricole. Le Réseau mondial sur le couvert végétal (GLCN) a été développé en collaboration avec le PNUE, l'Italie et d'autres partenaires pour faciliter l'accès à des données harmonisées sur le couvert végétal au niveau national, régional et mondial.

229. Des cadres associés financés par l'Espagne, les Pays-Bas et l'Allemagne ont apporté leur concours au programme, et leur contribution a permis la constitution de bases de données de recherche et la réalisation d'analyses des changements climatiques, d'évaluations de la bioénergie ainsi que de supports d'information.

Le Réseau GeoNetwork

La FAO, rejointe en 2003 par le PAM et le PNUE, a élaboré le réseau GeoNetwork pour offrir une librairie mondiale et un accès normalisé aux données et aux informations géospatiales. En 2004-05, GeoNetwork a été élargi à l'OCHA, au HCR, à l'OMS, aux 15 instituts de recherche du GCIAR, à l'Agence spatiale Européenne ainsi qu'à divers organismes nationaux d'Afrique du Sud, des États-Unis d'Amérique, de la France, de la Grande-Bretagne et de la République tchèque.

La FAO et le PAM ont organisé en 2005 des ateliers techniques qui ont contribué à développer l'intérêt et l'appui apporté au réseau. Un dépliant et un CD-ROM du logiciel libre GeoNetwork ont été produits pour promouvoir ces outils géospatiaux gratuits. Conscient de son utilité, l'Open Geospatial Consortium (OGC), un organisme de normalisation, a offert de développer ce logiciel libre et de l'ajouter aux produits de référence de son catalogue de services. L'une des fonctionnalités de GeoNetwork permet aux utilisateurs de composer des cartes personnalisées à partir de données issues d'une ou de plusieurs sources, par exemple pour montrer comment une région ayant une agriculture florissante mais peu d'infrastructures routières n'est pas en mesure de réaliser son plein potentiel. La collaboration accrue avec d'autres partenaires permet en outre un partage plus efficace et plus complet d'informations géographiques concernant l'agriculture, les évaluations environnementales, la gestion des ressources naturelles, la sécurité alimentaire et les interventions d'urgence.

Programme 2.5.2: Questions de parité et population

Programme ordinaire		en milliers de dollars EU
	Programme de travail	6 058
	Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	(250)
	Programme de travail final	5 808
	Dépenses par rapport au Programme de travail final	5 794
	Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	14
	Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	(4,1%)
Programme de terrain		en milliers de dollars EU
	Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	4 938
	Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	7 514
	Exécution de projets du PCT	1 389
	Total exécution du Programme de terrain	13 841
	Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	2,4
	Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	1 244

Réalisations

230. Le programme fournit un appui afin d'incorporer, dans le secteur agricole des États Membres et au sein même de la FAO, des aspects liés à la parité hommes-femmes, notamment des données et des statistiques ventilées par sexe; la parité dans les réformes et les législations foncières et des travaux sur le VIH/SIDA. Les principales réalisations de 2004-05 sont les suivantes:

- . Le renforcement des capacités par l'organisation d'ateliers nationaux et régionaux de formation sur les outils et les méthodes du Programme d'analyse des questions socioéconomiques et des conditions spécifiques de chaque sexe (SEAGA), les données ventilées selon le sexe, le VIH/SIDA et les écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage à la vie pour les jeunes (JFFLS).
- . La mise au point d'outils et de méthodologies pour la prise en compte des questions de parité au sein de la FAO, avec notamment des guides SEAGA sur l'élevage (2004), les interventions d'urgence et de relèvement (2005), la planification agricole (2005) ainsi que des manuels et des guides de ressources sur le VIH/SIDA.
- . Des actions de sensibilisation et l'élaboration de systèmes de connaissances concernant la dynamique des sexes dans les programmes techniques de la FAO, utilisant des travaux de recherche, des publications et des produits multimédias sur une vaste gamme de sujets dont: sexospécificités et commerce; caractère multisectoriel du VIH/SIDA et ses liens essentiels avec l'agriculture, l'égalité des sexes, le développement rural et la sécurité alimentaire; conséquences du vieillissement de la population rurale sur le développement rural et la sécurité alimentaire; indicateurs sexospécifiques pour la gestion des ressources naturelles; gestion des ressources des ménages; l'action de la FAO en vue d'un développement agricole égalitaire; parité et gestion des terres arides; parité et riziculture; et approche sexospécifique des droits fonciers.
- . La promotion des questions de parité au sein de la FAO et auprès de ses membres a eu plusieurs retombées: les plans d'actions spéciaux et/ou les stratégies pour la prise en compte des sexospécificités dans le secteur agricole adoptés par un nombre croissant de membres; l'augmentation du nombre de demandes de PCT liées aux questions de parité dans toutes les régions; le succès de la manifestation spéciale organisée durant la 33e session de la Conférence de la FAO et l'accueil chaleureux réservé par cette Conférence au second rapport d'activité sur la mise en oeuvre du Plan d'action de la FAO pour la parité et le développement (2002-2007). En partenariat avec d'autres organisations, la FAO continue à prendre une part active à plusieurs groupes de travail du système des Nations Unies chargés des questions de parité.
- . L'expérience acquise dans le domaine de la parité hommes-femmes et du VIH/SIDA a été mise à profit pour tenter de remédier aux impacts socioéconomiques de la grippe aviaire hautement pathogène avec la Division de la production et de la santé animale (AGA). Les contributions ont pris la forme d'enquêtes sur les aspects sociaux et sexospécifiques des impacts de cette grippe, sur les modalités de la lutte dans les ménages ruraux et l'élaboration d'une stratégie mondiale; il est apparu que cette maladie devait être simultanément abordée du point de vue des élevages comme des personnes.

Incidences régionales

231. Des activités de renforcement des capacités, de formation et de création de réseaux sur l'analyse des questions de parité dans la gestion des ressources en eau et des travaux d'élaboration d'indicateurs sensibles aux sexospécificités ont été entrepris dans 21 pays d'Asie, d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne; nombre des outils et méthodes utilisés ont été puisés dans l'importante documentation du programme SEAGA. Des actions de formation nationales, régionales et à distance sur les données et les statistiques ventilées par sexe, les indicateurs de parité et le SEAGA ont été conduites en Bolivie, au Chili, en Colombie, en Équateur, au Nicaragua et au Pérou, avec en outre la participation de stagiaires d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras et du Venezuela. Dans les bureaux régionaux, les partenariats demeurent essentiels à la mise en oeuvre du programme SEAGA, le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (RLC) ayant par exemple collaboré à des travaux de recherche, à diverses publications et à des actions de formation avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ECLAC), le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et le groupe interinstitutions sur la parité au Chili.

232. Des activités de soutien technique, d'appui aux politiques et de renforcement des capacités ont été organisées au Burkina Faso, au Kenya, au Lesotho, au Malawi, au Swaziland, au Togo, en Tanzanie et en Zambie en vue de la collecte et de l'analyse de données ventilées par sexe durant le recensement agricole et pour la prise en compte du VIH/SIDA dans le suivi du Plan d'action de Beijing et les stratégies de développement du rôle des femmes dans l'agriculture. Des conseils sur ce dernier thème ont été fournis au Chili, à l'Équateur et au Venezuela, tandis que pour le Maroc, ils ont porté sur la parité dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des ressources aquatiques.

233. Des consultations régionales ont été organisées sur les thèmes « promotion des femmes rurales à l'heure de Beijing + 10: politiques et programmes » et « parité hommes-femmes dans les systèmes de subsistance fondés sur la riziculture en Asie ». Un CD-ROM a été produit sur le thème « sexospécificités et rôle des femmes dans l'agriculture et le développement rural en Asie », et des cours fondés sur un CD-ROM de formation ont été dispensés à des représentants d'Asie du Sud-Est et d'institutions indiennes. Un soutien a été apporté à la Géorgie et à la Hongrie pour la collecte de données et de statistiques ventilées par sexe pendant leur recensement agricole, tandis que des ateliers de formation sur les données ventilées par sexe ont été organisés avec l'appui du gouvernement tchèque au profit de statisticiens d'Albanie, d'Arménie, de Croatie, de la Géorgie, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, de Moldova et de Roumanie.

Ressources extrabudgétaires

234. En collaboration avec le PAM et l'UNICEF, la FAO a créé l'Alliance internationale pour la subsistance des orphelins et autres enfants vulnérables, et mis en place les écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage à la vie pour les adultes (AFFLS) et pour les jeunes (JFFLS) (voir l'encadré). Le FIDA, le PAM, un atelier conjoint Banque mondiale/AGLW-SDW, l'OIT/Turin, l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et d'autres divisions de la FAO ont fait ample utilisation des formateurs et des supports pédagogiques du SEAGA. Des ateliers de formation SEAGA ont été organisés dans les pays suivants: Afghanistan, Brésil, Cameroun, Cap-Vert, Honduras, Inde, Macédoine, Maroc, Panama, Philippines, Slovénie, Togo, Ouganda et Venezuela, ce qui a permis la formation de plus de 600 vulgarisateurs agricoles, chercheurs, personnels d'ONG, agents communautaires et autres. Des ressources extrabudgétaires en personnel et hors personnel pour appuyer les activités liées à la parité et au VIH/SIDA prévues par le programme ont été fournies par la Belgique, la Finlande, l'Italie, l'Irlande, le Japon, les Pays-Bas, la Norvège, le Royaume-Uni et l'ONUSIDA.

Les écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage à la vie

Le nombre croissant d'orphelins et autres enfants vulnérables est l'une des graves conséquences de la pandémie de VIH/SIDA. Selon les estimations, l'Afrique subsaharienne comptait en 2005 34 millions d'orphelins dont 11 millions dus au sida. D'ici 2010, ce chiffre pourrait grimper à 18,4 millions. Ces enfants grandissent sans pouvoir acquérir de compétences ou de connaissances agricoles, ce qui met en péril leur sécurité alimentaire et leurs perspectives de subsistance. Pour remédier à cette situation, la FAO a créé plusieurs JFFLS pilotes dans différents pays d'Afrique en collaboration avec le PAM et l'UNICEF.

Les écoles JFFLS ont pour vocation d'apporter des connaissances agricoles, des compétences en gestion et un apprentissage à la vie à des orphelins et à d'autres enfants vulnérables âgés de 12 à 18 ans pour leur permettre de devenir des citoyens indépendants, consciencieux et entreprenants dotés de bonnes valeurs en matière d'égalité des sexes et de droits de la personne. L'enseignement met l'accent sur l'acquisition de savoir-faire agricole dont ces jeunes n'ont pu bénéficier du fait du décès précoce de l'un ou de leurs deux parents. Pour ce qui est de l'apprentissage à la vie, l'enseignement porte sur des questions telles que la compréhension et la prévention du VIH/SIDA, le respect de la parité, la protection des enfants, le soutien psychosocial, la nutrition et la gestion commerciale. L'aide alimentaire joue un rôle capital dans ces écoles, à la fois pour inciter les enfants et leurs tuteurs à suivre l'enseignement et s'assurer que les enfants aient assez d'énergie pour prendre efficacement part aux activités. L'expérience acquise dans les écoles pratiques d'agriculture a montré que les enfants des deux sexes y trouvaient un espace de sécurité où le soutien de leurs pairs et les soins communautaires leur restituaient confiance et estime de soi. Au cours de l'exercice biennal, des écoles JFFLS ont été créées au Kenya, au Mozambique, en Namibie et en Zambie, et des plans sont en cours pour l'ouverture d'autres écoles au Lesotho, au Malawi, au Soudan, au Swaziland et en Tanzanie. Suite au succès du projet pilote, le Peace Corps américain est devenu un partenaire actif dans la mise en oeuvre des écoles JFFLS/AFFLS de Namibie et de Zambie.

Programme 2.5.3: Développement rural

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	8 580
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	75
Programme de travail final	8 655
Dépenses par rapport au Programme de travail final	8 647
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	8
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	0,9%
Programme de terrain	en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	16 165
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	3 195
Exécution de projets du PCT	3 860
Total exécution du Programme de terrain	23 220
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	2,7
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	2 461

Réalisations

235. Le programme couvre les prestations de conseil sur les politiques et le renforcement des capacités concernant les modes de faire-valoir, l'agriculture et le développement rural durables et les organisations d'agriculteurs, de producteurs et de la société civile. L'exercice biennal a été marqué par nombre de réalisations, notamment:

- . Un accès amélioré et plus sûr à la terre, compte tenu de l'importance des modes de faire-valoir dans l'éradication de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté rurale. Une autoévaluation a montré que le programme avait des retombées importantes dans les domaines suivants: mise en valeur du territoire, remembrement des terres, fiscalité de la propriété foncière rurale, baux fonciers équitables et administration des terres à l'issue de conflits violents.
- . L'appui aux politiques d'agriculture et de développement rural durables dans les zones de montagne, à l'analyse des systèmes d'exploitation, et à l'identification, à la promotion et à la mise en oeuvre des pratiques éprouvées d'agriculture et de développement rural durables.
- . L'assistance technique pour le remaniement des ministères de l'agriculture afin de développer les services aux petits exploitants.
- . Le renforcement des capacités des organisations d'agriculteurs et de producteurs, des coopératives et des institutions communautaires visant à préserver la viabilité des moyens de subsistance, améliorer la participation des membres à l'élaboration des politiques et renforcer leur préparation et leur capacité d'adaptation aux changements climatiques et de relèvement en cas de catastrophe naturelle.
- . L'élaboration d'outils et de méthodologies pour appuyer les processus participatifs, la préparation de publications et la mise à jour des sites web de la FAO sur la participation, l'agriculture et le développement rural durables et le Réseau du système des Nations Unies sur le développement rural et la sécurité alimentaire.
- . La constitution de partenariats et de réseaux avec les Nations Unies, les groupements de bailleurs de fond et les organisations de la société civile, notamment pour appuyer l'agriculture et le développement rural durables ainsi que les organisations et coopératives d'agriculteurs.

Incidences régionales

236. Une aide a été apportée aux pays d'Europe centrale et d'Europe de l'est en matière de politiques de remembrement foncier afin de remédier aux nombreux problèmes dus à la fragmentation et à la petite taille des exploitations. En Amérique latine et en Asie, une aide a été dispensée pour l'élaboration de politiques de réforme foncière et d'aménagement négocié du territoire. Un soutien a été fourni à différents pays d'Asie et d'Afrique pour la conception et l'application de politiques fiscales sur la propriété rurale visant à favoriser la décentralisation et un développement rural plus efficace. Par ailleurs, un soutien à la gestion et à l'administration des régimes fonciers suite aux conflits violents a été apporté à des pays d'Amérique latine et d'Afrique.

237. Des projets d'administration foncière très divers ont été exécutés en Asie, en Europe, en Afrique et en Amérique latine pour favoriser un accès garanti à la terre. Un soutien a aussi été apporté pour le renforcement des coopératives et des organisations d'agriculteurs en Asie, en Afrique, en Amérique latine et en Europe. Le Proche-Orient et huit villes de quatre régions ont reçu par un appui par l'intermédiaire du DPAI Ravitailllements des villes. Le Bangladesh, la Chine, les Caraïbes, la Colombie, le Guatemala, le Honduras et le Pérou ont reçu une assistance en vue de la mise en place de mécanismes communautaires d'intervention en cas de catastrophe naturelle et d'adaptation aux changements climatiques.

238. Des études de cas ont été réalisées sur les systèmes agricoles induisant une agriculture et un développement rural durables aux Philippines, au Mali et au Honduras – études qui ont été discutées dans des ateliers régionaux – et sur les politiques d'agriculture et de développement rural durables pour les régions montagneuses d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, d'Amérique centrale et d'Europe. Les pratiques ayant donné de bons résultats dans ce domaine ont également été identifiées en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Des actions de formation sur l'agriculture et le développement rural durables, les méthodes et processus participatifs et les démarches et analyses visant à préserver les moyens de subsistance ont été dispensées dans des pays du bassin méditerranéen, d'Amérique latine, d'Amérique centrale et d'Afrique.

Ressources extrabudgétaires

239. Des partenariats et ressources extrabudgétaires très diversifiés ont largement contribué à la conception, à la mise en application et à la diffusion des activités du programme, par exemple l'aide aux politiques de remembrement des petites exploitations agricoles fragmentées d'Europe centrale et d'Europe de l'Est. Des lignes directrices sur l'administration des terres à l'issue de conflits violents ont été préparées en concertation avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT). Le programme de coopération entre la FAO et la Banque mondiale a favorisé les travaux sur l'administration des terres, notamment sur les questions d'expropriation et de fiscalité de la propriété rurale. La Coalition internationale pour la terre et la Fédération internationale des géomètres ont également prêté leur concours pour la production et la diffusion d'informations et de lignes directrices sur les régimes fonciers.

240. Le Royaume-Uni a fourni un important soutien extrabudgétaire (7,2 millions de dollars EU sur cinq ans) pour le programme interdépartemental de soutien aux moyens de subsistance. La France et le Japon ont financé un projet de trois ans sur l'évolution des systèmes agricoles et l'agriculture et le développement rural durables, et la France, le Japon et la Suisse ont financé un projet sur l'agriculture et le développement rural durables dans les régions de montagne. L'initiative pour une agriculture et un développement rural durables (voir encadré) a également reçu des fonds du Canada, de l'Italie, des Pays-Bas, de la Norvège et de la Finlande en vue de la réalisation d'un projet sur l'informatisation de la gestion des coopératives agricoles et des systèmes d'information sur leurs membres.

L'initiative pour une agriculture et un développement rural durables

L'initiative pour une agriculture et un développement rural durables a aidé cinq pays de trois régions (Kenya, Bolivie, Honduras, Nicaragua et Inde) à renforcer leurs capacités et à améliorer la coordination entre les différents ministères et intervenants en vue de l'élaboration et de la diffusion de politiques et de programmes d'agriculture et de développement rural durables reposant sur les pratiques ayant donné de bons résultats et prenant en considération les dimensions sociales, économiques et environnementales du bien-être humain. Les processus nationaux et divers outils normatifs ont contribué à renforcer les capacités de quatre pays pouvant prétendre aux financements de l'Association internationale de développement (Kenya, Bolivie, Honduras, Nicaragua), de 25 représentants de la société civile, de 60 experts, de nombreuses écoles pratiques d'agriculture, de deux projets et de plusieurs concepteurs et gestionnaires de projets appliquant les pratiques éprouvées d'agriculture et développement rurale durables. Suite aux recommandations de la dix-neuvième session du Comité de l'agriculture (2005), cette initiative s'est également employée à améliorer la communication et à aider de très nombreux intervenants à accéder aux pratiques éprouvées, aux leçons, ressources, supports de formation, partenariats et politiques de gestion intégrée des ressources naturelles, de préservation des moyens de subsistance et d'intensification durable des activités et à les mettre en application. Elle a également appuyé la coordination des activités et les partenariats avec les organisations de la société civile, notamment avec les groupes défavorisés tels que les femmes, les jeunes, les autochtones, les peuples et travailleurs autochtones, pour favoriser la mise en œuvre de programmes et politiques d'agriculture et de développement rural durables.

Programme 2.5.6: Production alimentaire en faveur de la sécurité alimentaire des PFRDV

Programme ordinaire		en milliers de dollars EU
	Programme de travail	11 644
	Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	(210)
	Programme de travail final	11 434
	Dépenses par rapport au Programme de travail final	11 425
	Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	9
	Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	(1,8%)
Programme de terrain		en milliers de dollars EU
	Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	46 612
	Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	1 758
	Exécution de projets du PCT et du PSSA	4 617
	Total exécution du Programme de terrain	52 988
	Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	4,6
	Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	1 388

241. Le Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA) a évolué progressivement, tant du point de vue de sa conception que de son champ d'action à la faveur des engagements du SMA et des OMD. À l'origine, ce programme était composé de petits projets pilotes axés sur les petits exploitants et visait à démontrer l'utilité de principes améliorés de gestion de l'eau et de technologies de production agricole du point de vue des retombées sur la productivité et les revenus; depuis lors, il est devenu un important catalyseur d'investissements nationaux et internationaux en faveur de vastes programmes portant à la fois sur la production agricole et sur l'accès à la sécurité alimentaire. En termes d'échelle et de couverture, les programmes nationaux pour la sécurité alimentaire touchent désormais des millions de foyers agricoles, alors qu'ils n'étaient que quelques milliers lors de la phase initiale. Les organisations économiques régionales ont reçu une aide pour la préparation de programmes régionaux pour la sécurité alimentaire qui visent à lever les obstacles économiques à l'échelon régional et à développer les débouchés commerciaux au niveau international.

Réalisations

242. Les principales réalisations durant l'exercice biennal ont été notamment les suivantes:

- La préparation d'un document conceptuel en vue de l'élargissement des programmes de sécurité alimentaire au niveau national, qui repose entre autres sur les recommandations formulées par le Groupe de contrôle du PSSA en septembre 2004.
- L'application pratique des lignes directrices sur le suivi et l'évaluation préparées pendant l'exercice biennal 2002-03, leur présentation sur le site web du PSSA et leur diffusion aux équipes nationales du projet en vue de leur application.
- La création d'équipes d'appui technique composées d'agents de la FAO dans les pays où le PSSA a été développé et/ou des programmes nationaux pour la sécurité alimentaire ont été élaborés.

- La mobilisation de ressources extrabudgétaires qui se chiffrent à plus de 110 millions de dollars EU pour l'exercice biennal 2004-05 – ce qui représente une augmentation de 23 pour cent par rapport au total cumulé de 487 millions atteint en 2003 – auprès de divers donateurs bilatéraux et multilatéraux, d'institutions financières internationales et des budgets nationaux de pays en développement.
- L'élargissement permanent de la couverture du programme dans les pays. À la fin décembre 2005, le PSSA était présent dans 105 pays dont 20 exécutaient des projets pilotes élargis ou démarraient de nouveaux programmes nationaux; des programmes régionaux étaient en place dans trois régions; et des accords de Coopération Sud-Sud (CSS) avaient été passés dans 37 pays (voir le tableau 2.5.1). En outre, 40 programmes nationaux et 20 programmes régionaux pour la sécurité alimentaire avaient été élaborés ou étaient en préparation.
- L'augmentation du nombre d'experts et de techniciens intervenant au titre d'accords de Coopération Sud-Sud qui sont passés de 400 à plus de 600 à la fin de l'exercice biennal et sont répartis comme suit: 491 en Afrique, 79 en Asie et dans le Pacifique et 57 en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Signature d'accords de Coopération Sud-Sud entre la Chine, le Nigéria et la FAO

Le plus important accord de Coopération Sud-Sud a été passé entre la Chine, le Nigéria et la FAO. Il a été signé en mars 2003 pour un montant de 22,7 millions de dollars EU qui sont intégralement apportés par le gouvernement nigérian. Le gouvernement de la Chine a quant à lui fourni quelque 20 experts et plus de 500 techniciens de terrain spécialisés dans divers aspects de l'agriculture. En décembre 2005, 370 experts et techniciens chinois étaient déjà présents au Nigéria.

243. L'augmentation du nombre et de la taille des programmes tient à une meilleure prise en charge par les pays. La FAO a joué un rôle de catalyseur et favorisé un engagement politique plus marqué en faveur de la lutte contre la faim, et a aidé les gouvernements à concevoir leurs programmes nationaux pour la sécurité alimentaire. Ces programmes sont en place depuis relativement peu de temps, et il serait prématuré d'en évaluer les retombées; toutefois, le PSSA a déjà à son actif plusieurs réalisations de taille:

- Selon un examen à mi-parcours réalisé en 2005 et portant sur huit projets du PSSA financés par la Banque africaine de développement (BafD), ces projets ont permis de faire la démonstration d'une large gamme de pratiques éprouvées dans différentes zones agroécologiques et socioéconomiques. Citons notamment les petits systèmes d'irrigation au Cameroun et en Tanzanie, l'irrigation au goutte-à-goutte au Cap-Vert, les pompes foulantes à pédales pour la production maraîchère au Ghana, la mise en valeur des terres basses en Guinée, le succès des écoles pratiques d'agriculture au Malawi et au Mozambique, le renforcement des associations d'agriculteurs en Mauritanie et le développement de l'aquaculture au Mozambique. Des démarches poussées ont été engagées dans six de ces huit pays pour aider les gouvernements à monter et à appliquer, en pleine responsabilité, des programmes d'amélioration de la sécurité alimentaire à plus grande échelle. En Tanzanie par exemple, la BafD a approuvé à cet effet en novembre 2004 un prêt de 54 millions de dollars EU au profit de l'agriculture de district, tandis qu'au Ghana, 51 millions de dollars environ ont été alloués à l'élargissement des activités du PSSA.

Le PSSA en Tanzanie

L'introduction de cultures plus productives telles que le maïs et le riz et l'adoption de techniques d'irrigation novatrices mais peu coûteuses ont permis aux agriculteurs d'enregistrer de meilleures récoltes. Le programme a mis en place des installations d'usinage pour le paddy et le maïs qui permettent aux agriculteurs d'entreposer, de conditionner et de commercialiser leur production à meilleur prix. La création de groupements d'épargne et de crédit qui offrent des crédits aux agriculteurs a également contribué à une meilleure productivité et à la pérennité du projet. Le PSSA a élaboré un modèle permettant de travailler avec les agriculteurs dans le cadre des écoles pratiques d'agriculture. Il a aussi aidé à améliorer la nutrition des segments les plus vulnérables de la population. Impressionné par les retombées positives des projets pilotes du PSSA, le gouvernement tanzanien a entrepris d'étendre son projet pilote à l'ensemble du pays par le biais de son programme de développement du secteur agricole.

- Dans plusieurs pays, les femmes jouent un rôle particulièrement important dans la conception et la mise en oeuvre des activités du programme. Dans plusieurs cas, les femmes ont été les premières à tirer profit des activités du PSSA, notamment celles du volet diversification. Une action de formation organisée par le PSSA au Bangladesh a permis de dispenser des compétences en matière de production et de traitement des produits agricoles à 2000 femmes. Dans le cadre d'un projet financé par l'Italie qui vise à appuyer les activités du PSSA en Afrique et en Asie, quatre ateliers régionaux de formation SEAGA ont été organisés au Cambodge et en Afrique du Sud. Ils portaient sur l'appui à la planification participative des systèmes d'irrigation et sur la prise en compte des questions socioéconomiques et de la parité dans la gestion de l'eau par les agriculteurs.
- Au Cambodge, le PSSA a été intégré à la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, ce qui a permis l'élaboration d'un programme national pour la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté. Il s'inspirera de l'expérience acquise par le PSSA du point de vue de la diffusion des connaissances et des actions communautaires, et appliquera ses démarches et sa méthodologie qui ont eu des retombées tangibles sur les agriculteurs et leurs ménages.

Tableau 2.5.1: État d'exécution du PSSA et de mise en oeuvre de la Coopération Sud-Sud, décembre 2005

Région	SITUATION		
	Opérationnel	Formulé	En cours de formulation
Afrique			
PSSA	44	0	1
CSS	26	4	0
Asie			
PSSA	19	1	4
CSS	3	6	0
Europe			
PSSA	2	0	1
CSS	0	1	0
Amérique latine et Caraïbes			
PSSA	26	0	2
CSS	5*	1	0
Océanie			
PSSA	14	0	0
CSS	3*	0	0
Total			
PSSA	105	1	8
CSS	37	12	0

* Y compris quatre programmes régionaux de coopération Sud-Sud (deux dans les Caraïbes et deux dans le Pacifique).

Chapitre 3 du PTB: Coopération et partenariats

Grand Programme 3.1: Assistance en matière de politiques

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	29 653
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	410
Programme de travail final	30 063
Dépenses par rapport au Programme de travail final	30 059
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	4
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	1,4%
Programme de terrain	en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	17 873
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	0
Exécution de projets du PCT	8 645
Total exécution du Programme de terrain	26 517
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	0,9
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	7 143

244. Ce Grand Programme est mis en œuvre par la Division de l'assistance en matière de politiques (TCA) et les sous-divisions (PAB) et les unités (PAU) de l'assistance aux politiques dans les bureaux régionaux et sous-régionaux. Les activités de ce Grand Programme ont servi trois fonctions principales, à savoir: 1) prêter conseil en matière de politiques aux pays et aux OIER, ainsi qu'un soutien au renforcement des capacités en matière de formulation et de mise en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes agricoles; 2) améliorer le centrage sur les pays et veiller à sa pertinence et 3) élaborer des programmes de terrain.

Programme 3.1.1: Coordination de l'assistance en matière de politiques et élaboration du Programme de terrain

Réalisations

245. L'une des réalisations majeures au cours de l'exercice biennal est la mise au point d'EASYPol, banque interactive multilingue en ligne de ressources à télécharger pour le renforcement des capacités en matière d'élaboration des politiques dans le domaine de l'alimentation, de l'agriculture et du développement rural (voir l'encadré ci-dessous).

EASYPol: Élaboration de politiques en faveur du développement agricole et rural

Cette banque de ressources comprend des outils opérationnels, des synthèses sur des questions clés ayant trait au développement et des directives. Elle vise principalement plusieurs publics: conseillers et responsables de l'élaboration des politiques, fonctionnaires d'État, organisations internationales et formateurs dans le domaine des politiques. EASYPol comporte actuellement une cinquantaine de modules reliés entre eux et structurés selon plusieurs filières de formation, qui comprennent des documents PDF, des diaporamas d'autoformation et des présentations au format PowerPoint, ainsi que des exercices au format de tableur électronique. De nouveaux matériels sont constamment élaborés et publiés par le Service du soutien aux politiques agricoles (TCAS) et ses partenaires.

Les matériels d'EASYPol sont abondamment employés pour apporter un soutien technique et renforcer les capacités des pays concernés, dans diverses régions du monde, dont: le Nigéria, le Soudan, le Bhoutan, l'Arménie, des pays du Maghreb, le Burkina Faso et d'autres pays africains francophones. Les visites du site et les téléchargements sont l'objet d'un suivi permanent et atteignent en moyenne le chiffre d'un millier et de plusieurs centaines par mois, respectivement. En outre, le site reçoit régulièrement d'utiles remarques des usagers.

EASYPol contribue à améliorer progressivement la qualité, l'image, la visibilité et la reconnaissance des interventions de la FAO dans le domaine des politiques, ce qui ouvre à l'Organisation de nouveaux financements. En outre, dans le cadre du réseau de savoirs de la FAO sur le web, EASYPol contribue à son amélioration en tant qu'organisation détentrice de savoirs.

246. Les *Stratégies nationales en matière de sécurité alimentaire et de développement agricole: horizon 2015*, en particulier pour les pays africains, ont été analysées et actualisées à la lumière de l'évolution des conditions et de nouveaux faits, notamment du processus de mise en œuvre du Programme détaillé du NEPAD pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et de la formulation de programmes nationaux d'investissement à moyen terme (PNIMT) et de profils de projets d'investissements rentables. Une orientation et un soutien ont par ailleurs été fournis pour diverses études diagnostiques prospectives sur des questions nouvelles d'une grande importance régionale prises en charge par les PAB et les PAU. Les enseignements tirés de ces expériences indiquent que, à la suite de l'amélioration des capacités nationales, la FAO est de plus en plus sollicitée pour collaborer avec des instituts nationaux en fournissant des conseils en matière de politiques. À ce sujet, les efforts de collaboration entre les PAB/PAU et les instituts nationaux ont été encouragés et soutenus techniquement.

247. Les activités des PAB/PAU ont mis l'accent sur l'élaboration de cadres programmatiques et de programmes de terrain au niveau national (y compris les études sectorielles et les missions de formulation multidisciplinaires). La qualité et les délais des processus de définition et de formulation de projets ont été surveillés de près. Fin 2004, un groupe de travail principal a été établi pour élaborer la méthodologie et coordonner la mise en œuvre progressive des Cadres nationaux sur les priorités à moyen terme en étroite collaboration avec les représentants de la FAO concernés. Fin 2005, six exercices avaient été exécutés au plan national au titre des Cadres nationaux, à la suite de quoi une approche régionale avait été mise en œuvre pour les pays des Caraïbes, ce qui a donné lieu à 15 documents nationaux et à un document régional. Les principaux enseignements tirés sont les suivants: 1) un juste équilibre doit être maintenu entre le besoin de se centrer sur les priorités stratégiques et celui de préserver la flexibilité des Cadres nationaux sur les priorités à moyen terme; 2) les Cadres nationaux sur les priorités à moyen terme ne doivent pas n'être qu'un ensemble de projets ou programmes mis en œuvre par la FAO, mais ils doivent au contraire mettre en évidence le rôle d'organisation « chef de file » de la FAO dans divers domaines, et 3) la convergence dans un programme ciblé peut prendre du temps, car il faut une période de transition où les projets en cours devraient pouvoir suivre leur cours.

248. Dans la nouvelle série de publications intitulée « Le développement des capacités pour les politiques agricoles et alimentaires », la FAO a publié *Southland*, exercice de formation basé sur une étude de cas homonyme, en anglais et en français. Un document intitulé *Agricultural development policies: concepts and experiences* a été publié en espagnol; sa traduction en français et en arabe est en cours. La mallette de formation *Negociatrix* a été achevée et utilisée dans plusieurs activités de formation. Plusieurs modules de formation sur l'analyse de l'impact des politiques de développement agricole et

rural sur la pauvreté ont été élaborés et diffusés sur le web et sur CD-ROM. Des matériels méthodologiques sur les matrices de comptabilité sociale concernant l'analyse de l'incidence des politiques ont été mis au point, ainsi que des matériels de schématisation et suivi de l'incidence des politiques et un logiciel d'analyse de la filière de produits en vue de l'élaboration des politiques (ces matériels et logiciel ont été perfectionnés et mis à l'essai dans le cadre d'activités de terrain dans plusieurs pays). Des projets de renforcement des capacités ont été appuyés dans dix pays et une région et un soutien a été apporté à la mise en œuvre du PFPB dans 14 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

249. Un nouveau système informatisé, Briefs On Line (BOL), a été créé pour faciliter la collecte d'informations récentes de nature économique, sociale, agricole, politique et relatives aux projets et les insérer dans des notes sur les pays, qui couvrent en outre toutes les grandes lignes des activités de la FAO dans les pays pris individuellement. Au cours de l'exercice biennal, il a permis d'élaborer 800 notes par an, de supprimer des tâches manuelles répétitives et de consacrer davantage d'attention à la substance, la qualité et la pertinence des informations.

Programme 3.1.2: Assistance en matière de politiques dans les régions

Réalisations

250. Les groupes et unités décentralisés de la Division de l'assistance aux politiques ont créé une série de profils de politiques nationales où sont analysées la situation, les politiques et les priorités du secteur agricole et les politiques des donateurs en la matière. Ces profils comportent des cadres d'assistance technique à adopter en accord avec les gouvernements concernés et constituent la base d'un système d'information sur les politiques nationales. Plusieurs études diagnostiques régionales importantes ont été conduites sur des questions nouvelles en rapport avec les politiques (voir l'encadré ci-dessous):

Études diagnostiques sur des questions de politique générale d'une grande importance régionale en Afrique, en Asie-Pacifique et en Amérique latine et dans les Caraïbes

Afin de mieux comprendre les grands problèmes d'orientation résultant de processus et de changements en cours en matière de développement agricole et rural dans certaines régions ou sous-régions données et de préparer des activités dans ce domaine, la TCA et les unités décentralisées chargées des politiques ont mené à bien plusieurs études diagnostiques régionales, dont, en 2004 et 2005, les suivantes: 1) une étude approfondie visant à constituer un argumentaire en vue d'obtenir plus de soutien en faveur de la sécurité alimentaire et du développement agricole en Afrique subsaharienne; 2) une étude détaillée, mise à jour annuellement, sur les évolutions et les défis de l'agriculture, de la foresterie et des pêches en Amérique latine et dans les Caraïbes; 3) une étude sur les répercussions de l'évolution économique et de la croissance rapide de la Chine, de l'Inde et d'autres économies asiatiques sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Asie et dans le Pacifique et 4) une étude sur l'incidence de l'essor de la culture du soja en Amérique du Sud (Brésil, Argentine, Paraguay) sur les politiques. Les participants à des séminaires réunissant des institutions publiques, des organismes régionaux, des bailleurs de fonds et des organisations internationales dans les régions concernées ont examiné ces différentes études afin de mettre à profit l'expérience acquise, de cerner les nouveaux défis et possibilités, de tirer des enseignements et de définir des approches et des politiques appropriées pour y répondre.

251. Les unités décentralisées d'assistance aux politiques ont apporté une aide directe en matière de politiques dans toutes les régions. Ces conseils en matière d'orientation portaient, entre autres, sur l'intégration régionale et sous-régionale, sur le commerce agricole, sur les négociations commerciales multilatérales et bilatérales dans le domaine de l'agriculture, sur les dépenses publiques dans les zones rurales et sur le développement rural au niveau local. Cette assistance a été complétée par la préparation de documents d'orientation et par l'organisation de séminaires et d'ateliers régionaux de formation sur ces mêmes questions relatives aux politiques.

252. Un soutien et un renfort techniques ont été fournis aux projets relatifs aux politiques dans un certain nombre de pays, de même qu'une assistance à la mise en œuvre des stratégies nationales de développement agricole. Cette assistance concernait également, entre autres, les domaines suivants: le suivi et l'évaluation de l'incidence des facteurs nationaux et extérieurs sur la sécurité alimentaire et sur l'atténuation de la pauvreté; l'entrée à l'OMC et les réformes politiques; les politiques relatives à la gestion de l'eau; la préparation de programmes régionaux pour la sécurité alimentaire en Asie, dans le Pacifique, en Afrique, au Proche-Orient, en Amérique latine et dans les Caraïbes; le renforcement des capacités nationales en matière de négociations sur le commerce agricole; les études sur le secteur agricole et la formulation de stratégies de développement agricole; les stratégies et les politiques agricoles communes pour les États Membres des organisations économiques régionales en Afrique.

Programme 3.1.3: Assistance juridique aux États Membres

253. Le programme a complété et renforcé le cadre réglementaire mis en place pour l'alimentation et l'agriculture en privilégiant les méthodes et les approches qui visent l'harmonisation des cadres réglementaires nationaux avec les instruments internationaux en vigueur, dont les accords et les plans d'action. La principale réalisation dans ce domaine a été l'achèvement et la publication de l'étude législative n° 87 intitulée *Perspectives and guidelines on food legislation, with a new model food law* (« Perspectives et directives relatives à la législation alimentaire, avec un nouveau modèle de droit relatif à l'alimentation », voir l'encadré ci-dessous).

Perspectives et directives relatives à la législation alimentaire, avec un nouveau modèle de législation alimentaire

Cet important instrument, conçu à l'intention des gouvernements désireux d'actualiser leurs cadres juridiques nationaux relatifs à l'alimentation, a été publié en 2005. Il met à profit l'expérience de la FAO en matière d'assistance technique aux gouvernements et examine les nombreux éléments des systèmes nationaux à prendre en compte lors de la révision des législations nationales ayant trait à l'alimentation. Après avoir analysé de manière approfondie le cadre juridique national, le contexte international et l'environnement stratégique, ce texte émet des recommandations concrètes quant à la formulation de législations nationales de base en matière d'alimentation, avec trois variantes de nouveau modèle de législation alimentaire.

254. Le projet régional d'assistance technique intitulé « Strengthening Coastal Fisheries Legislation in the Pacific Island States of Micronesia » (qui fournit une assistance en matière de législation sur les pêches pour faciliter la gestion de la pêche et de l'aquaculture communautaires) a contribué directement à obtenir un impact sur la région concernant le Code de conduite pour une pêche responsable. La législation harmonisée mise au point avec le soutien du projet est conforme aux normes et directives inscrites dans cet instrument et elle a pour objet de les mettre en œuvre dans le contexte régional.

255. FAOLEX, la plus riche base de données mondiale sur la législation en matière d'alimentation et d'agriculture, s'est enrichie de quelque 15 000 nouvelles entrées au cours de l'exercice biennal, avec des liens renvoyant aux textes législatifs intégraux, qui peuvent tous être consultés via Internet grâce à une interface de recherche très élaborée. Sept livres sur des thèmes de droit comparé ont été rédigés et publiés, concernant des domaines du droit nouveaux ou émergents, comme par exemple les droits de propriété intellectuelle sur les variétés végétales, les forêts et les espaces verts en milieu urbain et périurbain et les ressources génétiques animales, ainsi que des problèmes récents concernant les forêts, les eaux souterraines dans le droit international, les pêches et l'alimentation. L'un des enseignements tirés par autoévaluation est que l'information qui appelle des révisions fréquentes doit être placée en ligne et non publiée sur papier.

256. Une assistance technique sur l'amélioration des cadres juridiques relatifs à l'alimentation et à l'agriculture a été fournie à plusieurs pays dans toutes les régions du monde. Une assistance a été abondamment fournie sur la totalité des sujets traités par la FAO, y compris les aspects juridiques de la sécurité alimentaire, les ressources génétiques végétales, la protection des végétaux, les semences, les pesticides, la santé animale et les services vétérinaires, la commercialisation et les institutions rurales, la gestion communautaire des ressources naturelles, la foresterie, le régime foncier et l'affectation des terres, les pêches, l'eau, le commerce, les zones protégées et la faune sauvage. Des projets d'assistance technique ont été financés par des ressources extrabudgétaires du PCT et d'autres entités.

257. Plusieurs projets régionaux s'intéressant à la législation ou à des questions juridiques ont été exécutés ou initiés au cours de l'exercice biennal. Le recours à des modalités régionales, le cas échéant, a permis le partage efficace des expériences acquises et des techniques juridiques entre pays désireux de gérer des ressources en commun ou confrontés à des circonstances analogues sur le plan juridique et du développement, notamment: 1) la faune sauvage au Kazakhstan, au Kirghizistan et en Ouzbékistan; 2) la législation sur la faune, la flore et l'alimentation en Afrique de l'Ouest et en Amérique latine; 3) la législation relative à la sécurité sanitaire des aliments en Europe centrale; 4) la législation relative à l'agriculture biologique en Amérique latine; 5) la législation relative à la sécurité alimentaire dans le Pacifique Sud; 6) la réglementation relative à la pêche côtière dans la sous-région micronésienne du Pacifique et 7) la réglementation relative à la gestion communautaire des pêches applicable aux membres de la Commission Asie-Pacifique des pêches. L'essentiel du programme a été exécuté grâce à un effet de levier des ressources extrabudgétaires, notamment du PCT, du fonds fiduciaire unilatéral et du Programme de coopération FAO/gouvernements.

Grand Programme 3.2: Soutien à l'investissement

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	55 128
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	(3 075)
Programme de travail final	52 053
Dépenses par rapport au Programme de travail final	52 045
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	8
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	(5,6%)
Programme de terrain	en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	251
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	0
Exécution de projets du PCT	10 384
Total exécution du Programme de terrain	10 635
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	0,2
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	198

Réalisations

258. Ce Grand Programme a pour mission d'accroître le volume de ressources extérieures et nationales destinées à l'agriculture et au secteur rural dans les pays en développement et les pays en transition et ce, en facilitant l'interaction des gouvernements avec les principales institutions financières internationales, les organisations du système des Nations Unies et les bailleurs de fonds bilatéraux. Il met aussi en liaison les institutions financières internationales et l'expertise technique et de terrain de la FAO. Grâce à ses programmes de collaboration à long terme, aux nouveaux partenariats et aux opérations de préinvestissement financées par le Programme de coopération

technique (PCT), la Division du Centre d'investissement est active dans une centaine de pays, où elle contribue à faire figurer l'investissement agricole et rural dans les programmes d'aide au développement des gouvernements et des institutions financières internationales.

259. La période 2004-05 a vu un renouveau de l'investissement dans le secteur, avec une importante augmentation du prêt dans certaines régions, notamment en Asie. Grâce au Centre, la FAO a été un acteur clé dans cette réactivation de la collaboration avec ses bailleurs de fonds. Au titre de ce Grand Programme, on a mis en œuvre un large éventail d'activités visant à attirer le soutien de bailleurs de fonds et à mobiliser des prêts, des dons et des crédits pour les programmes d'investissement et les projets d'agriculture, de développement rural, d'environnement et de redressement consécutif à une crise. Cette assistance de la part du Centre a débouché sur un grand nombre de projets et de programmes d'investissement approuvés en application des accords de coopération en matière de financement de la FAO avec, entre autres, les organismes suivants: Banque africaine de développement (BAfD); Banque asiatique de développement (BAsD); Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD); Banque interaméricaine de développement (BID); Fonds international de développement agricole (FIDA); Banque islamique de développement (BIsD); Fonds pour l'environnement mondial (FEM); banques de développement sous-régionales et fonds arabes; et Groupe de la Banque mondiale.

260. Le Centre a également poursuivi ses efforts pour obtenir des financements supplémentaires pour les projets et programmes d'investissement de la part de nouveaux partenaires et d'autres sources. Au rang des importants contributeurs pour 2004-05, figurent le Fonds OPEP pour le développement international, l'Union européenne et plusieurs donateurs bilatéraux. Le Centre a continué à prêter son aide à la formulation, à l'examen préalable et à l'évaluation des stratégies, programmes et projets par pays du PAM et à fournir un soutien préinvestissement à la formulation des programmes nationaux et régionaux dans le domaine de la sécurité alimentaire qui sont financés par la FAO et d'autres organisations.

261. Le Centre a donné suite à un nombre croissant de demandes « en amont » concernant la conduite d'études thématiques, de dialogue en matière de politiques et d'analyses sectorielles pour définir les meilleures pratiques et les possibilités d'investissements futurs. En Afrique et dans les Caraïbes, le Centre a aidé les gouvernements à mettre au point des PNIMT et des profils de projets d'investissement rentables dans les zones prioritaires. En Afrique, ce travail a été mené pour soutenir le NEPAD-PDDAA. Le Centre a en outre continué à aider les pays à relever les défis consistant à travailler avec de nouveaux mécanismes de soutien budgétaire et à devenir plus autonomes s'agissant de mobiliser des fonds d'investissement. En 2004-05, les résultats de cette assistance se traduisaient par l'augmentation des fonds de contrepartie nationaux destinés à des projets dans le secteur agricole et rural.

262. Le Centre a encore accru son engagement dans le travail de promotion en faveur des investissements par le biais de la Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural, qui a pour objet d'améliorer l'harmonisation et l'alignement des programmes des donateurs par rapport aux objectifs de la Déclaration de Paris sur l'amélioration de l'efficacité de l'aide au développement et à orienter les activités sur l'accomplissement des OMD. Le Centre coprécide la Plateforme mondiale et quelques ressources du Programme de coopération FAO/Banque mondiale, ainsi que les fonds du Programme CE-FAO de sécurité alimentaire, qui visent cet objectif.

263. Le Centre a entrepris de relever les défis opérationnels au cours de l'exercice biennal en appliquant des mesures visant à aligner ses processus internes sur les procédures financières et administratives de la FAO. La structure de comptabilité et de planification budgétaire a été révisée. Grâce au recours au financement des arriérés, le système d'information de gestion du Centre (TCIMIS) a été modernisé pour une meilleure liaison avec les systèmes de l'Organisation (Oracle, FPMIS). Le Centre a renforcé ses compétences techniques et consultatives dans les opérations d'investissement en prenant en charge un nombre plus important que jamais de séminaires, ateliers de formation et monographies, dont ont aussi bénéficié les homologues de la FAO.

264. L'effet combiné d'une maîtrise attentive des coûts et d'une plus grande diversité dans les types de travail du Centre, avec notamment un grand nombre d'activités remboursables d'autres divisions, a permis d'employer les compétences du personnel de la Division du Centre d'investissement de manière nettement plus économique. Ceci a permis au Centre de satisfaire aux exigences de ses institutions financières partenaires en faisant moins appel aux ressources du programme de travail qu'initialement envisagé.

Tableau 3.2.1: Programmes soutenus par le Centre d'investissement et projets dont le financement a été approuvé

	Banque mondiale	FIDA	Banques régionales de développement*	BERD	Autres	Total
Nombre de projets						
2000-01	36	13	17	3	21	90
2002-03	42	11	6	3	95	157
2004-05	60	13	8	5	45	131
Financement extérieur, en milliers de dollars EU **						
2000-01	1 666 380	317 250	342 440	100 320	98 500	2 524 890
2002-03	2 830 700	255 730	120 770	92 950	402 520	3 702 670
2004-05	3 686 710	291 620	241 910	71 810	225 400	4 517 450
Fonds intérieurs de contrepartie, en milliers de dollars EU ***						
2000-01	626 560	180 270	115 780	193 000	82 870	1 198 480
2002-03	1 149 050	74 700	33 240	17 530	102 150	1 376 670
2004-05	1 265 490	207 870	56 240	52 590	101 880	1 684 070
Total des investissements, en milliers de dollars EU						
2000-01	2 292 940	497 520	458 220	293 320	181 370	3 723 370
2002-03	3 979 750	330 430	154 010	110 480	504 670	5 079 340
2004-05	4 952 200	499 490	298 150	124 400	327 280	6 201 520

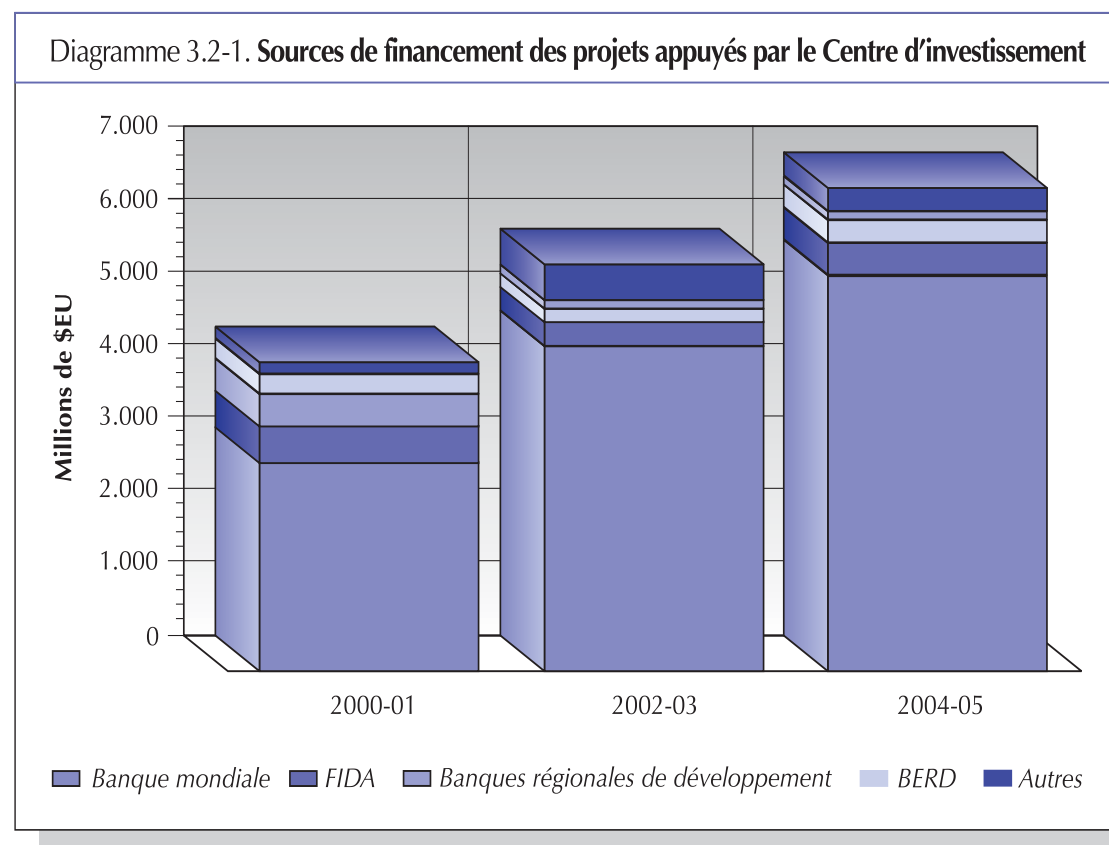
* se réfère aux Banques africaine, asiatique et interaméricaine de développement.

** comprend, le cas échéant, les cofinancements provenant d'autres sources.

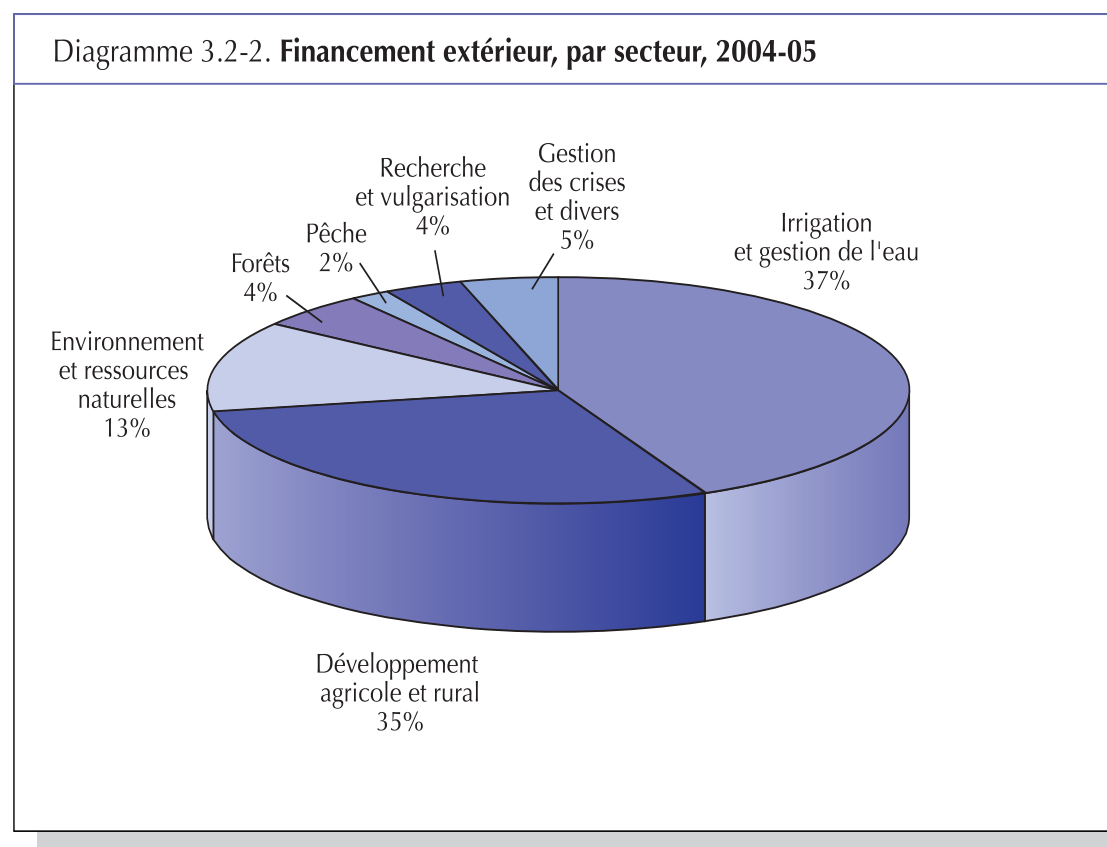
*** se réfère aux contributions des gouvernements et des bénéficiaires, sauf pour les fonds de contrepartie de la BERD, qui proviennent de sociétés et de banques privées.

265. Le tableau 3.2.1 ci-dessus fait apparaître les résultats de l'assistance prêtée par le Grand Programme aux pays, au cours des trois derniers exercices, en collaboration avec les principaux partenaires financiers et d'autres sources de financement. La majorité de ces projets et programmes d'investissement ont fait appel au soutien du Centre pour leur formulation pendant plusieurs années avant d'être approuvés. Un total de 131 projets ont été approuvés pour 2004-05, dont 113 étaient financés extérieurement – contre 85 en 2002-03 et 69 en 2000-01, soit une augmentation considérable. Cette augmentation est particulièrement sensible s'agissant des projets de la Banque mondiale approuvés en 2004-05, au nombre de 60. La catégorie « autres » recense les projets approuvés par des partenaires financiers plus modestes et le soutien du Centre à des activités de préinvestissement au moyen des fonds du PCT. Récemment, le nombre de PCT du Centre dans la rubrique « autres » a considérablement fluctué puisqu'il est passé de 21 projets approuvés en 2000-01 à 72 (dont 44 pour le NEPAD-PDDAA) en 2002-03, puis à 18 en 2004-05.

266. Les engagements financiers extérieurs (voir tableau plus haut), en hausse, ont dépassé 4,5 milliards de dollars EU en 2004-05. Le Groupe de la Banque mondiale continue à en être le plus gros contributeur puisque sa part relative était de 82 pour cent en 2004-05, 77 pour cent en 2002-03 et de 66 pour cent en 2000-01. Les fonds de contrepartie nationaux sont eux aussi en hausse. Ces augmentations font foi des efforts collectifs consentis par les organismes financiers et les gouvernements pour enrayer la baisse observée au cours des années précédentes en matière d'aide publique au développement dans le secteur agricole et rural.

Diagramme 3.2-1

267. Le diagramme 3.2-1 présente une ventilation du total des investissements effectués par les partenaires financiers au cours des trois derniers exercices, qui a dépassé 6,2 milliards de dollars EU en 2004-05, contre 5 milliards de dollars en 2002-03 et 3,7 milliards en 2000-01 (voir aussi le tableau plus haut). Le total des investissements fournis par le Groupe de la Banque mondiale a atteint près de 5 milliards de dollars en 2004-05. Le total des investissements du FIDA a aussi sensiblement augmenté puisqu'il avoisine les 500 millions de dollars et celui des banques régionales de développement a doublé pour atteindre près de 300 millions de dollars en 2004-05, contre 154 millions en 2002-03. Le total des prêts consentis par la BERD a lui aussi augmenté par rapport à l'exercice biennal précédent et dépasse 124 millions de dollars en 2004-05. Le total des ressources financières engagées sous la rubrique « autres » est d'environ 327 millions de dollars. Ses principaux contributeurs sont le FEM, le Fonds OPEP pour le développement international, le PAM, la BIsD, la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), l'Union européenne et des bailleurs de fonds bilatéraux.

Diagramme 3.2-2

268. Par secteur (diagramme 3.2-2), 65 projets financés par des ressources extérieures sur les 113 approuvés en 2004-05, totalisant quelque 3,5 milliards de dollars EU, sont axés sur l'éradication de la faim et de la pauvreté, la durabilité environnementale, une meilleure technologie de l'information et une meilleure communication et la lutte contre le VIH/SIDA. Le travail forestier (4 pour cent) a reçu un soutien accru de la Banque mondiale suite à la révision de sa stratégie des forêts en 2002. Une part considérable (5 pour cent) a été mobilisée pour l'aide d'urgence pour la remise en état des zones agricoles et rurales suite aux dégâts provoqués par le tsunami, la grippe aviaire, les ouragans et les tremblements de terre qui ont frappé plusieurs pays pauvres au cours de la période 2004-05.

Tableau 3.2.2: Missions du Centre d'investissement

	Analyses sous-sectorielles	Définition de projets	Élaboration de projets	Évaluation des résultats des projets	Examen préalable et supervision	Total
Nombre de missions						
2000-01	78	129	367	63	595	1 232
2002-03	137	137	420	58	583	1 335
2004-05	135	125	549	45	552	1 406
Nombre de journées de mission						
2000-01	2 893	4 756	16 993	2 405	14 952	41 999
2002-03	4 112	5 108	17 508	3 567	15 742	46 037
2004-05	4 491	4 467	29 457	1 526	14 131	54 090

269. Le nombre total de missions du Centre d'investissement en 2004-05 (voir le tableau 3.2.2) a continué à augmenter à mesure que le Centre privilégiait l'envoi d'équipes plus petites pendant des périodes plus courtes. Les demandes de missions d'analyse sectorielles et sous-sectorielles (135), visant à aider les gouvernements à réexaminer leurs activités agricoles et leurs institutions rurales et à préparer des plans pour décentraliser les services publics vers le secteur privé, ont continué à être

nombreuses. Sur les 674 missions entreprises pour la définition de projets (125) et la préparation de projets (549), 376 étaient prises en charge par la Banque mondiale (56 pour cent), 29 par le FIDA (4 pour cent), 24 par des banques régionales de développement (4 pour cent), 10 par la BERD (1 pour cent) et 235 par d'autres organismes financiers (35 pour cent), y compris les missions financées par le PCT. Les missions menées pour évaluer les résultats des projets et préparer les rapports d'achèvement de la mise en œuvre étaient au nombre de 45 et les missions d'examen préalable et de supervision des projets d'investissement ont continué à faire l'objet d'une forte demande (552). Le nombre de journées de mission allouées au titre du travail de formulation du PCT en 2004 a été exceptionnellement élevé: 9 749 (en grande partie pour le NEPAD-PDDAA), soit plus du double du chiffre de 2005. En 2003, seules 2 982 journées de mission avaient été mises au compte des activités du PCT.

Tableau 3.2.3: Nombre de projets formulés

	Banque mondiale	FIDA	Banques régionales de développement	BERD	Autres	Total
2000-01	31	11	14	0	14	70
2002-03	21	10	13	2	27	73
2004-05	22	5	14	3	61	105

270. Le nombre de projets dont la formulation a été achevée au cours de l'exercice 2004-05 (voir tableau 3.2.3) en vue de financements, crédits ou subventions proposés a grimpé à 105. Le travail au titre de la rubrique « autres » comprend la formulation d'un grand nombre de PCT approuvés en 2002-03 pour soutenir le NEPAD-PDDAA. Cependant, grâce aux ressources des PCT, le Centre est également en train d'étoffer sa collaboration en matière de préinvestissement avec des partenaires financiers extérieurs. En 2005, plusieurs projets dont le financement par la BID, la BOAD, le Fonds OPEP pour le développement international et la BIsD avait été approuvé ont été formulés avec l'appui du PCT.

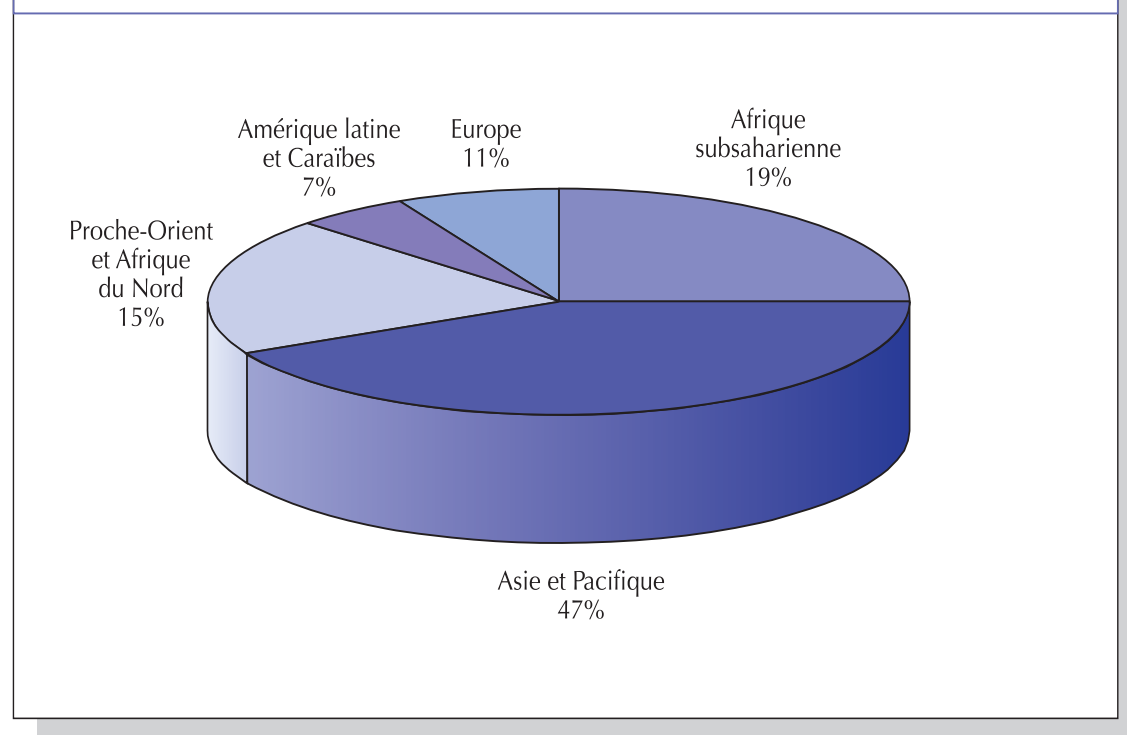
Tableau 3.2.4: Programmes soutenus par le Centre d'investissement et projets dont le financement a été approuvé, par région

	Afrique subsaharienne	Asie et Pacifique	Proche-Orient et Afrique du Nord	Amérique latine et Caraïbes	Europe	Total
Nombre de projets						
2000-01	35	17	6	21	11	90
2002-03	81	23	23	20	10	157
2004-05	39	33	23	17	19	131
Financement extérieur, en milliers de dollars EU						
2000-01	972 380	670 640	186 320	384 870	310 680	2 524 890
2002-03	919 110	1 239 360	398 860	908 140	237 200	3 702 670
2004-05	877 890	2 135 150	697 020	299 970	507 420	4 517 450
Fonds intérieurs de contrepartie, en milliers de dollars EU						
2000-01	306 440	213 160	99 590	161 350	417 940	1 198 480
2002-03	184 680	471 300	127 700	536 350	56 640	1 376 670
2004-05	302 490	569 270	431 920	146 400	233 990	1 684 070
Total des investissements, en milliers de dollars EU						
2000-01	1 278 820	883 800	285 910	546 220	728 620	3 723 370
2002-03	1 103 790	1 710 660	526 560	1 444 490	293 840	5 079 340
2004-05	1 180 380	2 704 420	1 128 940	446 370	741 410	6 201 520

271. En ce qui concerne la répartition régionale des programmes et projets approuvés (voir tableau 3.2.4), les projets financés par des ressources extérieures ont continué à être destinés majoritairement à l'Afrique subsaharienne: 33 projets en 2004-05, 31 en 2002-03 et 28 en 2000-01. En 2005, la collaboration s'est accrue, en particulier avec la BAfD, qui a approuvé cinq projets restés en suspens pendant plusieurs années. Outre le soutien exceptionnellement important fourni au titre du PCT en 2002-03 pour le NEPAD-PDDAA (150 projets), 8 PCT ont été mis en œuvre en Afrique subsaharienne.

Diagramme 3.2-3

Diagramme 3.2-3. Ventilation par région du financement extérieur destiné aux projets appuyés par le Centre d'investissement, 2004-05



272. La ventilation par région du financement extérieur des projets approuvés en 2004-05 (voir le tableau plus haut et le diagramme 3.2-3), fait apparaître une augmentation très nette de l'enveloppe des prêts aux régions Asie et Pacifique, Proche-Orient et Afrique du Nord et Europe. Le financement extérieur au profit de l'Asie et du Pacifique, en hausse, a dépassé 2,1 milliards de dollars EU, contre 1,24 milliard en 2002-03 et 671 millions en 2000-01. Le financement extérieur pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, qui comprend une aide accrue à l'Asie centrale (voir encadré ci-après sur la croissance économique en Asie centrale), a presque doublé puisqu'il est passé de 399 millions de dollars en 2002-03 à plus de 697 millions en 2004-05. Quant aux prêts à l'Europe, ils ont plus que doublé en 2004-05 en dépassant 507 millions de dollars, contre 237 millions en 2002-03. Quelques très grands projets de la Banque mondiale approuvés au profit de l'Amérique latine et des Caraïbes en 2002-03 avaient stimulé de manière exceptionnelle les prêts, qui sont revenus en 2004-05 à leur niveau habituel, soit environ 300 millions de dollars.

Faciliter la croissance économique en Asie centrale

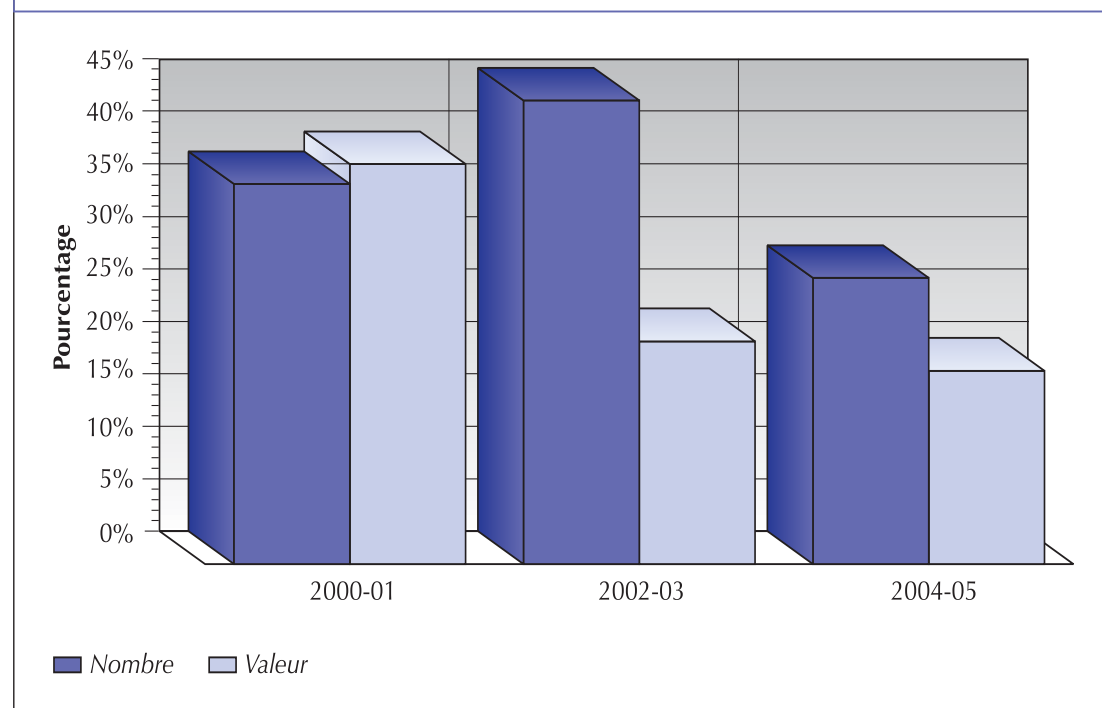
En 2004-05 et au cours de l'exercice précédent, trois pays d'Asie centrale ont bénéficié de financements extérieurs pour la première fois: le Kazakhstan (2003), le Tadjikistan (2004) et l'Ouzbékistan (2005). Quatre projets financés par des ressources extérieures ont été approuvés pour l'Azerbaïdjan entre 2003 et 2005 et un pour le Kirghizistan en 2004. Au Tadjikistan, un nouveau projet a été approuvé en 2005 et une proposition de ligne budgétaire a été finalisée aux fins de son approbation. Les principaux partenaires financiers étaient la Banque mondiale, le FEM, le FIDA et la BERD. Un soutien à l'investissement au titre du PCT a été prêté au Turkménistan en 2003 pour la première fois.

Le Kazakhstan illustre bien le puissant engagement vis-à-vis de l'investissement dans le domaine de l'agriculture et du développement rural dans la sous-région. Au cours de l'exercice 2004-05, la Banque mondiale et le FEM ont approuvé le financement de l'investissement de trois grands projets d'un montant total de 243 millions de dollars EU, dont 45 à 70 pour cent sont des contributions nationales dégagées par le Gouvernement du Kazakhstan et les bénéficiaires. Ces fonds de contrepartie apportent un soutien à la protection des forêts et au reboisement (28,8 millions de dollars EU), à l'après-privatisation de l'agriculture (61,1 millions de dollars) et à la compétitivité de l'agriculture (59,1 millions de dollars). L'enveloppe totale des prêts extérieurs au titre de ces projets est de 94 millions de dollars EU.

Au cours de l'exercice 2004-05, un travail en amont a été entrepris en Azerbaïdjan (étude sur les marchés agricoles) et au Tadjikistan (stratégie pour le secteur agricole). Au Kirghizistan, deux études ont été conduites pour le compte de la Banque mondiale sur les politiques agricoles et le secteur de l'élevage et le Centre a aidé la BERD à cerner les possibilités d'investissement dans le secteur agroalimentaire et à conduire une étude de faisabilité concernant le financement rural et agricole au profit de petites et moyennes entreprises. L'Organisation de coopération économique a apporté un soutien au titre du PCT pour la formulation d'un programme régional de sécurité alimentaire à l'intention de 10 pays de la région. Le Centre est par ailleurs de plus en plus impliqué dans le soutien au titre du PCT aux programmes spéciaux nationaux pour la sécurité alimentaire en Asie centrale.

Diagramme 3.2-4

Diagramme 3.2-4. **Financement extérieur alloué aux pays les moins avancés dans les projets appuyés par le Centre d'investissement**



273. Si les engagements extérieurs au bénéfice des pays les moins avancés (PMA) (diagramme 3.2 4) sont restés inchangés en 2004-05, la part relative des prêts par rapport à l'enveloppe totale des financements extérieurs approuvés au cours de l'exercice biennal a sensiblement diminué. La stagnation des prêts extérieurs aux PMA est due en partie au fait que les PMA assurent souvent les petits projets avec des fonds mobilisés par des petits partenaires et des bailleurs de fonds bilatéraux. Il peut y avoir d'autres facteurs déterminants, comme l'augmentation de l'allègement de la dette au titre de l'Initiative en faveur de des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) et la difficulté croissante à laquelle se heurtent les pays les plus pauvres à l'heure d'obtenir des prêts pour des activités d'investissement dans le secteur agricole et rural.

Grand Programme 3.3: Opérations de terrain

Programme ordinaire		en milliers de dollars EU
	Programme de travail	12 313
	Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	(310)
	Programme de travail final	12 003
	Dépenses par rapport au Programme de travail final	12 002
	Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	1
	Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	(2,5%)
Programme de terrain		en milliers de dollars EU
	Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	322
	Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	0
	Exécution de projets du PCT	0
	Total exécution du Programme de terrain	322
	Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	0,0
	Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	862

Réalisations - Gestion et soutien du programme de terrain

274. Ce Grand Programme supervise toutes les phases du cycle du programme de terrain de la FAO, notamment l'exécution et la réalisation de tous les types de projets quelque soient les sources de financement. Il assure le contrôle de qualité des projets de terrain grâce à la conception et à la gestion de processus d'examen des projets, y compris l'examen direct des projets, et répercute les informations relatives à la gestion, aux opérations et à la mise en oeuvre des projets vers les départements techniques et administratifs et la direction. Le programme regroupe les flux d'information concernant la structure de mise en oeuvre du programme de terrain, structure qui résulte de la décentralisation des opérations de terrain et appuie les opérations d'urgence avec des instruments de surveillance et d'établissement de rapports.

275. Les projets non liés aux secours d'urgence sont mis en œuvre par des représentants de la FAO, des chargés de projets dans les pays et des fonctionnaires techniques en poste dans les cinq bureaux régionaux et par des fonctionnaires techniques au Siège. Les activités d'urgence sont conduites par la Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation (TCE) au Siège, tant directement que par l'intermédiaire des représentants de la FAO. La structure de soutien du programme de terrain fournit un système d'opérations et d'information efficace, cohérent et

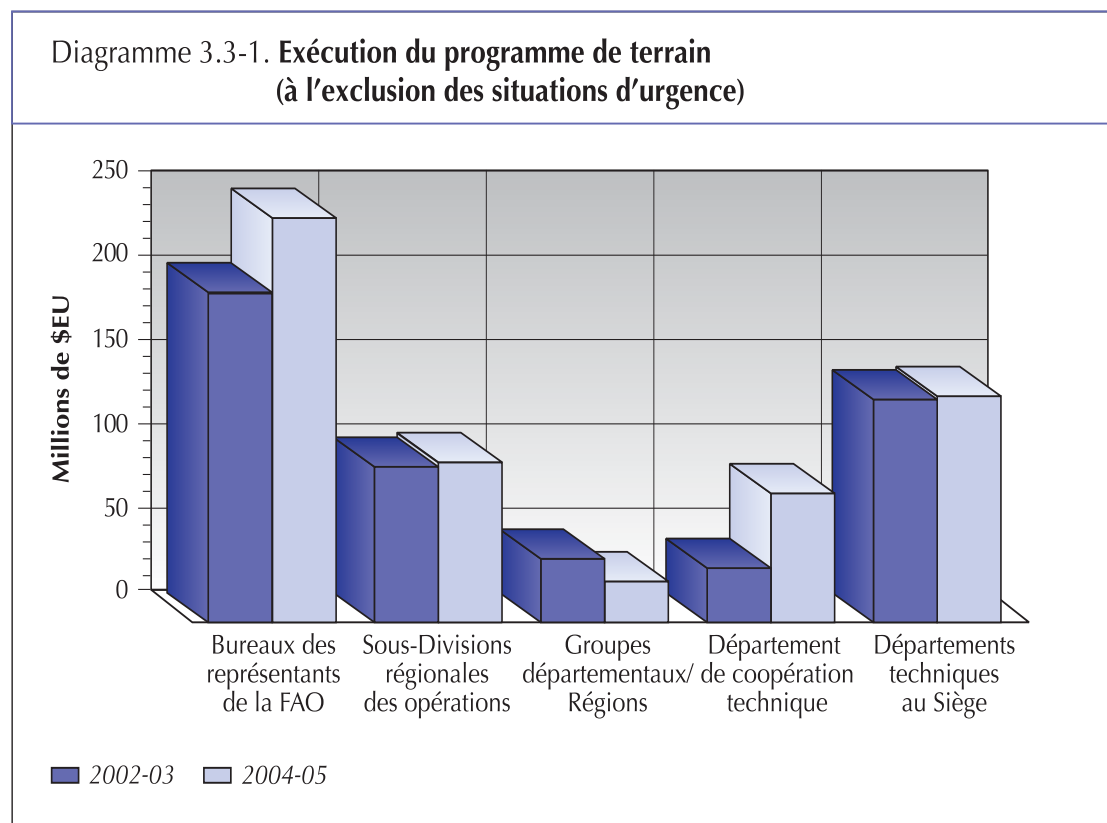
transparent qui est capable de fournir les services des projets aux pays membres d'une manière rapide et efficace, conformément aux accords des projets. La Division des opérations de terrain (TCO), qui met en application le Grand Programme, travaille en étroite collaboration avec les autres divisions et supervise les activités des sous-divisions régionales en ce qui concerne le suivi, la coordination et l'établissement des rapports du programme de terrain.

276. Le programme a continué de contribuer à la consolidation des opérations du programme de terrain, grâce à une série d'activités et d'initiatives, dont celles reprises ci-après:

- . Mise à jour du cadre normatif destiné aux opérations de projet, par des circulaires du programme de terrain, une liste des questions souvent posées, une version disponible sur Internet du Manuel des programmes de terrain (partie opérationnelle) et la publication de documents et de CD-ROM destinés à communiquer au personnel de l'Organisation les normes et les principes opérationnels approuvés. En 2005, un système simplifié a été mis en place pour les demandes d'intervention des services d'appui technique (SAT) dans les projets du PCT.
- . Perfectionnement du Système d'information sur la gestion du programme de terrain (FPMIS), accessible sur Internet, notamment suivi et établissement de rapports spécifiques concernant les appels pour les situations d'urgence; instruments à l'appui des situations d'urgence à grande échelle (par exemple, campagne anti-acridienne, réaction au Tsunami, grippe aviaire, etc.); outils améliorés pour les rapports d'analyse et de gestion, avec accès en mode descendant; indexation des documents stockés dans FPMIS (~30,000) et recherche en forme libre des documents stockés; amélioration des liens avec la grande base de données Oracle de l'Organisation; transfert de certaines sections du FPMIS aux représentants permanents auprès de la FAO et aux organismes d'État; accès libre aux données de projet de terrain disponibles dans FPMIS par le biais du site web de l'Organisation; et amélioration générale de la performance, avec accessibilité dans le monde entier par l'Internet.
- . Études sur la gestion et examen des problèmes complexes qui réclament une adaptation de la stratégie de l'Organisation ou de son approche du programme de terrain, y compris le bilan de programmes et/ou de projets importants financés par un fonds fiduciaire unilatéral et exécutés par diverses entités nationales, ayant conduit à l'élaboration de procédures par un groupe de travail interdépartemental (par exemple Brésil: rapport publié en janvier 2004; Afghanistan: 2003-05, accompagné d'une mission de suivi en 2006; Nigéria: 2004-2005).
- . Coordination de la délégation des responsabilités en matière d'exécution des projets et de gestion du budget aux représentants de la FAO en Afghanistan, en Iran et en Sierra Leone et formation sur place du personnel aux opérations du programme de terrain dans les représentations respectives.
- . Établissement de rapports stratégiques mensuels et annuels destinés à informer la direction générale sur les résultats présents et passés du programme de terrain et à lui fournir une prévision de l'exécution future grâce à un système d'estimations de l'exécution régulièrement mises à jour et d'examen approfondi en continu des projets prévus.
- . Contrôle et coordination des procédures d'examen des projets au niveau de l'Organisation et du département avant l'approbation des projets au sein du Département de la coopération technique (TC): le Groupe consultatif sur la conception des projets vérifie systématiquement que toutes les mesures requises pour assurer la validité technique et la faisabilité opérationnelle des projets ont été prises; et le Comité chargé de l'examen de programmes et de projets (PPRC) à la FAO vérifie la cohérence de la conception du projet avec les politiques et priorités de fond de l'Organisation, notamment les Objectifs de développement du millénaire (ODM).
- . Examen et mise à jour du matériel nécessaire au cours d'évaluation des cycles de projet organisé par le Service de la valorisation des ressources humaines (AFHO) en 2004 et 2005 et fourniture d'un appui à son déroulement .

277. Le diagramme 3.3.1 illustre l'évolution au cours des deux derniers exercices du processus de décentralisation engagé par la FAO en 2000 qui transfère les responsabilités de l'exécution des projets aux représentants de la FAO. En 2004-05, 46 pour cent de activités de coopération technique de la FAO ont été exécutées par les représentants de la FAO contre 44 pour cent en 2002-03. Cette hausse s'accompagne d'une diminution équivalente de la portion exécutée par les sous-divisions régionales des opérations (16 pour cent en 2004-05 contre 18 pour cent au cours de l'exercice précédent). La part d'exécution des divisions techniques au Siège a également évolué, en baisse de 5 pour cent pour s'établir à 24 pour cent en 2004-05 et celle des fonctionnaires techniques régionaux, qui tombe de 5 pour cent à 1,5 pour cent; alors que la part d'exécution du Département de la coopération technique est en hausse et passe de 4 pour cent en 2002-03 à 12 pour cent en 2004-05.

Diagramme 3.3-1



Réalisations - Exécution du programme de terrain

278. L'exécution du programme de terrain de la FAO (voir tableau 3.3.1) s'est chiffrée à 723 millions de dollars EU en 2004-05 contre 712 millions de dollars EU en 2002-03 et 687 millions de dollars EU en 2000-01. Cette hausse est le résultat de l'amélioration du taux d'exécution toutes sources de financement confondues. La coopération financée par le programme de coopération FAO/gouvernements et des fonds fiduciaires unilatéraux pour des activités non liées à des situations d'urgence est en hausse de 37 pour cent par rapport à l'exercice précédent. L'amélioration de l'exécution se reflète aussi dans la hausse notable du programme de terrain financé au titre du Programme ordinaire (soit le PCT et le PSSA) qui a atteint un niveau record de 121 millions de dollars EU contre 111 millions de dollars EU en 2002-03. La marginalisation du PNUD en tant que source de financement de la coopération technique s'est accentuée, avec 26 millions de dollars EU en 2002-03 contre 15 millions de dollars EU en 2004-05.

Tableau 3.3.1: Exécution des programmes de terrain de la FAO (en millions de dollars EU)

Description	2000-01	2002-03	2004-05
FAO/PNUD			
Exécution par la FAO	19,7	14,6	5,5
Réalisation par la FAO	7,8	7,9	9,8
SDPP/AST	6,3	3,4	0,1
Total PNUD	33,8	26,0	15,3
FONDS FIDUCIAIRES			
Fonds fiduciaires - aide non liée à des urgences			
Programme de coopération FAO/gouvernements	157,9	155,0	206,8
Programme des cadres associés	19,4	15,9	17,2
Fonds fiduciaires unilatéraux	48,1	53,3	78,7
Programmes de partenariat FAO-donateurs	-	15,3	9,6
Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)	5,0	2,6	1,3
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)	0,8	2,0	4,0
Autres organisations des Nations Unies	8,7	9,2	9,7
TeleFood	3,4	3,0	4,2
Fonds fiduciaires divers	7,5	9,6	15,9
Total de l'aide non liée à des urgences	250,8	266,0	347,5
Fonds fiduciaires - activités d'urgence			
Programme Pétrole-contre-nourriture	249,0	197,9	38,3
Autres opérations spéciales de secours	76,3	111,8	201,2
Total des activités d'urgence	325,3	309,7	239,5
Total des fonds fiduciaires	576,1	575,7	587,0
Total du financement extérieur	609,9	601,6	602,3
Programme ordinaire			
Programme de coopération technique (PCT)	68,5	101,9	115,3
Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA)	8,8	8,8	5,4
Total Programme ordinaire	77,3	110,7	120,7
TOTAL PROGRAMMES DE TERRAIN	687,2	712,3	723,1

279. L'exécution des opérations de secours d'urgence s'est poursuivie à un niveau très élevé malgré la fin du Programme Pétrole-contre-nourriture en Iraq. Les autres opérations d'urgence de grande ampleur nécessitant la participation de la FAO ont presque doublé, passant de 112 millions de dollars EU en 2002-03 à 201 millions de dollars EU en 2004-05. Les activités d'urgence visant à lutter contre les effets des catastrophes naturelles comme les criquets pèlerins, le Tsunami et le début de la grippe aviaire, ont contribué à cette hausse (voir encadré ci-après).

280. Le nombre total des projets de coopération technique et d'urgence (y compris le TeleFood) approuvés en 2004-05 (qui sont devenu opérationnels au cours de l'exercice) a augmenté de 24 pour cent (de 1 406 projets en 2002-03 à 1 750 en 2004-05). Les budgets étaient inférieurs à 250 000 dollars EU pour 64 pour cent de ces projets et inférieurs à 100 000 dollars EU pour plus de 40 pour cent d'entre eux (principalement le TeleFood et de petits projets de PCT). Le nombre et le pourcentage de projets dont le budget dépasse 1 million de dollars EU a augmenté, soit 171 projets (contre 105 en 2002-03) et 10 pour cent (7 pour cent en 2002-03); plus de la moitié portaient sur des opérations de secours d'urgence. En 2004-05, le PCT et le PSSA comptaient pour 35 pour cent des nouveaux projets approuvés.

281. Le tableau 3.3.2 ventile l'exécution du programme de terrain par grand donateur. Outre les donateurs à titre individuel, le montant total des contributions des multidonateurs à des programmes et/ou projets spécifiques (cf. la Commission des thons de l'océan Indien, les programmes et les commissions de lutte contre le criquet pèlerin, le soutien aux interventions d'urgence pour lutter contre la propagation de la grippe aviaire de l'Est et du Sud-Est de l'Asie à d'autres régions, etc.) a atteint près de 17 millions de dollars EU en 2004-05 contre 12 millions de dollars EU en 2002-03.

282. Le financement du programme de terrain de la FAO en 2004-05 a été soutenu par 16 principaux donateurs (c'est-à-dire ceux dont les contributions dépassent 10 millions de dollars EU chacun), couvrant environ 75 pour cent de l'exécution totale. Le soutien considérable fourni par le Département des affaires humanitaires des Nations Unies en 2000-01 et 2002-03 axé exclusivement sur le Programme Pétrole-contre-nourriture en Iraq a pris fin en 2003; ce programme représentait 182,8 millions de dollars EU de l'exécution en 2002-03, mais seulement 2,7 millions de dollars EU en 2004-05 (voir tableau ci-après). Toutefois, le Programme Pétrole-contre-nourriture a été suivi d'un programme de soutien aux opérations de relèvement en Iraq, financé par le Fonds d'affectation spéciale du Groupe des Nations Unies pour le développement pour l'Iraq avec un montant d'exécution de 35,5 millions de dollars EU en 2004-05.

283. Au cours de l'exercice 2004-05 le nombre de donateurs non traditionnels a augmenté, y compris plusieurs donateurs qui contribuaient pour la première fois au programme de la FAO (cf. Éthiopie, Libye et Afrique du Sud), alors que d'autres pays augmentaient de façon notable leur coopération unilatérale en cours avec la FAO (Afghanistan, Cambodge et la République de Corée).

Tableau 3.3.2: Sources de financement extérieur pour le programme de terrain (en milliers de dollars EU)

Nom du donateur	2002-03	2004-05
Communauté européenne	36 061	69 389
Italie	42 105	52 771
Royaume-Uni	20 373	39 617
Pays-Bas	62 371	38 988
Services au Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement(DGO); appui au Secrétariat GNUM/EXECCOM	0	35 539
Japon	19 348	27 417
Belgique	15 591	25 399
Norvège	19 374	24 576
États-Unis d'Amérique	19 145	22 889
Suède	11 802	21 734
Allemagne	6 654	19 182
Contributions multidonateurs	12 317	16 923
Arabie saoudite, Royaume d'	9 674	15 693
PNUD	25 974	15 376
Royaume d'Espagne	7 709	12 631
Canada	2 925	11 555
Brésil	11 877	9 891
Département des affaires humanitaires de l'ONU - CEN	182 806	2 743
Total partiel	506 106	462 313
Autres donateurs	95 519	140 023
Total	601 625	602 336

284. Au cours des deux exercices précédents, l'assistance fournie par la FAO à la majorité des pays (à l'exclusion des projets régionaux, interrégionaux ou mondiaux) se situait dans une fourchette allant de 1 million de dollars EU à 4,9 millions de dollars EU. En 2004-05, 18 pays bénéficiaient d'activités des programmes de terrain dont le montant allait de 5 millions de dollars EU à 19,9 millions de dollars EU, alors qu'en 2002-03 ils étaient 14. Par ailleurs, en 2002-03 seuls l'Afghanistan et l'Iraq recevaient une assistance supérieure à 20 millions de dollars EU, alors qu'en 2004-05 trois pays se situaient dans cette fourchette (Afghanistan, Iraq, Soudan).

285. L'achèvement du Programme Pétrole-contre-nourriture en Iraq a aussi eu un impact sur la répartition de l'exécution du programme de terrain par programme technique. Grand Programme 2.1 *Production agricole et systèmes de soutien* (tableau ci-après) concentrait 55 pour cent de l'exécution totale du programme de terrain et 83 pour cent de l'exécution du programme d'urgence en 2004-05, contre 63 pour cent et 92 pour cent en 2002-03. L'exécution du programme de terrain a nettement augmenté en 2004-05 pour deux grands programmes, à savoir: Grand Programme 2.5 *Contributions au*

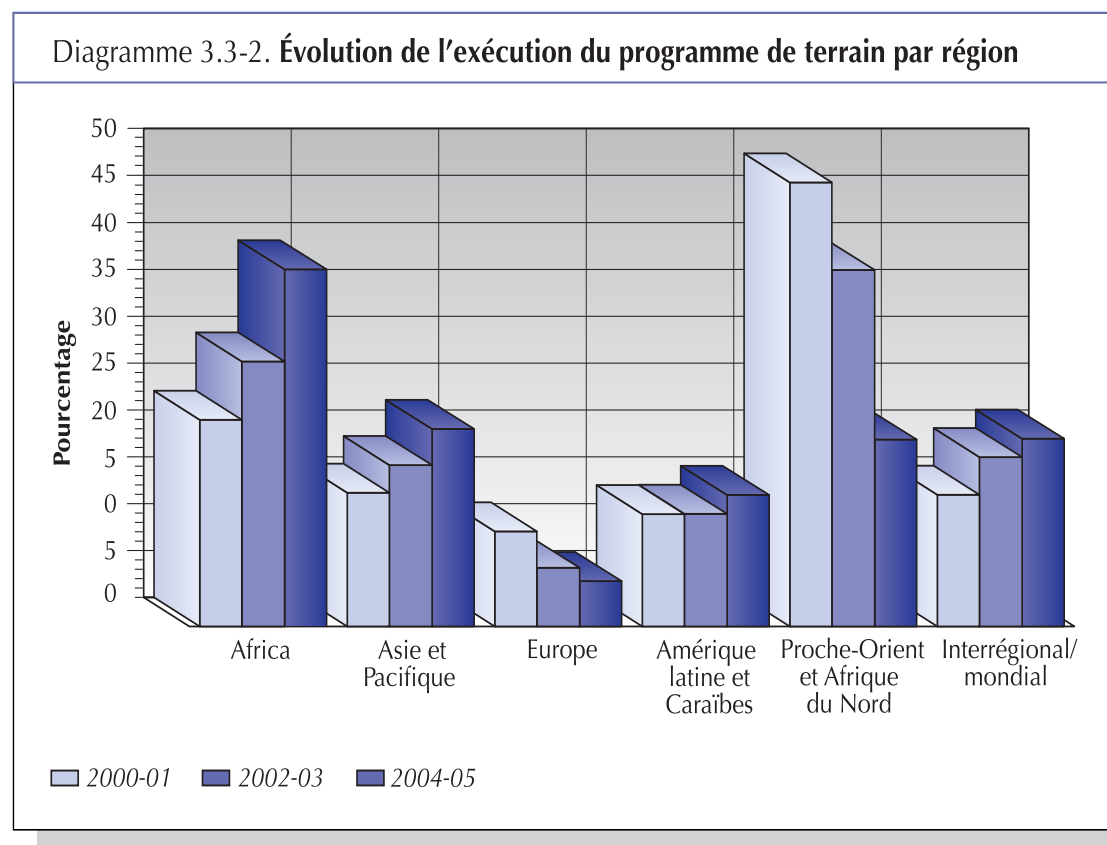
développement durable et programmes spéciaux (qui comprend le PSSA), avec plus de 15 pour cent de l'exécution totale en 2004-05 contre 10 pour cent en 2002-03 et le Grand Programme 2.3 *Pêches*, avec 8,5 pour cent en 2004-05 contre 4,6 pour cent en 2002-03.

Tableau 3.3.3: Exécution du programme de terrain par programmes techniques, 2004-05 (pourcentage)

Programme	Fonds fiduciaires/PNUD	Assistance	PCT/PSSA	Total
2.1.0 Entités de programme départementales pour la production agricole et les systèmes de soutien	1,0	0,0	1,1	0,7
2.1.1 Ressources naturelles	10,3	15,9	4,8	11,2
2.1.2 Cultures	16,0	48,3	27,8	28,7
2.1.3 Élevage	7,1	10,9	11,9	9,1
2.1.4 Systèmes de soutien à l'agriculture	2,8	8,3	4,3	4,9
2.1.5 Applications agricoles des isotopes et des biotechnologies	0,2	0,0	0,0	0,1
2.1 Production agricole et systèmes de soutien	37,4	83,4	49,8	54,7
2.2.0 Entités de Programme départementales pour les politiques et le développement alimentaires et agricoles	0,9	1,1	0,1	0,8
2.2.1 Nutrition, qualité et sécurité sanitaire des aliments	3,9	0,9	4,9	3,1
2.2.2 Information en matière d'alimentation et d'agriculture	3,3	0,0	2,8	2,2
2.2.3 Suivi, évaluation et perspectives de l'alimentation et de l'agriculture	0,8	0,2	0,1	0,5
2.2.4 Politiques relatives à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et au commerce	3,4	1,6	1,3	2,5
2.2 Politiques et développement alimentaires et agricoles	12,4	3,8	9,2	9,0
2.3.1 Information sur les pêches	0,4	0,0	0,1	0,2
2.3.2 Ressources halieutiques et aquaculture	3,2	0,0	2,2	2,0
2.3.3 Exploitation et utilisation des ressources halieutiques	0,6	6,9	2,1	3,0
2.3.4 Politiques halieutiques	5,9	0,1	1,8	3,3
2.3 Pêches	10,2	7,0	6,2	8,5
2.4.1 Ressources forestières.	5,7	0,2	3,4	3,5
2.4.2 Produits forestiers et aspects économiques des forêts	0,5	0,0	0,9	0,4
2.4.3 Politiques et institutions forestières	2,9	0,0	2,9	1,9
2.4.4 Liaison et information relatives aux programmes forestiers	1,1	0,0	0,0	0,6
2.4 Forêts	10,2	0,2	7,3	6,4
2.5.1 Recherche, gestion des ressources naturelles et transfert des technologies	4,4	0,3	3,6	2,9
2.5.2 Parité hommes-femmes et population	1,4	3,1	1,2	1,9
2.5.3 Développement rural	4,5	1,3	3,2	3,2
2.5.6 Production vivrière à l'appui de la sécurité alimentaire dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier	12,8	0,7	3,8	7,3
2.5 Contributions au développement durable et programmes spéciaux	23,1	5,5	11,8	15,4
3.1.1 Coordination de l'assistance aux politiques et élaboration du Programme de terrain	1,3	0,0	1,3	0,9
3.1.2 Assistance aux politiques dans les régions	3,1	0,0	4,3	2,3
3.1.3 Assistance juridique aux États Membres	0,6	0,0	1,5	0,5
3.1 Assistance aux politiques	4,9	0,0	7,2	3,7
Programmes non techniques	1,8	0,0	8,6	2,3
Total	100	100	100	100

286. La répartition régionale de l'exécution du programme de terrain en 2004-05 a subi d'importantes modifications par rapport à 2002-03 (figure 3.3-2 ci-après), dues au net recul de l'exécution au Proche-Orient qui est passée de 35 pour cent en 2002-03 à 17 pour cent en 2004-05, compte tenu de la réduction du Programme Pétrole-contre-nourriture en Iraq. La part de l'Afrique est passée de 25 à 35 pour cent, celle de l'Asie et Pacifique de 14 à 18 pour cent et celle de l'Amérique latine et Caraïbes de 9 à 11 pour cent. Les modifications enregistrées en Europe sont d'importance mineure (diminution de 3 à 2 pour cent) tandis que la part des projets interrégionaux/mondiaux est en hausse, passant de 15 pour cent en 2002-03 à 17 pour cent en 2004-05.

Diagramme 3.3-2



287. La part croissante des pays les moins avancés dans les activités de terrain (voir tableau 3.3.4) témoigne de l'importance que la FAO accorde au soutien de ces pays. En 2004-05, les pays les moins avancés représentaient près de 34 pour cent de l'exécution du programme de terrain contre 27 pour cent en 2002-03. Par rapport à l'exécution totale, l'assistance fournie aux pays les moins avancés s'est élevée de 28 pour cent, passant de 190 millions de dollars EU en 2002-03 à 244 millions de dollars EU en 2004-05.

Tableau 3.3.4: Exécution des projets dans les pays les moins avancés (pourcentage de l'exécution totale)

Source de financement	2000-01	2002-03	2004-05
Fonds fiduciaires (coopération FAO/gouvernements et fonds fiduciaire unilatéral)	13,3	21,3	31,5
PNUD	73,4	80,5	83,7
PCT/PSSA	41,8	41,6	38,1
Total	19,5	26,6	33,7

Réalisations - Opérations d'urgence et de relèvement

288. La consolidation de la Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation s'est poursuivie durant l'exercice 2004-05. Cette division a été créée en 2002 pour faire face au programme d'opérations d'urgence et de réhabilitation de la FAO qui est en constante évolution. La fourniture d'orientations sur la planification stratégique, les aspects techniques, la coordination et le renforcement des capacités ainsi que l'échange d'informations constituaient un défi constant compte tenu de la nature pluridimensionnelle de nombre d'interventions, de leur complexité et du grand nombre de partenaires importants impliqués. Avec l'aide de ses partenaires, la FAO s'est efforcée d'instaurer une transition sans heurts en assurant la continuité entre les opérations d'urgence et les activités de redressement et de développement à long terme, et en préconisant la gestion durable des ressources naturelles, aidant ainsi les populations à reconstruire et à améliorer leurs moyens d'existence.

289. L'exécution du programme d'opérations d'urgence et de relèvement de la FAO s'est chiffrée à 240 millions de dollars EU en 2004-05, contre 310 millions de dollars EU en 2002-03. Alors que l'exercice 2002-03 a été caractérisé par le Programme Pétrole-contre-nourriture, qui représentait 64 pour cent de l'exécution des opérations d'urgence, l'exercice 2004-05 a été marqué par la conjonction de programmes thématiques (grippe aviaire, criquet pèlerin, Tsunami), régionaux (Région des Grands Lacs, Afrique australe) et de programmes de pays (Iraq, Somalie, Soudan).

290. En ce qui concerne les ressources, 415 millions de dollars EU ont été mobilisés au cours de l'exercice 2004-05 à l'appui du programme d'opérations d'urgence et de réhabilitation contre 155 millions de dollars EU pour l'exercice 2002-03, non compris les contributions reçues au titre du Programme Pétrole-contre-nourriture. Cette hausse de 267 pour cent des contributions volontaires s'explique essentiellement par le soutien croissant des donateurs aux opérations d'urgence et de relèvement de la FAO en Afrique, par la mobilisation des ressources pour les opérations de relèvement en Iraq par le biais du Fonds d'affectation spéciale du Groupe des Nations Unies pour le développement pour l'Iraq, et la réponses sans précédent des donateurs à la crise acridienne et au Tsunami. Plus des deux tiers des fonds ont été reçus à la suite des appels des Nations Unies (processus d'appel global, appel d'urgence, etc.). Le nombre des donateurs apportant un soutien aux opérations d'urgence et de relèvement croît régulièrement, passant de 15 en 2003 à plus de 30 en 2004-05.

291. Ce programme coordonne aussi les interactions de la FAO avec le Comité exécutif pour les affaires humanitaires, la composante humanitaire de ECOSOC, le Comité permanent interorganisations et le groupe de travail sur les questions de transition du Comité exécutif pour les affaires humanitaires (Groupe des Nations Unies pour le développement). Une attention spéciale est accordée aux réunions trimestrielles du groupe de travail du Comité permanent interorganisations, la principale instance décisionnelle pour l'action humanitaire. En ce qui concerne les aspects opérationnels, la collaboration a été renforcée avec le PAM, le HCR²⁶, l'OIT et le PNUD (Bureau pour la prévention des crises et pour le relèvement) en particulier sur la réalisation des évaluations conjointes des besoins et sur la préparation et la mise en œuvre de programmes-phare conjoints; la coopération a aussi été améliorée pour l'utilisation des services communs (logistique, locaux à usage de bureaux, véhicules, etc.).

292. Le portefeuille d'activités géré par la Division TCE devient de plus en plus complexe et diversifié, comme en témoigne l'encadré ci-après.

²⁶ Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

Afrique

Durant l'exercice 2004-05, 133 millions de dollars EU ont été mobilisés pour les activités d'urgence en Afrique, soit une augmentation de près de 50 pour cent par rapport à 2002-03. Trente-sept pays en Afrique ont bénéficié de cette assistance et des programmes de grande ampleur ont été mis en œuvre au Soudan, en République démocratique du Congo, au Burundi, au Zimbabwe et en Angola. Vingt unités de la coordination des opérations d'urgence et de relèvement étaient opérationnelles. Les programmes en Afrique s'attachent de plus en plus à assurer la coordination entre l'agriculture et la sécurité alimentaire. Les activités sont impulsées par les besoins des ménages touchés et incluent la fourniture d'intrants agricoles, la production de semences de bonne qualité, la multiplication de variétés de boutures de manioc résistantes au virus de la mosaïque, la surveillance et le contrôle des maladies animales, la production locale d'outils manuels, l'émission de bons de semences et l'organisation de foires aux semences, la formation et le soutien d'agents de santé vétérinaire dans les collectivités, etc. En Afrique australe, un programme de 8 millions de dollars EU financé par le Gouvernement d'Afrique du Sud a apporté un soutien à plus de 100 000 personnes souffrant de la faim, démunies et en situation d'insécurité alimentaire dans sept pays (Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Swaziland, Zambie et Zimbabwe). Au Soudan, la FAO a mis en œuvre un portefeuille diversifié et complexe d'opérations de secours direct, comme par exemple la distribution d'intrants à des groupes vulnérables, dont des rapatriés, et d'interventions à plus long terme et durables portant sur la formation, la mise en place de services agricoles indispensables, le renforcement des capacités, le relèvement de petites infrastructures, les droits fonciers et la gestion des ressources naturelles.

Acridiens

Le Centre d'intervention antiacridienne d'urgence (ECLO), rétabli en août 2004, a constitué une nouvelle plateforme pour la mobilisation et la mise en œuvre conjointe d'un programme d'urgence de 80 millions de dollars EU, financé par 27 donateurs, qui comporte 67 projets. La plupart des fonds ont été reçus dans la seconde moitié de 2004, et nombre des intrants nécessaires à la lutte antiacridienne étaient mis en place en 2004 et 2005; à la fin 2005, les populations de criquet pèlerin avaient considérablement décliné ce qui permettait d'organiser l'arrêt progressif des opérations de l'ECLO en 2006. La priorité a ensuite été accordée au suivi et à l'essai d'autres méthodes de lutte, et aux activités liées à l'environnement, ainsi qu'à la reprise du programme actuel d'EMPRES pour l'Afrique de l'Ouest.

Tsunami

Le séisme du 26 décembre 2004 au large du littoral nord de Sumatra a provoqué la plus destructive série de vagues de tsunami jamais enregistrée, faisant plus de 220 000 morts et compromettant les moyens d'existence de plus de 1,4 millions de personnes dans 14 pays autour de l'océan Indien. Le Tsunami a eu les plus grandes répercussions sur les collectivités rurales côtières, dont nombre d'entre elles étaient déjà démunies et vulnérables, hautement tributaires de ressources naturelles très appauvries et surexploitées et d'écosystèmes dégradés. Grâce au soutien généreux, rapide et programmé des donateurs dans le cadre de l'Appel éclair des Nations Unies pour le séisme et le tsunami dans l'océan Indien, la FAO est intervenue de manière vigoureuse pour protéger, restaurer et renforcer les moyens d'existence des populations touchées. À la demande spécifique des pays concernés, la FAO a structuré ses opérations d'urgence et de relèvement en fonction de trois objectifs: 1) le rétablissement du secteur des pêches; 2) les moyens d'existence fondés sur l'agriculture et la forêt et 3) le soutien général à la coordination entre les différents acteurs dans ces domaines d'intervention. Dans ce cadre, l'équipe chargée de la réaction au tsunami (au siège, dans la région et sur le terrain) a coordonné le déploiement du soutien technique et opérationnel en Indonésie, au Sri Lanka, en Thaïlande, au Myanmar, aux Maldives, aux Seychelles et en Somalie. Avec un budget global de 59 millions de dollars EU en 2005 (environ 60 projets), le programme a axé ses activités principalement sur le remplacement des biens perdus: construction et réparation des bateaux, fourniture d'engins de pêche et de matériel de traitement du poisson, restauration des sols et lutte contre la salinité, fourniture de semences, d'engrais, de petit matériel agricole, de services zootechniques et vétérinaires et de plants forestiers.

Grippe aviaire

La FAO a activement soutenu les efforts de lutte contre la maladie dans les pays infectés et aidé les pays indemnes à se préparer à intervenir de manière rapide et efficace en cas d'infection, comme indiqué au titre du Programme 2.1.3: *Élevage* et du Grand Programme 4.1 *PCT*.

Ouragans

La saison 2004 des ouragans a été la pire enregistrée ces dix dernières années. Au moins dix pays ont été gravement touchés dans les Caraïbes, avec des dégâts importants dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche. La FAO a mobilisé plus de 7 millions de dollars EU afin de venir en aide aux pays victimes de l'ouragan Ivan. En 2005, la FAO a aidé la Grenade, Haïti, la Jamaïque, le Guatemala et El Salvador à se relever des dégâts provoqués par les ouragans Emily, Dennis et Stan; des intrants agricoles ont été distribués aux familles les plus touchées.

Afghanistan

Après la réponse positive des donateurs à l'appel des Nations Unies pour l'Afghanistan en 2002-03, plusieurs d'entre eux ont continué à soutenir les activités d'urgence et de relèvement de la FAO dans le pays. En 2004-05, la FAO a reçu des donateurs plus de 15 millions de dollars EU pour aider les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI), les veuves, les rapatriés, les ex-combattants, les artisans locaux et les communautés rurales par des activités diverses, notamment: vaccination du bétail contre les flambées de maladies animales, campagnes de lutte contre le criquet pèlerin et la punaise des céréales, fourniture de semences de légumes, d'outils, d'engrais et de semences de blé, fabrication locale et distribution d'outils et de silos métalliques, construction d'entrepôts céréaliers, formation et renforcement des capacités pour les institutions locales, aviculture, jardins potagers et horticulture, et remise en état des canaux d'irrigation.

Pakistan

Au titre de réponse immédiate au séisme d'octobre 2005 en Asie du sud, la FAO a participé à l'appel éclair des Nations Unies avec un programme de réhabilitation à court terme et de redressement rapide d'un montant de 25 millions de dollars EU. La FAO a prélevé sur ses propres ressources du PCT pour soutenir dans l'immédiat les moyens d'existence des ménages ruraux démunis dans les zones sinistrées. Dans le cadre du processus international d'évaluation, la FAO a envoyé sur le terrain une mission d'évaluation rapide pour contribuer à l'élaboration d'un Plan de redressement rapide et de reconstruction et de relèvement après le séisme pour le secteur de l'agriculture et de l'élevage dans les zones sinistrées. Alors que l'action humanitaire se concentrait sur les besoins vitaux immédiats, les problèmes de sécurité alimentaire indiquaient dès le début qu'il faudrait tenir compte de la dépendance vis-à-vis de l'aide et des crédits budgétaires nécessaires à cet effet. La FAO a été le chef de file de la composante « moyens d'existence » et a apporté un soutien à l'Autorité chargée de la réhabilitation et du redressement après le séisme mise en place par le gouvernement.

Grand Programme 3.4: Représentants de la FAO

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	81 747
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	4 375
Programme de travail final	86 122
Dépenses par rapport au Programme de travail final	86 119
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	3
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	5,4%
Programme de terrain	en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	0
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	0
Exécution de projets du PCT	0
Total exécution du Programme de terrain	0
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	0,0
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	6 889

Réalisations

293. La réduction des ressources budgétaires allouées au réseau des représentants de la FAO dans le Programme de travail ajusté 2004-05 (5,7 millions de dollars EU, soit 9 pour cent) a été partiellement absorbée grâce à des mesures de limitation des coûts (gestion des vacances de postes, ajournement du remplacement du matériel) et à des recettes en hausse.

294. Les résultats de l'Évaluation indépendante de la décentralisation de la FAO et la réponse préliminaire de la Direction générale ont été examinés par le Comité du programme à sa 92e session et par le Comité financier à sa 108e session en septembre 2004. Au cours des sessions suivantes de ces comités, le Secrétariat a présenté une réponse détaillée concernant les suites à donner et comportant un certain nombre d'éléments, qui ont ensuite été intégrés dans le PTB 2006-07 et dans les propositions de réforme du Directeur général.

295. Les représentants de la FAO ont poursuivi leur travail de liaison avec les gouvernements auprès desquels ils sont accrédités, notamment pour promouvoir le suivi coordonné du SMA et de l'Alliance internationale contre la faim (AICF). Des activités relatives à la Journée mondiale de l'alimentation (JMA) et au TeleFood ont été menées en étroite collaboration soit avec un comité national de la JMA, soit avec un point de contact pour la JMA.

296. Les représentants de la FAO ont eu des contacts réguliers avec les organisations régionales ayant leur siège dans le pays où ils sont accrédités. Ils ont continué à suivre la situation dans ces pays en matière d'agriculture et d'approvisionnement alimentaire, en tenant le Siège informé des événements importants et des problèmes imminents. Dans les pays frappés par des catastrophes naturelles ou anthropiques, les représentants de la FAO ont assuré la liaison indispensable avec les gouvernements concernés et contribué à l'évaluation des besoins d'intervention d'urgence dans le secteur agricole.

297. En matière d'assistance aux programmes techniques, les représentants de la FAO ont apporté un appui logistique et administratif aux missions effectuées par des fonctionnaires du Siège ou des bureaux régionaux ou sous-régionaux; organisé des réunions et des activités de formation et décaissé des fonds à la demande des unités techniques. Ils ont aussi aidé à recruter des consultants; rassemblé des données et dépouillé des questionnaires pour le compte des unités techniques; donné des conseils sur des questions techniques; diffusé les publications par le biais des bibliothèques des bureaux des représentants de la FAO et fourni des rapports sur les activités techniques des gouvernements.

298. Les représentants de la FAO ont collaboré avec le Centre d'investissement, les unités techniques et les sous-divisions régionales et unités sous-régionales de l'assistance en matière de politiques de la FAO à la formulation de politiques et programmes agricoles nationaux et à la mise en œuvre du programme de terrain au niveau national, y compris l'identification, la formulation et l'évaluation préalable des projets. Ils ont assumé des fonctions indispensables en matière de mobilisation de ressources en assurant la liaison avec les représentants locaux des donateurs et les groupes du Siège chargés de la liaison pour le financement. Les contacts avec les donateurs locaux ont gagné en importance, dans la mesure où les capitales délèguent de plus en plus la responsabilité de l'approbation des projets à leurs représentants dans les pays.

299. En leur qualité de membres des équipes de pays des Nations Unies, les représentants de la FAO ont participé à diverses initiatives du système des Nations Unies, comme la préparation d'évaluations communes s'appliquant à tous les pays, de plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et de rapports nationaux sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), le Réseau du système des Nations Unies pour le développement rural et la sécurité alimentaire et des programmes conjoints visant à assurer la prise en compte des questions de sécurité alimentaire et de développement agricole et rural dans ces processus interinstitutions.

300. Un certain nombre de bureaux de représentants de la FAO ont dû affronter des situations d'urgence et fournir des secours exceptionnels. Le nombre de pays où le représentant de la FAO a été assisté par une unité ad hoc de coordination des secours d'urgence est passé de 23 en 2002-03 à 37 en 2004-05.

301. Les représentants de la FAO ont continué à assumer la responsabilité de la gestion budgétaire et opérationnelle des projets nationaux de la FAO autres que les projets de secours d'urgence (voir Grand Programme 3.3). Le nombre de ces projets est passé de 564 en 2003 à 903 en 2004, avant de diminuer légèrement pour retomber à 808 en 2005, tandis que l'exécution a augmenté de 36,6 pour cent entre 2003 et 2005.

Évolution du réseau des représentants de la FAO

302. Au cours de l'exercice 2004-05, le nombre d'États Membres est passé de 187 à 188 (voir le tableau 3.4.1). L'Organisation compte toujours 74 bureaux complets de représentants de la FAO, à l'exclusion de ceux associés à des bureaux régionaux ou sous-régionaux. Le nombre de pays desservis par des représentants à accréditations multiples et celui des correspondants nationaux dans ces pays, en augmentation, sont à présent de 36 et 33 respectivement.

Tableau 3.4.1: Couverture des États Membres par le réseau des bureaux de la FAO

Description	2002-03	2004-05
Pays hôtes du Siège, de bureaux régionaux ou sous-régionaux ou de bureaux de liaison	14	14
Pays où se trouvent des Représentations complètes de la FAO	74	74
Pays où sont affectés des fonctionnaires techniques détachés comme représentants de la FAO	8	11
Pays couverts par une accréditation multiple	32	36
Pays sans représentant accrédité	59	53
- pays en développement parmi ceux-ci	39	21
Total	187	188

303. À sa cent dix-neuvième session, tenue en novembre 2000, le Conseil a approuvé la création de bureaux de représentants de la FAO supplémentaires par le biais de l'affectation de fonctionnaires techniques détachés. Cette procédure suppose que l'essentiel des frais d'établissement et de fonctionnement des bureaux de représentants de la FAO est assumé par le pays hôte.

Des négociations ont été ouvertes avec 18 pays et, fin 2005, douze accords avaient été signés et onze fonctionnaires techniques détachés avaient pris leurs fonctions en tant que fonctionnaires techniques détachés/représentants de la FAO.

304. Pour ce qui est de l'évolution des effectifs des bureaux des représentants de la FAO pendant l'exercice 2004-05, on constate une augmentation de 15 pour cent du nombre des fonctionnaires recrutés sur le plan national (FRN), une diminution de 10 pour cent du nombre d'agents des services généraux et une augmentation stable (de 0,5 pour cent) des agents fournis par les gouvernements hôtes (voir tableau 3.4.2). En particulier, afin de professionnaliser les fonctions administratives et financières dans tous les bureaux de pays de la FAO, la plupart des postes administratifs des services généraux de niveau supérieur dans les bureaux des représentants de la FAO sont progressivement remplacés par des postes de fonctionnaires recrutés sur le plan national avec le titre d'assistant du représentant de la FAO (Administration). Les effectifs des bureaux des représentants de la FAO ont globalement diminué de 4 pour cent au cours de l'exercice 2004-05.

Tableau 3.4.2: Structure du personnel dans les représentations de la FAO

Description	2000-01	2002-03	2004-05
Fonctionnaires internationaux du cadre organique	92	92	92
Fonctionnaires recrutés sur le plan national	65	92	106
Agents des services généraux	606	577	521
Personnel de la FAO (total)	763	761	719
Personnel fourni par le gouvernement	148	185	186
Effectifs totaux des représentations de la FAO	911	946	905

305. Les capacités professionnelles des bureaux des représentants de la FAO ont été renforcées par l'assignation de ressources humaines extrabudgétaires par le biais des arrangements suivants: trois membres du programme des volontaires basques ont été assignés pour un an (renouvelable) à des bureaux de représentants en Équateur, au Guatemala et en République dominicaine; quatre boursiers des Nations Unies titulaires de bourses italiennes ont été assignés aux bureaux des représentants de la FAO au Mozambique, en Zambie, aux Philippines et en Inde et six volontaires d'universités italiennes ont été assignés pour 3 à 6 mois dans différents bureaux des représentants de la FAO. Il s'agit d'expériences pilotes qui, en cas de succès, sont appelées à se répéter au cours de l'exercice biennal à venir.

306. La mise à jour des registres de comptabilité financière au moyen du Système de comptabilité de terrain a été encore perfectionnée par l'introduction d'un processus de transmission quotidienne rapide des données (auparavant, les données étaient actualisées tous les mois). Des membres du personnel administratif nouvellement recrutés dans les bureaux des représentants de la FAO ont été formés à son utilisation en même temps que plusieurs personnes amenées à gérer les sauvegardes de données. Des procédures de gestion administrative relatives au suivi et au contrôle du budget, aux acquisitions, au contrôle des avoirs, au personnel et au contrôle interne ont été développées et mises à la disposition des bureaux décentralisés sous la forme du manuel à l'usage des représentants de la FAO (*FAOR Handbook*) disponible auprès du système du Réseau d'information des bureaux de pays.

307. Après la promulgation d'une nouvelle politique de sécurité sur le terrain en juillet 2003 et la création d'une unité chargée d'assurer la sécurité du personnel et de l'infrastructure de terrain de la FAO, la sécurité sur le terrain a été renforcée grâce à quatre séries de mesures, comme suit:

- La participation de la FAO au nouveau Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies, qui lui permet de bénéficier du système de gestion de la sécurité unifié des Nations Unies dans les lieux d'affectation hors siège partout dans le monde et d'une équipe de fonctionnaires chargés de la coordination de la sécurité sur le terrain recrutés sur le plan international.
- La fourniture de matériel et d'installations répondant aux normes minimales de sécurité opérationnelle conformément aux directives émanant du Département de la sûreté et de la

sécurité des Nations Unies pour les lieux d'affectation de la FAO et pour chacune des cinq phases du plan de sécurité et pour les lieux d'affectation exposés à la menace terroriste – selon la phase et le niveau de menace terroriste.

- La fourniture de matériel répondant aux normes minimales de sécurité résidentielle et l'adoption de mesures visant à renforcer la sécurité sur les lieux de résidence des membres du personnel de la FAO et de leur famille.
- La formation du personnel: sensibilisation et préparation aux problèmes de sécurité et utilisation du matériel approprié.

308. Des dépenses d'un montant de 5,8 millions de dollars EU ont été engagées pour la sécurité sur le terrain au titre du Grand Programme 3.4, soit 3,1 millions de dollars EU supplémentaires par rapport au montant budgétisé, différence couverte en partie par les économies réalisées au titre du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies et du Plan d'assurance contre les actes de malveillance (MAIP), le partage des coûts étant indiqué au titre du Grand Programme 1.3.

Grand Programme 3.5: Coopération avec des partenaires extérieurs

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	11 790
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	480
Programme de travail final	12 270
Dépenses par rapport au Programme de travail final	12 271
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	(1)
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	4,1%
Programme de terrain	en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	5 679
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	0
Exécution de projets du PCT	0
Total exécution du Programme de terrain	5 679
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	0,5
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	1 229

Programme 3.5.1: Institutions multilatérales et bilatérales

309. Ce programme a continué à mettre l'accent sur la mobilisation d'un flux important de ressources extrabudgétaires, destiné à soutenir le programme de terrain ainsi que les activités normatives de la FAO. L'approche adoptée pour mobiliser des ressources a continué à se baser sur la connaissance qu'à la FAO des demandes des bénéficiaires (en prenant en compte la capacité dans le pays), les intérêts des donateurs par rapport à leurs priorités affichées de programme géographiques et thématiques et l'avantage comparatif de la FAO.

Réalisations

310. Au niveau des pays, l'Organisation a travaillé en se référant de plus en plus aux cadres de développement conduits par les pays, en particulier aux documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), aux évaluations communes s'appliquant à tous les pays et aux plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD). De plus en plus, un rôle central dans ces cadres a été donné à l'élaboration de Cadres nationaux sur les priorités à moyen terme sous la houlette de la FAO. Ceci a permis que les projets de la FAO soient solidement ancrés dans les stratégies et les plans nationaux de développement et qu'ils soient en consonance avec le soutien apporté aux priorités nationales adoptées conformément à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement.

311. Le concept d'accord de partenariat stratégique mis en œuvre avec plusieurs partenaires bilatéraux, dont les Pays-Bas, la Norvège, la Belgique et le Royaume-Uni, a davantage été développé, comme un mécanisme de financement flexible permettant une action interdisciplinaire dans le contexte d'initiatives de développement de plus grande envergure au plan national. Un important accord de coopération avait été signé au cours du précédent exercice avec l'Union européenne, accord qui a permis de développer et de diversifier considérablement les programmes qu'elle finance.

312. D'importants changements ont eu lieu dans la collaboration qu'entretient la FAO avec plusieurs partenaires bilatéraux (par exemple la Suède, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, l'Espagne et la Suisse) et avec des institutions (telles que le Fonds OPEP, la Banque mondiale, l'Agence française de développement, le FIDA, des organisations économiques régionales et le FEM), d'où une forte augmentation des approbations de financement dans le cadre des fonds fiduciaires. Les négociations qui ont conduit à la signature du nouvel accord-cadre ONU-Banque mondiale de gestion financière, à Washington, le 10 mars 2006, ont posé les bases pour d'ultérieures négociations avec la Banque mondiale sur les futurs dons versés à la FAO directement ou pour la participation de la FAO sous forme d'assistance technique aux dons accordés par la Banque mondiale aux pays en développement. La tendance du Programme de fonds fiduciaire unilatéral pour financer le soutien technique de la FAO a continué à évoluer dans le même sens, le financement des projets par les banques étant remplacé par un financement par les pays, à partir des ressources publiques (par exemple au Brésil, au Mexique, au Venezuela, au Nigéria, au Gabon, en Afrique du Sud, etc.). Le Fonds fiduciaire mondial pour la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments a reçu un financement de l'Italie, de la Libye, de l'OPEP, de l'Oman et de l'Arabie Saoudite.

313. La participation des 15 donateurs aidant activement le Programme des cadres associés est restée stable, et certains donateurs potentiels ont exprimé leur intérêt de se joindre au programme. Par le biais d'un programme de formation en exercice, des jeunes cadres associés ont fourni un soutien actif aux activités normatives, notamment au Siège de la FAO. Un certain nombre de donateurs ont par ailleurs manifesté leur intérêt croissant de financer des postes de cadres associés dans les bureaux décentralisés et des projets en soutien au programme de terrain.

Programme 3.5.2: Sensibilisation de la société civile et partenariats

314. Ce programme a contribué au renforcement et à la création de partenariats avec des OSC, des ONG, le secteur privé, le GNUD et des entités décentralisées.

315. La participation de la société civile a gagné de la visibilité au sein de la FAO, par exemple dans les activités liées au Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et aux Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Un autre aspect important a été le suivi du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation et du Forum de la société civile sur la souveraineté alimentaire par un mécanisme consultatif établi par la FAO avec le Comité international de planification des ONG/OSC pour la souveraineté alimentaire. Des débats au sein de groupes de la société civile ont continué à être organisés à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation au Siège et des ONG et des OSC ont reconduit leur participation aux conférences régionales et réunions des comités techniques.

316. Le dialogue de la FAO avec le secteur privé met l'accent sur la promotion du PSSA, du TeleFood et de l'AICF. Le Comité consultatif pour les partenariats avec le secteur privé a examiné environ 89 demandes, qui ont donné lieu à la signature de plusieurs accords avec des partenaires tels que la Fondation internationale Carrefour, Tetra Pak, la Fondation Ford, la Fondation Rockefeller et plusieurs entreprises privées, afin de soutenir des projets, des publications, des ateliers et des conférences, ainsi que la Journée mondiale de l'alimentation/TeleFood.

317. Dans le cadre de son Programme de coopération décentralisé, la FAO a signé des protocoles d'accord avec des autorités locales en Italie et en France (six et cinq protocoles respectivement). Environ 5 millions de dollars EU ont été réunis pour des projets en Afrique et en Amérique latine par l'Italie, la France et l'Espagne et 4,5 millions de dollars supplémentaires, destinés à des projets relatifs à la gestion de l'eau, à la production vivrière, à la productivité agricole et à la post-production, sont en cours d'examen.

Programme 3.5.3: Accords de coopération avec les États Membres et soutien à la CTPD et à la CTPT

318. Le principal objectif des accords de coopération est de mobiliser l'expertise et d'améliorer l'esprit de partenariat entre les États Membres. Le Programme des jeunes cadres multiplie les possibilités pour les jeunes cadres de pays en développement d'acquérir de l'expérience et des connaissances en travaillant avec des organisations internationales.

319. Au cours de l'exercice 2004-05, 1 675 affectations de tâches ont été réalisées avec des partenaires externes, notamment des experts retraités (947 affectations), des experts CTPD/CTPT²⁷ (647 affectations) et des experts invités issus d'institutions d'enseignement et de recherche (65 affectations) (voir le tableau ci-dessous). Grâce au Programme des jeunes cadres, 16 formations en cours d'emploi ont été offertes à des jeunes cadres de pays en développement.

Tableau 3.5.1: Utilisation des programmes de partenariat

Description	2002-03	2004-05
Experts CTPD/CTPT	296	647
Pays ayant approuvé le programme		132
Experts invités d'institutions d'enseignement et de recherche	93	65
Pays ayant approuvé le programme		68
Institutions régionales et internationales ayant approuvé le programme		7
Experts retraités	1 134	947
Pays ayant approuvé le programme		92
Jeunes cadres	40	16

²⁷ Coopération technique entre pays en développement (CTPD) et coopération technique entre pays en transition (CTPT).

Chapitre 4 du PTB: Programme de coopération technique

Grand Programme 4.1: Programme de coopération technique

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	98 645
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	0
Programme de travail final	98 645
Dépenses par rapport au Programme de travail final	98 771
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	(126)
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	0,0%

Réalisations

320. Le Programme de coopération technique répond aux demandes d'assistance urgentes et imprévues des États Membres, en étroite collaboration avec d'autres volets du Programme ordinaire. Son objectif est d'intervenir rapidement pour combler des besoins critiques concrets et bien précis en matière d'assistance technique. Il vise surtout à accroître la production agricole, halieutique et forestière ainsi que les revenus des petits producteurs. Les projets bénéficiant de l'appui du PCT présentent les caractéristiques suivantes:

- . ils sont de courte durée et disposent d'un budget limité;
- . par définition, ils ne sont pas programmés;
- . ils exigent un suivi par les gouvernements;
- . ils sont conçus pour jouer un rôle de catalyseur;
- . ils complètent d'autres sources d'assistance.

321. En novembre 2005, le Conseil de la FAO a approuvé une série de mesures visant à renforcer le cadre politique et opérationnel du PCT. Des mesures ont ainsi été prises dans divers domaines, notamment: admissibilité des pays; orientation stratégique; renforcement des processus nationaux; rôle des représentants de la FAO et des bureaux décentralisés; aide d'urgence au titre du PCT; projets régionaux et interrégionaux du PCT; impact et viabilité du Programme et modification des critères du PCT. Les effets de ces changements seront décrits dans le rapport portant sur l'exercice biennal 2006-07.

322. Le PCT fournit une aide dans les domaines suivants: situations de crise; investissement; formation; formulation de projets et de programmes; services consultatifs; aide au développement; coopération entre pays.

323. Tous les projets financés par des ressources du PCT pendant la période considérée, ont respecté les critères établis par les organes directeurs, tels que définis dans le Programme de travail et budget 2004-05²⁸. Les résultats de l'assistance fournie par le PCT sont examinés dans le cadre des évaluations thématiques qui sont effectuées périodiquement à la demande du Comité du Programme, et sont présentés à ce Comité conformément aux dispositions applicables aux rapports d'évaluation.

²⁸ C 2003/3, par. 661

Projets approuvés

324. Durant l'exercice biennal, l'Organisation a reçu 611 demandes d'assistance au titre du PCT adressées par les gouvernements, soit environ la moitié du niveau enregistré en 2002-03. Parmi les demandes reçues, 53 pour cent ont été approuvées en 2004-05 pour un financement au titre du PCT, tandis que 24 pour cent ne remplissaient pas les critères permettant de bénéficier de l'assistance du Programme. La diminution du nombre des demandes est attribuable aux efforts mis en œuvre pour réduire la demande globale de financement au titre du PCT à un niveau proportionnel à l'ouverture de crédit du Programme, notamment en menant une action de sensibilisation auprès des pays quant au niveau global des ressources disponibles et en demandant aux gouvernements de donner un ordre de priorité à leurs demandes d'assistance au titre du PCT.

325. Le nombre des projets approuvés est indiqué dans le tableau ci-dessous. Au total, 499 projets PCT pour une valeur globale de 99 millions de dollars EU ont été approuvés en 2004-05 (soit l'équivalent de la totalité des crédits alloués pour l'exercice biennal), contre 141,1 millions de dollars EU²⁹ en 2002-03. Il convient de noter que le chiffre indiqué pour 2002-03 était le résultat de mesures ponctuelles extraordinaires prises d'une part pour absorber les restitutions précédentes et réduire au minimum les restitutions futures³⁰, et d'autre part, pour réduire le report au prochain exercice des sommes engagées mais non dépensées, au titre d'une stratégie plus générale visant à améliorer l'utilisation des crédits du PCT.

Tableau 4.1.1: Nombre et valeur des projets approuvés et révisés * au titre du PCT

Projet approuvé en	Nombre de projets	Valeur totale des projets (en millions de dollars EU) *	Coût moyen par projet (en dollars EU)
1994-95	496	92,6	186 700
1996-97	422	93,3	221 100
1998-99	430	92,1	214 200
2000-01	463	100,1	216 200
2002-03	652	141,1	216 500
2004-05	499	99,0	198 300

* Le nombre de projets et la valeur totale des projets pour chaque période à l'étude comprennent les projets approuvés du PCT, les activités financées par le Mécanisme du PCT et les avances pour la formulation de projets du PCT. De plus, la valeur totale des projets comprend les ajustements financiers résultant des restitutions.

326. Le tableau 4.1.1 ci-dessus montre qu'en 2004-05 le budget moyen des projets du PCT a été inférieur à celui de 2002-03 et des exercices précédents. Cette évolution est en grande partie due à une augmentation du nombre des projets financés par le Fonds PCT, dont le budget moyen est inférieur à 18 000 dollars EU. Une ventilation plus détaillée de la taille moyenne des projets figure au tableau 4.1.2 ci-après et montre que la moyenne des budgets approuvés pour les projets nationaux du PCT (210 000 dollars EU) a été elle aussi nettement inférieure à celle des budgets alloués aux projets régionaux (288 000 dollars EU).

²⁹ La spécificité du PCT, à savoir le fait que les crédits alloués au Programme restent disponibles pour le règlement des engagements de l'exercice financier suivant celui au cours duquel les fonds ont été votés ou transférés (Article 4.3 du Règlement financier), signifie que les montants approuvés indiqués dans un Rapport sur l'exécution du Programme pour l'exercice biennal le plus récent ont un caractère provisoire et peuvent faire l'objet d'ajustements postérieurs. C'est la raison pour laquelle les chiffres pour 2002-03 indiqués dans le tableau 4.1.1 ci-après diffèrent de ceux qui ont été fournis dans le Rapport pour 2002-03, en raison d'un nouveau codage et autres ajustements administratifs d'une part, et d'ajustements résultant de révisions budgétaires pour des projets approuvés en 2002-03 et reçus par l'Organisation après la conclusion du Rapport sur l'exécution du Programme 2002-03. Les informations pour 2004-05 figurant dans le tableau sont donc provisoires elles aussi et susceptibles de faire l'objet d'ajustements dans le prochain Rapport.

³⁰ Les « restitutions » constituent la procédure suivie pour l'ajustement et la déclaration des dépenses déjà inscrites au budget PCT d'un exercice biennal donné, au titre des crédits non utilisés de la période précédente. En vertu de ce système, les projets clos et financés par les crédits d'un exercice biennal en cours, sont recodés à la fin de chaque exercice et imputés sur les crédits de l'exercice antérieur, afin d'éviter que les crédits non utilisés deviennent caducs. Cette procédure a été sanctionnée par le Comité financier à sa quarante-sixième session en 1980, puis entérinée par le Conseil à sa soixante-dix-huitième session qui a noté qu'en raison de la nature et de l'importance du PCT pour les pays en développement, tous les efforts devaient être déployés pour utiliser pleinement les ressources allouées par la Conférence. Il a été reconnu qu'une certaine souplesse était donc nécessaire au niveau des dispositions financières.

Table 4.1.2: Ventilation des projets approuvés et révisés du PCT, par type, en 2004-05

Type de projet du PCT	Total du budget approuvé, en dollars EU	Nombre	Budget approuvé par projet, en dollars EU	Pourcentage du budget total approuvé
Projets nationaux du PCT	78 631 241	391	201 103	79,5
Projets régionaux du PCT	19 614 597	68	288 450	19,8
Mécanisme du PCT (à l'exclusion des révisions budgétaires)	708 334	40	17 708	0,7
Total	98 954 172	499	198 305	100,0

327. Environ 79 pour cent de l'ouverture totale de crédits disponible pour les projets du PCT a été approuvée en 2004, durant la première année de l'exercice. Il s'agit d'un niveau d'approbation supérieur d'environ 37 pour cent à celui qui a été enregistré pour la même période au cours des derniers exercices, qui tient à une stratégie délibérée visant à réduire le report des fonds non utilisés et les restitutions résultant des fonds engagés mais non utilisés au cours des exercices précédents. Bien que donnant des résultats positifs en termes d'exécution, cette stratégie a déterminé une diminution sensible des fonds disponibles pour répondre aux demandes d'assistance technique non liées à des situations d'urgence vers la fin de l'exercice biennal. L'Organisation suivra de près l'impact de cette stratégie sur l'exécution des projets et sur les restitutions au cours du prochain exercice biennal.

328. La structure de l'assistance fournie au titre du PCT a continué d'évoluer en 2004-05 comme il ressort du classement par « catégorie » des projets approuvés figurant au tableau 4.1.3. La part des services consultatifs par rapport au total des projets approuvés (48 pour cent) a été inférieure au niveau enregistré en 2002-03, mais alignée sur celui des récentes périodes biennales. L'assistance d'urgence a progressé de 28 pour cent en 2004-05, contre 19 pour cent en 2002-03. Cette augmentation est due à un nombre élevé de situations d'urgence complexes au cours de la période considérée, notamment: le tsunami en Asie, la grippe aviaire, les invasions acridiennes et une fréquence supérieure à la normale des ouragans en Amérique centrale et dans les Caraïbes.

Tableau 4.1.3: Part de l'aide approuvée du PCT, par catégorie de projet

Type de projet	1998-99	2000-01	2002-03	2004-05
Services consultatifs	50,0	45,4	54,9	48,1
CTPD/CEPD	0,2	0,2	0,4	0,2
Aide au développement	9,7	7,3	5,8	8,3
Assistance d'urgence	24,7	27,4	19,1	27,7
Missions de formulation	1,4	3,0	3,9	1,4
Soutien à l'investissement	0,7	1,1	5,4	1,9
Formation	13,3	15,6	10,5	12,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

329. La répartition régionale de la valeur des projets du PCT approuvés a évolué en 2004-05 par rapport aux dernières années, comme il ressort du tableau 4.1.4. Cette évolution est due à une série de facteurs, et notamment au nombre supérieur à la normale des situations d'urgence complexes enregistrées aussi bien en Asie qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, et pour lesquelles une assistance au titre du PCT a été fournie, et au fait que l'augmentation de la part des ressources allouées aux projets interrégionaux du PCT a été en grande partie liée à l'assistance d'urgence pour la lutte antiacridienne qui a intéressé plusieurs pays d'Afrique et du Proche-Orient (qui du fait de son caractère interrégional n'apparaît pas dans les chiffres relatifs à la région Afrique). Il convient également de noter qu'un nombre croissant de projets du PCT ont été réalisés dans de nouveaux Membres de la FAO en Europe orientale et centrale et en Asie centrale.

Tableau 4.1.4: Part des ressources allouées à des projets du PCT approuvés, par région (pourcentage)

Région	1998-99	2000-01	2002-03	2004-05
Afrique	42,9	36,8	45,9	31,4
Asie et Pacifique	17,3	25,0	20,7	24,7
Europe	10,2	7,7	6,3	9,1
Amérique latine et de Caraïbes	18,9	18,8	16,3	20,9
Proche-Orient	10,1	11,3	9,6	9,7
Interrégional	0,6	0,4	1,2	4,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

330. En 2005, le Conseil de la FAO est convenu, conformément à l'orientation stratégique de l'Organisation sur la réalisation de l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation et des OMD, qu'aux fins de l'allocation des fonds du PCT, une attention particulière devrait être accordée aux pays les plus défavorisés, et notamment aux 115 Membres de la FAO appartenant au groupe des pays les moins avancés (PMA), des pays en développement sans littoral, des petits États insulaires en développement (PEID) et des pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV). En 2004-05 (c'est-à-dire avant la mise en application de la décision du Conseil), ces pays ont reçu 75 pour cent des ressources du PCT, par rapport au total des budgets approuvés pour des projets nationaux du PCT³¹.

331. La part des ressources du PCT allouées à la fourniture de compétences techniques pour les projets du PCT en 2004-05 (c'est-à-dire pour les services de consultants internationaux, d'experts CTPD/CTPT, d'experts retraités et de consultants nationaux, et pour les services d'appui technique de la FAO) a fléchi, passant à 33 pour cent du total, contre 35 pour cent en 2002-03 (tableau 4.1-5). La répartition des montants destinés aux différents types de services d'experts est restée inchangée dans l'ensemble par rapport à 2002-03, confirmant ainsi la tendance à un recours moins fréquent aux consultants internationaux qui a été observée au cours des derniers exercices.

Tableau 4.1.5: Composition des services d'experts dans les projets du PCT*

	1998-99		2000-01		2002-03		2004-05	
	en million s de dollars EU	Pourcentage	en millions de dollars EU	Pourcentage	en millions de dollars EU	Pourcentage	en million s de dollars EU	Pourcentage
Consultants internationaux	11,0	39	6,2	22	8,8	17	6,2	19
Consultants nationaux	6,5	23	7,2	25	14,0	28	9,1	28
Experts CTPD/CTPT	5,7	20	8,5	29	14,4	29	8,5	27
Services d'experts de la FAO (hors appui général)	4,9	17	7,0	24	12,8	26	8,4	26
Total du volet Experts	28,1	100	28,9	100	50,0	100	32,2	100
Total des projets approuvés	92,1		100,1		143,6		99,0	
Pourcentage du budget de projet alloué aux experts		30,5		29,0		34,8		32,5

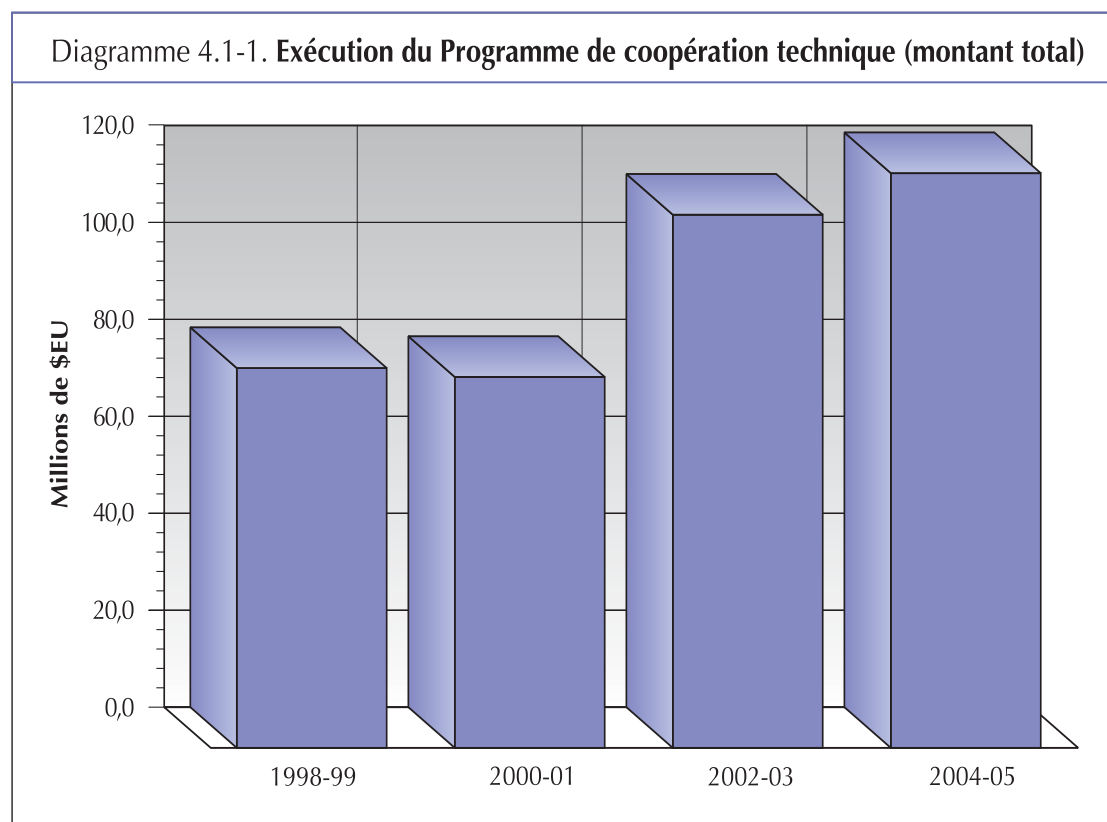
* Du fait des modalités de collecte de ces données, les informations figurant dans ce tableau se réfèrent aux allocations budgétaires initiales aux projets du PCT, mais ne comprennent pas les changements résultant de révisions budgétaires en cours d'exécution.

³¹ Ce calcul ne tient pas compte des projets régionaux et interrégionaux du PCT car une partie de ces projets a été destinée à des pays qui appartenaient dans certains cas au groupe des 115 Membres de la FAO devant bénéficier, selon le Conseil, d'une « attention particulière » au moment de l'allocation des ressources du PCT, ainsi qu'à d'autres pays bénéficiaires non inclus dans ce groupe. Le pourcentage indiqué est donc calculé sur la base des 79,3 millions de dollars EU approuvés pour les projets nationaux du PCT en 2004-05, et non pas par rapport au montant total approuvé de 99 millions de dollars EU.

Exécution des projets

332. La récente tendance à la hausse des projets exécutés s'est maintenue en 2004-05: les dépenses totales au cours de la période considérée ont atteint 115 millions de dollars EU, soit le plus haut niveau depuis l'établissement du PCT en 1976, et une avancée de 13 pour cent par rapport au niveau enregistré en 2002-03 (figure 4.1-1). La progression observée en 2004-05 résulte de l'importance qui a été donnée à l'amélioration de l'exécution des projets grâce à un recours accru au système FPMIS d'information sur la gestion du Programme de terrain en tant qu'instrument de suivi, à une formation plus poussée des responsables de budget et à une constante rationalisation des procédures, ainsi que de la décision prise d'optimiser le taux d'approbation des projets au début de l'exercice biennal. Selon les prévisions, le niveau d'exécution des projets sera inférieur au cours du prochain exercice du fait de la diminution des restitutions et d'un niveau de dépenses élevé par rapport aux crédits ouverts pour 2004-05.

Diagramme 4.4-1



333. La singularité du PCT, qui dispose nécessairement de deux crédits ouverts pour chaque exercice biennal, complique l'évaluation des résultats. Le tableau suivant présente un indicateur simple du pourcentage dépensé par rapport à la moyenne des deux ouvertures de crédit applicables. En 2004-05, les dépenses biennales ont représenté 133 pour cent de l'ouverture de crédits moyenne, contre 121 pour cent en 2002-03 et 86 pour cent en 2000-01.

Tableau 4.1.6: Indicateur du niveau de dépenses du PCT

	1994-95	1996-97	1998-99	2000-01	2002-03	2004-05
Ouverture de crédits biennale (en millions de dollars EU)	82,3	85,5	87,3	89,1	89,2	98,6
Ouverture de crédits biennale moyenne pour les deux derniers exercices biennaux (en millions de dollars EU)	79,9	83,9	86,4	88,2	89,2	93,9
Dépenses biennales, y compris les dépenses d'exploitation directes (en millions de dollars EU)	78,2	79,4	72,9	76,0	107,7	124,9
Part des dépenses biennales dans l'ouverture de crédits moyenne, en pourcentage	98%	95%	84%	86%	121%	133%

334. Selon les prévisions, grâce aux mesures prises pour améliorer l'exécution comme indiqué plus haut et à une meilleure conception des projets, le programme PCT sera en mesure de prélever davantage de ressources sur les crédits affectés à l'exercice biennal pour lequel il a été approuvé.

335. Pour illustrer l'impact des projets du PCT, un certain nombre d'expériences réussies ont été présentées à partir de 2005 sur le site web de la FAO. Les exemples proposés montrent le large éventail des bénéfices qui ont découlé des projets PCT exécutés avec succès, ainsi que leur impact. Ils illustrent également le rôle de catalyseur que joue le PCT pour la mobilisation, à partir de sources nationales et internationales, de ressources additionnelles destinées aux investissements dans le domaine de la sécurité alimentaire et du développement agricole, ainsi que pour faire face aux nombreuses situations d'urgence enregistrées en 2004-05. Dans le cas des situations d'urgence dues à la grippe aviaire et à la crise acridienne, le PCT a permis à l'Organisation d'intervenir de manière rapide, efficace et stratégique face à ces crises, compte tenu des besoins de financement spécifiques. Quelques exemples de ces interventions sont indiqués ci-après³².

Grippe aviaire: aider à combattre la maladie à la source

Dès le début de la poussée de grippe aviaire à la fin de 2003, la FAO a réagi immédiatement en engageant un montant de 5,5 millions de dollars EU, provenant du fonds d'urgence du PCT. À la fin de 2005, les financements du PCT se montaient au total à 7,2 millions de dollars EU. La première série de projets fournissait un appui direct aux pays touchés en les aidant à contrôler les poussées de grippe aviaire à travers l'élimination des animaux infectés et la vaccination.

Les projets régionaux du PCT ont contribué à créer des réseaux de surveillance et de diagnostic épidémiologiques, à étendre les systèmes nationaux d'information sur les maladies, à améliorer les services vétérinaires, à prévenir les poussées futures en améliorant la préparation aux situations d'urgence et, à long terme, ils ont aidé à rétablir les capacités productives des éleveurs de volaille après la crise de la grippe aviaire.

À la fin de 2005, les projets du PCT avaient contribué à catalyser des ressources extrabudgétaires additionnelles pour un montant de 16,2 millions de dollars EU, à l'appui des efforts déployés par la FAO pour renforcer la capacité de réaction des gouvernements face à la grippe aviaire.

³² D'autres informations concernant les projets du PCT exécutés avec succès figurent dans la section « Le PCT en action » du site web principal du Programme (<http://www.fao.org/tc/tcp/>).

Appui la pêche artisanale responsable dans la région autonome

Un projet PCT a été lancé en 2003 pour aider le Gouvernement régional de l'Atlantique Nord (GRAAN) du Nicaragua à renforcer et améliorer sur le plan technique différentes activités artisanales de pêche au sein des communautés de pêcheurs du littoral situées dans le nord du pays.

À travers ce projet, 2 495 personnes de huit communautés sélectionnées ont été formées sur des thèmes choisis conjointement avec les communautés bénéficiaires. Le projet a permis d'élargir et d'approfondir les connaissances des pêcheurs de ces communautés concernant le Code de conduite pour une pêche responsable et de jeter les bases de systèmes de gestion communautaire concertée pour la pêche lagunaire.

Plusieurs leçons importantes tirées du projet ont été mises immédiatement en pratique et relayées par l'adaptation de nouvelles méthodes de travail, démontrant ainsi l'accueil généralement positif réservé aux nouvelles techniques. Cela a permis une augmentation immédiate du volume des produits semi-transformés destinés aux usines de production de la province proche de Bilwi. De plus, une des communautés sera bientôt alimentée en électricité et bénéficiera de l'installation d'une usine à glace.

Ce projet a renforcé la capacité institutionnelle du Gouvernement régional pour la mise en place de procédures de travail entre les autorités communautaires (Consejo de Ancianos), les représentants des pêcheurs (associations/syndicats) et le secrétariat du Gouvernement local.

Niger: le recensement de l'agriculture et de l'élevage au service du développement agricole

Un projet du PCT doté d'un budget de 322 000 dollars EU a été lancé en 2003 pour les préparatifs en vue de la composante élevage du Recensement général, notamment le choix des méthodes à employer pour le recensement du bétail nomade. À la clôture de ce projet, en 2004, les documents techniques pour la conduite du recensement du cheptel avaient été préparés et un recensement pilote avait été exécuté. En outre, un document de projet concernant l'exécution du Recensement général avait été rédigé. Ce projet a permis l'approbation et la mise en œuvre d'un projet de 8 millions de dollars EU financé par l'Union européenne pour la conduite du Recensement général de l'agriculture et de l'élevage. Des ressources additionnelles ont été fournies par le Gouvernement nigérien. Le passage en temps utile de la phase de préparation à celle de l'exécution, a permis d'intégrer ce projet à l'action menée par d'autres partenaires (Union européenne, Banque mondiale) dans le domaine des statistiques agricoles dans le pays.

Grand Programme 4.2: Unité chargée du PCT

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	4 382
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	0
Programme de travail final	4 382
Dépenses par rapport au Programme de travail final	4 308
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	74
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	0,0%

Réalisations

336. L'Unité chargée du PCT assure la gestion et la coordination du Programme de coopération technique. Elle a continué à veiller à ce que les projets approuvés respectent les critères du PCT et à coordonner l'évaluation et le traitement des demandes d'assistance au titre du PCT. La gestion améliorée des opérations et des procédures, introduite en 2004-05 pour le traitement des demandes et la préparation des accords de projet définitifs, a permis à l'Unité de résorber les demandes d'assistance en suspens et de contribuer aux efforts déployés par l'Organisation afin d'augmenter le nombre des projets approuvés et exécutés.

337. Le contact avec les gouvernements a été maintenu en vue d'assurer la coordination et le classement par ordre de priorité des demandes d'assistance au titre du PCT, avec l'appui notamment des représentants de la FAO et des bureaux régionaux et sous-régionaux. Le contrôle des mesures de suivi et l'évaluation de l'impact des projets du PCT restent des composantes importantes de la gestion du Programme. À cet égard, le Service de l'évaluation a conduit une Évaluation indépendante du PCT, une évaluation thématique des activités dans le domaine de la production animale et des politiques et de l'information en matière d'élevage (2004), ainsi que d'autres évaluations portant sur certaines activités du PCT, notamment sur les mesures prises par la FAO face à la crise que continue à connaître l'Afrique australe (2004) et le programme de la FAO consécutif au conflit en Afghanistan (2004).

338. L'Unité chargée du PCT a contribué au profond remaniement du site web du PCT. Des informations détaillées concernant les divers aspects du Programme sont désormais disponibles dans toutes les langues officielles. Une nouvelle section intitulée « Le PCT en action » contient des informations sur diverses expériences réussies du Programme. D'autres renseignements concernant les leçons apprises dans le cadre des projets du PCT et les expériences réussies seront fournis par les unités techniques de la FAO et par l'Unité chargée du PCT, comme contribution à l'identification, à la formulation et à la mise en œuvre des projets futurs du PCT.

Grand Programme 5.1: Soutien à l'information et aux publications

Programme ordinaire		en milliers de dollars EU
Programme de travail		18 064
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires		297
Programme de travail final		18 361
Dépenses par rapport au Programme de travail final		18 356
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation		5
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)		1,6%
Programme de terrain		en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)		280
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence		0
Exécution de projets du PCT		0
Total exécution du Programme de terrain		280
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire		0,0
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)		134

Réalisations

339. En travaillant en collaboration étroite avec les départements techniques de la FAO pour classer par ordre de priorité et communiquer à un large public les principaux messages de l'Organisation, la Division de l'information (GII) s'est concentrée à la fois sur les médias traditionnels (presse écrite, radio et télévision) et sur les nouveaux médias (électroniques, CD-ROM, DVD). Plusieurs indicateurs relatifs à l'ouverture sur les médias, à l'utilisation des multimédias et à la production de grandes publications sont présentés dans les tableaux 5.1.1, 5.1.2 et 5.1.3.

340. Durant l'exercice biennal, la page « Salle de presse » de la FAO, principal véhicule de l'Organisation pour la diffusion des communiqués de presse et la publication d'articles approfondis sur des thèmes spécialisés, a continué d'élargir sa couverture. Les versions italienne et chinoise de la page ont été lancées, un système de veille des informations a été introduit et les rapports sur des questions d'intérêt mondial tels que la grippe aviaire, le redressement post-tsunami, la sécurité sanitaire des denrées alimentaires et les problèmes liés à la sécheresse et à la famine, se sont multipliés.

Tableau 5.1.1: Ouverture sur les médias (indicateurs choisis)

Description	2000-01	2002-03	2004-05
Communiqués de presse, articles et points/informations d'actualité	170 (plus 31 à l'échelle régionale)	314	398
Communiqués de presse régionaux		136	220
Articles spécialisés (y compris les articles signés par le Directeur général et les articles thématiques)	69	39	66
Conférences de presse - Siège	21	16	52
Conférences de presse - hors Siège	11	65	27
Interviews du Directeur général		39 + 34 à l'échelle régionale	12 + 56 à l'échelle régionale
Productions vidéo	80	22	31
Rapports, interviews, etc. pour la radio	580	686	759
Coproductions avec des radiodiffuseurs	18	22	2

341. L'exercice biennal a été marqué notamment par le succès des campagnes d'information stratégiques sur des thèmes d'un grand intérêt pour les médias internationaux, en particulier l'épidémie de grippe aviaire. Dès le début, étant donné la nécessité de diffuser le message de prévention de cette maladie à sa source, une couverture mondiale complète des faits et de leurs implications a été assurée pratiquement en temps réel.

342. Outre la couverture accrue des événements dans la presse écrite, une plus grande attention a été accordée à l'information plurilingue sur les radios rurales et les stations radiophoniques internationales. La même importance a été attribuée aux services in situ moyennant l'envoi de missions de photo-reportages pour couvrir, notamment, le PSSA, les projets TeleFood et les activités de la FAO concernant le redressement après les crises.

343. La coordination avec l'ONU a également été amplifiée sur des questions comme la réforme des Nations Unies, le tsunami et la grippe aviaire, par l'intensification de la coopération interinstitutions moyennant des conférences audio, vidéo et électroniques avec le Groupe de la communication des Nations Unies, dont le Directeur de la Division de l'information est membre.

Tableau 5.1.2: Multimédias (indicateurs choisis)

Description	2000-2001	2002-2003	2004-2005
Expositions et présentations	41	51	158
Matériel d'information du public (à l'exclusion des présentations multimédia)	181	582	256
Présentations multimédia (toutes les langues de travail, plus l'italien et le japonais)	0	130	9
Pages Internet créées	3 056	2 440	2 428

344. Dans le domaine des politiques et du soutien en matière de publications, qui inclut la gestion, la production et la diffusion de produits d'informations spécialisés dans les langues officielles de la FAO, la Division de l'information a continué de hiérarchiser ses activités consultatives et normatives dont la mise au point d'outils de publication et la formation à leur utilisation, à l'intention des unités du Siège et des bureaux décentralisés intéressés. La gestion des accords de co-publication avec des partenaires bénévoles et commerciaux s'est poursuivie, ainsi que la gestion et le soutien de publications dans d'autres langues que les langues officielles. On s'est efforcé, avec succès, de trouver des solutions pour assurer l'impression et la reproduction dans des conditions avantageuses ainsi que la promotion et la diffusion des produits d'information de la FAO de façon à toucher un public de plus en plus vaste partout dans le monde.

Tableau 5.1.3: Publications (indicateurs choisis)

Description	2000-01	2002-03	2004-05
Publications principales			
Ouvrages et monographies (toutes langues)	481	679	1 405
Brochures, dépliants et prospectus (toutes langues)	362	683	484
Produits électroniques (toutes langues)	37	56	74
Publications périodiques (par titre)	4	8	10
Annuaire (trilingue)	11	6	7
Annuaire (multilingue)		9	8

Grand Programme 5.2: Administration

Programme ordinaire		en milliers de dollars EU
Programme de travail		48 074
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires		885
Programme de travail final		48 959
Dépenses par rapport au Programme de travail final		48 956
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation		3
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)		1,8%
Programme de terrain		en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)		0
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence		0
Exécution de projets du PCT		0
Total exécution du Programme de terrain		0
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire		0,0
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)		23

Réalisations

345. Ce Grand Programme couvre les systèmes comptables, de contrôle financier et d'établissement de rapports de l'Organisation; aide les directeurs de programme et le personnel technique à utiliser les technologies d'information modernes et élabore et applique des politiques en matière de personnel visant à garantir que la FAO dispose d'un personnel compétent et motivé.

346. Les systèmes financiers inaugurés en 1999 ont été améliorés grâce à l'introduction du nouveau Module de suivi du budget fondé sur le web et à la mise en place d'un logiciel de gestion des voyages. Plusieurs systèmes d'information technique et administrative à l'échelle de l'Organisation ont été mis au point ou renforcés et une version nettement améliorée des applications Oracle a été introduite avec succès. Le soutien à la politique de décentralisation de l'Organisation s'est poursuivi avec le déploiement de la nouvelle version du Grand réseau FAO (WAN).

347. Le Service d'appui à la gestion a continué à fournir des services d'appui administratif centralisés, des conseils et des informations en matière de gestion aux directeurs de division et aux responsables des départements dans les domaines financier et budgétaire et en ce qui concerne les procédures de contrat et d'achat, la gestion du personnel et les voyages, conformément aux règles et règlements de l'Organisation. Il a absorbé les services du personnel des unités de la Direction générale lorsque l'Unité administrative de soutien a été réduite (soit une économie de 535 000 dollars EU). Les principales réalisations sont la formation renforcée des responsables de budget et la mise en place de modules de formation « en libre-service » pour la formation dans des zones isolées. Les indicateurs clés du tableau 5.2.1 montrent les principales réalisations du Service d'appui à la gestion.

Table 5.2.1: Services d'appui à la gestion (indicateurs choisis)

Description	2002-03	2004-05
Nombre moyen de fonctionnaires du Siège ayant bénéficié des services du MSS	2 072	2 256
Nombre d'interventions traitées par le MSS	15 954	11 176
Nombre d'interventions liées aux droit aux voyages traitées par le MSS	3 308	3 319
Nominations		
Nombre de nominations de personnel pour une brève durée et une durée déterminée traitées	931	567
Nombre de consultants et d'accords de services personnels traités	11 272	10 325
Cessations de service		
Nombre de cessations de service de personnel traitées	2 228	1 925
Services financiers fournis		
Demandes d'aide concernant le système financier reçues	10 898	12 053
Nombre de fonctionnaires formés à l'utilisation des systèmes financiers	310	425
Heures supplémentaires traitées	8 288	7 884
Pièces de journal traitées	11 348	11 156
Lettres d'accord traitées	946	1 075
(Voyages et expéditions)		
Nombre d'avances pour frais de voyage traitées	31 500	36 110
Nombre de demandes de remboursement de frais de voyage traitées	*	21 584
Nombre de demandes de transport des articles ménagers et des effets personnels traitées	*	1 698
Nombre d'autorisations de voyages traitées	*	15 853
Nombre de demandes de paiements forfaitaires traitées	*	2 429

*statistiques non disponibles pour l'exercice biennal précédent.

Programme 5.2.1: Services financiers

348. Ce programme couvre les services financiers à l'appui des activités de la FAO financées tant par le Programme ordinaire que par des ressources extrabudgétaires. Il inclut la fourniture de conseils dans le domaine financier et concernant les politiques à suivre dans ce domaine; la conception et la gestion des systèmes et procédures comptables et financiers de l'Organisation; la tenue des comptes; et l'établissement des états financiers de l'Organisation soumis au Commissaire aux comptes pour certification. Le programme a géré environ 1,5 milliard de dollars EU durant la période 2004-05.

349. Au début de l'exercice biennal, les contributions dues par les États Membres au titre du Programme ordinaire ont été converties en un régime de recouvrement fractionné, avec appel de fonds en euros et en dollars EU en fonction du plan de dépenses prévu. Un projet d'envergure pour enregistrer et comptabiliser les recouvrements dans les deux devises a été mis en oeuvre avec succès³³.

350. Afin de renforcer les systèmes de contrôle, un volume important de documentation concernant les politiques et procédures financières et comptables a été révisé et publié sur le site Intranet de la Division des finances afin de faciliter l'accès de groupes d'utilisateurs du Siège et des bureaux décentralisés, à une information faisant autorité.

351. Grâce à la rationalisation des procédures, des améliorations substantielles ont été obtenues concernant les délais de traitement des factures et des paiements. La qualité des informations bancaires du fichier principal, améliorée pour respecter les prescriptions bancaires internationales, a permis d'obtenir les taux de traitement de bout en bout supérieurs à la norme et d'abaisser les frais de banque.

Tableau 5.2.2: Services financiers (indicateurs choisis)

Description	2002-03	2004-05
Fonctionnaires inscrits sur les états de paye (moyenne mensuelle)	4 190	4 061
Paiements traités (à l'exclusion des salaires)	74 000	69 500
Traitement des sommes reçues, à l'exclusion des virements bancaires	14 000	11 000
Mise à jour des comptes Vendeurs	*	8 900
Gestion des placements (en millions de dollars EU)	452	577
Demandes d'accès au système traitées	8 000	7 970
Appui aux bureaux des représentants de la FAO et aux bureaux de projet		
Traitement des demandes de reconstitution de fonds, y compris projets	2 006	1 181
Nombre de bureaux soutenus	137	142
Projets		
Projets ouverts	1 900	2 326
Projets clos	1 098	2 582
Pièces de journal		
Affichage de lots de pièces de journal - budget	8 875	7 143
Affichage de lots de pièces de journal - manuel	11 283	14 544

*statistiques non disponibles pour l'exercice biennal précédent.

Programme 5.2.2: Services relatifs aux systèmes et technologies d'information

352. Un grand nombre de nouveaux systèmes d'information et de nouvelles versions de systèmes existants ont été mis en place et des modifications importantes ont été apportées à l'infrastructure de soutien, ce qui a permis d'améliorer l'efficacité des processus, ainsi que la qualité et l'actualité des informations pour une prise de décision éclairée. Les principales réalisations incluent:

³³ C 2005/16.

- . L'identification et l'application de solutions aux problèmes liés à la gestion des documents et des flux de travaux.
- . Des rapports d'information de gestion, pour répondre, à titre provisoire, à la nécessité pour la Direction générale de disposer d'informations résumées sur les ressources financières, budgétaires et humaines de l'Organisation et sur l'état d'avancement de ses programmes, complétés par des statistiques clés sur l'information technique.
- . Une amélioration majeure de la fonctionnalité du système Oracle Financials d'Oracle e-Business Suite, en prélude à la mise en œuvre en 2007 du projet de Système de gestion des ressources humaines et aux nombreux changements requis dans d'autres systèmes interreliés.

353. La Division des systèmes et des techniques d'information a participé activement, y compris par son soutien technique, aux diverses initiatives relatives à la gestion des connaissances dirigées par d'autres divisions et divers groupes de travail interdépartementaux, y compris la modification dans les sites Internet et Intranet de la FAO et des activités pilote dans ce domaine dynamique. Le nombre de systèmes techniques appuyant le travail de fond de l'Organisation a augmenté de 17 pour cent durant 2004-05. On note, en outre, une augmentation sensible du volume de données FAOSTAT téléchargées grâce surtout à une version plus performante et fiable du logiciel utilisé. Des composantes et des cadres de système réutilisables ont été mis au point dans des domaines clés: cartographie, statistiques, gestion des contenus et communautés d'utilisateurs. Ces cadres ont permis une collaboration plus étroite avec des partenaires internes et externes. En outre, des produits informatiques à exploitation libre mis au point à l'extérieur ont été adoptés avec succès, notamment dans le domaine des bases de données relationnelles et des capacités de recherche, et un certain nombre de projets de terrain ont été équipés de logiciels libres (par exemple, TADinfo au Viet Nam). Enfin, conformément aux directives organisationnelles, les systèmes d'information sont désormais utilisables dans les cinq langues officielles.

354. Des contributions ont été faites à la Stratégie TIC (Stratégie des organismes des Nations Unies en matière d'informatique et de télématique) du Système commun des Nations Unies, qui a été adoptée par le Comité de haut niveau sur la gestion et approuvée par le CCS. Dans l'optique de cette stratégie, la normalisation des méthodologies COBIT (pour la gouvernance des TIC), Prince2 (pour la gestion des projets) et ITIL (pour la gestion des services) a nettement progressé. La Division des systèmes et des techniques d'information a été restructurée pour mieux répondre à cette approche, l'accent étant mis sur la structure et le plan de travail nécessaires pour améliorer et rationaliser la gouvernance dans ce domaine au sein de la FAO. À cet égard, un cadre de gouvernance plus efficace et efficient a été mis au point, définissant la structure organisationnelle, le processus et les rôles et responsabilités, de façon que les investissements de l'Organisation dans les technologies de l'information soient alignés et effectués conformément à ses stratégies et à ses objectifs.

355. En matière de sécurité de l'information, la FAO a adopté le processus continu en quatre étapes pour gérer la sécurité de l'information, comme recommandé par le Comité de haut niveau des Nations Unies sur la gestion dans le document CEB/2002/5. L'Organisation a lancé la première étape de ce processus, une évaluation des risques en matière d'information financée par des arriérés. Il est prévu que les trois étapes suivantes (formulation, mise en œuvre et suivi de la politique) soient menées à bien sur la période 2006-07. Les efforts pour améliorer la sécurité de l'information se sont poursuivis, avec l'aide des activités de contrôle de l'accès aux systèmes d'information, avec l'installation de correcteurs de logiciels pour les systèmes d'information existants et la prise en compte de l'aspect sécurité dans l'élaboration des nouveaux systèmes d'information. L'Organisation a également poursuivi sa campagne d'éducation des utilisateurs afin d'éviter les téléchargements non autorisés de l'Internet qui causent des problèmes de virus et suscitent des préoccupations du fait des atteintes aux droits d'auteur.

356. Afin de réduire les coûts unitaires et de continuer à fournir des services de qualité malgré la diminution des ressources, la Division des systèmes et des techniques d'information a également établi à Bangkok, un Centre délocalisé de développement et de soutien des systèmes (OSDSC) et, forte de ses premiers succès, a prévu d' étoffer ce bureau qui disposait de 12 fonctionnaires à la fin de 2005 en portant à 20 ses effectifs en 2006.

357. Durant 2004-05, plusieurs projets de suivi du réseau étendu (WAN) ont été mis en oeuvre. En 2004, durant la phase I, six autres bureaux de représentants de la FAO ont été connectés au réseau étendu de la FAO, ce qui a porté à 81 le nombre de bureaux reliés à ce réseau. La Phase II a permis aux bureaux où des obstacles réglementaires ou techniques empêchaient une installation standard d'accéder au réseau étendu grâce à des technologies novatrices reposant sur l'Internet. La Phase III, qui verrait l'extension des services de messagerie électronique à tout le personnel des bureaux de représentants de la FAO, a été approuvée par le Comité sur la gestion et les technologies de l'information (CGTI) fin 2005.

358. On a renforcé l'infrastructure des technologies de l'information et de la communication (TIC) en améliorant les logiciels Windows et Exchange dans les bureaux du Siège, régionaux et sous-régionaux. Le déplacement et la rénovation du Centre informatique, financés par des arriérés, ont été exécutés avec succès tandis qu'un Centre informatique complémentaire était créé pour renforcer les capacités en matière de planification de la continuité des opérations. L'appui aux logiciels d'exploitation libre a été accru avec l'introduction de Linux comme système d'exploitation standard.

Tableau 5.2.3: Systèmes et technologies d'information (indicateurs choisis)

Description	2002-03	2004-05
Soutien aux applications administratives et techniques		
Systèmes financiers et de ressources humaines (demandes de modification)	717	575
Appui au système administratif (années de travail - fonctionnaires et consultants)	61	74
Appui aux systèmes techniques (années de travail - fonctionnaires et consultants)	70	70
Systèmes d'information technique	85	100
Nombre de collections de données statistiques de FAOSTAT	57	53
Utilisation des applications administratives et techniques		
Nombre de rapports produits à partir de la grande base de données (en milliers)	305	393
Nombre d'opérations inscrites au grand livre (en millions)	5,5	5,7
Nombre d'utilisateurs Oracle	2 510	2 169
Enregistrements FAOSTAT téléchargés par des utilisateurs extérieurs (en millions)	867	2 700
Internet, nombre moyen de consultations par mois (en millions)	40	70
Intranet, nombre moyen de consultations par mois (en millions)	1,6	0,9
Appui aux utilisateurs		
Appels au centre de dépannage, par mois	585	550
Utilisation de l'infrastructure, des serveurs et des services de réseau du Siège		
Nombre total de serveurs	180	192
Espace disque total disponible sur les serveurs (Go)	10 050	25 000
Utilisation du central téléphonique numérique et des services audiovisuels		
Nouvelles installations, déplacements et désinstallations de postes	9 213	9 248
Vidéoconférences	550	769
Aide fournie au matériel audiovisuel ou aux équipements d'interprétation dans les salles de réunion	4 445	5 303
Utilisation des services de messagerie		
Comptes de courrier électronique au Siège	4 400	5 000
Comptes de courrier électronique dans les bureaux décentralisés	1 300	1 700
Nombre de messages envoyés ou reçus par l'Internet (par jour)	70 000	170 000
Télex en entrée et en sortie	7 200	7 232
Télex en entrée et en sortie depuis les installations centrales (pages)*	76 711	27 327

* De nombreuses divisions du Siège disposent de leurs propres télécopieurs qui ne sont pas pris en considération dans ces chiffres.

Programme 5.2.3: Services relatifs aux ressources humaines

359. Le programme, exécuté par la Division de la gestion des ressources humaines (AFH), couvre l'élaboration de politiques et de procédures liées aux ressources humaines; des études de gestion et le classement des emplois; la gestion et le contrôle des postes; l'appui au recrutement de fonctionnaires; l'administration des traitements et indemnités; les dispositions en matière de sécurité sociale; la formation du personnel; l'administration des procédures de recours et la consultation avec les organes représentant le personnel; et la supervision et le suivi de l'administration du personnel et des services le concernant.

360. Des possibilités de formation professionnelle et d'apprentissage ont été offertes pour améliorer les compétences du personnel de la FAO sur la base de plusieurs stratégies clés de l'Organisation et grâce à trois types de services, à savoir:

- . Le programme d'apprentissage interne qui a dispensé divers cours sur le lieu de travail, notamment pour l'acquisition de connaissances linguistiques, en communication et en technologie de l'information. Des sessions d'orientation et de départ à la retraite du personnel de la FAO ont été organisées à intervalles réguliers. Les nouveaux programmes pour l'exercice biennal ont inclus le renforcement des capacités de gestion et l'encadrement et insisté sur la diversité, la négociation et la gestion des conflits et l'analyse des cadres logique.
- . Le programme de formation externe qui a multiplié les activités visant à consolider les compétences professionnelles du personnel du cadre organique en facilitant son accès à des activités de perfectionnement hors de l'Organisation.
- . Le service d'apprentissage et de mise en valeur des ressources humaines ont absorbé l'essentiel des crédits alloués aux divisions pour le développement des compétences des fonctionnaires dans des domaines tels que la planification stratégique, la constitution d'équipes et la formation technique dans le contexte de leurs programmes de travail annuels.

361. Des cadres de compétences spécifiques à la FAO pour les profils de directeurs et de représentants de la FAO, comparables à des initiatives analogues du système des Nations Unies, ont été élaborés et appliqués. L'accent a été mis sur l'utilisation de ces cadres à l'appui de la valorisation des ressources humaines en vue d'intégrer le recrutement et le suivi du comportement professionnel.

362. Des politiques ont été formulées pour mieux répondre aux besoins de l'Organisation et de son personnel en évolution. C'est ainsi qu'un congé de paternité a été instauré pour promouvoir un environnement permettant de concilier le travail avec la vie de famille. Des mesures ont été prises pour remédier à la pénurie de candidats de pays sous-représentés ou non représentés; on s'est notamment efforcé d'identifier des sites web de ces pays où afficher les avis de vacance de poste. L'amélioration des réseaux internes ou externes à l'Organisation figure parmi les mesures à plus long terme.

363. Des conseils ont été donnés aux supérieurs hiérarchiques pour résoudre à un stade précoce, notamment au moyen d'une nouvelle procédure de médiation, les différends liés au travail et limiter ainsi le nombre de recours administratifs et de plaintes.

364. La mise en oeuvre du projet relatif au Système de gestion des ressources humaines a progressé jusqu'en 2006. Les processus actuellement en vigueur et les améliorations proposées ont été documentés, les principaux écarts entre les exigences de la FAO et la fonctionnalité standard d'Oracle ont été identifiés et comblés, et la phase de conception et de développement a démarré. Les activités d'élaboration du système menées à l'OSDSC à Bangkok ont permis de réduire considérablement les coûts. Des améliorations dans la fourniture de services aux ressources humaines visant à tirer le maximum d'avantages de ce nouveau système ont été formulées sur la base d'un nouveau modèle de gestion des ressources humaines mis au point vers la fin de l'exercice biennal.

365. L'Organisation a également cherché à promouvoir des politiques novatrices en matière de ressources humaines par le biais d'organes interinstitutions des Nations Unies, dont la Commission de la fonction publique internationale (CFPI), le Réseau des ressources humaines et le Comité de haut niveau sur la gestion du Conseil des chefs de secrétariat. Les questions examinées par ces organes incluent la mobilité interorganisations, la mobilité, la sujétion, les plans de primes d'affectation et de non-déménagement; les critères pour le paiement des primes de risque et un cadre pour les dispositions contractuelles dans les organisations du Système commun des Nations Unies.

366. La FAO a participé activement aux sessions du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et de son Comité permanent. AFH a continué à fournir au personnel des prestations de sécurité sociale et a commencé à mettre en concurrence plusieurs sociétés internationales pour les plans d'assurance médicale du personnel.

367. Le Service médical a continué à s'acquitter de ses fonctions habituelles et à assurer les activités de prévention et de traitement introduites durant l'exercice biennal, avec l'ouverture d'une clinique de consultations sans rendez-vous et l'expansion des services de physiothérapie. Des efforts importants ont également été consacrés à la formation aux premiers secours et aux interventions d'urgence sur le terrain, ainsi qu'à la préparation à une pandémie grippale.

Table 5.2.4: Services de gestion des ressources humaines (indicateurs choisis)

Description	2002-03	2004-05
Fonctionnaires nommés à durée déterminée/à titre permanent (à la fin de l'exercice biennal)		
Siège	2 161	2 162
Bureaux décentralisés	1 258	1 198
Total	3 419	3 360
Journées de formation du personnel (participants x durée)		
Cours de formation continue et de perfectionnement professionnel	2 340	2 238
Cours d'orientation, durée moyenne: 1 jour	495	765
Informatique, durée moyenne: 1 jour	3 616	2 881
Langues, durée moyenne: 5 jours	20 809	23 401
Communications, durée moyenne: 1,5 jour	724	861
Retraite, durée moyenne: 2 jours	773	754
Cycle de projets, durée moyenne: 6 jours	194	470
Traitement des demandes de remboursement (assurance médicale) et d'indemnisation		
Demandes de remboursement au titre de l'assurance médicale	188 098	178 528
Demande de remboursement au titre du plan d'indemnisation	220	333
Cessation de service du personnel; pension		
Nombre de nouvelles pensions de retraite versées	371	352
Nombre de nouvelles pensions d'invalidité versées	20	17
Demandes relatives à la cessation de service pour départ à la retraite	5 400	2 061

Chapitre 6 du PTB: Charges communes

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	52 486
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	2 985
Programme de travail final	55 471
Dépenses par rapport au Programme de travail final	55 457
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	14
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	5,7%

Réalisations

368. Ce chapitre couvre les services communs – communications, achats, entretien des bâtiments et sécurité au Siège – gérés par la Division des services administratifs (AFS).

369. Les opérations d'achat sont retombées à un niveau plus « normal », mais encore soutenu de 220 millions de dollars EU durant l'exercice 2004-05 après une forte augmentation de plus de 1,1 milliard de dollars EU durant l'exercice précédent, au cours duquel les dépenses d'urgence, en particulier le Programme Pétrole-contre-nourriture en Iraq, ont représenté 96,5 pour cent de tous les achats. Toutefois, les achats d'urgence ont continué à représenter une part importante des opérations d'achat en 2004-05.

370. Le Ministère des travaux publics italien a terminé les travaux de rénovation de la bibliothèque David Lubin située dans le bâtiment A pour l'adapter aux normes européennes en matière d'incendie et d'évacuation.

371. En conformité avec les nouvelles normes minimales de sécurité opérationnelle adoptées par le système des Nations Unies, la FAO a renforcé sa sécurité au Siège en prenant un certain nombre de mesures, notamment de nouvelles procédures de contrôle de l'accès à ses bâtiments, l'augmentation du nombre de gardes et la mise en place de dispositifs anti-intrusion. Les mesures de sécurité adoptées, pour un coût non budgétisé de 1,4 million de dollars EU, incluent: l'installation de dispositifs permettant de bloquer toutes les voies d'accès aux différentes entrées de la FAO; l'installation sur les vitres d'un film destiné à retenir les fragments de verre et, en 2006, la mise en place de tourniquets.

372. La FAO a poursuivi la mise en place du Système de gestion des archives numérique dans le cadre de la réforme du bureau des dossiers courants.

Tableau 6.1: Charges communes (indicateurs choisis)

Description	2002-03	2004-05
Services contractuels		
Contrats octroyés/révisés	1 796	1 331
Valeur totale, en millions de dollars EU	856,7	77,2
Achats		
Commandes traitées, y compris sur le terrain	4 562	3 963
Valeur totale, en millions de dollars EU	309,0	139,2
Communications		
Envois arrivant par la valise diplomatique	8 647	7 173
Envois partant par la valise diplomatique	25 520	20 086
Courrier entrant (lettres/colis)	52 000	48 000
Courrier sortant (lettres/colis)	1 250 000	1 020 000
Entretien des bâtiments		
Interventions d'entretien	20 046	23 000

* En 2004-05, FAO a eu davantage recours aux services de messagerie privés, avec des envois individuels plus réduits.

RÉALISATIONS OBTENUES AU TITRE DES DOMAINES PRIORITAIRES POUR UNE ACTION INTERDISCIPLINAIRE (DPAI)

373. Une action interdisciplinaire a été menée dans 17 domaines prioritaires recoupant divers grands programmes ou programmes pendant l'exercice biennal 2004-05. Les principales réalisations obtenues sont récapitulées ci-après. Il peut être utile de signaler que pratiquement tous les DPAI ont, sur le site web de la FAO (www.fao.org/paia), une page tenue à jour qui leur est spécialement consacrée et qui est le fruit du travail de présentation harmonisée dont la Division de la bibliothèque et des systèmes documentaires assure la supervision. Pour éviter toute répétition inutile, il ne sera généralement pas fait mention du contenu des sites web.

374. LHOO: *Renforcement des institutions locales afin d'améliorer les capacités pour assurer des moyens d'existence durables dans les zones rurales* – Le travail a été réparti entre des groupes d'intérêt structurés qui se sont occupés des aspects suivants: 1) la diversification des moyens d'existence; 2) la prestation de services en milieu rural (en particulier de vulgarisation); 3) la gestion des ressources naturelles; et 4) les moyens d'existence des personnes handicapées. Le groupe chargé de cette dernière question a beaucoup œuvré dans le cadre de projets du PCT et d'interventions consécutives à une situation d'urgence. En outre, il existe de solides liens fonctionnels avec le Programme de soutien aux moyens d'existence qui bénéficie de l'appui des donateurs.

375. REHA: *Prévention, atténuation des catastrophes et plans d'intervention; secours et redressement après une situation de crise* – C'est le Groupe de coordination pour les situations d'urgence (GCU) qui coordonne le travail réalisé au titre de ce DPAI, avec le soutien de groupes ad hoc plus ciblés au niveau opérationnel. Le DPAI a couvert un certain nombre de dimensions importantes au cours de l'exercice biennal 2004-05, à savoir: 1) les moyens de parer et de faire face à des accidents radiologiques ou nucléaires; 2) la participation coordonnée de la FAO à la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes; 3) le renforcement des approches communes et des mécanismes opérationnels utilisés pour les évaluations des besoins d'urgence; et 4) la mise au point, pour le compte de la FAO, d'un dispositif de réduction du risque de catastrophes naturelles. Le DPAI a permis de renforcer les contributions de la FAO aux initiatives humanitaires des Nations Unies (cadre d'évaluation des besoins employé dans la procédure d'appel conjoint; Plateforme internationale pour le redressement; groupe de travail sur les premiers stades du redressement du Comité permanent interorganisations).

376. BIOS: *La biosécurité pour la production agricole et alimentaire* – Le DPAI a pour principal but de faire émerger une approche de la biosécurité permettant d'analyser et de gérer les risques liés à la sécurité sanitaire des aliments, à la vie et à la santé des animaux et des végétaux, y compris les risques connexes pour l'environnement. Parmi les initiatives entreprises avec les principaux partenaires, on citera la création d'un portail sur l'Internet, pris en charge en partie par un projet financé par les arriérés, destiné à faciliter l'échange d'informations ayant trait à la biosécurité (accompagné d'un renforcement des capacités dans les pays) et d'un Mécanisme pour l'élaboration des normes et le développement du commerce visant à faciliter la coordination, entre toutes les parties intéressées, de la fourniture d'assistance technique aux pays dans le domaine de la biosécurité. Un groupe de travail sur la biosécurité, né d'une initiative conjointe BIOS/BTEC, est chargé d'examiner les questions ayant un rapport direct avec la biosécurité.

377. AWTO: *Négociations commerciales multilatérales de l'Organisation mondiale du commerce sur l'agriculture, les pêches et les forêts* – Ce DPAI a continué de servir d'interface coordonnée pour suivre les faits marquants survenus dans les négociations multilatérales à l'OMC et dans d'autres instances concernées et il a englobé: la préparation et l'appui à la participation de la FAO aux conférences de l'OMC; un programme de renforcement des capacités intitulé « Programme-cadre – II »; des tables rondes et des ateliers régionaux; des séances d'information à l'intention des Représentants permanents auprès de la FAO, en particulier avant et après les conférences de l'OMC; un appui à la participation de la FAO à la XIe session de la CNUCED; et un programme en ligne d'apprentissage à distance aux fins du renforcement des capacités.

378. CLIM: *Les changements climatiques et l'agriculture* – Le DPAI a permis de faire en sorte que les questions relevant des domaines de compétence de la FAO se voient accorder toute l'attention qu'elles méritent dans des enceintes telles que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et les organes chargés de mettre en œuvre la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Des contributions ont été apportées à des études internationales et à des documents sur les changements climatiques, en particulier à des travaux placés sous la direction du GIEC. Le DPAI a permis de fournir aux pays une assistance et des supports techniques dans de multiples domaines. Il a également appuyé des projets d'envergure nationale et des activités de renforcement des capacités sur des thèmes liés aux changements climatiques.

379. ORGA: *Agriculture biologique* – Les produits les plus importants ont été: un système de gestion des informations relatives à l'agriculture biologique (comprenant 77 profils nationaux) et un questionnaire en ligne visant à rassembler des statistiques sur la production et le commerce des produits issus de l'agriculture biologique dans les pays; une équipe spéciale internationale sur l'harmonisation et l'équivalence dans l'agriculture biologique et la publication de documents touchant à ces questions; une méthodologie d'évaluation de l'impact de l'agriculture biologique sur les économies des pays en développement; et la première Conférence mondiale sur les semences biologiques. À mesure que grandissait l'intérêt des donateurs envers les projets d'aide à l'agriculture biologique (plus de 5 millions d'euros alloués en 2005), le DPAI a appuyé, à la demande des pays, plusieurs projets concrets.

380. FCIT: *Ravitaillement des villes* – Un aspect important du travail a consisté à mettre en commun et à diffuser, au sein de la FAO et à l'extérieur, des informations sur les dimensions urbaines de l'alimentation et de l'agriculture, l'une des finalités étant d'identifier les possibilités de collaboration interdisciplinaire et interinstitutionnelle, notamment en vue de la conception de projets de terrain. La collaboration entre services techniques et opérationnels a été renforcée et des supports d'information ont été préparés. Des contributions ont été faites à la formulation d'un projet financé par le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) qui est actuellement en cours de réalisation dans dix villes et qui a été lancé à l'occasion d'un atelier organisé à Rome en octobre 2005. Des contacts ont été maintenus avec l'équipe spéciale du projet du Millénaire sur les bidonvilles urbains et l'initiative du Millénaire pour les villes. Le DPAI a facilité la participation de la FAO à des réunions internationales, par exemple le quatrième Forum de l'Alliance mondiale des villes contre la pauvreté ou le deuxième Forum mondial des villes.

381. PROD: *Systèmes intégrés de production (agriculture et développement rural durables/Programme spécial pour la sécurité alimentaire)* – Au départ, le travail a surtout consisté à établir quatre sites pilotes témoins en vue de mener à bien des activités de terrain rattachées au PSSA. On signalera également le travail sur les bonnes pratiques agricoles (BPA), dont l'élaboration d'un document conceptuel débattu au Comité de l'agriculture, l'organisation de conférences électroniques, la préparation d'études et de documents techniques, diverses activités de portée nationale, une consultation d'experts et un atelier en interne. Un groupe de travail sur les BPA a été constitué et épaulé par trois équipes spéciales auxquelles ont été confiées des questions spécifiques; une base de données et un site web sur les BPA ont été créés. Le travail sur les sites pilotes a été rattaché aux initiatives relatives aux BPA et des équipes chargées de tâches spécifiques ont appuyé les activités de suivi. Le DPAI a contribué par ailleurs à relancer le travail sur l'agriculture de conservation par la recherche de financements extrabudgétaires de complément.

382. BTEC: *Application des biotechnologies à l'agriculture, aux pêches et aux forêts* – Les principales réalisations comprennent: l'assistance pluridisciplinaire aux politiques à l'échelon national; l'interface coordonnée assurée au niveau de la FAO pour suivre le déroulement des travaux dans d'autres forums intergouvernementaux; et le renforcement des composantes liées aux politiques et aux institutions du travail de la FAO dans le domaine de la biosécurité. Des approches communes ont été définies de façon à fournir des informations exhaustives sur les applications des biotechnologies dans les secteurs des cultures, de l'élevage, de l'agro-industrie, des pêches et des forêts (par le biais de *FAO-BiotechNews* par exemple, de conférences électroniques spécialisées ou par la constitution de glossaires). Le DPAI a contribué au numéro de la Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture qui a fait date et qui avait pour titre *Les biotechnologies agricoles, une réponse aux besoins des plus démunis?*

383. BIOD: *Gestion intégrée de la diversité biologique pour l'alimentation et l'agriculture* – On citera au nombre des grandes réalisations: la promotion de systèmes agricoles mixtes tels que la rizipisciculture et l'agroforesterie; la formation participative à la protection intégrée (PI); les avis sur la conservation des sols et de l'eau tenant compte de la biodiversité; et les technologies d'utilisation et d'entretien des herbages naturels et à faibles intrants. Le DPAI a également étudié une approche intégrée de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité ainsi que les aspects juridiques et économiques de la biodiversité agricole. En 2004, il a été le principal centre de coordination de la Journée mondiale de l'alimentation et il a organisé des activités innovantes faisant participer des paysans, la société civile et de nouveaux partenaires. Il convient également de signaler le nouveau protocole d'accord avec la Convention sur la diversité biologique (et la création d'un poste de chargé de liaison détaché) et la prorogation du thème de l'agrobiodiversité dans le cadre du Programme de partenariat FAO/Pays-Bas.

384. DSRT: *Lutte contre la désertification* – Le DPAI a appuyé le processus de la Convention sur la lutte contre la désertification, y compris la participation de la FAO aux principaux forums de la Convention (Conférence des parties, Comité chargé de l'examen et de la mise en œuvre de la Convention, réunions régionales, etc.), au Comité de facilitation du Mécanisme mondial et au nouveau programme d'opérations du FEM pour une gestion durable des sols (programme d'opérations 15) qui sera le principal mécanisme de financement de la Convention. Le travail de terrain a essentiellement consisté à exécuter des programmes de grande ampleur, comme l'évaluation de la dégradation des terres dans les zones arides et la gestion durable des hauts-plateaux du Fouta Djallon en Afrique de l'Ouest. La FAO dirige la conception de TerrAfrica, une initiative à l'échelle de tout le continent, en coopération avec la Banque mondiale et d'autres organismes.

385. MTNS: *Gestion durable des montagnes* – Un appui a été fourni aux programmes interdisciplinaires de la FAO sur les montagnes et à la mise en œuvre du Chapitre 13 d'Action 21. Pour le suivi de l'Année internationale de la montagne, pour laquelle la FAO a été l'organisation chef de file, il a fallu coordonner les activités de toutes les unités concernées (surtout par des méthodologies et des stratégies intégrées) et jouer le rôle d'interlocuteur de référence des institutions partenaires extérieures.

386. QINF: *Définitions, normes, méthodologies et qualité de l'information* – Le travail a porté, entre autres, sur: les définitions statistiques et la nomenclature des produits; les descriptifs normalisés de la qualité des données aux fins de l'établissement de fichiers de données; la rationalisation de la terminologie, des lexiques et des glossaires de la FAO; l'amélioration des procédures relatives à la publication des documents et à leur affichage sur l'Internet de façon à inclure différents types de matériels d'information. Les contacts se sont poursuivis selon les besoins avec d'autres groupes responsables de l'établissement de normes à la FAO et avec les partenaires du système des Nations Unies (par exemple, le Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique).

387. SPAT: *Gestion des informations géographiques et outils d'aide à la prise de décisions*. Il a été largement fait appel à des équipes spéciales pour obtenir les résultats ci-après: mise au point et application de normes internes à la FAO pour les données et les informations géospatiales; lancement et déploiement de la deuxième version du réseau GeoNetwork de la FAO, qui sert de référence internationale pour la recherche de données géospatiales et même l'extraction dans les institutions des Nations Unies et au GCRAI; établissement de bases de données infranationales sur l'utilisation des sols (Agro-MAPS), des frontières infranationales (GAUL) et d'une carte hydrologique à l'échelle mondiale.

388. GLOP: *Études prospectives mondiales* – Toutes les unités réalisant des études prospectives dans leur discipline (par exemple, l'agriculture, l'alimentation et la nutrition, les cultures et l'élevage, la pêche, les forêts, les ressources naturelles) ont cherché à renforcer le contenu pluridisciplinaire des études menées dans différents secteurs. On s'est attaché également à assurer la cohérence des hypothèses présentées dans ces études et des avis et des déclarations émanant de l'Organisation sur les perspectives à long terme. Un travail a été accompli en parallèle sur les outils d'analyse pour comparer les scénarios.

389. ETHI: *Éthique de l'alimentation et de l'agriculture* – Le groupe d'experts en matière d'éthique alimentaire et agricole a reçu un soutien dans le cadre des travaux qu'il a entrepris sur tout un éventail de questions ayant trait à l'éthique de l'alimentation et de l'agriculture. Diverses études ont été réalisées par les départements techniques et elles ont débouché sur quatre publications: *Éthique et intensification agricole durable*; *Questions éthiques en matière de pêche*; *Science et éthique*; et un document proposant un autre regard sur la question du bien-être animal et de l'intensification de la production animale (*Animal welfare and the intensification of animal production: An alternative interpretation*). La FAO a veillé à prendre des mesures coordonnées en réponse aux initiatives pertinentes engagées à l'échelon international en matière d'éthique, en particulier la création du nouveau Comité interorganisations des Nations Unies sur la bioéthique et les réunions organisées par l'UNESCO.

390. GEND: *Parité hommes-femmes et développement* – Ce DPAI bénéficie d'un régime particulier par rapport aux autres DPAI de l'exercice biennal 2004-05, sachant qu'il a été (et qu'il reste) encadré par un plan d'action spécifique avalisé par la Conférence de la FAO, ce qui entraîne certaines obligations en matière de compte rendu aux organes directeurs. La mise en œuvre du plan d'action a été placée sous la conduite du Département du développement durable et appuyée par un réseau de « centres de la parité » établis dans toutes les unités concernées, au Siège et dans les bureaux régionaux.

Utilisation des fonds catalytiques au titre de l'entité 210S5.

391. L'apport principal d'un montant de 592 000 dollars EU au titre de cette entité a été utilisé conformément à l'usage auquel il était destiné, c'est-à-dire pour fournir un appui catalytique aux DPAI. Comme indiqué plus haut, la Division de la bibliothèque et des systèmes documentaires a reçu une aide financière pour assurer l'harmonisation des pages web spécialisées. D'autres fonds ont été alloués aux groupes DPAI pour, par exemple: la préparation et la publication de directives techniques de référence et de supports d'information essentiels; des études spéciales; la mise au point de méthodologies; les premières étapes de la constitution de bases de données pluridisciplinaires; l'appui à la participation de la FAO aux grands événements extérieurs; et des contributions techniques directes au travail de terrain.

Nouvelle articulation des DPAI dans le PTB 2006-07 révisé.

392. À sa session de septembre 2005, le Comité du programme a passé en revue l'action engagée au titre des DPAI depuis la création de ces derniers et il a souligné la nécessité de mieux sélectionner et d'accroître la visibilité des thèmes retenus. En outre, l'accent a été mis dans le PTB 2006-07 révisé sur l'utilisation accrue de la planification a priori. En effet, le processus et le système de planification et d'établissement du budget de la FAO permettent aux entités d'avoir un caractère véritablement pluridisciplinaire, en tenant compte dès le stade de la planification des contributions en ressources (y compris en temps de travail du personnel) du plus grand nombre possible d'unités. En conséquence, l'une des caractéristiques du PTB 2006-07 révisé a été « l'intégration » de nombreux DPAI dans la structure par programmes.

ANNEXE I: RÉSULTATS OBTENUS PAR PROGRAMME EN 2004-05

393. Le PTB 2004-05 identifiait des résultats à atteindre dans le cadre des programmes techniques et économiques. Or, au cours de l'exécution d'un programme il est parfois nécessaire de modifier les réalisations projetées, tandis que d'autres peuvent être reportées, voire annulées. De nouveaux objectifs peuvent aussi être introduits en fonction des circonstances et de demandes spécifiques. Le tableau ci-après résume les modifications apportées par type de résultat au cours de l'exercice. Le reste de l'Annexe donne des informations analogues par programme. Des informations sur tous les résultats prévus et non prévus sont disponibles dans l'*Annexe V* sur le site Internet de la FAO (<http://www.fao.org/pir>).

Résultats obtenus en 2004-05

Type de produit	Approuvés dans le PTB	Annulés/différés	Non planifiés	Total exécutés	Exécutés non modifiés	Exécutés modifiés	Exécution en pourcentage
Coordination et échange d'informations	164	(5)	14	173	161	12	105%
Avis directs aux Membres; soutien du Programme de terrain	163	(4)	13	172	160	12	106%
Information (produits, systèmes, bases de données)	231	(21)	45	255	230	25	110%
Engagements, accords/conventions et normes internationaux	59	(3)	1	57	55	2	97%
Méthodologies et directives (y compris essais pilotes et démonstration)	209	(24)	22	207	185	22	99%
Autre	23	0	0	23	23	0	100%
Études et analyses	180	(11)	24	193	176	17	107%
Formation (y compris cours et matériel de formation)	81	(1)	13	93	84	9	115%
Total	1110	(69)	132	1173	1074	99	106%

Résultats obtenus pour l'exercice biennal, par programme

Type de produit	Approuvés dans le PTB	Annulés/différés	Non planifiés	Total exécutés	Exécutés non modifiés	Exécutés modifiés	Exécution en pourcentage
210 Entités intradépartementales du programme pour la production agricole et les systèmes de soutien							
Coordination et échange d'informations	6	0	1	7	7	0	117%
Avis directs aux Membres; soutien du Programme de terrain	1	0	0	1	1	0	100%
Information (produits, systèmes, bases de données)	6	(1)	0	5	4	1	83%
Engagements, accords/conventions et normes internationaux	4	0	0	4	4	0	100%
Méthodologies et directives (y compris essais pilotes et démonstration)	10	(1)	0	9	8	1	90%
Études et analyses	5	(2)	0	3	3	0	60%
Formation (y compris cours et matériel de formation)	4	0	0	4	4	0	100%
210 Total	36	(4)	1	33	31	2	92%
211 Ressources naturelles							
Coordination et échange d'informations	6	0	0	6	3	3	100%
Avis directs aux Membres; soutien du Programme de terrain	6	0	0	6	4	2	100%
Information (produits, systèmes, bases de données)	4	(1)	0	3	1	2	75%
Méthodologies et directives (y compris essais pilotes et démonstration)	7	0	1	8	4	4	114%
Études et analyses	6	(1)	0	5	3	2	83%
Formation (y compris cours et matériel de formation)	1	0	0	1	1	0	100%
211 Total	30	(2)	1	29	16	13	97%
212 Cultures							
Coordination et échange d'informations	21	0	1	22	22	0	105%
Avis directs aux Membres; soutien du Programme de terrain	23	(1)	0	22	21	1	96%
Information (produits, systèmes, bases de données)	9	0	2	11	9	2	122%
Engagements, accords/conventions et normes internationaux	11	0	0	11	11	0	100%
Méthodologies et directives (y compris essais pilotes et démonstration)	18	(2)	0	16	13	3	89%
Autre	7	0	0	7	7	0	100%
Études et analyses	15	(1)	0	14	12	2	93%
Formation (y compris cours et matériel de formation)	10	(1)	0	9	9	0	90%
212 Total	114	(5)	3	112	104	8	98%
213 Élevage							
Coordination et échange d'informations	14	(1)	0	13	7	6	93%
Avis directs aux Membres; soutien du Programme de terrain	12	0	2	14	9	5	117%
Information (produits, systèmes, bases de données)	14	(1)	0	13	11	2	93%

Type de produit	Approuvés dans le PTB	Annulés/différés	Non planifiés	Total exécutés	Exécutés non modifiés	Exécutés modifiés	Exécution en pourcentage
Engagements, accords/conventions et normes internationaux	3	0	0	3	3	0	100%
Méthodologies et directives (y compris essais pilotes et démonstration)	21	(5)	0	16	12	4	76%
Études et analyses	8	0	0	8	8	0	100%
Formation (y compris cours et matériel de formation)	6	0	0	6	5	1	100%
213 Total	78	(7)	2	73	55	18	94%
214 Systèmes agricoles de soutien							
Coordination et échange d'informations	1	0	0	1	1	0	100%
Avis directs aux Membres; soutien du Programme de terrain	8	0	0	8	8	0	100%
Information (produits, systèmes, bases de données)	13	(4)	2	11	8	3	85%
Engagements, accords/conventions et normes internationaux	1	0	0	1	1	0	100%
Méthodologies et directives (y compris essais pilotes et démonstration)	12	0	1	13	11	2	108%
Études et analyses	9	0	1	10	8	2	111%
Formation (y compris cours et matériel de formation)	6	0	0	6	5	1	100%
214 Total	50	(4)	4	50	42	8	100%
215 Applications agricoles des isotopes et des biotechnologies							
Coordination et échange d'informations	3	0	0	3	3	0	100%
Avis directs aux Membres; soutien du Programme de terrain	5	0	0	5	5	0	100%
Information (produits, systèmes, bases de données)	7	0	0	7	7	0	100%
Engagements, accords/conventions et normes internationaux	2	0	0	2	2	0	100%
Méthodologies et directives (y compris essais pilotes et démonstration)	14	0	0	14	14	0	100%
Études et analyses	1	0	0	1	1	0	100%
Formation (y compris cours et matériel de formation)	5	0	0	5	5	0	100%
215 Total	37	0	0	37	37	0	100%
21 Total	345	(22)	11	334	285	49	97%
220 Entités intradépartementales du programme pour les politiques et le développement alimentaires et agricoles							
Coordination et échange d'informations	9	(1)	1	9	9	0	100%
Avis directs aux Membres; soutien du Programme de terrain	1	0	0	1	1	0	100%
Information (produits, systèmes, bases de données)	8	0	3	11	11	0	138%
Engagements, accords/conventions et normes internationaux	2	0	0	2	2	0	100%

Type de produit	Approuvés dans le PTB	Annulés/différés	Non planifiés	Total exécutés	Exécutés non modifiés	Exécutés modifiés	Exécution en pourcentage
Méthodologies et directives (y compris essais pilotes et démonstration)	8	(1)	0	7	7	0	88%
Études et analyses	5	0	1	6	6	0	120%
Formation (y compris cours et matériel de formation)	2	0	0	2	2	0	100%
220 Total	35	(2)	5	38	38	0	109%
221 Nutrition, qualité et sécurité sanitaire des aliments							
Coordination et échange d'informations	7	0	1	8	8	0	114%
Avis directs aux Membres; soutien du Programme de terrain	10	0	2	12	12	0	120%
Information (produits, systèmes, bases de données)	16	(4)	1	13	11	2	81%
Engagements, accords/conventions et normes internationaux	10	0	0	10	10	0	100%
Méthodologies et directives (y compris essais pilotes et démonstration)	13	(3)	2	12	11	1	92%
Études et analyses	8	0	1	9	8	1	112%
Formation (y compris cours et matériel de formation)	3	0	0	3	2	1	100%
221 Total	67	(7)	7	67	62	5	100%
222 Information en matière d'alimentation et d'agriculture							
Coordination et échange d'informations	17	0	7	24	24	0	141%
Avis directs aux Membres; soutien du Programme de terrain	7	0	0	7	7	0	100%
Information (produits, systèmes, bases de données)	46	(1)	11	56	52	4	122%
Engagements, accords/conventions et normes internationaux	1	(1)	0	0	0	0	0%
Méthodologies et directives (y compris essais pilotes et démonstration)	14	(1)	3	16	16	0	114%
Études et analyses	1	0	1	2	2	0	200%
Formation (y compris cours et matériel de formation)	8	0	2	10	10	0	125%
222 Total	94	(3)	24	115	111	4	122%
223 Suivi, évaluation et perspectives de l'alimentation et de l'agriculture							
Coordination et échange d'informations	5	0	0	5	3	2	100%
Avis directs aux Membres; soutien du Programme de terrain	3	0	0	3	3	0	100%
Information (produits, systèmes, bases de données)	14	0	1	15	13	2	107%
Méthodologies et directives (y compris essais pilotes et démonstration)	1	0	0	1	1	0	100%
Études et analyses	21	0	1	22	22	0	105%
223 Total	44	0	2	46	42	4	105%
224 Politiques relatives à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et au commerce							
Coordination et échange d'informations	6	(1)	0	5	5	0	83%

Type de produit	Approuvés dans le PTB	Annulés/différés	Non planifiés	Total exécutés	Exécutés non modifiés	Exécutés modifiés	Exécution en pourcentage
Avis directs aux Membres; soutien du Programme de terrain	7	0	0	7	7	0	100%
Information (produits, systèmes, bases de données)	3	0	0	3	3	0	100%
Engagements, accords/conventions et normes internationaux	2	0	0	2	1	1	100%
Méthodologies et directives (y compris essais pilotes et démonstration)	6	(1)	0	5	5	0	83%
Autre	4	0	0	4	4	0	100%
Études et analyses	20	0	0	20	20	0	100%
Formation (y compris cours et matériel de formation)	2	0	0	2	2	0	100%
224 Total	50	(2)	0	48	47	1	96%
22 Total	290	(14)	38	314	300	14	108%
231 Information sur les pêches							
Coordination et échange d'informations	11	(1)	0	10	9	1	91%
Avis directs aux Membres; soutien du Programme de terrain	6	0	1	7	6	1	117%
Information (produits, systèmes, bases de données)	21	(3)	3	21	15	6	100%
Engagements, accords/conventions et normes internationaux	1	0	0	1	1	0	100%
Méthodologies et directives (y compris essais pilotes et démonstration)	6	0	0	6	4	2	100%
Études et analyses	2	0	2	4	4	0	200%
Formation (y compris cours et matériel de formation)	2	0	1	3	2	1	150%
231 Total	49	(4)	7	52	41	11	106%
232 Ressources halieutiques et aquaculture							
Coordination et échange d'informations	10	0	2	12	12	0	120%
Avis directs aux Membres; soutien du Programme de terrain	6	0	2	8	8	0	133%
Information (produits, systèmes, bases de données)	14	0	13	27	27	0	193%
Engagements, accords/conventions et normes internationaux	1	0	0	1	1	0	100%
Méthodologies et directives (y compris essais pilotes et démonstration)	13	(1)	4	16	16	0	123%
Études et analyses	19	(1)	14	32	32	0	168%
Formation (y compris cours et matériel de formation)	1	0	3	4	4	0	400%
232 Total	64	(2)	38	100	100	0	156%
233 Exploitation et utilisation des ressources halieutiques							
Coordination et échange d'informations	3	(1)	0	2	2	0	67%
Avis directs aux Membres; soutien du Programme de terrain	12	0	1	13	13	0	108%
Information (produits, systèmes, bases de données)	7	(2)	1	6	6	0	86%

Type de produit	Approuvés dans le PTB	Annulés/différés	Non planifiés	Total exécutés	Exécutés non modifiés	Exécutés modifiés	Exécution en pourcentage
Engagements, accords/conventions et normes internationaux	5	0	0	5	5	0	100%
Méthodologies et directives (y compris essais pilotes et démonstration)	9	(1)	0	8	6	2	89%
Autre	1	0	0	1	1	0	100%
Études et analyses	13	0	0	13	10	3	100%
Formation (y compris cours et matériel de formation)	9	0	0	9	9	0	100%
233 Total	59	(4)	2	57	52	5	97%
234 Politiques halieutiques							
Coordination et échange d'informations	2	0	0	2	2	0	100%
Avis directs aux Membres; soutien du Programme de terrain	2	0	0	2	1	1	100%
Information (produits, systèmes, bases de données)	3	0	0	3	3	0	100%
Engagements, accords/conventions et normes internationaux	8	0	0	8	8	0	100%
Méthodologies et directives (y compris essais pilotes et démonstration)	6	(3)	1	4	4	0	67%
Études et analyses	7	0	1	8	7	1	114%
234 Total	28	(3)	2	27	25	2	96%
23 Total	200	(13)	49	236	218	18	118%
241 Ressources forestières							
Coordination et échange d'informations	8	0	0	8	8	0	100%
Avis directs aux Membres; soutien du Programme de terrain	13	0	0	13	13	0	100%
Information (produits, systèmes, bases de données)	9	0	0	9	9	0	100%
Engagements, accords/conventions et normes internationaux	3	(1)	0	2	2	0	67%
Méthodologies et directives (y compris essais pilotes et démonstration)	12	(1)	0	11	11	0	92%
Études et analyses	8	0	0	8	8	0	100%
Formation (y compris cours et matériel de formation)	1	0	1	2	2	0	200%
241 Total	54	(2)	1	53	53	0	98%
242 Produits forestiers et aspects économiques des forêts							
Coordination et échange d'informations	2	0	0	2	2	0	100%
Avis directs aux Membres; soutien du Programme de terrain	6	(1)	0	5	5	0	83%
Information (produits, systèmes, bases de données)	4	0	5	9	9	0	225%
Engagements, accords/conventions et normes internationaux	3	0	0	3	2	1	100%
Méthodologies et directives (y compris essais pilotes et démonstration)	4	(1)	1	4	2	2	100%
Études et analyses	12	(4)	0	8	4	4	67%

Type de produit	Approuvés dans le PTB	Annulés/différés	Non planifiés	Total exécutés	Exécutés non modifiés	Exécutés modifiés	Exécution en pourcentage
Avis directs aux Membres; soutien du Programme de terrain	5	0	0	5	5	0	100%
Information (produits, systèmes, bases de données)	5	0	0	5	5	0	100%
Méthodologies et directives (y compris essais pilotes et démonstration)	11	0	2	13	13	0	118%
Formation (y compris cours et matériel de formation)	3	0	0	3	3	0	100%
253 Total	24	0	2	26	26	0	108%
256 Production alimentaire à l'appui de la sécurité alimentaire dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier							
Coordination et échange d'informations	6	0	0	6	6	0	100%
Information (produits, systèmes, bases de données)	1	0	0	1	1	0	100%
Méthodologies et directives (y compris essais pilotes et démonstration)	1	0	0	1	1	0	100%
Autre	10	0	0	10	10	0	100%
256 Total	18	0	0	18	18	0	100%
25 Total	99	(5)	12	106	104	2	107%
311 Coordination de l'assistance aux politiques et élaboration du Programme de terrain							
Avis directs aux Membres; soutien du Programme de terrain	7	0	1	8	7	1	114%
Information (produits, systèmes, bases de données)	4	(1)	0	3	3	0	75%
Méthodologies et directives (y compris essais pilotes et démonstration)	3	(2)	2	3	3	0	100%
Autre	1	0	0	1	1	0	100%
Formation (y compris cours et matériel de formation)	6	0	2	8	5	3	133%
311 Total	21	(3)	5	23	19	4	110%
312 Assistance aux politiques dans les régions							
Avis directs aux Membres; soutien du Programme de terrain	7	(1)	1	7	6	1	100%
Information (produits, systèmes, bases de données)	1	0	0	1	1	0	100%
Études et analyses	1	0	0	1	1	0	100%
Formation (y compris cours et matériel de formation)	1	0	0	1	1	0	100%
312 Total	10	(1)	1	10	9	1	100%
313 Assistance juridique aux États Membres							
Avis directs aux Membres; soutien du Programme de terrain	1	0	0	1	1	0	100%
Information (produits, systèmes, bases de données)	1	0	0	1	1	0	100%
Méthodologies et directives (y compris essais pilotes et démonstration)	1	0	0	1	1	0	100%
Études et analyses	1	0	0	1	1	0	100%
313 Total	4	0	0	4	4	0	100%
31 Total	35	(4)	6	37	32	5	106%

ANNEXE II - REPRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE AU NIVEAU DU PERSONNEL DU CADRE ORGANIQUE

394. Les principes suivis par l'Organisation en matière de représentation géographique des États Membres ont été définis à l'origine par le Conseil de la FAO, à sa vingt-septième session, en 1957. À sa trente-deuxième session, tenue en novembre-décembre 2003, la Conférence de la FAO a adopté une formule révisée pour le calcul de la représentation géographique fondée sur celle utilisée par le Secrétariat de l'ONU et plusieurs autres institutions du système commun des Nations Unies. En vertu de la nouvelle méthodologie, 40 pour cent des postes sont répartis sur la base du statut de Membre, 5 pour cent sur la base de la population de l'État Membre et 55 pour cent en fonction du barème des contributions³⁴. La nouvelle formule est appliquée depuis le 1er janvier 2004.

395. L'application de la nouvelle formule a entraîné une augmentation sensible du nombre de pays représentés équitablement. Les deux tableaux ci-après indiquent les pays qui n'étaient pas équitablement représentés en vertu de l'ancienne formule au 31 décembre 2003 (soit 123 États Membres sur 183) et en vertu de la nouvelle formule au 31 décembre 2005 (soit 59 États Membres sur 187). Le troisième tableau indique le nombre de fonctionnaires occupant des postes relevant de la politique de représentation géographique, par nationalité et classe, au 31 décembre 2005.

³⁴ Sont compris: tous les postes du cadre organique financés par le Programme ordinaire qui sont recensés dans le PTB, qu'ils soient situés au Siège ou dans les bureaux décentralisés, à l'exception des postes à caractère linguistique et du poste de Directeur général. Tous les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur engagés pour une durée déterminée ou indéfinie sur les postes susmentionnés. Sont exclus: les postes liés à des projets au Siège ou sur le terrain, les postes temporaires ainsi que les postes annuels créés hors PTB. Tous les administrateurs nommés sur les postes susmentionnés, le personnel engagé pour une courte durée, les cadres associés, les fonctionnaires recrutés sur le plan national, les agents des services généraux.

**Pays qui n'étaient pas équitablement représentés, par région, au 31 décembre 2003
(ancienne formule)**

Région	Pays surreprésentés	Pays sous-représentés	Pays non représentés
Afrique	Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Tchad, Congo, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Maroc, Niger, Nigéria, Rwanda, Sénégal, Swaziland, Tunisie, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Zambie, Zimbabwe	Afrique du Sud	Namibie
Asie	Bangladesh, Cambodge, Inde, Malaisie, Népal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Viet Nam	Chine, Japon, République de Corée, Thaïlande	Indonésie, République démocratique populaire lao, Maldives, Mongolie
Europe	Albanie, Belgique, Bulgarie, Croatie, Hongrie, Luxembourg, Pays-Bas, Roumanie, Serbie-et-Monténégro*, Slovaquie	Autriche, République tchèque, Allemagne, Israël, Norvège, Pologne, Slovénie, Suisse	Arménie, Chypre, Estonie, Lettonie, Malte, Monaco, Saint-Marin, L'ex-République yougoslave de Macédoine, Ukraine
Amérique latine et Caraïbes	Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, République dominicaine, El Salvador, Guatemala, Guyana, Honduras, Jamaïque, Nicaragua, Pérou, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Venezuela	Brésil	Antigua-et-Barbuda, Bolivie, Grenade
Proche-Orient	Afghanistan, Égypte, Liban, Jamahiriya arabe libyenne, Somalie, Soudan	République arabe syrienne	Bahreïn, Kirghizistan, Oman, Qatar, Tadjikistan, Turkménistan, Émirats arabes unis, Ouzbékistan
Amérique du Nord	Canada	États-Unis d'Amérique	
Pacifique Sud-Ouest	Papouasie-Nouvelle-Guinée, Tonga		Kiribati, Îles Marshall, Nauru, Nioué, Palaos, Îles Salomon

* Anciennement Yougoslavie.

**Pays qui n'étaient pas équitablement représentés, par région, au 31 décembre 2005
(nouvelle formule)**

Région	Pays surreprésentés	Pays sous-représentés	Pays non représentés
Afrique	Tunisie		Gabon
Asie	Philippines	Chine, Indonésie, Japon, République de Corée, Myanmar, Thaïlande	Laos, Maldives, Mongolie, Timor Leste
Europe	Belgique, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni	Autriche, Hongrie, Israël, Norvège, Pologne, Slovaquie, Suisse, Turquie	Arménie, Chypre, Estonie, Lettonie, Malte, Monaco, Saint-Marin, L'ex-République yougoslave de Macédoine
Amérique latine et Caraïbes	Mexique, Uruguay		Haïti
Proche-Orient		Iran, Koweït, Arabie saoudite	Bahreïn, Kirghizistan, Oman, Qatar, Somalie, Tadjikistan, Turkménistan, Émirats arabes unis
Amérique du Nord	Canada		
Pacifique Sud-Ouest			Kiribati, Îles Marshall, Micronésie, Nauru, Nioué, Palaos, Îles Salomon, Tuvalu

Personnel du cadre organique et fonctionnaires de rang supérieur occupant des postes relevant de la politique de répartition géographique, par nationalité et classe, au 31 décembre 2005

Pays d'origine	DGA	SDG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	Total général
Afghanistan				1			1			2
Albanie							1			1
Algérie			1					1		2
Angola					1		1			2
Antigua-et-Barbuda					1					1
Argentine				2	9		1	1		13
Arménie										0
Australie				2	6	6	1			15
Autriche						2	2	1		5
Azerbaïdjan							1			1
Bahamas					1					1
Bahreïn										0
Bangladesh			1		1		1			3
Barbade				1						1
Belgique			1		7	10	3			21
Belize						1				1
Bénin					2		1			3
Bhoutan						1				1
Bolivie					1			1		2
Bosnie-Herzégovine							1			1
Botswana					1	1				2
Brésil				2	8	5	2		1	18
Bulgarie							2			2
Burkina Faso				1	2	1				4
Burundi						1	2			3
Cambodge				2						2
Cameroun						3		1		4
Canada				2	16	13	6	2		39
Cap-Vert					1					1
République centrafricaine					1					1
Tchad					1			1		2
Chili			1	1	2		1			5
Chine		1	2	2		4	4			13
Colombie			1	1		1	1			4
Comores						1				1
Congo				1		2				3
République démocratique du Congo					1	2				3
Îles Cook							1			1
Costa Rica					1			1		2
Côte d'Ivoire					2	3	2			7
Croatie						1				1
Cuba					1	2				3
Chypre										0
République tchèque							2	1		3
Corée, Rép. dém. de						1				1
Danemark			1		2	4	2			9
Djibouti				1						1
Dominique					1	1				2
République dominicaine						2				2
Équateur					1					1
Égypte		1				1		1		3
El Salvador					2					2

Guinée équatoriale	1							1
Érythrée	1							1
Estonie								0
Éthiopie	1 1 1 1							4
Fidji	1							1
Finlande	2 1 1 1							5
France	1	2	5	18	38	10	5	79
Gabon								0
Gambie	1							1
Géorgie	1							1
Allemagne	1	3	5	14	27	25	1	76
Ghana	1							1
Grèce	1 1 2 1 1							6
Grenade	1							1
Guatemala	2 1							3
Guinée	2 1 1							4
Guinée-Bissau	1							1
Guyana	5 1							6
Haïti								0
Honduras	1 1							2
Hongrie	1							1
Islande	1 1 1							3
Inde	3 3 2 3 1 1 1							14
Indonésie	1							1
Iran	1 1							2
Iraq	1 2							3
Irlande	1 1 2 3 1							8
Israël	1							1
Italie	1	1	4	16	28	29	16	3 98
Jamaïque	1							2
Japon	1	1	5	2	11	6	6	32
Jordanie								0
Kazakhstan	1							1
Kenya	1 2 2							5
Kiribati								0
Koweït	1							1
Kirghizistan								0
Laos								0
Lettonie								0
Liban	1 1 2							4
Lesotho	1							1
Liberia	1 1 1 1							4
Jamahiriya arabe libyenne	2 1 1							4
Lituanie	1 1							2
Luxembourg	1 1 1							3
Madagascar	1 1							2
Malawi	1 1							2
Malaisie	1 2							3
Maldives								0
Mali	4 1							5
Malte								0
Îles Marshall								0
Mauritanie	2 1							3
Maurice	2							2
Mexique	1	1	1	6	5	2		16
Micronésie								0
Moldova	1							1
Monaco								0
Mongolie								0

Maroc		5	1	1			7
Mozambique		1	1				2
Myanmar		1					1
Namibie		1					1
Nauru							0
Népal			2				2
Pays-Bas	1	4	6	13	4		28
Nouvelle-Zélande		1	4		1		6
Nicaragua					3		3
Niger		1	2	1	1		5
Nigéria	1		1	1	1		4
Nioué							0
Norvège	1			1	2	1	5
Oman							0
Pakistan	1	2					3
Palaos							0
Panama		1					1
Papouasie-Nouvelle-Guinée				1	1		2
Paraguay					1		1
Pérou		1	1	4		1	7
Philippines			1	4	2	1	8
Pologne				1	1		2
Portugal			2	1	1		4
Qatar							0
République de Corée		1			1	2	4
Roumanie				1	1		2
Rwanda			2	2			4
Saint-Kitts-et-Nevis					1		1
Sainte-Lucie					1		1
Saint-Vincent-et-les Grenadines				1			1
Samoa			1				1
Saint-Marin							0
Sao Tomé-et-Principe			1				1
Arabie saoudite	1	1		2			4
Sénégal		2	3				5
Serbie-et-Monténégro				1	1		2
Seychelles			1				1
Sierra Leone			1	1			2
Slovaquie		1			2		3
Slovénie					1		1
Îles Salomon							0
Somalie			1	1			2
Afrique du Sud			1	1	2	1	5
Espagne		3	4	4	7	5	23
Sri Lanka			1				1
Soudan			3	1			4
Suriname				1			1
Swaziland	1						1
Suède	1	1	3	6	1		12
Suisse	1		1	6			8
République arabe syrienne		1			1		2
Tadjikistan							0
Thaïlande	1		1				2

Ex-Rép. yougoslave de Macédoine											0
Timor-Leste											0
Togo				1							1
Tonga			1				1				2
Trinité-et-Tobago						1	1				2
Tunisie			4	1	1	1	1	1			8
Turquie		1	1	1							3
Turkménistan											0
Tuvalu											0
Ouganda		1		2							3
Ukraine											0
Émirats arabes unis											0
Royaume-Uni		2	11	31	29	9	7				89
République-Unie de Tanzanie		1		1		1					3
États-Unis	1	1	5	14	39	55	17	8	1		141
Uruguay		1			5	2	1				9
Ouzbékistan								1			1
Vanuatu							1				1
Venezuela		1	1	1	1						4
Viet Nam				1	1						2
Yémen				2							2
Zambie					2		1				3
Zimbabwe					2						2
Total général	1	12	44	113	290	355	202	76	7	1 100	

ANNEXE III – RAPPORT RELATIF AUX RÉUNIONS HORS PROGRAMME ET AUX RÉUNIONS ANNULÉES (1ER JANVIER 2004 – 31 DÉCEMBRE 2005)

396. Dans sa Résolution 21/67, adoptée en novembre 1967, la Conférence a autorisé le Directeur général à organiser des sessions des organes de la FAO et des consultations d'experts autres que celles approuvées dans le Programme de travail et budget (PTB), sous réserve que ces sessions soient portées à la connaissance du Conseil à sa session suivante. À sa cent deuxième session (novembre 1992), le Conseil a décidé que les informations relatives aux réunions hors programme et aux réunions annulées seraient fournies dorénavant dans les Rapports d'exécution du programme. Le présent rapport d'exécution présente des informations sur les réunions hors programme et les réunions annulées pour l'exercice allant du 1er janvier 2004 au 31 décembre 2005.

397. Le point de départ du rapport relatif à l'exercice 2004-05 est la *Liste révisée des sessions prévues* figurant à l'*Annexe III* du document intitulé « Ajustements du Programme de travail et budget 2004-05³⁵ ».

398. Les informations qui suivent dressent le bilan des modifications survenues au cours de la période 2004-05, qui englobent 33 réunions non inscrites au programme et 57 annulations.

399. À l'instar des rapports précédents, les réunions hors programme et les réunions annulées sont présentées en détail dans les pages qui suivent. Les réunions à caractère non intergouvernemental, comme les consultations du Secrétariat de la FAO avec les parties prenantes, ainsi que les réunions d'information informelles des représentants permanents et les réunions extérieures à la FAO qui se tiennent dans les locaux de l'Organisation, ne figurent pas dans cette liste.

³⁵ PC 91/3 - FC 107/14 - JM 04.1/2.

Réunions hors programme approuvées en 2004-05

Entité de programme	Numéro de code	Titre, lieu, date et observations	Coût direct estimé (dollars EU)	Article de l'Acte constitutif et catégorie
223S1	ESC716-3	Groupe intergouvernemental sur la banane et les fruits tropicaux(troisième session), Puerto de la Cruz, Espagne, 22-26 mars 2004	2 500	V-6 (1)
223S1	ESC801-1	Conférence de la FAO sur le riz, Rome 12-13 février 2004	28 120	
223S1	ESC 901	Réunion du groupe de travail sur la certification sociale et environnementale, Rome, 21-23 avril 2004	15 730	(4)
221P5	ESN 807	Réunion technique FAO/OMS sur l'application de systèmes de contrôle de la sécurité sanitaire des aliments dans les petites entreprises et les entreprises moins avancées, Rome, 13-15 décembre 2004	2 300	VI-5 (2)
221P6	ESN 808	Consultation d'experts FAO/OMS sur la fourniture d'avis scientifiques au Codex et aux pays membres de la FAO et de l'OMS, Genève, 27-29 janvier 2004	4 500	VI-4 (3)
221P6	ESN 809	Consultation d'experts FAO/OMS sur les principes et méthodes d'évaluation des risques liés à la présence de produits chimiques dans les aliments, 7-10 novembre Bilthoven, Pays-Bas		VI-4 (3)
221P6	ESN 810	Consultation mixte FAO/OMS d'experts sur les nouveaux dangers microbiologiques présents dans les denrées alimentaires (reporté à 2006)	2 300	VI-4 (3)
221P6	ESN 811	Consultation d'experts FAO/OMS sur les contaminants présents à l'état de trace, Bangkok, 24-26 août 2004		VI-4 (3)
221P6	ESN 902	Atelier FAO/OMS sur les spécifications des additifs alimentaires, Genève, 8-17 juin 2005	3 500	(4)
221P6	ESN 903	Atelier FAO/OMS sur les LMR (projet conjoint), Bangkok, 24-26 août 2004	3 000	(4)
221P6	ESN 905	Atelier conjoint d'experts FAO/OMS/OIE des usages non alimentaires des antimicrobiens et de la résistance aux antimicrobiens, Oslo, 16-18 mars 2004	3 400	(4)
221P6	ESN 907	Atelier sous-régional sur l'amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des fruits et légumes frais: une approche pratique, Bangkok, 6-10 décembre 2004	500	(4)
241P1	FO 903	Atelier sur l'évaluation des ressources forestières 2005: Examen régional des rapports nationaux, Accra, 27-30 juillet 2004		(4)
241P1	FO 904	Atelier sur l'évaluation des ressources forestières 2005: Examen régional des rapports nationaux, Dakar, 3-6 août 2004	58 500	(4)
241P1	FO 905	Atelier sur l'évaluation des ressources forestières 2005: Examen régional des rapports nationaux, Ville de Guatemala, 6-10 septembre 2004	55 000	(4)
241P1	FO 906	Réunion du Groupe consultatif sur l'évaluation des ressources forestières, Rome, 14-15 janvier 2005		
223S1	SDR 801	Première Conférence mondiale sur les semences biologiques, Rome, 5-7 juillet 2004	26 000	(1)

Entité de programme	Numéro de code	Titre, lieu, date et observations	Coût direct estimé (dollars EU)	Article de l'Acte constitutif et catégorie
234A4	SAFR 801	Quatrième Consultation intergouvernementale sur la création de la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan indien, Mahe, Seychelles, 12-16 juillet 2004	25 000	VI-5 (2)
232P1	FI 839	Consultation d'experts sur l'amélioration des rapports concernant la situation et les tendances de l'aquaculture et Groupe d'experts chargé du questionnaire FAO sur l'aquaculture, Fishstat Aq, Rome, 20-28 janvier 2004	0	VI-4 (3)
233A1	FI 914	Groupe de travail FAO/CIEM sur la technologie de la pêche et le comportement du poisson et Groupe de travail sur l'application de l'hydroacoustique à la pêche, Rome 20-28 janvier 2005	0	(4)
234A4	FI 915	Groupe d'experts sur la réglementation de l'accès et la durabilité des pêcheries artisanales en Amérique latine, Lima, Pérou, 24-25 mai 2005	1 000	(4)
241P1	FO 805	Consultation d'experts sur l'évaluation de l'approche PAF et l'incidence du projet sur l'élaboration des politiques, Rome, 9-11 mars 2005		VI-5 (2)
252P1	RAP 813	Consultation d'experts sur les politiques et programmes de promotion des femmes rurales, dix ans après la Conférence de Beijing: innovations et contraintes, Vientiane, Lao, 31 août-4 septembre 2004	2 000	VI-4 (3)
212P1	RAP 814	Consultation d'experts chargé d'examiner des projets de normes régionales sur les mesures phytosanitaires, Bangkok, 14-16 février 2005	3 000	VI-4 (3)
234A4	RAP 815	Comité exécutif de la Commission Asie-Pacifique des pêches, Kuala Lumpur, 23-25 août 2005	2 500	XIV (1)
212P1	RAP 902	Réunion du groupe de travail de la Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique sur des projets de normes régionales concernant les mesures phytosanitaires, Bangkok, 27-30 septembre 2004	3 000	VI-4 (3)
232S1	RAP 903	Atelier régional sur le poisson de faible valeur et de rebut dans la région Asie-Pacifique, Baie de Halong, Vietnam, 6-10 juin 2005	3 000	(4)
234A4	RAP 904	Atelier régional sur la cogestion des pêches côtières et continentales dans la région Asie-Pacifique, Siem Reap, Cambodge, 9-12 août 2005	2 500	(4)
234A4	SLAC749-3	Groupe scientifique consultatif de la COPACO(3e session), Cuba, 27-29 avril 2005	500	VI-3 (3)
234A1	SAFR 735	Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan indien(première session), Mombasa, Kenya, 18-20 avril 2005	20 000	VI-5 (2)
244S1	FO731-19	Comité CFFSA/CEF/CFPO des questions forestières méditerranéennes « Silva Mediterranea »(19e session), Maroc, 28-29 novembre 2005	3 000	VI-1 (1)

Entité de programme	Numéro de code	Titre, lieu, date et observations	Coût direct estimé (dollars EU)	Article de l'Acte constitutif et catégorie
241A5	FO 806	Consultation d'experts sur un Code de bonnes pratiques concernant les forêts plantées, Rome, 8-9 décembre 2005	2 500	VI-1 (2)
234A4	FI 846	Consultation d'experts chargée d'examiner l'application des Plans d'action nationaux sur les requins, Rome, 6-8 décembre 2005	600	VI-4 (3)

Réunions programmées et annulées en 2004-05

Entité de programme	Numéro de code	Titre et lieu prévu	Coût direct estimé (dollars EU)	Raison de l'annulation
251P3	RAP 802	Consultation d'experts sur la gestion de l'information concernant les femmes rurales dans l'ère de l'information, 5 jours, Sri Lanka	1 000	Changement de priorité en raison de financements restreints
211A2	RAP 803	Consultation d'experts sur les méthodes de conservation des sols et des eaux en agriculture pluviale, 4 jours, Bangkok	3 000	Changement de priorité en raison de financements restreints
252A3	RAP 805	Consultation d'experts sur la recherche et l'enseignement agricoles sensibles à la problématique hommes-femmes, 3 jours, Inde	1 000	Changement de priorité en raison de financements restreints
211A2	RAP 807	Consultation d'experts sur les systèmes de gestion des sols, des eaux et des nutriments en fonction de chaque site dans les systèmes fondés sur la riziculture, Bangkok	3 000	Changement de priorité en raison de financements restreints
211A2	RAP 808	Consultation d'experts sur le zonage agroécologique pour une production végétale efficace et une bonne utilisation des terres, 5 jours, Bangkok	3 000	Changement de priorité en raison de financements restreints
212P1	RAP 809	Consultation d'experts sur le renforcement des installations de contrôle phytosanitaire aux postes frontières dans les pays d'Asie, 3 jours, Bangkok	3 000	Changement de priorité en raison de financements restreints
223S1	ESC710-14	Groupe intergouvernemental sur les agrumes(14e session), juillet, Rome	21 060	Reporté à l'exercice 2006-07
223S1	ESC714-30	Groupe intergouvernemental sur les graines oléagineuses et les matières grasses(30e session), 3 jours, Rome	33 600	Reporté à l'exercice 2006-07
223S1	ESC709-30	Réunion conjointe du Groupe intergouvernemental sur les céréales (30e session) et du Groupe intergouvernemental sur le riz (41e session), 3 jours, Rome	33 600	Reporté à l'exercice 2006-07
223S1	ESC706-9	Sous-groupe des cuirs et peaux(9e session), 3 jours, Rome	33 600	Reporté à l'exercice 2006-07
232P1	FI702-3	Sous-Comité de l'aquaculture (3e session), 5 jours, lieu indéterminé.	80 000	Reporté à l'exercice 2006-07
233A3	FI 818	Consultation d'experts sur l'utilisation du poisson en Afrique, 5 jours, Bagamoyo, Tanzanie	3 000	Changement de priorité en raison de financements restreints
213A5	AGA712-4	Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (4e session), 3 jours, Rome	58 000	Reporté à l'exercice 2006-07
212P2	AGP815-6	6e session du Comité provisoire d'étude des produits chimiques, 5 jours, Rome	3 500	Reporté à l'exercice 2006-07

Entité de programme	Numéro de code	Titre et lieu prévu	Coût direct estimé (dollars EU)	Raison de l'annulation
212P2	AGP718-1	Groupe d'experts FAO de la gestion des pesticides (première session), 5 jours, Rome	1 400	Changement de priorité en raison de financements restreints
234S1	RNE739-4	Commission régionale des pêches (4e session), Ryad	17 000	Reporté à l'exercice 2006-07
213S1	RLC703-9	Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes (9e session)	33 000	Reporté à l'exercice 2006-07
222P3	RLC801	Consultation d'experts sur les statistiques de l'élevage, 4 jours, Santiago	3 000	Changement de priorité en raison de financements restreints
222S2	GIL804-3	3e Consultation sur la gestion de l'information agricole (COAIM), 3 jours, Rome	47 000	Reporté à l'exercice 2006-07
221P6	ESN805-3	3e session de la Consultation mixte FAO/OMS d'experts sur l'évaluation des risques microbiologiques, Rome	2 300	Reporté à l'exercice 2006-07
221P6	ESN805-4	4e session de la Consultation mixte FAO/OMS d'experts sur l'évaluation des risques microbiologiques, Rome	2 300	Reporté à l'exercice 2006-07
221P6	ESN 804	Consultation d'experts de la DAO sur les aliments nouveaux, Rome	1 500	Changement de priorité en raison de financements restreints
221P6	ESN805-2	2e session de la Consultation mixte FAO/OMS d'experts sur l'évaluation des risques microbiologiques, Rome	2 300	Reporté à l'exercice 2006-07
221P5	ESN 806	Consultation d'experts sur l'approche de la sécurité sanitaire des aliments axée sur la filière alimentaire, Rome	1 500	Changement de priorité en raison de financements restreints
222S1	ESS705-23	Groupe de travail FAO-OEA-CIE/IICA sur les statistiques de l'agriculture et de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes (23e session), 5 jours, Amérique latine	15 000	Reporté à l'exercice 2006-07
234S1	FI 714-a	Groupe de travail ACFR sur les pêches artisanales, 4 jours, Rome	1 000	Changement de priorité en raison de financements restreints
233A3	FI 805	Consultation d'experts sur les progrès accomplis en matière de sécurité sanitaire du poisson, 5 jours, Rome	1 000	Changement de priorité en raison de financements restreints
234P3	FI 812	Consultation d'experts sur les questions de politique et les questions économiques posées par la transition vers une pêche responsable dans certains pays d'Asie, 4 jours, Bangkok	1 000	Changement de priorité en raison de financements restreints
232A2	FI 814	Consultation d'experts sur l'intégration de l'irrigation et de l'aquaculture, 3 jours, Rome	1 000	Reporté à l'exercice 2006-07

Entité de programme	Numéro de code	Titre et lieu prévu	Coût direct estimé (dollars EU)	Raison de l'annulation
232A1	FI 817	Consultation d'experts sur la gestion des ressources génétiques et de la santé en aquaculture, 4 jours, lieu indéterminé	1 000	Changement de priorité en raison de financements restreints
233A3	FI 819	Consultation d'experts sur l'utilisation du poisson en Amérique latine et dans les Caraïbes, 5 jours, lieu indéterminé	1 000	Changement de priorité en raison de financements restreints
233A5	FI 820	Consultation d'experts sur l'harmonisation des programmes de certification des captures, 4 jours, lieu indéterminé	1 000	Changement de priorité en raison de financements restreints
233A1	FI 822	Consultation d'experts sur les oiseaux de mer, 4 jours, lieu indéterminé	1 000	Changement de priorité en raison de financements restreints
233A1	FI 823	Consultation d'experts sur les rejets, 4 jours, lieu indéterminé	1 000	Changement de priorité en raison de financements restreints
232P1	FI 829	Consultation d'experts sur la coopération interrégionale pour le développement de l'aquaculture, 5 jours, lieu indéterminé	1 000	Changement de priorité en raison de financements restreints
233A5	FI 830	Consultation d'experts sur le commerce et la commercialisation du poisson, 3 jours, lieu indéterminé	1 000	Reporté à l'exercice 2006-07
233A5	FI 831	Consultation d'experts sur le commerce du poisson et la sécurité alimentaire, 5 jours, lieu indéterminé	1 000	Changement de priorité dans l'emploi du temps des fonctionnaires responsables en raison du tsunami
234P3	FI 832	Consultation d'experts sur les stratégies de gestion des pêches: récupération des coûts et coûts modiques, 5 jours, Bangkok	0	Changement de priorité en raison de financements restreints
234P3	FI 833	Consultation d'experts sur les dimensions économiques et sociales de la gestion des pêches axée sur les écosystèmes, 4 jours, Rome	1 000	Reporté à l'exercice 2006-07
233A4	FI 834	Consultation d'experts sur la sécurité sanitaire du poisson dans l'industrie halieutique, 5 jours, lieu indéterminé	1 000	Changement de priorité en raison de financements restreints
233A5	FI 835	Consultation d'experts sur l'optimisation énergétique du secteur d'exploitation halieutique, 4 jours, lieu indéterminé	1 000	Changement de priorité en raison de financements restreints

Entité de programme	Numéro de code	Titre et lieu prévu	Coût direct estimé (dollars EU)	Raison de l'annulation
232A1	FI836-2	2e GESAMP GT31: Évaluation et communication du risque environnemental en aquaculture côtière, Lieu indéterminé	1 000	Changement de priorité en raison de financements restreints
232A1	FI837-1	1er GESAMP GT 33: Modèles d'exposition environnementale pour l'application de l'analyse du risque aux poissons et fruits de mer, lieu indéterminé	1 000	Changement de priorité en raison de financements restreints
232A1	FI837-2	2e GESAMP GT 33: Modèles d'exposition environnementale pour l'application de l'analyse du risque aux poissons et fruits de mer, lieu indéterminé	1 000	Changement de priorité en raison de financements restreints
233S1	FI 902	Atelier sur la capacité des flottilles composées de grands navires de pêche, 4 jours, lieu indéterminé	1 000	Changement de priorité en raison de financements restreints
232A1	FI 904	Atelier sur la remise en état des habitats aquatiques pour la pêche dans les eaux intérieures, 4 jours, lieu indéterminé	3 000	Changement de priorité en raison de financements restreints
232A1	FI 905	Atelier sur l'évaluation et la gestion écorégionale/écosystémique pour une production durable des pêches dans les eaux intérieures (pêche et aquaculture), 4 jours, lieu indéterminé	500	Changement de priorité en raison de financements restreints
233A2	FI906-1	Atelier sur la sécurité des pêcheurs, lieu indéterminé	1 000	Changement de priorité en raison de financements restreints
233A2	FI906-2	Atelier sur la sécurité des pêcheurs, lieu indéterminé	1 000	Changement de priorité en raison de financements restreints
233S1	FI907-1	Atelier sur les systèmes de surveillance des navires, lieu indéterminé	1 000	Reporté à l'exercice 2006-07
233S1	FI907-2	Atelier sur les systèmes de surveillance des navires, lieu indéterminé	1 000	Reporté à l'exercice 2006-07
233S1	FI907-3	Atelier sur les systèmes de surveillance des navires, lieu indéterminé	1 000	Reporté à l'exercice 2006-07
232A1	FI 908	Atelier sur la gestion des ressources génétiques pour les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures, 4 jours, lieu indéterminé	3 000	Changement de priorité en raison de financements restreints
232P1	FI 909	Atelier sur la possibilité de mettre en place des arrangements du type RCAAP sur le continent américain, 4 jours, lieu indéterminé	27 400	Changement de priorité en raison de financements restreints

Entité de programme	Numéro de code	Titre et lieu prévu	Coût direct estimé (dollars EU)	Raison de l'annulation
234A1	FI 912	Atelier sur la mise en application du Code de conduite FAO pour une pêche responsable (1995) dans les petits États insulaires en développement, 5 jours, Maurice	14 000	Financements non disponibles
222S1	RAF 804	Consultation d'experts sur les statistiques relatives à l'agriculture et à l'horticulture urbaines, lieu indéterminé	2 940	Changement de priorité en raison de financements restreints
213A9	RAF 805	Réunion des chargés de liaison de la FAO sur la trypanosomose africaine en Afrique centrale et occidentale, lieu indéterminé	20 200	Changement de priorité en raison de financements restreints

Sigles

ACP	Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
AGA	Division de la production et de la santé animales
AGRIS	Système international d'information pour les sciences et la technologie agricoles
AGROVOC	Thésaurus multilingue de terminologie agricole
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
ALAWUC	Commission de l'agriculture et de l'utilisation des terres et des eaux pour le Proche-Orient
AMZ	Association mondiale de zootechnie
ANASE	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
APO	Cadre associé
ASFA	Résumés des sciences aquatiques et halieutiques
ASP	Programme de nettoyage des pesticides périmés
AUD	Bureau de l'Inspecteur général
BAfD	Banque africaine de développement
BIRA	Bureau interafricain pour les ressources animales
CAPP	Commission Asie-Pacifique des pêches
CBPP	Péripleumonie contagieuse des bovins
CCAMLR	Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique
CCI	Corps commun d'inspection
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CCRF	Code de conduite pour une pêche responsable
CCS	Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination
CE	Communauté européenne
CEI	Communauté des États indépendants
CFPI	Commission de la fonction publique internationale
CGPM	Commission générale des pêches pour la Méditerranée
CIPV	Convention internationale pour la protection des végétaux

CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CLCPRO	Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale
COFI	Comité des pêches
COPACO	Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest
CP	Comité des produits
CPS	Commission du Pacifique Sud
CPSOOI	Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan indien
CQCJ	Comité des questions constitutionnelles et juridiques
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
CTOI	Commission des thons de l'océan Indien
DFID	Département du développement international (Royaume-Uni)
DLCC	Comité de lutte contre le criquet pèlerin
DPKO	Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
DSR	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
ECHA	Comité exécutif pour les affaires humanitaires
ECLO	Centre d'intervention antiacridienne d'urgence
ECOSOC	Conseil économique et social (Nations Unies)
ECTAD	Centre d'urgence de la FAO pour la lutte contre les maladies animales transfrontières
EMPRES	Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes
ES	Département économique et social
ESA	Division de l'économie agricole et du développement
ESB	Encéphalopathie spongiforme bovine
FAOSTAT	Base de données statistiques fondamentales de l'Organisation
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FGGD	Base de données mondiale SIG sur l'insécurité alimentaire, la pauvreté et l'environnement

FIDA	Fonds international de développement agricole
FIGIS	Système mondial d'information sur les pêches
FIRMS	Système de surveillance des ressources halieutiques
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
GCP	Programme de coopération FAO/gouvernements
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GIL	Division de la bibliothèque et des systèmes documentaires
GIS	Système d'information géographique
GLEWS	Système mondial d'alerte précoce et d'action pour les maladies animales transfrontières
GLiPHA	Atlas mondial sur la production et la santé animales
GTZ	Office allemand de la coopération technique
HACCP	Analyse des risques - points critiques pour leur maîtrise
IAAH	Alliance internationale contre la faim
IASC	Comité permanent interorganisations
IGAD	Autorité intergouvernementale sur le développement
IITA	Institut international d'agriculture tropicale
ILRI	Institut international de recherches sur l'élevage
IMARK	Institut international de recherches sur l'élevage
INERA	Institut National de l'Environnement et de Recherches Agricoles (Burkina Faso)
IPGRI	Institut international des ressources phytogénétiques
IPTRID	Programme international pour la recherche et la technologie en irrigation et drainage
ISRIC	Centre international de référence et d'information pédologique
IWMI	Institut international de gestion des ressources en eau
LLDC	Pays sans littoral en développement
MOSS	Normes minimales de sécurité opérationnelle
NAFO	Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest
NALO	Étude de législation nationale aquacole
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

OCD	Bureau de coordination des activités normatives, opérationnelles et décentralisées
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OGM	Organisme génétiquement modifié
OIE	Organisation mondiale de la santé animale
OIER	Organisation d'intégration économique régionale
OIG	Organisation intergouvernementale
OIT	Organisation internationale du travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
OMI	Organisation maritime internationale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisations non gouvernementales
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
OPEC	Organisation des pays exportateurs de pétrole
OTC	Obstacles techniques au commerce
PACE	Programme panafricain pour le contrôle des épizooties
PAM	Programme alimentaire mondial
PAN	Réseau d'action sur les pesticides
PATTEC	Campagne panafricaine d'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase
PBE	Bureau du programme, du budget et de l'évaluation
PCT	Programme de coopération technique
PEID	Petits États insulaires en développement
PI	Protection intégrée
PIC	Consentement préalable en connaissance de cause
PIRES	Système d'appui à la planification et à l'évaluation du programme, ainsi qu'à la présentation de rapports sur son exécution
PLTA	Programme de lutte contre la trypanosomose africaine
PMA	Pays les moins avancés
PNSSA	Programme national spécial pour la sécurité alimentaire

PNUD	Programme de développement des Nations Unies
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PPFPB	Programme de partenariat FAO/Pays-Bas
PPLPF	Système d'information du Mécanisme pour des politiques d'élevage en faveur des pauvres
PPR	Peste des petits ruminants
PPRC	Comité chargé de l'examen de programmes et de projets
PTB	Programme de travail et budget
RAP	Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique
REDBIO	Réseau de coopération technique sur la biotechnologie végétale (Amérique latine et Caraïbes)
RFLC	Centre d'apprentissage de finance rurale
RPGAA	Ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
SADC	Communauté du développement de l'Afrique australe
SAT	Services d'appui technique
SEAFDEC	Centre de développement des pêches de l'Asie du Sud-Est
SEAGA	Programme d'analyse socioéconomique selon les questions de parité hommes-femmes
SICIAV	Systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité
SMDD	Sommet mondial pour le développement durable
SMIAR	Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture
SOCO	La situation des marchés des produits agricoles
SOFA	La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture
SOFI	L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde
SOFIA	La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture
SPS	Mesures sanitaires et phytosanitaires
SSN	Système de surveillance par satellite des navires
TC	Département de la coopération technique
TCE	Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation
TIS	Technique de l'insecte stérile
UE	Union européenne
UICN	Union mondiale pour la nature

UNCCD	Convention sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
UNDG	Groupe des Nations Unies pour le développement
UN-HABITAT	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
UNHCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
UTF	Fonds fiduciaire unilatéral
WAICENT	Centre mondial d'information agricole
WFE	Initiative « L'eau pour l'alimentation et les écosystèmes »
WWF	Fonds mondial pour la nature

